

le ne fay rien
sans

Gayeté

(Montaigne, Des livres)

Ex Libris
José Mindlin



10-0

LA POLITIQUE DU PARAGUAY

IDENTITÉ DE CETTE POLITIQUE
AVEC CELLE DE LA FRANCE ET DE LA GRANDE-BRETAGNE
DANS LE RIO DE LA PLATA

PAR

CLAUDE DE LA POËPE

Auteur de : **L'Ouverture de l'Amazone et ses Conséquences
politiques et commerciales**

Le succès serait-il donc devenu la base des
mœurs morales, la base du droit ?

Quelle qu'elle soit la faiblesse, l'illusion, la témé-
rité de l'entreprise, ce n'est pas le nombre
des armes et des soldats qu'il faut compter;
c'est le droit, ce sont les principes au nom
desquels on a agi.

*Plaidoyer de BERRYER devant la Cour
des Pairs, 30 septembre 1840*



PARIS
LIBRAIRIE E. DENTU, ÉDITEUR
Galerie d'Orléans — Palais-Royal

—
1869

*No. de Tarantón, Antónes,
Curso humanista de amistad
de J. J. J. J. J.
Rio 4-7-1944*

Dédicace

Aux États Hispano-Américains,

y compris

Buenos-Ayres et Montevideo,

Je dédie ce Livre qui signale, en le précisant, le danger dont ils sont menacés, par l'insatiable ambition de l'Empire esclavagiste de l'Amérique du Sud

CLAUDE DE LA POËPE

AVANT-PROPOS

.....

I

MM Alfred du Graty. -- Martin de Moussy. — Santiago
Arcos. — John Le Long.

Au début des hostilités engagées entre le Brésil, Buenos-Ayres, Montevideo et le Paraguay, la presque totalité de la presse européenne se contentait d'enregistrer les hauts faits des armées alliées, dont le récit lui était transmis par des correspondances peu scrupuleuses. Quant à discuter le droit que pouvait avoir le Paraguay à lancer ses bataillons en avant ; quant à déterminer le but qu'il poursuivait dans cette guerre, aucune feuille, prétendue sérieuse, ne daignait s'en occuper.

Le Brésil, pays des diamants et des esclaves, était connu en Europe comme un grand empire possédant des ressources immenses. Son union avec deux des républiques platéennes ne laissait point de place au doute sur l'issue du conflit.

La marche des confédérés devait être moins une périlleuse expédition contre un infime ennemi, qu'une *simple promenade militaire* (1).

Le président Mitre, commandant en chef des forces alliées, n'avait-il pas déclaré en plein congrès que, dans trois mois, le drapeau argentin flotterait sur les remparts de l'Assomption, capitale du Paraguay ?

Et les feuilles européennes d'accueillir avec une entière confiance ces rodomontades officielles et de les propager dans leurs colonnes ; sans se douter que cet Etat, si dédaigné, réservait de cruelles déceptions à ceux qui venaient l'attaquer.

La question paraguayenne n'existait pas encore pour la presse du Vieux Monde.

En Angleterre, un seul journal, le *Daily-News*, avait pris ouvertement parti pour la vaillante petite république ; en France, une feuille estimée de province, *la Gazette du Midi*, et un organe libéral de Paris, *l'Opinion Nationale*, s'étaient faits les avocats de cette même cause.

Tous les autres journaux, de ce côté et de l'autre côté de la Manche, ou bien ne se préoccupaient guère d'un conflit dont ils ne comprenaient pas l'importance, et qui, du reste, devait être incessamment étouffé par la main puissante de l'empire

(1) Ces trois mots sont textuellement extraits d'une dépêche de M. Andrés Lamas, ministre de l'Uruguay à Rio-de-Janeiro, adressée à M. Albuquerque, ministre des affaires étrangères du Brésil, à la date du 28 février 1867.

des noirs ; ou bien n'avaient pas assez de railleries pour accabler cette CHINE D'AMÉRIQUE dont les habitants, *pauvres Indiens asservis par les Jésuites, puis abrutis par Francia, se courbaient maintenant sous le féroce despotisme d'un dictateur idiot.*

Le Brésil, dont la voix était exclusivement entendue, triomphait donc sur toute la ligne, lorsque *l'Etendard*, qui venait de prendre sa place parmi les feuilles parisiennes, entreprit de ramener l'opinion publique trop longtemps égarée.

Pour atteindre ce but il n'y avait qu'un moyen, moyen simple et facile, certes : c'était de consulter l'histoire et de donner la parole aux faits qu'elle avait gravés sur ses tables d'airain.

Les consciencieuses études qui parurent alors dans les colonnes de *l'Etendard* sur l'antagonisme de Buenos-Ayres et des provinces Argentines, sur les convoitises séculaires des Portugais et des Brésiliens, sur le rôle infâme — un rôle de traître — qu'acceptait, depuis douze ans, l'Oriental Florès, et, aussi, sur la noble, la généreuse mission que la déchéance momentanée des deux autres républiques Platéennes imposait à l'Etat paraguayen, firent circuler la lumière à travers l'ombre épaisse qu'amassaient à l'envi des correspondances datées de Buenos-Ayres et de Rio-de-Janeiro.

Les protestations furibondes, les calomnies extravagantes, les affirmations éhontées qui éclatèrent alors sur toute la ligne des feuilles dé-

vouées, attestèrent que les révélations de *l'Étendard* avaient produit leur effet.

La polémique de ces feuilles, dédaigneuse et arrogante auparavant, était devenue tout à coup acerbe, injurieuse, grossière même.

Cela devait être.

Le voile étendu systématiquement sur les causes réelles du conflit platéen avait été déchiré; conséquemment, l'opinion, désormais avertie et peu à peu édifiée, commençait à prendre parti contre l'empire esclavagiste et contre ses imprudents alliés.

Ce revirement de l'esprit public, d'autant plus sensible qu'il était moins prévu, ne pouvait manquer de porter à son comble l'irritation des plumes qui s'étaient maladroitement compromises, ou qu'on avait audacieusement fourvoyées.

Nous n'aurions relevé que d'une manière générale les écarts de langage de la presse acquise à la triple alliance, si une des nouvelles recrues de cette presse n'avait dépassé dans ses articles toutes les bornes de la discussion décente, toutes les limites du droit commun et des plus simples convenances.

Oublieux du mot — si profond — de Talleyrand : « Surtout, Messieurs, pas de zèle; » et afin, sans doute, de donner à ses patrons un gage plus éclatant de son dévouement, la recrue dont il s'agit a cherché à passionner le débat, en y introduisant des personnalités d'un goût détestable et qui voulaient être blessantes.

Nous ne savons plus dans quel ouvrage se trouve cette formule axiomatique :

« De si haut qu'elle tombe, chaire ou tribune, une parole ne produit son effet qu'en raison de l'autorité morale qui lui appartient. »

On ne saurait mieux exprimer cette pensée, que le caractère d'un homme donne seul de l'autorité à ses jugements.

Or, dans un travail que la *Revue Contemporaine* a publié sous ce titre : LE PARAGUAY, et avec ce sous-titre : LA DYNASTIE DES LOPEZ, un écrivain qui ne possède aucune notoriété, ni dans les lettres, ni dans les sciences, ni dans la politique, déverse à pleines mains l'injure et l'outrage sur la figure contemporaine la plus remarquable de l'Amérique du Sud, sur l'homme que le gouvernement français, par l'organe de son orateur le plus éminent, appelle un « héros » (1).

M. John (avons-nous affaire à un Anglais ?) Le Long n'hésite pas à présenter le Paraguay comme étant le domaine d'une famille, et, comme tel, exploité à outrance par cette famille à laquelle il applique ironiquement cette désignation : *Dynastie des Lopez*.

L'accusation est formelle.

Sur quels documents ? sur quels titres ? sur quels faits s'appuie-t-elle ?

Est-ce sur les connaissances personnellement

(1) M. Rouher. Discours prononcé au Corps Législatif, dans les séances de 19 et 20 mai 1868.

acquises dans le pays même dont on apprécie l'organisation économique ?

Non pas ; M. Le Long avoue qu'il n'a jamais visité le Paraguay.

Est-ce sur l'ouvrage le plus complet qui ait paru dans ces dernières années, et dont l'auteur a parcouru en tous sens les régions dont il se proposait de faire connaître l'importance (1) ?

Nullement.

S'il avait lu le livre de M. du Graty, M. Le Long y aurait trouvé cette constatation, à savoir que, sous l'administration de celui qu'il appelle Lopez I^{er}, « la république du Paraguay prospérait visiblement ; son commerce et son industrie avaient acquis une nouvelle importance ; près de CINQ CENTS ÉCOLES PRIMAIRES donnaient l'instruction gratuite à plus de VINGT MILLE enfants. . . . et cet immense progrès matériel et moral du pays était l'œuvre du président Lopez (2). »

Nous ajouterons, pour notre compte, que ce même président, rendant un légitime hommage à la civilisation européenne, a envoyé de l'autre côté de l'Océan une centaine de jeunes gens, pensionnaires de l'État, pour compléter leur éducation dans les écoles universitaires de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Singulier moyen d'abrutir un peuple que de

(1) Dédicace de : LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY, par M. Alfred du Graty. Bruxelles-Leipzig, 1862.

(2) Même ouvrage, page 84.

former des professeurs qui devront inoculer à ce même peuple les principes qui dirigent les sociétés modernes !

Notre contradicteur s'est bien gardé, avant de rédiger son acte d'accusation, de consulter M. du Graty ; il a préféré se renseigner auprès de deux écrivains dont les attaches avec Buenos-Ayres sont notoires, et qui, dès lors, ne sauraient offrir toutes les garanties qu'on est en droit d'exiger de juges rendant un arrêt.

L'un, voyageur distingué sans doute, et auteur d'un volume estimé (1), avait été chargé par le gouvernement argentin d'explorer les territoires qui sont l'objet d'un litige entre ce gouvernement et celui du Paraguay. Ces territoires étant la légitime propriété de son pays, le président Carlos Lopez n'a pu permettre qu'ils fussent explorés au nom d'un État qui en revendiquait la possession. En conséquence, il en a interdit l'accès au mandataire *officiel* de Buenos-Ayres.

Naturellement, M. de Moussy a gardé rancune du procédé ; naturellement aussi, n'ayant pas pu se rendre compte par lui-même des nouvelles conditions au milieu desquelles fonctionnait l'administration paraguayenne, cet écrivain a traité, dans son livre, les questions relatives au Paraguay (c'est M. du Graty qui parle) « d'après les

(1) DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE LA CONFÉDÉRATION ARGENTINE. Paris, 1860.

données, ou suivant l'opinion du gouvernement qui l'avait commissionné. »

C'est sous cette double influence que M. Martin de Moussy a tenu la plume, et cette influence suffit pour expliquer la sévérité trop grande — M. du Graty dit: *l'animosité* — qu'accusent ses appréciations à l'endroit du gouvernement du Paraguay.

L'autre peut être plus justement récusé encore.

Le volume de M. Santiago Arcos (1) représente, à vrai dire, le prologue de la guerre actuelle. Inspiré par la politique exclusive des *Porteños*, ce volume a paru au début du conflit.

Le moment était bien choisi pour agir sur l'opinion dont on voulait capter les sympathies. Une fois ce premier succès obtenu contre le Paraguay, on poursuivrait hardiment, avec l'approbation des populations abusées, l'œuvre d'iniquité dont on venait ainsi de préparer l'exécution.

M. Arcos est un ancien volontaire de l'armée de Buenos-Ayres. Il a assisté à la bataille de Cepeda, où les provinces, commandées par Urquiza, ont vaincu les troupes de leur intraitable capitale.

Après la défaite de Mitre, à Cepeda, M. Arcos reçut la mission de fortifier les défenses de Buenos-Ayres. Plus tard, il fut nommé secrétaire de la légation argentine à Washington. La presse de Buenos-Ayres a publié sa nomination.

(1) LA PLATA, par Santiago Arcos. Paris, 1860.

M. Santiago Arcos est donc tout à la fois le soldat et l'historien des alliés.

En l'état, nous le demandons au lecteur, quelle autorité peut avoir son témoignage contre le président actuel de la République Paraguayenne ?

C'est pourtant sur ce témoignage que s'est appuyé M. Le Long pour rédiger ses réquisitoires envenimés.

M. de Moussy, du moins, a eu le bon goût de rester dans les termes d'une discussion sérieuse ; tout en condamnant les institutions qu'on lui a dit être mauvaises, il ne s'est point acharné contre les personnes.

Ainsi n'a pas agi M. Arcos, que possédaient, on est en droit de le croire, une curiosité malsaine et un parti-pris de dénigrement.

Sachant bien que les détails risqués feraient lire son ouvrage ; convaincu, du reste, que la loi Guilloutet ne serait pas invoquée contre lui, cet écrivain n'a pas craint de pénétrer dans le domicile du maréchal Lopez, afin de mieux surprendre les secrets de ses habitants. Oubliant toute retenue, il a fini par déchirer brutalement le voile qui, pour tous les caractères dignes, protège l'intimité familiale.

L'exemple était, paraît-il, contagieux.

M. Le Long a franchi, après lui, le seuil de cette demeure que consacraient doublement l'amour et le travail ; mais c'était pour y chercher le sujet de scandaleuses révélations.

Ni l'âge, ni le sexe n'ont trouvé grâce devant

lui ; il n'a pas eu plus de respect pour la mère vénérable, que pour la compagne dévouée du président paraguayen.

Comment, dès lors, le mérite et le patriotisme de ce président l'auraient-ils garanti contre les traits acérés de son calomniateur ?

M. Le Long, il faut bien le constater, ne s'est même pas incliné devant la majesté de la mort !

Il a osé jeter l'insulte et l'outrage sur la tombe de Carlos Antonio Lopez ! Confondant dans sa haine le père et le fils, il les a accusés tous deux d'avoir poursuivi l'œuvre abrutissante de Francia ; de donner l'exemple de l'immoralité ; de ruiner le pays, en s'enrichissant. Ne tenant aucun compte du démenti formel que lui donnait d'avance M. du Graty, M. Le Long a eu le triste courage d'écrire cette phrase qui représente les deux Lopez comme les derniers des scélérats :

« Il n'y a guère de crime devant lequel ils aient reculé, lorsqu'il s'est agi d'augmenter leur colossale opulence. »

Ou bien ces paroles ne sont qu'une vaine déclamation qui manque absolument de portée, ou bien elles expriment réellement une opinion consciencieuse.

Dans le premier cas, nous n'avons pas à nous en occuper ; dans le second, au contraire, nous avons le droit et le devoir de sommer celui qui les a signées de les appuyer de preuves précises, irrécusables.

Cette maison dont la raison sociale est LOPEZ

ET Cie, et qui, pratiquant l'abominable système de Méhemet Ali, monopolisait toutes les denrées. tous les produits du Paraguay, où se trouve-t-elle? où est son siège? où sont ses comptoirs? avec qui fait-elle des affaires? quels sont ses correspondants?

Qu'on nous montre donc une pièce probante. facture ou bordereau, lettre de change ou acquit, qui émane de cette maison et qui porte le timbre social.

Si cette pièce avait pu être fournie, on l'aurait mise depuis longtemps sous les yeux de l'Europe qu'on abuse; on l'aurait opposée, comme un argument formidable, aux loyaux défenseurs du Paraguay

Cette pièce, introuvable, certes, n'a figuré dans aucun volume, aucune brochure, aucun journal. par la raison bien simple que la maison LOPEZ ET Cie n'a jamais existé que dans l'imagination enfiévrée de notre contradicteur.

Et pourtant les prétendus chefs de cette maison fantastique sont signalés à l'opinion comme « n'ayant reculé devant aucun crime pour augmenter leur colossale opulence ! »

Lorsqu'on formule une accusation aussi monstrueuse et qu'on fait ainsi le procès aux morts et aux vivants, il est nécessaire, il est indispensable, il est strictement honnête, enfin, d'abriter son dire derrière le témoignage de l'histoire austère et impartiale. Quand ce témoignage fait défaut, de pareilles allégations s'appellent des ca-

lomnies; elles provoquent alors des protestations indignées qui couvrent de honte ceux qui les ont mises en circulation.

Egaré par l'excès de son zèle, M. Le Long n'épargne personne. Après avoir déversé sa bile sur la mémoire du successeur de Francia, et amèrement critiqué l'administration du président actuel, M. Le Long prend à parti les agents paraguayens et même, sans qu'il s'en doute, peut-être, les journalistes qui poussent la *candeur* — le mot lui appartient — jusqu'à suspecter les intentions de l'empire esclavagiste.

Il fait à ces agents précisément le même reproche que l'opinion publique adresse à la diplomatie brésilienne, au sujet des télégrammes mensongers que publient les journaux à l'arrivée de chaque packet.

D'après M. Le Long, « à la fin de 1867, il en parut un plus extraordinaire que tous les autres, et comme quelques journalistes se plaignaient à l'un des agents de Lopez II, à Paris, qu'on se fit ainsi un jeu de tromper leur bonne foi, celui-ci répondit : « Ces dépêches télégraphiques ne sont pas faites pour l'Europe, mais par le maréchal Lopez. »

M. Le Long ajoute : « Il n'est pas un seul agent qui ne soit soigneusement surveillé et espionné. »

Oh! oh! voilà une autre affirmation qui pourrait bien attirer un nouveau démenti à son auteur.

Comment, Monsieur, vous connaissez l'agent

paraguayen qui se moque impudemment du public et vous ne le nommez pas hautement? Mais c'est un devoir; que disons-nous? c'est une nécessité pour vous de le faire connaître, si vous tenez à ce que votre parole soit crue.

Et les journalistes dont « on trompe la bonne foi » et qui se contentent de « se plaindre »; sont-ils assez *candides* ceux-là, pour accepter le rôle de comparses que l'agent en question leur fait jouer?

Allons donc! on est un peu plus soucieux de sa dignité, en Europe, du moins lorsqu'on a l'honneur de tenir une plume; et parce qu'on se respecte, on veut être respecté.

Nommez-les donc aussi, ces hommes de la presse qui, loin de flétrir de pareilles manœuvres, s'y seraient associés, soit par un silence complaisant, soit en continuant à prêter à leur auteur la publicité de leur journal!

Après avoir énoncé le fait de publication de fausses nouvelles, désignez par leur nom, et l'agent qui a fabriqué ces nouvelles, et les journalistes indignes qui les ont *sciemment* propagées.

Vous avez posé la question de loyauté, Monsieur; nous acceptons volontiers le débat sur ce terrain; mais à la condition que le jugement rendu par l'opinion, sur les pièces que vous aurez produites, couvrira de confusion ou l'accusateur ou les accusés.

II

Les télégrammes brésiliens. — Attitude nouvelle de la
presse, en France et en Angleterre.

Nous avons expliqué, n'est-ce pas justifié qu'il faut dire? nos réserves, à propos des appréciations de MM. de Moussy et Arcos, à propos des appréciations de ce dernier principalement, sur le gouvernement et sur la société du Paraguay. Il convient maintenant de déterminer la somme d'autorité qui appartient à M. John (est-ce donc un anglais?) Le Long, dans la discussion où nous sommes engagés tous les deux.

Sans imiter le procédé de cet écrivain qui fouille, à l'exemple de l'auteur de *LA PLATA*, dans la vie privée de ceux dont il prétend juger la conduite politique, nous pouvons dire que l'avocat de l'empire esclavagiste est un ancien entrepreneur de colonisation, échoué sur les rives des fleuves platiéens.

Géné dans ses opérations par la loi française, M. Le Long troqua la houe de l'exploitation agricole contre la plume du journaliste. Il embusqua alors son ambition dans les colonnes de la *Tribuna* de Buenos-Ayres. C'est dans cette feuille gouvernementale que notre contradicteur combattit longtemps les adversaires de la domination implacable de Buenos-Ayres ; c'est de là qu'il lança ses plus violentes diatribes contre le général Urquiza, d'abord l'ami de Rosas, devenu ensuite le mortel ennemi du dictateur argentin.

Voilà, certes, une attitude bien résolue.

Le nouveau collaborateur de la *Tribuna* défend la suprématie de Buenos-Ayres contre les légitimes réclamations des provinces argentines.

En 1843, M. Le Long fait volte-face ; son esprit a été subitement éclairé, comme celui de S. Paul sur le chemin de Damas, et il a compris que la vérité, c'est-à-dire la justice, se trouvait du côté des ennemis de Rosas : les Varela, Alsina, Rivera, Paz, Yndarte, sans oublier Carlos Antonio Lopez, aujourd'hui l'objet de ses attaques rétrospectives.

C'est à cette époque que, insuffisamment protégés dans leurs biens et dans leur personne par suite de la politique équivoque du cabinet de Paris, les Français résidant à Montevideo s'organisèrent militairement, et s'entendirent avec leurs compatriotes établis à Buenos-Ayres pour nommer un délégué chargé de défendre leurs intérêts.

Ce délégué des Français de la Plata fut un négociant honorable, M. Battmar

M. Le Long ne dit donc pas exactement et complètement la vérité lorsque, pour donner plus de poids à ses jugements et pour mieux établir sa compétence, il fait suivre sa signature de cette qualification :

Ancien délégué des Français résidant dans la Plata.

M. Battmar fut obligé de quitter momentanément le pays. Avant de partir, et de son autorité privée, il transmit ses pouvoirs à M. Le Long.

C'est donc la volonté du négociant susdit, et non point le vote populaire de ses compatriotes, qui a élevé M. Le Long au rang de sous-délégué provisoire.

M. Le Long voudra bien nous pardonner cette indiscretion qui l'atteint peut-être dans sa vanité, mais qui ne saurait le blesser sérieusement.

Comme défenseur des intérêts français, M. Le Long unissait ses efforts, contre le despotisme de Rosas, à ceux de l'Oriental Rivera et des Argentins Lavalle, Lamadrid, Paz, chefs des forces de l'Entre-Rios, de Corrientes et des autres provinces de la Confédération.

Tous ces patriotes illustres avaient pris les armes pour renverser une dictature qui entretenait la guerre civile sur le territoire de l'Uruguay, et qui ruinait 13 des provinces argentines au profit de la 14^e, Buenos-Ayres.

Or, nous le démontrerons bientôt, la question

qui s'agite, à cette heure, dans les régions plattéennes est, sous une autre face, la même qui ensanglantait alors les deux rives de la Plata et qui avait nécessité l'intervention de la France.

En affirmant, à cette heure, le droit de la triple alliance, notre contradicteur devient donc aussi le sien, et, de plus, son patriotisme s'égaré, puisqu'il combat une cause qui a eu, qui possède encore les sympathies de son pays.

Nous croirions volontiers que M. John Le Long est, comme son prénom semble l'indiquer, de nationalité anglaise, si cette cause, dont il se déclare aujourd'hui l'adversaire, après l'avoir soutenue en 1843, n'avait pas été également protégée, à cette époque, par le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Qui nous expliquera la nouvelle évolution que l'ex-collaborateur de la *Tribuna* vient d'accomplir?

Nous ne ferons pas l'injure à M. Le Long d'attribuer cet étrange revirement d'opinion à la nouvelle donnée par la presse de Buenos-Ayres, et relative à un traitement mensuel de 500 francs qui lui aurait été accordé pour subvenir à ses frais de campagne contre le Paraguay.

A notre avis, un publiciste qui défend, *par conviction*, un gouvernement, gagne aussi honnêtement le prix attaché à son travail, que l'avocat, ses honoraires, lorsqu'il plaide une cause qu'il croit juste. Aussi, en admettant que les feuilles argentines aient dit vrai, nous trouvons bien

modique la rétribution allouée à l'ancien délégué de M. Battmar.

Un dévouement qui va jusqu'aux personnalités les plus blâmables, jusqu'à l'outrage pour les femmes, jusqu'à la profanation des tombeaux, mérite mieux, il faut en convenir, qu'une mesquine rémunération de deux mille écus par an.

M. Le Long partage notre opinion à ce sujet, si, comme on le prétend, il a réclamé une augmentation de salaire, laquelle, hélas ! lui a été refusée.

Le gouvernement de Buenos-Ayres qui paye généreusement ceux qui, comme le colonel Ascazubi, embauchent en France et en Italie des soldats pour sa légion étrangère, estimerait donc à un prix plus élevé la besogne des agents recruteurs que celle des journalistes, de certains journalistes, devrions-nous dire, peut-être ?

Ceci est affaire entre notre contradicteur et ceux qui l'emploient.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas à rechercher si l'auteur de l'article publié dans la *Revue Contemporaine* sous ce titre : LE PARAGUAY, reçoit un traitement, et si ce traitement est proportionné à ses mérites.

Nous pensons qu'un gouvernement est un client tout comme un autre, plus riche qu'un autre, par exemple, partant, qu'il n'accomplit qu'un acte de stricte justice en rétribuant, selon ses moyens, ceux qui le servent.

Quant à ceux-ci, ils n'ont pas à rougir de

recevoir le prix d'un travail que leur conscience approuve.

Un écrivain ne se dégrade que lorsqu'il ment publiquement à ses convictions; lorsqu'il affirme cyniquement l'excellence d'une politique que, dans son for intérieur, il juge détestable; lorsque, enfin, pour une somme quelconque, il a vendu à des patrons qu'il méprise son âme avec sa plume.

Ce n'est point là, assurément, le cas de M. Le Long, défendant la cause de la triple alliance, et à qui sa conscience ne fait aucuns reproches, même quand il jette, souillés, mutilés, aux pieds du président Mitre, le cadavre des morts illustres du Paraguay et l'honneur des chefs qui leur ont survécu.

La bonne foi de notre contradicteur n'est donc pas mise en question; ce qu'il nous importe de déterminer, c'est le degré d'autorité qui appartient à ses jugements.

Étant établi que M. Le Long est devenu en 1867 le champion féroce d'un système qu'il a combattu avec acharnement de 1843 à 1852;

Et que ce publiciste, sans se soucier de se donner un triple démenti, rétrograde de 24 ans, pour harceler de nouveau le général Urquiza qu'il a violemment attaqué avant 1843, mais dont il a été l'allié à Caseros;

Nous avons le droit, cette énorme contradiction étant acquise, de demander à M. Le Long laquelle de ses opinions il adopte définitivement,

celle d'avant 1843, celle de 1852, ou bien celle de 1867!

L'enseignement qui jaillit du choc de ces deux dates, en achevant de fixer le lecteur sur la somme de confiance que mérite, quant à ses articles contre le Paraguay, le commentateur de M. Arcos, nous dispense de formuler autrement nos conclusions à son égard.

Ces brutalités de langage qui ne respectaient rien de ce qui touche à la République Paraguayenne, ni l'histoire, ni le caractère des citoyens, ni les institutions, ni le président Lopez, ni les membres de sa famille, ni la mémoire de son père couché depuis huit ans dans le tombeau, ni les publicistes *candidés* qui affirmaient le bon droit de la petite république, accusent le diapason choisi par les feuilles alliées, pour répondre à l'argumentation précise, calme, serrée, de *l'Étendard*.

En faisant face à ses nombreux contradicteurs, cet organe sérieux des vrais intérêts platéens dérangeait donc toutes les ingénieuses combinaisons qui avaient été imaginées, en vue de capter les sympathies des peuples.

De là ce débordement de propositions extravagantes, insensées, odieuses aussi, les lecteurs le savent, qui se produisit brusquement, comme à un signal donné, sur toute la ligne des journaux dévoués.

Par l'accaparement de la publicité, en France et en Angleterre, les alliés avaient pu jusqu'a-

lors refaire l'histoire à leur profit, et accommoder les faits de guerre à la convenance de leur orgueil, sans qu'on leur eût répondu. Bientôt, parce qu'ils venaient de bloquer le Paraná, ils se flattèrent d'avoir définitivement étouffé la voix du Paraguay.

La polémique soutenue dans *l'Étendard* ne tarda pas à leur prouver qu'ils avaient nourri de fausses espérances.

Leur cause, qu'ils croyaient avoir gagnée devant les populations, commençait à être compromise, par ce fait seul que d'autres que leurs amis parlaient au monde civilisé.

Le président Lopez avait désormais des avocats, tout comme le président Mitre, l'empereur Dom Pedro II, et même, *proh pudor!* comme le sinistre vainqueur de Florida.

La question paraguayenne était née, en un mot; elle s'imposait pour une discussion sérieuse, approfondie.

N'allez pas croire que devant ce revirement de l'opinion, les agents de toute sorte, officiels et officieux, que la triple alliance entretenait en Europe, aient renoncé à leurs télégrammes effrontés. Ces déloyales manœuvres ont été chaque fois éventées et hautement flétries; elles l'ont été vainement.

Il semble, en vérité, qu'aux yeux des agents susdits, altérer systématiquement la vérité soit une tactique savante, un moyen stratégique pour

mener à bien la guerre de plume où ces agents se sont imprudemment engagés.

L'immoralité de l'acte leur échappe ; dès lors ce qui paraissait être du cynisme au premier chef, n'est au fond, pour ces esclavagistes inconscients, qu'une extrême naïveté qui rappelle la stupidité de l'autruche.

Parce qu'ils ne veulent pas remarquer la défaveur que toutes nos rectifications jettent sur leur cause, ils s'imaginent que le public est dupe de leur procédé.

Aussi, chaque paquebot continue-t-il à apporter des correspondances qui, habilement manipulées en certains lieux, présentent sous un faux jour les hommes et les choses de la Plata.

Vous prenez là, bonnes gens, une peine désormais inutile, depuis, surtout, qu'un des ministres des États Confédérés a stigmatisé publiquement vos pratiques, dans une apostrophe indignée — protestation d'une conscience honnête — qui a été entendue de ce côté de l'Atlantique.

Dans sa dépêche, déjà citée, qu'il adressait, le 28 février 1867, à S. Exc. le ministre des affaires étrangères du Brésil, M. Antonio Coelho da Sa e Albuquerque, le ministre oriental à Rio-de-Janeiro, M. Andrès Lamas, signale d'abord les *illusions* que nourrit ce personnage sur l'issue du conflit platéen, l'*inflexibilité* arrogante et l'*imprévoyance* de sa politique qu'il juge *incapable de donner à la guerre une prompte fin*, etc., etc.

(Nous reviendrons en temps et lieu sur ce document dont l'origine garantit l'impartialité.)

Puis, ne pouvant contenir le sentiment qui l'opprime, M. Lamás s'écrie :

« Ne *fabriquons* (le mot y est) pas, monsieur le ministre, des vérités de convention, d'amour-propre, ou de courtoisie. »

Nonobstant ce sage conseil qui surnage au milieu de beaucoup d'autres, la *fabrique* de nouvelles mensongères ne cesse pas de fonctionner, répétons-le, à l'arrivée de chaque paquebot, mais c'est en pure perte.

Les articles rédigés en vue de l'emprunt brésilien, à Londres, et qui affirment, tantôt, la reprise des affaires à Buenos-Ayres et à Montevideo ; tantôt, la prospérité toujours croissante de l'Empire, dont le chef se rend au Sénat dans un carrosse d'*or massif* ; tantôt, l'enthousiasme des populations brésiliennes et platéennes pour la guerre contre le Paraguay : ces articles, disons-nous, ne parviennent pas plus aujourd'hui à abuser la crédulité trop longtemps éprouvée des lecteurs, que les bulletins pompeux qui changent de désastreuses défaites en victoires éclatantes.

Maintenant, en Europe, on apprécie à sa juste valeur la solidité tant vantée du colosse impérial, et le patriotisme de ses enfants qui confient à des esclaves et à des forçats la défense de l'honneur national.

Ses ressources, qu'on disait immenses, inépuisables, on sait qu'elles ont été dévorées par la

guerre actuelle, à la faveur d'une entente qui s'est établie entre les fournisseurs de l'armée et certains fonctionnaires civils et militaires.

Quelque invraisemblable qu'il soit, ce fait rencontre fort peu d'incrédules sur les bords de la Plata. M. Elisée Reclus qui l'a recueilli dans un article intitulé : L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE LA PLATA ET LA GUERRE DU PARAGUAY, dit textuellement, en parlant des officiers impériaux :

« On dirait qu'en effet ils cherchent à prolonger la guerre, jusqu'à ce qu'ils soient devenus riches aux dépens de la nation épuisée de ressources (1). »

Revenant sur le même sujet, ce publiciste ajoute :

« Il ne serait pas étonnant que des fournisseurs génois, argentins ou brésiliens de l'armée d'invasion se chargent eux-mêmes d'approvisionner les assiégés (d'Humaita), car, si l'on en croit la rumeur publique, c'est par l'entremise d'officiers alliés — en train de devenir millionnaires — que les Paraguayens reçoivent déjà presque toutes leurs munitions. Les magasins d'Ytapirù et de Curupaity servent d'entrepôt aux troupes de Lopez aussi bien qu'à celles du marquis de Caxias (2). »

D'après les bruits qui courent à Rio-de-Janeiro

(1) *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 août 1868.

(2) Même livraison, même article.

même, les dilapidations et les rapines pratiquées sur les rives du Paraná, auraient dépassé les excès scandaleux de 1852, dans la campagne entreprise contre Rosas (1).

L'on sait, surtout, que la résistance du Para-

(1) En rappelant que ces excès donnèrent lieu à une double enquête qui n'aboutit point, à cause du nombre des individus compromis et de la haute position de quelques-uns d'entre eux (parmi ces derniers figurait un maréchal de l'Empire), nous devons expliquer par la force de la tradition et par la certitude de l'impunité la cynique audace des *officiers alliés*, qui sont *en train de devenir millionnaires aux dépens de la nation*. De pareilles manœuvres s'harmonisent parfaitement avec l'état des mœurs publiques au Brésil.

L'on est fondé à adopter cette conclusion, quelque triste qu'elle soit, en présence des paroles adressées, en 1853, par un membre du gouvernement, à un groupe de députés qui exigeaient que le ministère compétent justifiat de l'emploi des sommes votées pour l'entretien de l'armée. Ces paroles les voici :

« Vous vous plaignez bien fort des vols scandaleux qui ont été commis. Eh ! mon Dieu ! il n'y a pas là de quoi faire tant de tapage. Il est arrivé, en cette circonstance, ce qui arrive tous les jours ici et dans toutes les administrations. »

Cette déclaration, officielle, nous est un sûr garant que si, sous la pression de quelques députés indignés, une enquête s'ouvre jamais sur l'ignoble tripotage qui s'exerce présentement dans les lignes du maréchal Caxias, le résultat en sera forcément négatif, et, cela, pour les mêmes causes qui firent échouer l'instruction de 1853. La justice aurait à frapper un trop grand nombre de coupables dans les hautes régions de l'administration et dans les hauts grades de l'armée.

La solidarité dans le crime, par suite de l'énervement de la loi, tel est le seul genre de moralité que puisse produire l'esclavage.

guay est fondée sur le droit et sur la justice ; et que les soldats du maréchal Lopez combattent pour la liberté et pour la civilisation , contre une ligue formée en vue de la suppression de deux républiques dont l'existence est un obstacle à la domination exclusive du Brésil et de Buenos-Ayres sur les fleuves et sur les territoires platéens.

La lumière s'est faite, répétons-le, et nous en avons une preuve manifeste dans les nouvelles dispositions de la presse, tant en France qu'en Angleterre et en Amérique.

Aujourd'hui, à l'exception des *Débats* et du *Mémorial diplomatique*, dont les attaches sont connues, toutes les feuilles parisiennes qui ont une réelle importance : *la Revue des Deux-Mondes*, *le Siècle*, *la Gazette de France*, *l'Opinion Nationale*, *l'International*, auxquelles sont venus se joindre deux adversaires désabusés, *la Patrie* et *le Pays*, proclament le bon droit du Paraguay.

La presse anglaise est entrée dans la même voie, depuis que les projets de spoliation et de conquête du Brésil et de Buenos-Ayres sont devenus évidents pour tous.

À *Stendard*, qui est resté le champion de l'empire esclavagiste, nous opposerons le *Star*, le *Daily-News*, le *Pall-Mall Gazette*, le *Times*, et surtout l'organe le plus autorisé du commerce britannique, la *Shipping and mercantile Gazette*. Ces journaux, avec lesquels font chorus les principales feuilles de Liverpool, de Manchester,

d'Edimbourg, défendent avec une énergique persistance la cause de l'État Paraguayen.

Parmi les journaux américains qui sont gagnés à cette cause, nous citerons un des plus estimés et des plus répandus, le *New-York Herald*, dont l'article publié le 2 novembre dernier sous ce titre : LE ROMAN ET LA RÉALITÉ *dans la guerre du Paraguay*, restitue à cette guerre le caractère essentiellement national qui lui appartient, quoi qu'en disent les écrivains esclavagistes, sur la rive droite du Paraná.

Si nous rappelons la protestation indignée des Républiques latines du Pacifique contre le traité spoliateur du 1^{er} mai 1865, puis les deux offres de médiation présentées par le gouvernement des États-Unis, et la troisième tentative de ce genre due à l'initiative du Pérou et du Chili ; si nous signalons enfin, avec *le Moniteur* du 23 novembre dernier, le mécontentement général que vient de causer dans la Plata la déclaration du nouveau président argentin, M. Sarmiento, relative au maintien de l'alliance avec le Brésil, c'est pour mieux indiquer le véritable état de l'opinion sur les deux rives de l'Atlantique à propos du conflit platéen, et, partant, pour constater le nombre et la valeur des sympathies que le monde civilisé accorde aux persévérants efforts du maréchal Lopez et de ses vaillants compagnons d'armes.

Sans doute, cette situation, désormais acquise, d'un petit peuple infligeant défaites sur défaites

aux arrogants envahisseurs de son pays, n'implique pas logiquement que la justice, au début de la guerre, ait été du côté de ce peuple héroïque.

Malheureusement, encore, dans l'état de perturbation morale où les usurpations violentes et les iniquités victorieuses ont jeté les sociétés modernes, le bon droit, reconnu, du Paraguay, ne suffirait pas pour expliquer la réprobation générale et vengeresse qui s'élève contre le Brésil et ses alliés.

Quelque triste qu'il soit, cet aveu devait être fait.

Mais ce qui, aux yeux des plus prévenus, justifiera l'énergique attitude prise par la République du Paraguay et la résistance désespérée qu'elle oppose aux brutales attaques dont elle est l'objet ; ce qui, en même temps, achèvera d'établir que la cause que nous avons embrassée est réellement celle de la civilisation, c'est cette démonstration fournie par l'histoire, que la protestation armée du peuple paraguayen procède essentiellement des traités conclus avec les Etats platéens, par les grandes puissances de l'*Ancien* et du *Nouveau-Monde*.

Ces traités ayant été audacieusement violés par l'empire esclavagiste, Buenos-Ayres et Montevideo, le Paraguay n'a pas hésité, malgré son infériorité apparente, à tirer l'épée pour faire respecter les engagements internationaux qui

garantissent l'équilibre des États dont il est ici question.

On n'ignore ces vérités ni dans les conseils du président Mitre, ni dans ceux de l'empereur Dom Pedro II ; il convient, toutefois, de les rappeler ou de les révéler aux publicistes qui s'obstinent encore à solliciter les sympathies de l'opinion en faveur de la triple alliance.

Notre proposition, si catégorique, ne peut manquer d'effaroucher ceux d'entre nos contradicteurs qui s'imaginent, dans leur profonde ignorance des choses de la Plata, que Buenos-Ayres, sortie enfin de cet état de barbarie guerrière où elle se débat stérilement depuis la proclamation de son indépendance, s'occupe aujourd'hui, non-seulement à développer son commerce et son industrie dans les conditions de liberté qui lui sont communes avec les treize autres provinces argentines, mais encore qu'elle « travaille généreusement, » suivant les termes de sa Constitution, « au bonheur du genre humain. »

Cette même proposition révoltera davantage les écrivains naïfs qui, sur la foi d'un présomptueux diplomate de Rio-de-Janeiro, le baron de Penedo, ont osé affirmer que l'empire des noirs est, dans l'Amérique du Sud, au même titre que la France, en Europe, le missionnaire par excellence du progrès (1).

(1) Consulter à ce sujet notre brochure intitulée : *L'OUVERTURE DE L'AMAZONE et ses conséquences politiques et commerciales*, par Claude de la Poëpe. Dentu, éditeur. Paris, 1867.

Eh bien ! soit ! que l'indignation de ceux-là éclate, d'abord. Mais si, comme nous, ils cherchent sincèrement la vérité ; si, réellement, ils sont libres dans leurs appréciations, qu'ils se décident enfin à contrôler, par le témoignage de l'histoire, les déclarations des diplomates, des ministres, des plumitifs brésiliens et argentins. L'histoire leur apprendra alors ce que, avec son aide, nous allons établir, à savoir, que la manière dont la présente guerre a été engagée et conduite par les confédérés platéens rappelle le souvenir des âges barbares, où le droit était inexorablement égorgé par la force.

La politique du Paraguay, au contraire, est l'affirmation éclatante des principes qui régissent les sociétés modernes, puisqu'elle met la force au service du droit.

Comment en serait-il autrement, lorsque cette politique est absolument, identiquement, la même que celle qu'ont défendue, les armes à la main et à différentes reprises, dans les eaux de la Plata, les deux puissances occidentales qui marchent à la tête de la civilisation : la France et l'Angleterre ?

PREMIÈRE PARTIE

.....

CHAPITRE PREMIER

.....

La Politique du Paraguay

I

Les deux époques. — Francia et Rosas

La politique du Paraguay se résume en un seul mot :
VIVRE !

Le Paraguay, reconnu par la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, les Etats-Unis, etc., etc., etc., veut enfin vivre de la vie des nations. Pour cela, il réclame justement une indépendance absolue, une entière liberté pour l'exercice et le développement de son activité nationale, le respect de sa souveraineté et celui de son intégrité territoriale.

Or, l'indépendance de cette République se trouve intimement liée à celle de l'Etat Oriental; par la raison que Montevideo, placé à l'embouchure de la Plata, commande l'entrée de cette mer intérieure qui est le débouché naturel des territoires supérieurs.

On n'a qu'à jeter les yeux sur une carte d'Amérique pour être convaincu de cette vérité.

Isolé, enclavé, perdu dans les terres, le petit Paraguay possède de telles conditions d'existence que, n'en déplaise à l'agent anglais, M. Gould, une atteinte portée à l'indépendance de l'Uruguay doit nécessairement,

fatalement, tout en détruisant l'économie politique des Etats platéens, avoir son contre-coup sur la rive droite du Paraná.

Aussi la géographie, d'accord en cela avec le soin de sa propre conservation, oblige le Paraguay à suivre d'un œil attentif tous les mouvements de quelque importance qui se produisent dans la République Orientale, et à se préoccuper surtout des éventualités qui affecteraient plus ou moins sensiblement, sur ce point, l'ordre établi par les traités.

L'affaiblissement de cette république, au profit d'un de ses puissants voisins, serait pour le Paraguay, celui-ci le sait bien, une cause de faiblesse.

Quant à l'absorption ou à l'annexion de Montevideo par l'Empire Brésilien ou par la Confédération Argentine, elle marquerait la première étape d'une spoliation qui franchirait forcément le Paraná pour ne s'arrêter qu'à l'Assomption, si elle s'y arrêta, toutefois !

Le Paraguay sent que ses destinées sont également attachées à celles des provinces argentines que baignent les grands fleuves platéens. Pour ces provinces, comme pour lui-même, l'existence, puis la prospérité, ne sont possibles qu'à l'aide des transactions extérieures qui les affranchiront du monopole de Buenos-Ayres. Mais comment nouer et entretenir des relations au dehors, si la navigation des rivières constitue un privilège pour le Brésil ou pour la métropole de la Plata, par suite de la suppression de l'Etat Oriental ?

Outre qu'elle détruirait un équilibre établi par les traités, cette suppression pourrait donc entraîner des conséquences déplorables pour l'intérêt général du commerce. En mettant dans les mains de la puissance qui l'aurait accomplie les clés de la Plata, elle permettrait à cette puissance de fermer, à son gré, l'accès de l'Océan, c'est-à-dire de l'Europe, du monde entier, aux Etats méditerranéens de cette partie de l'Amérique.

Voilà pourquoi aussi le Paraguay demande, avec le Bolivie et les provinces argentines de Corrientes et d'Entre-Rios, la liberté de parcours sur les trois grands fleuves, le Paraguay, le Paraná et l'Uruguay, y compris leurs principaux affluents, que la Providence a destinés à favoriser les communications de ces territoires avec le reste de l'univers.

L'histoire du passé — un passé qui ne remonte qu'à 28 ans — contient à ce sujet un enseignement que le Paraguay a sans cesse devant les yeux et qui inspire tous les actes de sa politique extérieure.

On a souvent reproché à cet Etat, les écrivains qui se sont rangés sous la bannière esclavagiste du Brésil lui reprochent encore chaque jour, le complet isolement où il a vécu pendant une longue suite d'années.

L'auteur de LA PLATA, M. Arcos, pousse plus loin ses aigres récriminations, puisqu'il rend responsable le Paraguay actuel du régime auquel Francia a soumis arbitrairement les précédentes générations.

Nous disons que, dans le premier, comme dans le second cas, nos contradicteurs font acte d'ignorance ou d'injustice.

L'internement absolu qui a été imposé au Paraguay comprend deux périodes distinctes : l'une qui commence en 1814 et qui s'arrête à 1840 ; l'autre qui part de cette date et qui finit en 1845.

Ces deux époques, qu'il convient de ne pas confondre, rappellent, la première, la dictature d'un despote ombreux, mais profond politique, qui voulait à tout prix soustraire son pays aux dissensions intestines qui désolaient les Etats voisins ; la deuxième, la tactique perfide d'un autre dictateur qui poursuivait un but de conquête.

Nous n'avons pas à juger ici le système exclusif de Francia, auquel son plus grand ennemi, Rosas, payait un tribut de sincère admiration, ainsi que nous l'ap-

prend un de nos diplomates les plus estimés, M. Def-
faudis (1).

Des publicistes sud-américains ont également rendu justice au célèbre docteur, en confessant que, « par sa politique d'isolement, il évita l'effusion de torrents de sang et il préserva de la contagion le caractère d'un peuple moral et pacifique (2). »

M. de Brossard, consul général de France au Paraguay (3), n'hésite pas à reconnaître, dès 1850, « les heureux résultats de son système. »

Ces résultats apparaissent, à cette heure, dans leur splendide réalité, par le fait du petit Paraguay tenant tête à trois Etats ligués contre lui.

Sans la forte organisation que lui a donnée Francia et que les successeurs de ce puissant génie ont développée dans le sens d'un ardent patriotisme, le peuple paraguayen serait resté incapable des prodigieux efforts qu'il dépense depuis près de cinq ans pour défendre son indépendance.

En conséquence, avec quelque sévérité qu'on juge Francia; en présence des faits dont nous sommes témoins, il faut bien convenir que l'écrivain de l'*Archivo Americano* est fondé, lorsqu'il affirme que le système du sombre dictateur a produit « plus de bien que de mal. »

Nous défions les avocats de Buenos-Ayres de formuler les mêmes conclusions à propos du système de Rosas.

(1) Rosas est grand admirateur du docteur Francia. La tyrannie et l'isolement que celui-ci a si longtemps fait subir au Paraguay sont, toutes les fois que l'occasion d'en parler se présente, l'objet de ses éloges. »

M. Deffaudis. — Dépêche du 27 mars 1847.

(2) *Archivo Americano*, journal de Buenos-Ayres.

(3) CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, par M. Alfred de Brossard. Paris, 1850. Guillaumin, éditeur.

L'isolement du Paraguay a été maintenu par Francia pendant 26 ans, c'est-à-dire pendant toute la durée de son gouvernement. La mort du dictateur marque la fin de la première période et le commencement de la deuxième.

A peine Francia eût rendu le dernier soupir que son successeur, le président Carlos Antonio Lopez, renversa les barrières, jusqu'alors infranchissables, derrière lesquelles une implacable volonté avait créé l'homogénéité d'une nation nouvelle. Mais l'esprit libéral de ce président se heurta contre la politique absorbante de Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres a toujours élevé la prétention d'être, en tout et pour tout, la légitime héritière de la vice-royauté de la Plata. C'est à ce titre qu'elle a réclamé, dans le temps, la réincorporation de Montevideo, de la Bolivie et du Paraguay dans la Confédération Argentine.

Nous aurons bientôt l'occasion de revenir sur ce sujet ; nous le traiterons alors avec les développements qu'il comporte. Ici, quelques dates et quelques faits suffiront pour la démonstration que nous avons entreprise.

Le traité de 1828, qui a consacré l'indépendance de l'Etat Oriental, a soustrait cet Etat aux revendications armées, sinon aux convoitises de Buenos-Ayres.

La Bolivie lui a également échappé par le décret du 23 février 1825 qui entérine l'indépendance de cette province, indépendance conquise dans la glorieuse journée d'Ayacucho.

Si, plus tard, au congrès de Paraná, la République Argentine renonça formellement à ses prétendus droits sur le territoire du Paraguay; à l'époque dont nous nous occupons, pareille déclaration n'avait pas été faite; cette question partielle était donc restée au même point où l'avaient laissée les deux échecs essayés, en 1811, par

l'armée de Belgrano. Il y avait une solution de fait, non de droit.

Ajoutons, en passant, que la province de Buenos-Ayres n'a jamais ratifié, pour son propre compte, la reconnaissance, faite par le Congrès de Paraná, du Paraguay comme État indépendant et souverain.

Or, en 1840, Rosas, alors dictateur de Buenos-Ayres, persistait à considérer le Paraguay comme territoire argentin, par cette raison qu'il avait été partie intégrante de la vice-royauté de la Plata. Et cela est si vrai que quatre ans plus tard, en 1844, il devait protester officiellement auprès des cabinets de Rio-de-Janeiro, de Paris, de Londres et de Washington, contre la reconnaissance du Paraguay, que le Brésil venait de consentir.

Trop occupé ailleurs et convaincu, du reste, par le double souvenir de *Paraguay* et de *Tacuaty*, qu'il ne parviendrait jamais à obtenir par la force ouverte la réincorporation de ce territoire, Rosas espéra arriver à ses fins en rétablissant les barrières que le président Carlos Lopez venait de renverser.

Maître, par la position de Buenos-Ayres, des bouches du Paraná, le dictateur argentin commença par barrer ce passage ; il interdit ainsi l'accès de l'océan au commerce paraguayen.

Ce résultat ne lui suffit pas.

Le Paraguay pouvait encore exporter ses produits par la province brésilienne de Rio-Grande.

La soumission de Corrientes, après la bataille de Veneces (1847), ayant permis à Rosas d'intercepter cette voie, le Paraguay se trouva bloqué derrière le Paraná et resta sans communication aucune avec le monde extérieur.

• Rosas empêchait au Paraguay tout commerce, obligeant, par ses hostilités incessantes, la République à se maintenir sur le pied de guerre. •

Déclare M. du Graty dans l'introduction de son sub-

stantiel ouvrage intitulé : LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY.

M. de Brossard dit à son tour (1) :

• Ce dernier (Rosas) ne se borne pas à discuter par notes ; il en appelle à la contrainte. C'est en pesant sur les relations commerciales du Paraguay qu'il espère le réduire et l'amener à son obéissance. »

Toutes les protestations du président Carlos Lopez échouèrent contre la détermination de Rosas, de réduire par la misère un ennemi qu'il ne pouvait soumettre par les armes.

Et le Paraguay resta la CHINE D'AMÉRIQUE, avec la perspective, soit d'étouffer derrière ses limites, soit de devenir le Hanovre du Nouveau-Monde.

Eh bien ! c'est l'emprisonnement d'un peuple entier, décrété par l'ambition féroce du dictateur de Buenos-Ayres, qui est reproché à ce même peuple par les avocats de Buenos-Ayres !

Le prisonnier est déclaré criminel au premier chef, parce que, privé de la liberté de ses mouvements par une force supérieure, il s'est momentanément résigné à subir son sort, au lieu de se briser sottement la tête contre les barreaux de fer de son cachot !

Ici, l'odieux le dispute au ridicule ; passons.

La triste situation où se trouvait placé le Paraguay dura jusqu'au 20 novembre 1845.

A cette date, les canons de la flotte anglo-française délivrèrent, à Obligado, les malheureuses populations refoulées entre les rios Paraguay et Paraná, en même temps qu'ils ouvraient au commerce des nations l'accès de ces voies fluviales sur lesquelles le tyran argentin prétendait exercer une souveraineté absolue.

Rosas tomba en 1852, mais sans avoir reconnu le principe de la liberté des rivières.

(1) Ouvrage déjà cité, page 312.

Ce principe, proclamé par le Congrès des provinces réuni à Paraná et adopté par les autres États de l'Amérique latine, fut solennellement consacré par le traité du 10 juillet 1853, où figurent la signature de la France, à côté de celles des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Ce ne fut qu'à son corps défendant et uniquement, on est en droit de le supposer, pour obtenir la garde de cette formidable position qu'on appelle l'île de *Martin Garcia*, que Buenos-Ayres adhéra à ce traité.

Quant au Brésil, il est nécessaire de le constater, non-seulement il ne signa point, mais son ministre à Buenos-Ayres protesta, le 12 septembre 1853, contre les traités argentins qui proclament la liberté pour tous les pavillons exclusivement sur le parcours des fleuves platéens (1).

Ajoutons que depuis cette époque, l'empire sud-américain a maintenu son système d'exclusivisme, en tenant fermés au commerce les affluents de la Plata, dans leur parcours sur son territoire, et aussi les nombreux affluents de l'Amazone.

Il est même à remarquer que le blocus actuel des rios Paraná et Paraguay, si préjudiciable aux nations dont les navires fréquentaient ces riches parages, n'est qu'une conséquence logique du système en question.

S'il avait signé le traité du 10 juillet 1853, le Brésil aurait renoncé au droit exorbitant qu'il s'arroge d'entraver la navigation des rivières. Il n'a pas voulu le faire. Sa politique oblique bénéficie donc aujourd'hui de ce refus audacieux, mais en sacrifiant, avec l'intérêt, considérable, certes, du commerce, l'intérêt supérieur de la civilisation et de la liberté.

Or, le Paraguay qui, depuis *Obligado*, a conclu des

(1) Extrait de notre travail intitulé : L'OUVERTURE DE L'AMAZONE. Dentu, éditeur. Paris, 1867.

traités, non-seulement avec ses voisins, mais encore avec les grandes puissances maritimes de l'Europe et de l'Amérique, affirmant ainsi sa ferme volonté de mêler sa vie à celle des autres peuples et d'élever peu à peu sa civilisation au niveau de celle des sociétés modernes ;

Le Paraguay, dont la prospérité n'a fait que s'accroître depuis qu'il est entré dans cette voie de progrès pacifique et qui, par la richesse de ses mines et de ses forêts, la fertilité de ses terres, l'activité et le caractère industriel de ses habitants, se sent appelé à de brillantes destinées ;

Le Paraguay n'a pu, sans inquiétude, voir poindre à l'horizon platéen une coalition qui, en raison des circonstances au milieu desquelles elle se formait, menaçait, de le ramener aux mauvais jours qui précédèrent 1845.

Il importe de le rappeler.

Les alliés sont : d'un côté, Buenos-Ayres qui n'a jamais reconnu son indépendance et qui croit toujours être aux droits de l'Espagne, au sujet des territoires qui ont composé la vice-royauté de la Plata ; de l'autre, un empire qui, on vient de le dire, n'existe que par l'oppression d'une race et le monopole commercial ; un empire qui refuse obstinément d'adhérer aux dispositions libérales qu'ont signés, avec les Républiques latines d'Amérique, la France, l'Angleterre et les États-Unis, et qui, de plus, traîne à sa suite l'homme sinistre qui lui a déjà vendu son pays en 1852.

Évidemment, ces alliés — au fond, ennemis irréconciliables — ne peuvent s'être momentanément entendus que pour l'accomplissement d'une œuvre d'iniquité qui leur serait également profitable.

Cette œuvre, quelle est-elle ?

Les indications qui précèdent nous autorisent à croire que cette œuvre a pour point de départ la répudiation de la généreuse politique inaugurée par Urquiza au Congrès

de Paraná, et même l'abandon, par le président Mitre, du système abusivement argentin de Rosas, en matière de navigation intérieure; et qu'elle aboutit à l'application, plus ou moins dissimulée, des idées émises, en 1827, par le brésilien d'Aracaty et le *porteño* Manuel Garcia, dans un projet de convention dont l'article 8 portait :

« Libre navigation pour les deux nations, exclusivement en leur faveur, des rivières qui se jettent dans la Plata. »

Le programme de 1827 ne pouvait être exécuté que par l'annexion, au profit d'une des parties belligérantes, du territoire de l'Uruguay.

Cette condition s'imposera toujours à toutes les combinaisons qui auront pour but d'assurer la domination, sur les fleuves platéens, à un État quelconque.

La situation est donc la même en 1869 qu'en 1827, avec cette différence, cependant, que le Paraguay, dont MM. Garcia et d'Aracaty ne tenaient aucun compte dans leur projet de monopole à deux, sait aujourd'hui qu'il signera son arrêt de mort, le jour où il consentira à l'absorption de l'État Oriental.

Le Paraguay a le droit de vivre; il veut vivre et, malgré les efforts de ses ennemis, il vivra. Mais, répétons-le, par suite de sa position géographique, il a besoin, pour se développer dans la plénitude de sa souveraineté, que l'indépendance de Montevideo soit respectée et aussi que la navigation soit libre sur le Paraná comme sur l'Uruguay.

« Il s'agit donc pour le gouvernement de l'Assomption d'être ou de ne pas être, dit M. de Brossard, et la liberté des fleuves est dès lors si intimement liée à l'indépendance du Paraguay, que celle-ci est nulle sans la première. »

Dans un autre chapitre, M. de Brossard revient sur le même sujet en ces termes :

• Pour ce dernier État (le Paraguay), la liberté des rivières est une question de vie et de mort; car son indépendance y est attachée. •

Nous venons d'indiquer le double but que poursuivent, dans la guerre actuelle, le maréchal Lopez et ses héroïques soldats.

Et ce double but ressort avec une telle évidence du fond des choses, que les plumes dévouées à la triple alliance n'ont pas pu prêter un autre objectif à la politique du Paraguay.

II

Le Paraguay contraint à faire la guerre

Il nous sera permis d'insister sur ce point qui n'a pas été suffisamment mis en lumière, à notre avis, dans la polémique engagée depuis le commencement des hostilités, et, cela, malgré l'importance considérable des déductions qu'il comporte.

On a beau prétendre encore et toujours que l'agresseur a été le maréchal Lopez.

A différentes reprises, des publicistes autorisés qui s'appellent MM. J.-B. Alberdi, Charles Expilly, Elisée Reclus, etc., etc., ont fait justice de cette imputation absurde ; mais, puisque la passion politique — nous ne voulons pas chercher un autre mobile chez nos contradicteurs — trouve toujours quelque feuille complaisante qui lui permet de la reproduire, nous entreprendrons, à notre tour, d'en démontrer l'inanité.

Les faits, c'est-à-dire l'histoire, se chargeront d'établir, une fois encore, que la généreuse revendication du Paraguay, provoquée, à son origine, par les événements

qui étaient en train de s'accomplir sur le territoire oriental, n'a pas été la cause du conflit actuel ; mais qu'elle a été la conséquence forcée d'une situation prévue.

Néanmoins l'ordre de notre travail a ses exigences auxquelles nous devons nous soumettre.

Avant de refaire l'historique de la guerre platéenne, d'en déterminer la cause et d'en préciser le but, il nous importe de mettre en relief la loyauté et la générosité dont le cabinet de l'Assomption a fait preuve, afin de prévenir la conflagration que recherchait le Brésil.

Le silence de nos contradicteurs sur ce point spécial n'est rien moins qu'un aveu que nous avons le droit de retenir, pour le signaler à l'opinion publique.

Certes, cela a déjà été constaté, les défenseurs du Brésil et de Buenos-Ayres ont été bien osés, lorsque, dans leurs comptes-rendus mensuels, ils transformaient en glorieux triomphes les défaites honteuses essuyées par les armes confédérées. Les mensonges, les calomnies coûtaient si peu à leur fertile imagination, que le grave *Moniteur* lui-même avertissait ses lecteurs de se tenir en garde contre les nouvelles provenant de cette source suspecte. Il fallait, disait-il, « accueillir avec la plus grande réserve les rapports officiels des généraux alliés. »

Mais, là où leur audace a atteint des proportions monstrueuses, c'est quand ces prétendus avocats du droit ont vanté le libéralisme de l'empire esclavagiste, le désintéressement de Buenos-Ayres, le patriotisme de Florès ; c'est quand ils nous ont montré ces trois gouvernements contraints à se défendre contre une agression brutale, à entrer dans le conflit auquel ils venaient d'être provoqués, avec les sentiments les plus généreux, les plus loyaux, les plus humanitaires !

Laproclamation de Florès, au début de la campagne, cette proclamation dans laquelle le héros de la trahison et des exécutions sanglantes appelle les Paraguayens

ses frères, en affirmant que lui et ses alliés leur apportent la liberté et la civilisation, a servi de point de départ et de modèle aux appréciations étranges qu'ont publiées les journaux européens, et qui nous montraient les égorgeurs de Yatay comme les libérateurs du peuple paraguayen, les négriers d'Uruguayana comme autant de petits Vincent-de-Paul.

La vérité a donc été constamment outragée dans l'exposition des causes de cette guerre, aussi bien que dans la relation des faits qu'elle a produits; mais jamais, répétons-le, jamais, les organes des cabinets de San-Christoval et de Buenos-Ayres n'ont osé déclarer que le Paraguay, en pénétrant, à travers la province argentine de Corrientes, sur le territoire de l'Empire, était mû par des idées d'ambition et de conquête.

Il est vrai qu'il y a des hommages forcés.

Et, en effet, cet Etat microscopique, presque perdu sur la carte d'Amérique et qu'enserrent à l'étouffer les territoires de ses puissants ennemis; cet Etat si bafoué, si dédaigné, au commencement des hostilités, pouvait-il être soupçonné de nourrir des projets d'agrandissement par la violence et la spoliation ?

Voyez-vous le Paraguay, qu'on devait écraser au premier choc, rêver l'annexion de l'immense empire des noirs et des vastes provinces argentines.

Une pareille accusation aurait été ridicule, sans crédit.

Les ennemis du Paraguay ne lui ont donc pas fait cet outrage, le seul, du reste, qu'ils lui aient épargné, de calomnier ses intentions, à propos de la prise d'armes qu'il a ordonnée (1).

(1) En corrigeant les épreuves de cette page, nous nous apercevons que notre affirmation est trop absolue.

Une exception doit être faite en faveur de M. Le Long.

Cet écrivain bilieux et facétieux tout à la fois n'a pas craint d'im-

Et cependant, répétons-le encore, les organes de la triple alliance ne cessent pas de représenter ce petit État comme ayant attaqué le premier; seulement, ils négligent d'indiquer et le mobile et le but de cette initiative vigoureuse, paraissant ainsi ignorer qu'ils enlèvent d'avance toute autorité à leur parole.

La Légation brésilienne à Paris a dû constater le mauvais effet produit par cette tactique de ses amis; c'est pourquoi elle a eu l'ingénieuse idée d'essayer de ramener à son pays les sympathies européennes, à l'aide d'un stratagème grammatical qui consiste à introduire l'affirmation dans la négation.

Dans une communication qu'elle a faite au journal *la Presse* (10 novembre 1867), la susdite Légation déclare gravement que le maréchal Lopez, « sans motifs et même *sans prétexte*, a rompu la paix par une agression complètement inattendue. »

primer, au sujet de l'ambition démesurée du Paraguay, la phrase suivante, qui fait plus d'honneur à son imagination qu'à son jugement :

« C'est une guerre d'annexion qu'il (le Paraguay) méditait, et sa proie devait être, d'un côté, la province brésilienne de Mato-Grosso, et de l'autre, les Missions de Corrientes.

Personne n'ignore que certains serpents parviennent, grâce à une dilatation prodigieuse des mâchoires, à engloutir un bœuf tout entier dans leurs entrailles; mais si les pratiques perfides, déloyales, d'un des belligérants, peuvent éveiller l'idée du reptile qui, ayant guetté silencieusement sa proie, rampe sournoisement vers elle pour la dévorer, cette figure ne saurait s'appliquer au vaillant, au chevaleresque Paraguay.

Dès lors, prétendre que cet État minuscule a voulu s'annexer, avec le territoire des Missions, une province aussi vaste que toute l'Allemagne, c'est comme si l'on accusait Charles III de Monaco de rêver l'incorporation de la France et de l'Italie dans sa principauté.

Autant soutenir qu'un éperlan, même affamé, peut être possédé de l'envie d'avaler une baleine!

Risum teneatis.

En vérité, après avoir douté d'avoir bien lu, on se demande si l'on est en présence, soit d'une plaisanterie forcée, soit d'un outrage à la raison humaine.

Cette note singulière, bizarre, qui a pu l'inspirer ? Une naïveté sans exemple dans les annales de la diplomatie ? Un souverain mépris de l'opinion publique ?

Le lecteur choisira entre ces deux explications.

Que diable ! Toute querelle a une cause.

Quand un individu se rue perfidement sur un autre individu, c'est qu'il est résolu à le dépouiller ou à le tuer.

La cause, dans ce cas, c'est la cupidité ou la haine.

Or, on attribue au Paraguay le rôle de l'assaillant et, tout en parlant de ce fait qu'on présente comme acquis, on n'ose pas conclure dans le sens d'une convoitise malsaine.

Il y a plus :

On a proclamé sur tous les tons que cet État n'était pas assez fort pour lutter contre les ennemis qu'il s'était volontairement créés.

Ah ! c'est trop compter, vraiment, sur la bonasserie des lecteurs européens.

Sans nous préoccuper, pour le moment, de la question de bonne foi, nous sommes fondé à dire que la logique proteste contre une argumentation aussi évidemment boiteuse.

Le cabinet de l'Assomption aurait agi comme un bourdon affolé, si l'accusation, aussi téméraire qu'incomplète, qu'on lance contre lui pouvait être prise au sérieux.

Il arrive qu'un homme soit égaré par la passion, lorsqu'il provoque un autre homme à un duel sans merci.

Les gouvernements, surtout les gouvernements relativement faibles, n'ont pas de ces emportements aveugles dont les résultats seraient désastreux pour les nations.

Alors qu'un peuple tire l'épée pour courir les chances des batailles, il n'est pas admissible de déclarer *à priori* qu'il n'avait « ni motifs, ni prétexte » pour agir dans ce sens, et qu'il a obéi à un entraînement irréfléchi.

Le recours à l'argument suprême du canon est une extrémité à laquelle les États les plus pacifiques sont parfois amenés malgré eux, mais qui procède toujours de la logique des faits.

Avec la conviction qu'un grand péril le menaçait, le peuple paraguayen avait surtout la conscience de son bon droit. En courant aux armes, sans se préoccuper du nombre et des ressources de ses ennemis, le Paraguay obéissait donc à ce mobile supérieur qui inspirait au roi de la parole, le regretté Berryer, la judicieuse, la noble, la magnifique déclaration qui sert d'épigraphe à notre volume : « Quelle que soit la faiblesse, l'illusion, la témérité de l'entreprise, ce n'est pas le nombre des armes et des soldats qu'il faut compter : c'est le droit ; ce sont les principes au nom desquels on a agi. »

Cette appréciation est surtout exacte pour le Paraguay.

Le passé de cette République, un passé de plus d'un demi-siècle, nous montre une société absorbée, sous la direction de chefs intelligents, actifs, circonspects, et au milieu des circonstances exceptionnelles qui ont présidé à sa formation, par l'œuvre patiente de son organisation intérieure. Pour qu'elle ait renoncé tout à coup à la politique expectante qui est dans sa tradition et qu'elle ait engagé contre deux voisins redoutables une lutte qui peut, après l'avoir complètement ruinée, compromettre son indépendance, son existence même, il faut bien admettre que cette société, si prudente jusqu'à ce jour, ait eu des motifs sérieux pour agir ainsi.

Un écrivain qui connaît parfaitement les choses de l'Amérique latine et qui s'est occupé du conflit brésiloparaguayen, donne de la conduite du maréchal Lopez

une explication qui concorde avec la nôtre. Voici textuellement, l'appréciation de M. Théodore Mannequin dans l'*Avertissement* qu'il a mis à sa traduction d'un ouvrage sorti d'une plume éminente et autorisée :

« Peut-on supposer que le général Lopez qui, jusqu'à lors, n'avait montré aucune disposition à jeter son pays dans les aventures, eût, de gaité de cœur, entrepris une guerre qui pouvait coûter l'indépendance à son pays, en même temps qu'elle l'aurait fait descendre lui-même de la haute position qu'il occupait à la tête du peuple paraguayen? Ajoutons qu'il s'attaquait à deux puissances réputées, avec raison, les plus fortes de l'Amérique du Sud. Il devait donc croire qu'un danger réel, grave, inévitable, menaçait son pays et qu'il fallait se hâter de le combattre, tandis qu'on pouvait encore avoir pour allié le gouvernement de Montevideo que le même danger menaçait; et une pareille croyance, chez lui, devait avoir des fondements sérieux (1). »

Quels sont donc les fondements de cette croyance qui a motivé la prétendue agression du maréchal Lopez? ou mieux, pour rester absolument dans la vérité historique, quelle est la cause déterminante de la marche en avant des forces paraguayennes?

Cette cause, que nos contradicteurs s'obstinent à ne pas voir, elle se trouve, nettement indiquée, dans le *casus belli* posé au Brésil par le cabinet de l'Assomption.

(1) ANTAGONISME ET SOLIDARITÉ DES ETATS ORIENTAUX ET DES ETATS OCCIDENTAUX DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

Paris, 1866. — Dentu, éditeur, p. xxxiii.

CHAPITRE II

.....

Le Conflit Platéen

I

Provocations du Brésil

C'est donc à recommencer l'historique du conflit plattéen que nous sommes condamné ! soit ! Notre récit sera court, mais substantiel ; il aura pour base des dates authentiques.

En 1864, l'Etat Oriental était en proie à la guerre civile que le général Florès, soutenu par le Brésil et par Buenos-Ayres, avait portée sur son territoire.

La présidence de M. Berro avait atteint son terme légal.

Dans l'impossibilité de procéder à une nouvelle élection, Don Anastacio Aguirre, président du Sénat, avait, d'après les termes de la Constitution, saisi les rênes du gouvernement.

La situation est indiquée.

C'est au moment où l'Uruguay, déchiré par des discordes intestines, épuisé par la nécessité impérieuse de repousser les bandes dévastatrices de Florès, se débattait au milieu de complications de toute sorte ; c'est à ce

moment, disons-nous, que le Brésil envoya un ministre plénipotentiaire, chargé d'exiger la réparation de prétendus préjudices causés à des sujets brésiliens domiciliés sur le territoire oriental, et ce, pendant la période comprise entre 1852 et 1864.

Un corps considérable de troupes posté, l'arme au bras, à la frontière méridionale, et une escadre composée de navires de tout bord, devaient, au besoin, appuyer de leurs baïonnettes et de leurs canons les réclamations du ministre impérial.

Cet appareil belliqueux laisse déjà deviner la nature des instructions données au conseiller José Antonio Saraïva.

La note présentée par ce diplomate porte la date du 18 mai.

Dès le 24, le ministre des affaires étrangères de la République, Don José de Herrera, répondait par un *memorandum* qui opposait 46 procès-verbaux de vols, de meurtres, d'abigeats, de raptés d'hommes, de femmes et d'enfants commis par des Brésiliens, aux 59 griefs contenus dans la note émanée du cabinet de San-Christoval.

Le premier paragraphe de ce *memorandum* met à jour la pensée qui se cache derrière la réclamation brésilienne ; il est ainsi conçu :

« La situation difficile qui est faite à mon pays et qui a été amenée par une invasion, méditée, organisée et pourvue d'armes, sur les territoires argentin et brésilien, a produit la guerre la plus ruineuse et la moins justifiée, sans que jusqu'ici les autorités de ces deux territoires aient mis le moindre obstacle aux attentats commis. »

Les négociations se poursuivirent pendant près de trois mois sans amener aucun résultat satisfaisant.

Le 4 août, le conseiller Saraïva adressa au gouvernement oriental un *ultimatum*, qui accordait six jours à

ce gouvernement, pour faire droit à la réclamation du Brésil.

Cet *ultimatum* était, en réalité, un ordre donné à l'escadre de charger et de pointer ses canons.

Que pensera le lecteur impartial d'une pression aussi brutale ?

Un pareil procédé ne rappelle-t-il pas la manière d'agir de ces gentilshommes nocturnes, si communs en Italie et en Espagne, qui menacent de saccager une habitation et d'en exterminer les propriétaires, si une somme déterminée ne leur est pas comptée dans les 24 heures ?

Pour peu qu'on sache lire dans les documents de ce genre, on trouvera la formule sacramentelle des susdits gentilshommes, au fond de l'acte inexorable du ministre brésilien.

On donnait donc six jours à l'Etat Oriental pour s'exécuter, s'il ne voulait pas être soumis par la force.

Deux ans après, la Prusse se montra moins magnanime envers la Saxe, le Hanovre et la Hesse, lorsqu'elle les somma de rallier son drapeau. Quelques heures de réflexion seulement leur furent accordées pour se décider ; et comme ces Etats souverains ne répondirent pas immédiatement, ils furent immédiatement conquis.

L'Espagne y avait mis moins de façon, au début de son différend avec le Chili et le Pérou. Elle s'était bravement emparée des îles Chinchas, en attendant que son escadre bombardât avec la même vaillance une ville sans défense, Valparaiso.

Ainsi que nous l'avons déjà constaté, l'ancien droit de la force, dont le christianisme a fait justice, venait d'être ressuscité par l'Espagne catholique. Invoqué à son tour par le Brésil, également dévoué à l'Eglise romaine, ce droit allait bientôt être pratiqué par la Prusse protestante.

Nous n'affirmerons pas que ce dernier Etat ait voulu

imiter l'empire des noirs ; mais il est incontestable que cet empire a été entraîné par l'exemple de l'Espagne, lorsque ses bâtiments cuirassés ont lancé leurs bombes incendiaires sur l'Assomption privée de ses défenseurs.

Mais n'anticipons pas sur les futurs événements.

Au milieu de l'anarchie où s'agitait l'Uruguay, exiger qu'une réparation fût accordée dans un délai de 6 jours, c'était demander l'impossible et, par conséquent, c'était intimer nettement, audacieusement, cyniquement, à la République Orientale de se résigner à être conquise.

Dans les circonstances critiques où ils se trouvaient, les ministres de ce malheureux pays se montrèrent admirables de modération digne et de fermeté calme.

Dans une nouvelle note, envoyée le 9 août, M. José de Herrera déclare qu'il ne se refuse pas à donner satisfaction au Brésil, quant aux griefs qui seraient reconnus fondés ; toutefois, il proclame l'inopportunité de la réclamation, et il termine par une proposition d'arbitrage, en se fondant sur les principes du Congrès de Paris, acceptés par le Brésil et récemment invoqués par cet empire pour régler ses propres différends avec le gouvernement britannique.

Cette demande, d'autant plus juste, d'autant plus légitime qu'elle s'appuyait sur un précédent qui datait de la veille, fut néanmoins repoussée, le lendemain, par M. José Antonio Saraïva, et ce, au grand regret du Corps diplomatique étranger, qui, dès lors, ne pouvait plus se méprendre sur le but réel de la mission confiée au ministre brésilien.

Il est important de signaler à cette place une offre de médiation faite, sur la sollicitation du gouvernement oriental, par le cabinet de l'Assomption à celui de San-Christoval, et que le ministre paraguayen notifia aux gouvernements amis, le 17 août, ainsi que l'établit péremptoirement la réponse du ministre des

États-Unis, M. Charles Washburn, au ministre du Paraguay, à la date du 12 novembre 1864.

En présence de cette offre amicale, certes, mais dont l'acceptation pouvait amener une solution différente de celle qu'elle poursuivait, la diplomatie brésilienne craignit d'avoir été devinée. Toutefois, dans l'espoir d'endormir les craintes du Paraguay, elle n'hésita pas à recourir à un de ces procédés qu'une plume, amie tout à la fois de la vérité et des convenances, répugnera toujours à appeler du nom qui le caractérise.

De chaleureux remerciements furent adressés au ministre paraguayen, avec cette déclaration que la tournure pacifique des négociations rendait une médiation inutile.

C'était là, il faut bien en convenir, une manœuvre perfide, laquelle, pour être dans l'esprit de la tradition portugaise, ne mérite pas moins d'être signalée au mépris public.

Pendant que cette affirmation éhontée d'une prochaine solution *pacifique* parvenait au maréchal Lopez, le ministre Saraïva se montrait intraitable envers le gouvernement de Montevideo, et précipitait la rupture qu'il était chargé d'amener. Il annonça à ce gouvernement, le lendemain de la réception de la note de M. José Herrera, c'est-à-dire le 10 août, que « des instructions allaient être expédiées à l'amiral, baron de Tamandaré, et aux chefs des corps d'armée stationnés sur la frontière, afin qu'ils procédassent à des représailles. »

La rupture, on le voit, était un fait accompli.

Dès lors, le conflit brasilo-oriental allait entrer dans sa deuxième phase par l'intervention énergique, cette fois, du Paraguay.

Cet Etat a été trop souvent engagé dans des négociations avec l'empire esclavagiste, pour ne pas connaître à fond les pratiques de la diplomatie brésilienne.

Aussi le maréchal Lopez surveillait-il avec soin ceux qui prétendaient l'abuser, et, par conséquent, il ne pouvait être la dupe des fausses assurances qui lui étaient données.

Vingt jours seulement s'étaient écoulés depuis la déclaration hostile du conseiller Saraiva, et déjà, à la date du 30 août, le ministre des affaires étrangères de l'Assomption protestait, dans une note loyale, mais ferme, contre l'occupation *permanente* ou *temporelle*, par le Brésil, de quelque point du territoire oriental ; cette occupation étant « attentatoire à l'équilibre des Etats de la Plata, qui intéresse la République du Paraguay, en tant que garantie de sa sécurité, de sa prospérité et de la paix. »

La note se termine par cette phrase comminatoire qui pose nettement un *casus belli*.

« Son Excellence le Président de la République proteste de la manière la plus solennelle contre un pareil acte, en repoussant, dès ce moment, toute responsabilité pour les conséquences ultérieures de la présente déclaration. »

Le Brésil crut à une rodomontade, et ses bataillons franchirent la frontière de l'Uruguay.

Et ses bâtiments de guerre procédèrent au blocus du littoral oriental.

Ah ! si le cabinet de San-Christoval avait su que le petit peuple du Paraguay possédait une énergie à toute épreuve ; que ses ressources étaient à la hauteur du patriotisme de ses enfants, et, enfin, qu'il était prêt, pour conserver son indépendance, à faire ces « étonnants sacrifices » dont parlaient ses consuls de 1813 ; s'il avait pu prévoir la résistance formidable qui lui serait opposée, les sanglants échecs qui l'attendaient sur les bords des fleuves platéens, la perturbation économique que cette guerre lointaine causerait dans tout l'empire et jusque dans les cités de l'Uruguay et de

l'Etat Argentin, le Brésil aurait certainement réfléchi devant l'*ultimatum* du gouvernement paraguayen.

Mais, répétons-le, le Brésil dédaigna de s'arrêter devant une protestation qui n'était, dans la pensée de ses hommes d'Etat, qu'une puérole bravade ; aussi, refusant d'admettre l'éventualité d'un choc avec les forces paraguayennes, il poussa en avant ses escadrons et ses vaisseaux.

La guerre était donc réellement engagée entre l'Empire des noirs et la République du Paraguay, par le fait seul de l'entrée sur le territoire oriental des soldats brésiliens, et, naturellement, le provocateur, c'était le Brésil.

Le maréchal Lopez releva fièrement le défi qui lui était adressé ; il envoya un corps d'armée de 10,000 hommes au secours du gouvernement oriental.

Disons tout de suite que ces troupes, par suite de circonstances que nous expliquerons plus tard, ne purent barrer le chemin aux Impériaux et qu'elles n'empêchèrent ainsi, ni le sac de Paysandu et le massacre de ses héroïques défenseurs, ni la prise de Montevideo et l'occupation de cette capitale par les Brésiliens, auxquels s'étaient joints, depuis l'assassinat de Léandro Gomez, Flores et ses dignes compagnons.

Comme l'a proclamé hautement le sénateur Frias, dans le Congrès argentin (21 juillet 1866), les baïonnettes brésiliennes venaient de renverser le gouvernement le plus honnête qu'ait jamais possédé la République de l'Uruguay. »

Nous reviendrons, dans un chapitre spécial, sur la capitulation de Paysandu, cruellement violée par les vainqueurs, et aussi sur celle d'Uruguayana, violée non moins ignominieusement, à l'égard des Paraguayens, par les Brésiliens et leurs alliés.

A cette heure, nous devons nous borner à indiquer la marche des événements qui ont déterminé l'inter-

vention armée du Paraguay dans le conflit brasilo-oriental.

Cette partie de notre tâche est remplie.

Que les plumes dévouées à l'empire esclavagiste ne cherchent donc plus à présenter le Paraguay comme l'agresseur ; qu'elles s'abstiennent, par pudeur, de qualifier d'*actes contraires au droit des gens* l'invasion de la province brésilienne de Matto-Grosso, et la prise du vapeur qui conduisait à son poste le gouverneur de cette province.

L'agresseur, ici, cela est désormais établi, n'était autre que le cabinet de San-Christoval qui, n'ayant tenu aucun compte de la protestation du maréchal Lopez, avait, par cela seul, accepté la rupture dont il était menacé.

Le *casus belli* posé pour le cas où l'armée des noirs et des mulâtres franchirait la frontière orientale, a été signifié bien avant l'occupation de Matto-Grosso et la capture du steamer *Marques-de-Olinda*; conséquemment, le double fait de l'occupation et de la capture est conforme aux lois de la guerre ; il ne saurait, dès lors, être imputé à crime au cabinet de l'Assomption.

Nous n'ignorons pas que, devant la réprobation générale qui s'élève contre eux, de chaque côté de l'Atlantique, l'Empire et ses alliés s'évertuent à décliner la terrible responsabilité du sang versé depuis près de cinq ans ; mais nous savons aussi que, quoique obstinément, habilement pratiqué, ce système de dénégations audacieuses ne saurait prévaloir contre le témoignage accablant des dates.

Or, ces dates, qui représentent un réquisitoire foudroyant, les voici :

Ultimatum adressé au gouvernement oriental par le ministre brésilien, Antonio Saraïva. 4 août 1864

Déclaration de guerre lancée contre la République de l'Uruguay par le même Saraïva. 10 août 1864

Protestation du Paraguay posant un *casus belli* 30 août 1864

Note de M. José Berges, ministre des affaires étrangères du Paraguay, corroborant cette protestation. 3 sept. 1864

Envahissement du territoire oriental par le Brésil et occupation par les esclavagistes de la ville orientale de Melo. 16 oct. 1864

Capture du navire brésilien *Markes-de-Olinda* dans les eaux du Paraguay. 12 nov. 1864

Occupation de la province de Matto-Grosso par les Paraguayens 24 déc. 1864

Osera-t-on soutenir encore que la responsabilité de cette guerre incombe au Paraguay ?

Nous usérons du même procédé — le témoignage des dates — pour justifier l'attitude prise par le cabinet de l'Assomption à l'égard de la République Argentine.

Provocations de Buenos-Ayres

Nous avons dit précédemment que Florès, en déclenchant la guerre civile dans la République Orientale, était soutenu par le Brésil et par Buenos-Ayres.

Le *Mémorandum* de don José de Herrera, dont nous avons cité le premier paragraphe, affirme hautement cette entente, hostile à son pays, de l'Empire et de l'Etat Argentin avec le chef de bandes oriental.

Nous citerons encore ce témoignage, non suspect, celui-là, du sénateur Frias qui, en plein congrès, disait, au sujet de l'expédition de Florès :

« Le gouvernement de Montevideo ne nous a point offensés, et, cependant, nous n'avons pas su le respecter. La neutralité n'a pas été réelle... Le feu de la sédition fut attisé par nous-mêmes et, comme personne ne l'ignore, il fut attisé aussi d'un autre côté. »

Cet autre côté, c'est le Brésil.

Le gouvernement du Paraguay aurait manqué à tous ses devoirs, s'il était resté indifférent à un état de choses qui affectait la tranquillité et la prospérité d'une République sœur et amie et ne pouvait avoir qu'une influence funeste sur les intérêts généraux du Paraguay. »

Ainsi que le déclare le ministre des affaires étrangères, dans son Mémoire présenté au Congrès paraguayen, le 5 mars 1865.

Déjà, le 2 septembre 1863, le maréchal Lopez, dont la vigilance ne pouvait être prise en défaut, avait demandé des explications au général Mitre, au sujet des sympathies par trop évidentes qu'il nourrissait à l'endroit de Florès, lesquelles sympathies faussaient la politique de neutralité à laquelle Buenos-Ayres était tenue vis-à-vis de l'État Oriental.

La réponse du gouvernement argentin, à la date du 2 octobre, n'ayant pas été trouvée satisfaisante, le cabinet de l'Assomption lança, le 6 février 1864, une note très-explicite qui portait que :

• Vu l'impossibilité d'obtenir les explications demandées, il suivrait à l'avenir ses propres inspirations, selon la portée des faits qui pourraient compromettre l'autonomie de l'État Oriental, au sort duquel il ne lui était pas permis de rester indifférent, soit par rapport à la dignité nationale, soit pour ses propres intérêts dans le Rio de la Plata. • (Même Mémoire, du 5 mars 1865.)

Recueillons cette date du 6 février 1864 qui doit servir de point de départ à notre démonstration.

La guerre était donc engagée entre le Paraguay et le Brésil.

Le premier de ces États comprenant que, par suite de sa position géographique, il serait forcé, pour les besoins de sa défense, de franchir la frontière argentine, envoya une note, à la date du 14 janvier 1865, au cabinet de Buenos-Ayres, à l'effet d'être autorisé à traverser le territoire de la province de Corrientes • au cas où ses armées y seraient obligées par les opérations de la guerre dans laquelle il est engagé avec l'Empire du Brésil. •

Le gouvernement du Paraguay était d'autant mieux fondé à demander cette autorisation, qu'il invoquait un

précédent qui s'appliquait en tout point au cas actuel.

En effet, en 1855, le transit par les eaux argentines avait été accordé à l'Empire, dont les bâtiments de guerre se dirigeaient avec des intentions hostiles vers le Paraguay.

En conséquence, José Bergès, ministre des affaires étrangères de ce dernier Etat, rappelait le précédent de 1855, pour obtenir une juste réciprocité du cabinet de Buenos-Ayres.

Excipant de la neutralité qui était imposée à son pays, le ministre argentin, Rufino Elizalde, repoussa la réclamation du Paraguay, dans sa dépêche du 9 février 1865. Il y a plus : interprétant à sa guise les devoirs de cette même neutralité, le gouvernement argentin ne craignait pas d'abandonner à l'escadre brésilienne, destinée à opérer contre le Paraguay, la ville et le territoire de Corrientes, pour y établir des dépôts de charbon, de vivres et de munitions.

Ce n'est pas tout : de même que le comité des exilés orientaux avait publiquement fonctionné à Buenos-Ayres, afin de préparer l'invasion de Florès ; un comité révolutionnaire, composé de 8 émigrés paraguayens, s'était constitué sous les yeux de l'autorité locale, dans le but avoué de recruter des auxiliaires et de marcher ensuite, sous le drapeau national, contre la patrie paraguayenne.

C'était là, on le voit, le noyau d'une petite armée de Condé, qui se proposait d'unir ses efforts à ceux du duc de Brunswick, nous voulons dire : du président Mitre. afin de satisfaire des rancunes malsaines et des haines insensées.

Ce n'est pas tout encore : comme nous l'apprend M. José Bergès dans son Mémoire présenté le 5 mars au Congrès paraguayen, non content de répondre par un refus à la légitime réclamation du cabinet de l'Assomption, le gouvernement de Buenos-Ayres profita de l'oc-

casion pour « demander des explications, avec beaucoup d'instance, relativement à la réunion de forces paraguayennes sur le territoire de la rive gauche du Paraná, en déclarant que la propriété de ce territoire est contestée par la République Argentine. »

Enfin, à ce même moment, la presse buenos-ayrienne, subventionnée, se déchaînait avec une violence inouïe contre la nation et le gouvernement paraguayens.

Cette presse, qui a un caractère officiel, « fait des vœux pour le triomphe du Brésil sur le Paraguay, se constituant ainsi comme l'organe du comité révolutionnaire et travaillant en faveur du Brésil. »

C'est M. Bergès qui, sans passion, mais avec la juste sévérité que donne la conscience du droit, résume en ces termes le système d'attaques sourdes, de manœuvres tortueuses, d'expédients perfides, derrière lequel Buenos-Ayres dissimule mal son désir de rompre avec le Paraguay et de joindre ses forces à celles de l'empire esclavagiste.

Ainsi placé entre l'hostilité déclarée du Brésil et la fausse neutralité de Buenos-Ayres, quel parti devait prendre le chef du gouvernement paraguayen ?

Devait-il attendre que le président Mitre eût détaché son masque trompeur et que le Brésil, grâce à la complicité de ce président, eût renforcé l'arsenal de guerre établi sur le territoire argentin, en vue de barrer le chemin à l'ennemi et d'empêcher ainsi tout mouvement offensif de sa part contre les territoires transparanéens ?

Ç'aurait été là, convenons-en, un rôle de dupe ; or, ce rôle ne pouvait être accepté par l'homme remarquable auquel le peuple paraguayen a confié ses destinées.

Nous avons dit que le refus de Buenos-Ayres d'accorder le transit sur le territoire de Corrientes portait la date du 9 février 1865.

A la réception de cette dépêche, le maréchal Lopez convoque un Congrès extraordinaire qui se réunit le 5 mars.

Le 18 du même mois, le Congrès approuve la conduite du président de la République et déclare la guerre à l'État Argentin.

Le 29 mars, le cartel est communiqué officiellement au gouvernement de Buenos-Ayres.

Le 15 avril, enfin, un corps paraguayen occupe Corrientes, localité choisie par le Brésil, ne l'oublions pas, pour être la base de ses futures opérations.

Disons tout de suite que ce coup, heureusement conçu et hardiment exécuté pouvait produire des conséquences fécondes pour les libertés platéennes, en créant une situation nouvelle que les ennemis du Paraguay n'avaient pas su prévoir.

En effet, en même temps qu'il s'emparait des magasins où les Impériaux avaient accumulé des approvisionnements de toute sorte, destinés aux forces qui allaient opérer contre lui, le maréchal Lopez détenait une position on ne peut plus favorable à la défense des intérêts considérables, identiques à ceux de son pays, que menaçait l'alliance du Brésil et de Buenos-Ayres.

L'équilibre des États de la Plata, que cette alliance se proposait de fausser, sinon de détruire, pouvait encore être maintenu dans sa complète intégrité, si le vieil Urquiza arborait, à côté du drapeau paraguayen, le glorieux étendard qui abrita un instant sous ses plis les provinces affranchies du joug de leur orgueilleuse métropole.

Quels magnifiques résultats aurait nécessairement produits l'accord de ces deux hommes : Lopez et Urquiza !

D'abord, le traité du 1^{er} mai 1865 n'aurait pas été conclu et, dès lors, la République Argentine ne se

serait pas épuisée d'hommes et d'argent pour aider le Brésil à reconquérir sa province de **Matto-Grosso**.

Ayant à franchir une distance moindre que celle qui séparait les Paraguayens du territoire oriental, les Gauchos d'Entre-Rios seraient arrivés à temps pour dégager Montevideo ;

Ou bien, combinant leur action avec celle du colonel Estigarribia et du major Duarte, ils auraient manœuvré de façon à empêcher la boucherie du **Yatay** et la capitulation d'Uruguayana ;

Ou bien encore, ils auraient laissé passer l'escadre brésilienne qui se dirigeait vers Corrientes ; se massant alors en aval du rio Paraná, ils auraient placé entre deux feux l'armée des noirs et des mulâtres.

Défendu dans de pareilles conditions, Corrientes devenait le rempart où se seraient brisés tous les efforts des esclavagistes.

En supposant que ceux-ci eussent réussi à traverser le Paraná, leur avant-garde se serait choquée contre les soldats du maréchal Lopez, pendant que l'arrière-garde aurait été chargée par les Gauchos d'Urquiza, auxquels se seraient joints les contingents des autres provinces qui avaient combattu à leur côté, et vaincu avec eux à Cepeda.

En somme, les Impériaux devant faire face aux adversaires redoutables que nous connaissons, et ayant derrière eux des populations hostiles qui auraient intercepté les communications, auraient été réduits à cette alternative : ou de périr sous la triple étreinte du fer, de la faim et des fièvres paludéennes, ou de battre prudemment en retraite, à la faveur de leurs bâtiments cuirassés.

Il est hors de doute que les Brésiliens auraient pris ce dernier parti, tant pour échapper à une destruction complète, que pour aller combattre chez eux l'insurrection

qu'y auraient provoquée les proclamations d'Estigarribia, appuyées de la présence de son corps d'armée.

Dans tous les cas, la terre platéenne aurait été délivrée pour longtemps, sinon pour toujours, de ses implacables ennemis, et la paix aurait ramené la prospérité dans ces belles contrées, aujourd'hui ravagées, ensanglantées, ruinées par une guerre fratricide.

L'ancien général des Provinces Argentines n'a pas répondu à l'appel loyal que lui adressait l'allié naturel de ces mêmes Provinces.

Soit qu'il fût amolli par les délices de sa résidence de San-José; soit que l'âge eût amorti son énergie; soit qu'il nourrit une basse jalousie contre le président Lopez, ou qu'il ne crût pas aux formidables moyens d'action que possédait le chef paraguayen; pour toutes ces causes réunies, peut-être, Urquiza rallia ses Gauchos, mais il garda une attitude expectante.

A notre avis, ce fut là une faute.

Et cette faute qui a fait couler déjà des torrents de sang platéen au profit du Brésil, pourra, si le Paraguay succombe, entraîner des conséquences funestes pour les Provinces Argentines et pour Urquiza, personnellement.

Celui-ci a perdu une occasion unique de reprendre, pour la mener à bonne fin, cette fois, l'œuvre généreuse et vraiment patriotique qu'il avait ébauchée à Cepeda.

Trompé dans son espoir de ce côté, le Paraguay ne perdit pas courage.

Comme on lui laissait entièrement supporter tout le fardeau de cette guerre essentiellement platéenne, il se décida à en recueillir seul l'honneur, tout en étant bien résolu à partager les bénéfices de la victoire avec les provinces riveraines qui, cependant, l'abandonnaient.

Tel est l'historique, rigoureusement exact, de l'occupation, par le Paraguay, d'un point du territoire qui lui était interdit, à l'heure même où cette partie du territoire argentin servait de place d'armes au Brésil.

Par sa coupable condescendance envers le cabinet de San-Christoval, le président Mitre s'était déjà départi de la neutralité absolue qui lui était imposée à l'égard de l'Etat Oriental. Il poussa plus loin son action ténébreuse, mais également hostile, contre le Paraguay, en provoquant avec cette république une rupture qui devait servir ses secrets desseins.

La rupture était accomplie, après les deux dépêches du 9 février, contenant, l'une le refus de passage à travers la province de Corrientes ; l'autre, la réclamation aigre et arrogante au sujet de la présence d'une force paraguayenne sur le territoire des Missions.

Ici encore, le cabinet de l'Assomption releva un insolent défi, en déchirant le voile qui cachait la politique astucieuse du gouvernement de Buenos-Ayres.

Qu'on cesse donc de vouloir égarer l'opinion publique, en commentant avec perfidie la proclamation du président Mitre, à la date du 8 mai 1865, qui dit :

« Au milieu de la paix et en violation de toute loi, le gouvernement du Paraguay a commencé les hostilités, en s'emparant traîtreusement de deux steamers argentins dans notre propre territoire, et en faisant feu sur une ville sans défense. »

Les dates et les faits cités plus haut ont répondu à cette accusation insensée.

Qu'on ne nous oppose pas, non plus, cette phrase du discours prononcé par l'empereur Dom Pedro II, à l'occasion de la fermeture de la session législative, le 23 septembre 1867 :

« La guerre à laquelle nous a *provoqué* le président de la République du Paraguay n'est pas encore finie.

Quelque respect que nous inspire la parole impériale, nous ne pouvons admettre que cette parole infirme le témoignage de l'histoire.

Du reste, un député brésilien, M. Christiano Ottoni, avait répondu d'avance à l'allégation de son souverain, lorsqu'il faisait en pleine chambre la déclaration suivante : « Il nous faut sortir à tout prix du Paraguay, car nous y sommes *sans droit* et sans espérance. »

Qu'on cesse surtout de présenter le maréchal Lopez comme un chef de Boticudos sauvages, n'ayant lui-même qu'une idée imparfaite du juste et de l'honnête, et se ruant, à son heure, sur des voisins désarmés, pour satisfaire son humeur batailleuse et ses instincts de rapine. Ce n'est pas au cou d'un pareil personnage que le gouvernement français aurait passé le ruban de commandeur de la Légion d'honneur. Ceux qui ne connaissent pas suffisamment le maréchal Lopez vont pouvoir le juger d'après ses actes que nous relèverons, d'après ses paroles que nous recueillerons, dans le cours de ce travail. Comme nous alors ils s'inclineront respectueusement devant cet homme remarquable à tant de titres, et qui vient d'ajouter à sa renommée déjà acquise une gloire qui sera immortelle, quand bien même la fortune ne couronnerait pas ses héroïques efforts. Le portrait ne peut manquer d'être complet, puisque c'est l'histoire qui l'aura tracé.

Néanmoins, nous avons tenu à restituer, dès à présent, son véritable caractère à la courageuse initiative que le président paraguayen a dû prendre, en présence de l'entente dissimulée, mais trop réelle, des deux gouvernements de Rio-de-Janeiro et de Buenos-Ayres.

Il reste maintenant un point à éclaircir : c'est de savoir si les craintes du cabinet de l'Assomption étaient fondées; si l'Empire convoite sérieusement la possession de Montevideo dont l'indépendance, il importe de le rappeler, est intimement liée à celle des provinces riveraines et à celle de la République du Paraguay.

Nous serons bien malheureux si, de notre démon-

tration, ne jaillit pas une lumière qui nous aidera à découvrir la cause véritable de l'accord indiqué entre Buenos-Ayres et Rio-de-Janeiro, accord aussi contraire aux intérêts platéens qu'à la tradition provinciale des Porteños.

CHAPITRE III

**Marche incessante des Portugais et des Brésiliens
vers la Plata**

La tradition portugaise.

.....

Dès les premières années de la conquête, leur humeur jalouse et avide a entraîné les Portugais dans des expéditions au-delà de leurs frontières et, naturellement, ces expéditions se sont terminées par des empiétements sur les territoires voisins.

Les Brésiliens sont, sur ce point, les dignes héritiers des premiers Portugais. La tradition des conquérants a été précieusement recueillie chez eux, et ce n'est pas faute de bonne volonté si les tentatives des descendants n'ont pas toujours obtenu le même succès que celles des ancêtres.

Elle est curieuse et instructive, l'histoire des usurpations successivement accomplies par le Portugal, au détriment des possessions américaines de l'Espagne.

Nous allons tâcher de résumer cette histoire avec l'aide d'un écrivain connu pour son impartialité, et dont l'autorité a été souvent invoquée par ceux qui se sont occupés des questions platéennes.

Dans son ouvrage, déjà cité :

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, *dans leurs rapports avec la*

France et l'Angleterre, M. Alfred de Brossard remonte à l'origine des contestations qui se sont élevées, à propos des frontières respectives des deux États, entre l'Espagne et le Portugal.

Par sa bulle du 4 mai 1493, le pape Alexandre VI imagina un méridien dit *de concession* qui devait limiter les possessions attribuées à chacune de ces deux couronnes.

Ce méridien qui passait à cent lieues ouest des Açores, fut porté à 370 lieues, à l'ouest des îles du Cap-Vert, par le traité conclu à Tordesillas, en 1494, entre les puissances rivales.

Premier avantage obtenu par le Portugal.

En vertu du traité de Tordesillas, cet État devint possesseur légitime d'une partie du Brésil ; cependant, son ambition ne se tint pas pour satisfaite.

Les Espagnols de Rio-Grande étaient trop proches voisins des Portugais de San-Paulo, pour que ceux-ci — métis de blancs et de Peaux-Rouges — ne leur cherchassent pas d'incessantes querelles.

Ce furent d'abord des excursions isolées, dans un but de vol et de pillage ; puis, des expéditions s'organisèrent sur une plus grande échelle contre les réductions des Jésuites et contre les villes espagnoles.

On appela t cela des *entradas*.

L'audace de ces *mamalucos*, ainsi qu'on les désignait, s'accrut avec le succès des razzias opérées.

A différentes reprises, des troupes considérables tombèrent en leur pouvoir, en même temps qu'ils ramenèrent prisonnières des tribus entières d'Indiens.

Le nombre de ces malheureux, ainsi réduits en esclavage, s'éleva, d'après les historiens espagnols au chiffre de 300,000.

Quelque énorme qu'il soit, ce chiffre ne paraîtra pas exagéré à ceux qui connaissent l'humeur pillarde,

cruelle, indomptée, des flibustiers qui composaient l'agglomération pauliste.

Ces mêmes Paulistes, fameux par leurs brigandages et leur férocité, dit M. de Brossard, ruinèrent de fond en comble, dans l'espace de 20 ans (de 1620 à 1640) vingt-deux populations de Guaranis convertis et les villes espagnoles de Guayrà, Santiago-de-Jerès et Villarica.

Et, afin de pouvoir ramener prisonniers ces 300,000 Indiens, savez-vous combien ils en ont égorgé? Le *padre* Vieira va vous le dire. Ce *padre* estime que, de 1615 à 1652, les Portugais ont fait périr DEUX MILLIONS d'Peaux-Rouges!

Plus de CINQUANTE MILLE victimes par an!

L'évaluation fournie par le *padre* Vieira permet de se faire une idée des massacres horribles qui accompagnaient les *entradas*.

Détournons nos regards de ces scènes de bouchers ivres.

Le résultat que poursuivaient les *mamaluco*s fut obtenu par l'expulsion des Espagnols du Rio-Grande.

L'usurpation de cette fertile province marque la date du projet formé par les Portugais d'étendre leur frontière méridionale jusqu'au Rio de la Plata. Ce projet reçut un commencement d'exécution et le fort de la Colonia del Sacramento, établi en pleine paix sur la rive gauche de la Plata, s'éleva inopinément, comme un témoignage de prise de possession, d'abord, et, ensuite, comme une menace permanente, en face même de Buenos-Ayres.

C'était afficher trop d'impudence.

Les Espagnols, ayant pour auxiliaires 3,000 Guaranis, les fils, sans doute, des guerriers échappés au massacre des tribus, assiégèrent le fort et s'en emparèrent le 7 août 1680.

Tenaces dans leur projet, qui était déjà devenu une

idée fixe, de s'emparer de l'embouchure de la Plata, les Portugais jetèrent les bases d'un établissement sur la plage de Montevideo. Mais, cette audacieuse entreprise échoua contre l'énergique initiative du capitaine général de Buenos-Ayres, Don Bruno de Zavala.

En janvier 1724, les Portugais étaient chassés de la Plata et le 16 avril 1725, des lettres de Philippe V ordonnaient la fondation d'une ville qui fut appelée Saint-Philippe de Montevideo.

Néanmoins, habiles dans les conseils comme ils étaient entreprenants et actifs dans les expéditions armées, les Portugais plaidèrent si bien leur cause : à Utrecht, en 1715 ; à Paris, en 1737 et, enfin, auprès de Ferdinand VI, en 1750, qu'ils gardèrent, au mépris des stipulations de Tordesillas, la province de Rio-Grande. Ils obtinrent, de plus, comme compensation de la perte de Colonia, la cession des sept réductions indiennes, établies sur la rive gauche de l'Uruguay.

Constatons, en passant, que cette clause du traité de 1750, resta longtemps lettre morte, par suite de la résistance opiniâtre qu'opposèrent à son exécution, 14,000 Guaranis, commandés par leur cacique, Sepe Tyarazu.

Ce n'est pas la première fois, on le voit, que les deux races guaranie et portugaise se trouvent en présence, pour une question de territoire, et que ces deux races se choquent furieusement, les armes à la main.

Le souvenir de Colonia et des Missions a franchi l'Uruguay avec les survivants des guerriers de Sepe Tyarazu ; il s'est perpétué, à travers les générations, sur les deux rives du Paranà, à la faveur des nombreuses et incessantes alliances contractées par les Espagnols avec les filles des tribus.

La famille paraguayenne, produite par ces alliances, n'a pas imité les *mamalucos* de San-Paulo, qui avaient honte de leurs ancêtres rouges. Fidèles à leur double

origine, les membres de cette famille ont pieusement accepté l'héritage glorieux que leur ont transmis, avec leur sang, les vaillants soldats des XVII^e et XVIII^e siècles.

Je m'honore qu'il en soit ainsi » disait dernièrement le ministre du Paraguay à Paris (1). « Au Paraguay, poursuivait M. Grégorio Benitès, il n'y a qu'une seule nationalité, la *nationalité paraguayenne*, composée de la race indigène civilisée et de la race espagnole, confondues en un seul peuple. »

Cette affirmation patriotique d'un homme dont le cœur est à la hauteur de l'intelligence, vient corroborer opportunément notre appréciation du caractère paraguayen, tel que l'ont fait les alliances des Européens avec les filles indiennes.

En même temps que l'audace réfléchie et calme de don José Garro, le coup d'œil profond et sûr de don Bruno de Zavala, la bravoure chevaleresque de ces deux capitaines-généraux espagnols, se retrouvent chez le maréchal Lopez et chez ses principaux officiers; l'horreur de l'oppression étrangère, le dévouement absolu à la patrie, la fidélité au devoir, le mépris de la mort, que possédaient les compagnons du cacique de l'Uruguay, combattant pour leurs foyers, remplissent aujourd'hui l'âme des Paraguayens luttant pour leur indépendance menacée.

La double tradition, castillane et guaranie, à laquelle ils se rattachent, suffit pour expliquer, avec le sentiment plus éclairé du droit et de la dignité humaine, les prodigieux efforts qu'accomplissent les enfants du Paraguay et qui excitent l'admiration du monde entier.

Et c'est ce vaillant peuple qu'un écrivain, insensé, —

(1) *L'Avenir national* du 29 octobre 1868.

Réponse de M. Grégorio Benitès, chargé d'affaires du Paraguay, à M. Balcarce, ministre argentin.

c'est là son excuse — n'a pas craint d'appeler abruti(1) !

Abrutis ! ces hommes qui, montés sur des troncs d'arbres, osent attaquer des bâtiments cuirassés et qui les prennent à l'abordage ! ces cœurs nobles et généreux qui sacrifient à leur pays tout ce qu'ils possèdent, biens, fortune, existence et qui, à l'exemple des grenadiers de notre vieille garde, meurent au pied du drapeau national, mais ne se rendent pas ! Abrutis ! Ces patriotes sub'imes, ces géants, ces héros !

Ah ! monsieur Arcos, combien ce mot est malheureux pour vous personnellement et pour la cause que vous prétendez défendre ! Vous auriez été mieux inspiré, certes, en brisant votre plume, puisque vous n'aviez pas l'âme assez haute pour comprendre le magnifique dévouement du peuple paraguayen et pour vous incliner respectueusement avec nous devant lui.

Mais, poursuivons notre résumé historique.

En 1776, l'Espagne, harcelée sans cesse par les incursions de ses turbulents voisins, prit une mesure qui devait, dans sa pensée, arrêter les empiétements des Portugais, du côté de la Plata et du Haut-Pérou.

La vice-royauté du Pérou possédait une étendue territoriale trop considérable pour être efficacement protégée sur tous les points à la fois.

Le roi d'Espagne dédoubla ce gouvernement, et forma la vice-royauté de la Plata, qui comprenait les provinces platéennes, le Tucuman, les terres du Chili situées à l'est des Andes, le Paraguay et le Haut-Pérou, depuis la Bolivie. Cette vice-royauté avait pour capitale Buenos-Ayres.

Nous appelons expressément l'attention du lecteur sur la division dont il s'agit, parce que là se trouve

(1) LA PLATA par Santiago Arcos. Page 580.

l'explication, qui sera bientôt fournie, du système politique et économique de Buenos-Ayres.

Bien que la concentration sur une des rives de la Plata, de toutes les forces administratives de la région sus-indiquée, permit de surveiller mieux, tant au nord qu'au sud des possessions espagnoles, l'ambition envahissante du Portugal, cependant, la question des limites, toujours aussi envenimée, après deux siècles et demi de contestations et de compétitions acharnées, restait encore à résoudre.

Heureusement, les bases d'un accord, posées par la convention du 13 février 1761, furent sérieusement adoptées par le traité de la paix de Paris, le 10 février 1763.

Le traité du 11 octobre 1777 fixa, enfin, des limites certaines entre les possessions américaines des deux couronnes.

M. de Brossard dit à ce sujet :

• Treize années de travaux importants sur le terrain suffirent à peine pour tracer les limites indiquées par ce traité qui, bien que dit seulement *préliminaire*, n'a été suivi d'aucun autre et fait loi entre le Brésil et les divers Etats de la Plata. •

Puisque le traité de Saint-Ildefonse *fait loi* pour ces Etats, il semble que tout sujet de querelle pour revendication de territoires ait définitivement disparu entre les Brésiliens, héritiers des Portugais, et les Républiques latines succédant aux droits des Espagnols.

Sans doute, il n'y a plus de motifs plausibles de contestation ; mais la politique cauteleuse du Brésil n'est pas en peine de faire naître des prétextes pour s'immiscer dans les affaires de ses voisins.

Une interprétation léonine, du traité de 1777, par l'empire des noirs, laisse toujours une question de démarcation en suspens entre cet empire et les Etats qui lui sont limitrophes. Cette question est un jour

reprise et tranchée, au mépris des droits légitimes du faible, par l'usurpation d'un territoire.

Histoire de s'entretenir la main !

C'est ainsi qu'ont été perfidement annexées au Brésil la province de Chiquitos appartenant à la Bolivie, la vaste province de Vera, sur la rive gauche du Paraná.

Quelquefois même, la diplomatie impériale se sert du traité de Saint-Ildefonse comme d'une arme à deux tranchants.

Elle invoque alors les dispositions du susdit traité dans les négociations entamées avec le Pérou, la Bolivie et la République Argentine ; mais elle répudie les articles du même traité qui sont favorables au Paraguay.

La conduite à double face du Brésil est mise en pleine lumière par le refus du cabinet de San-Christoval de ratifier la convention signée en 1844 par les plénipotentiaires brésiliens et paraguayens, parce que cette convention s'appuyait sur le traité de 1777 pour fixer les frontières entre les deux pays.

Si nous insistons quelque peu sur la politique déloyale de l'empire esclavagiste, c'est afin d'établir par des faits que jamais les engagements les plus formels n'ont pu amener cet empire au respect du droit des autres, et qu'il n'a pas dévié un seul instant de la ligne qu'il s'est tracée pour absorber à la longue les Etats qui font obstacle à son expansion.

La révolution du 25 mars 1810, qui détruisit la viceroyauté de la Plata, fournit à Jean VI, ou plutôt à Carlota de Bourbon, sa femme, réfugiés tous deux au Brésil, un de ces prétextes dont nous parlions tout à l'heure, pour reprendre l'œuvre, deux fois avortée, de 1680 et de 1724.

Invoquant les droits qu'elle tenait, prétendait-elle, de son père Charles IV, doña Carlota revendiqua la possession de la Bande-Orientale.

Une réflexion bien naturelle se présentera ici à l'esprit du lecteur :

Si sa demande était fondée pour Montevideo, Carlota pouvait avec la même raison exiger la restitution des autres territoires qui faisaient partie de la vice-royauté de la Plata : Paraguay, Bolivie, provinces argentines, y compris Buenos-Ayres.

Et la vice-royauté du Pérou, donc, pourquoi ne subirait-elle pas le sort de celle de la Plata?

Tous ces territoires n'appartenaient-ils pas également à l'Espagne et, en dernier lieu, à Charles IV, dont ils composaient toujours le domaine, si l'on ne voulait tenir compte ni de la révolution de 1810, ni de la double abdication imposée à ce faible monarque, d'abord à Aranjuéz, le 18 mars 1808, par son fils, Ferdinand, ensuite à Bayonne, le 5 mai de la même année, par Napoléon I^{er}?

Etant admis que Carlota croyait sincèrement à la légitimité de ses droits, il faut reconnaître que cette princesse se montrait d'un rare désintéressement en se bornant à réclamer la Bande-Orientale.

Mais la femme de Jean VI nourrissait-elle réellement cette conviction? Cela importe peu. Toujours est-il que, par la force seule de la logique, la restitution de Montevideo, si elle avait été obtenue, n'aurait dû être qu'un premier pas vers la réintégration complète des anciennes possessions espagnoles.

C'aurait été là une solution radicale, sans doute, et qui aurait prévenu bien des conflits sanglants dans l'avenir; mais qui, d'un autre côté, aurait laissé sans explication plausible le soulèvement des provinces équatoriales et du Sud-Amérique.

Car, enfin, on n'oserait pas soutenir que c'était uniquement pour se livrer au Portugal que ces provinces avaient secoué le joug de l'Espagne!

La fille hautaine de Charles IV et de Marie-Louise

poursuivait donc, pour le moment, l'incorporation de la Bande-Orientale au Brésil.

L'armistice du 26 juin 1812, conclu sous les auspices du ministre anglais à Rio-de-Janeiro, vicomte Strangfort, obligea les Portugais à repasser leur frontière; mais, en 1816, ils envahirent de nouveau l'Uruguay et s'y maintinrent, à titre de *protecteurs*, jusqu'en 1821.

Croyant alors ne plus avoir besoin de garder des mesures, les Portugais annexèrent à leur colonie brésilienne le territoire de Montevideo auquel ils donnèrent le nom de Province *Cis-Platina*.

La Bande-Orientale, le lecteur ne l'a pas oublié, faisait partie de l'ancienne vice-royauté de la Plata, dont l'héritage était aussi revendiqué par la République Argentine. C'est à titre d'héritier que le gouvernement de Buenos-Ayres somma le cabinet de San-Christoval de lui restituer un territoire usurpé sur son propriétaire légitime.

On devine la réponse du Brésil.

Les provinces de la Plata qui avaient déclaré, par l'organe de leur mandataire à Rio-de-Janeiro, Don Valentin Gomez, que :

Elles exposeraient, si cela était nécessaire, jusqu'à leur propre existence, pour obtenir la réincorporation d'une place qui est la clef du fleuve immense qui baigne leurs côtes, ouvre les canaux de leur commerce et facilite la communication entre une multitude de points sous leur dépendance ;

Les provinces de la Plata engagèrent résolûment la lutte avec le nouvel empire du Sud-Amérique.

La situation était, vraiment, étrange; elle mérite d'être signalée.

Voilà une République et un Empire qui viennent d'être créés par la révolution victorieuse, et qui re-

fusent à une autre province de la faire participer aux conquêtes de cette même révolution !

Le droit monarchique a été foulé aux pieds, le jour où le Brésil et Buenos-Ayres ont brisé le lien qui les rattachait à leur métropole respective ; et c'est au nom du droit monarchique que Buenos-Ayres et le Brésil se disputent la possession de Montevideo !

Pour eux, les révoltés heureux, une autonomie, une souveraineté complètes .

Quant à la Bande-Orientale, qui a versé son sang en faveur de la cause qui a triomphé et qui déclare nettement, par la bouche d'Artigas, qu'elle ne veut être *ni espagnole, ni portugaise, ni argentine, ni porténienne* ; quant à la Bande-Orientale, disons-nous, qui réclame son indépendance comme prix de la victoire, on ne lui reconnaît d'autre droit que celui de choisir un nouveau maître !

Comprend-on une pareille confusion, une perturbation aussi grande dans l'ordre des idées morales ?

Une fois encore, la médiation de l'Angleterre aboutit à la cessation des hostilités.

Montevideo, également convoité par le Brésil et par la République Argentine, fut reconnu comme Etat indépendant par le traité du 4 octobre 1828.

Don Pedro I^{er} abandonna, en frémissant, la position que ses armes n'avaient pas pu lui conserver, mais sans renoncer pour cela à s'en emparer de nouveau.

C'est dans ce but qu'il envoya en Europe le marquis do Santo-Amaro.

Le marquis avait reçu la mission de proposer au cabinet des Tuileries de balayer les Républiques de la Plata et de fonder une monarchie bourbonnienne qui comprendrait toutes les provinces de l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres.

C'était là ressusciter la solution que Châteaubriand avait fait prévaloir, malgré l'avis contraire de l'Angle-

terre, au sein du Congrès de Vérone, avec cette modification, toutefois, que, en échange du concours du Brésil, Montevideo et son territoire seraient définitivement acquis à l'empire des Bragance.

Ce plan, qui conciliait le respect du principe monarchique avec les ménagements dus aux faits accomplis par la Révolution, ou, pour répéter les propres expressions de l'illustre plénipotentiaire français, répondant le 26 novembre au *mémorandum* insidieux lancé par le duc de Wellington, le 24 novembre 1822 ; ce plan qui conciliait « les intérêts de la légitimité et les nécessités de la politique » avait toute chance d'être adopté, lorsqu'éclata la révolution de 1830.

L'ancien droit des dynasties, improprement appelé *légitimité* ou *droit divin* que le Congrès de Vérone croyait avoir assis sur une base désormais inébranlable, venait d'être frappé à mort et de disparaître sous les ruines du trône de Charles X. Il faisait place au droit nouveau proclamé par les législateurs de 1789, et qui consacre la souveraineté des peuples.

La combinaison de Dom Pedro 1^{er}, basée sur des principes désormais condamnés par la société issue des barricades de 1830, échoua devant le triomphe de la Révolution.

Pendant seize ans, on put croire que le Brésil avait renoncé à ses vieilles idées de conquête, pour se consacrer à la grande exploitation agricole.

Le commerce des esclaves avait pris un développement considérable, et les négriers débarquaient chaque jour dans les ports de l'empire de nombreuses cargaisons de *bois d'ébène* que se disputaient les *fazendeiros* et les *Senhores d'engenho*.

Ce fut une période brillante pour la production du café, du sucre, du coton et du tabac, des denrées de luxe, en un mot.

Mais, pendant que les grands propriétaires terriens et

les négociants réalisaient d'énormes bénéfices, grâce aux féconds résultats du travail des nègres, le gouvernement de Rio-de-Janeiro profitait des rapports plus fréquents que les transactions commerciales établissaient avec l'Europe, pour préparer les bases d'une entente commune de la France, de la Grande-Bretagne et du Brésil, en vue de la pacification des deux rives de la Plata.

Le Brésil ne pouvant intervenir seul, ainsi qu'il l'aurait désiré, se résolvait à offrir sa coopération aux deux grandes puissances occidentales.

« L'humanité et l'intérêt général du commerce exigeaient que l'on fixât un terme à la guerre qui s'agite entre Buenos-Ayres et Montevideo, déclarait textuellement, dès 1844, le plénipotentiaire impérial, vicomte d'Abrantès, dans un *Mémoire* remis par lui à lord Aberdeen et à M. Guizot.

L'important pour le Brésil était de remplir un rôle actif dans l'expédition qui se préparait, et d'acquérir ainsi des titres pour intervenir, avec voix délibérante, lors du règlement définitif des questions platéennes, y compris la question, capitale pour lui, de la navigation intérieure des fleuves.

Mais les deux hommes d'État qui dirigeaient la politique de la France et celle de l'Angleterre se chargèrent seuls de faire prévaloir les *droits de l'humanité et du commerce*.

Le concours de l'empire esclavagiste fut donc repoussé pour cette raison, dit M. de Brossard, que :

La médiation armée offrirait aux parties intéressées plus de gages de sincérité et d'impartialité, lorsqu'elle serait conduite par des États évidemment étrangers par leur situation géographique et par leur puissance acquise à toute espèce de pensée ou de nécessité d'agrandissement territorial.

L'appréciation est dure pour le Brésil, mais elle est juste.

Nous dirons, quand il en sera temps, quel était le but que poursuivaient en commun le cabinet de Paris et le *Foreign-Office*, en envoyant leurs flottes et leurs soldats dans les eaux argentines. Il nous suffit de constater, à cette heure, et après M. de Brossard, que les ministres de France et d'Angleterre se défiaient de la *sincérité*, de l'*impartialité* du Brésil, lequel, *par sa situation géographique*, ne restait pas étranger à toute espèce de pensée ou de nécessité d'*agrandissement territorial*.

Ainsi exclu de la médiation armée, l'empire des noirs rongea son frein en silence ; il se fit d'autant plus humble qu'il venait d'irriter la Grande-Bretagne par son refus formel de renouveler le traité de 1826, qui consacrait le droit réciproque de visite sur les navires anglais et brésiliens.

Ceci se passait en 1844.

L'année suivante, sir Robert Peel fit adopter par le Parlement la mesure rigoureuse connue sous le nom de *bill Aberdeen*, qui atteignit le Brésil dans son organisation économique, en portant un coup mortel à la traite des esclaves.

Dès ce moment, la ruine de son agriculture, que le bill Aberdeen lui donnait en perspective, et la fermentation continuelle que Rosas entretenait soigneusement dans la province de Rio-Grande, rendaient plus impérieuse pour l'Empire cette *nécessité d'agrandissement territorial* dont il vient d'être question.

Seule, la possession des terres salubres et fertiles de l'Uruguay qu'on offrirait à l'émigration européenne, et l'occupation définitive de Montevideo qui permettrait de surveiller de près, d'un côté, les turbulents mulâtres de Rio-Grande, et, de l'autre, l'embouchure de la Plata, pouvaient restituer au Brésil les conditions de sécurité.

d'intégrité, et même d'existence, que son double système politique et économique lui refusait.

Aussi, à dater du moment où les flottes occidentales se furent éloignées des régions platéennes, les ministres de Rio-de-Janeiro n'eurent qu'un but : reprendre, pour le compte de l'Empire, mais pour le faire tourner à son profit exclusif, l'œuvre péniblement poursuivie et imparfaitement achevée par la France et par l'Angleterre.

Averti, toutefois, par la preuve de méfiance dont il venait d'être l'objet de la part de ces puissances, et afin de mieux donner le change sur ses intentions, le cabinet de San-Christoval affecta de répudier la politique de Carlota et de Pedro 1^{er} au sujet d'une extension vers le sud.

Foin du droit monarchique qui dispose des peuples comme d'un troupeau de bétail, et des territoires comme d'une ferme que le père transmet à son fils par héritage. La révolution de 1810 d'abord, puis le traité de 1828 ont créé de nouveaux intérêts, en établissant de nouvelles frontières entre les Etats platéens ; ces intérêts sont on ne peut plus légitimes ; il est du devoir de chacun de les respecter.

Et le Brésil accordant, en apparence, ses actes avec ses paroles, reconnaissait le Paraguay.

Nous disons *en apparence*, parce que le vrai motif de cette reconnaissance était le désir de se venger de Rosas qui venait de repousser l'alliance de Rio-de-Janeiro.

Et, de même que le vicomte d'Abrantès parlait au nom de l'humanité, à l'heure précise où le bill Aberdeen flétrissait publiquement l'inhumanité de l'Empire, un des hommes d'Etat de cet Empire retardataire déclarait solennellement au ministre argentin, à Buenos-Ayres, dans une note qui porte la date du 20 juillet 1845, que :

• La division de l'Amérique espagnole en vice-royautés

et en capitaineries générales a disparu avec l'autorité qui l'a créée, et ne peut dès lors lier les nouvelles républiques rentrées dans leur indépendance et dans l'exercice de leur souveraineté. »

C'est là, certes, l'affirmation du droit moderne dans son expression la plus nette et la plus énergique.

Malheureusement, cette belle profession de foi visait exclusivement le Paraguay dont Rosas poursuivait toujours la réintégration ; bien que, prise dans son sens général, elle pût, elle dût être appliquée tant à la Bande Orientale qu'aux autres territoires platéens.

C'est sur cette dernière interprétation que comptait naturellement notre homme d'Etat versé dans la science occulte des restrictions mentales, afin de dissiper les derniers doutes qui subsisteraient encore, relativement aux vues ultérieures du Brésil, du côté de Montevideo.

La politique impériale est indiquée ; nous allons la voir à l'œuvre.

But de la politique brésilienne.

Soutenu par Rosas, comme plus tard Florès le sera par Mitre, Oribe assiège Montevideo.

Le cabinet de San-Christoval profite des embarras de l'Etat Oriental pour lui offrir ses services, contre l'ennemi commun, c'est-à-dire, contre le dictateur de Buenos-Ayres.

En même temps, ce cabinet entame des négociations avec Urquiza, gouverneur de l'Entre-Rios.

A celui-ci, il ne parle pas seulement de la pacification de l'estuaire platéen et de l'organisation de la Confédération Argentine, qui seraient le résultat d'une entente commune. Il flatte l'orgueil du général, tout en ouvrant de splendides perspectives devant son ambition.

Devenu le libérateur de son pays, par la chute de Rosas, Urquiza serait l'homme de la situation, et la reconnaissance, méritée, de ses concitoyens, lui payerait le prix de sa courageuse initiative, en l'élevant à la présidence de la République.

Cette tactique obtient un plein succès.

Une alliance offensive et défensive est formée entre le Brésil, l'Uruguay et le gouverneur de l'Entre-Rios.

Mais, toujours et absolument préoccupés des intérêts de l'Empire, les ministres de Dom Pedro II exigent, avant de tirer l'épée et comme compensation des frais de guerre, la cession du territoire de Santa-Tecla et de la Bande comprise entre le littoral et le lac Mirim.

Forcé par la nécessité, le gouvernement de l'Uruguay subit les conditions du Brésil.

Celui-ci venait de faire un nouveau pas vers l'objet de ses ardentes convoitises ; et, de plus, sous le prétexte louable de porter secours au faible opprimé, il était autorisé à franchir cette frontière orientale, dont l'accès lui avait été interdit, sept ans auparavant, par les cabinets de Paris et de Londres.

En 1832, les confédérés entrèrent en campagne.

La résistance de Rosas fut de courte durée, ce qui prouva une fois de plus que la tyrannie ne prolonge son existence qu'à l'aide de la terreur qu'elle inspire, et qu'elle doit succomber après le premier choc, si elle a été vigoureusement attaquée.

La victoire de *Monte-Caseros* détermina l'écroulement du pouvoir dictatorial de Rosas.

Pour le coup, le Brésil crut avoir touché le but.

Montevideo qu'il venait de dégager, était occupé par ses soldats. La proie convoitée depuis des siècles se trouvait donc dans ses mains. Qui pourrait, en l'état, l'empêcher de la garder ?

Qui ?

Urquiza !

Ce général avait bien voulu accepter le concours des Impériaux pour détruire une tyrannie qui faisait obstacle à la prospérité des provinces argentines ; mais il possédait trop la tradition nationale pour permettre à l'ennemi implacable de la race hispano-américaine de renouveler la tentative de 1821.

Rappelons au lecteur que c'est ce même Urquiza contre lequel l'inconséquent auteur de l'article intitulé : LA

DYNASTIE DES LOPEZ lance aujourd'hui ses plus gros anathèmes.

Qui, encore ?

La nation argentine tout entière.

Emancipée par la victoire de Caseros et désireuse de se constituer définitivement, cette généreuse nation ne pouvait permettre au Brésil de prendre une position formidable qui aurait assuré sa domination sur les régions platéennes.

Le Brésil établi à Montevideo, n'était-ce pas la rupture du traité du 4 octobre 1828, portant l'abandon d'une politique pour le triomphe de laquelle Buenos-Ayres avait soutenu contre l'empire des noirs une lutte acharnée de sept ans ?

Le patriotisme argentin eut raison une fois encore de l'âpre ambition brésilienne, et malgré leurs lenteurs calculées, les Impériaux durent se résigner à évacuer la place en 1855.

Cependant, le séjour, à Montevideo, des bataillons esclavagistes, avait été mis à profit.

Soit par la corruption, soit par la crainte, le Brésil avait obtenu que Florès, sa créature damnée, fût nommé président de l'Etat Oriental. Florès reçut la honteuse mission de préparer les voies pour un retour prochain des Impériaux ; il accepta aussi, comme double moyen d'action, un subside mensuel de *soixante-mille* piastres fortes et une garnison brésilienne.

Dès lors, les ministres de Dom Pedro II crurent pouvoir attendre avec confiance les effets de la mine qu'ils avaient chargée, et dont la mèche se trouvait dans la main de leur complice, c'est-à-dire dans la leur.

Néanmoins, si bien combinées qu'elles fussent, ces machinations ne produisirent pas le résultat qu'on en attendait.

L'expulsion de Florès de la République Orientale prouva bientôt que le sentiment public un moment

étouffé sous la pression qu'exerçaient les *contos* et les sabres brésiliens, venait de se réveiller, plus profond, plus ardent que jamais, après le départ des noirs et des mulâtres.

Un cabinet moins tenace que celui de San-Christoval aurait perdu tout espoir, en présence d'une révolution qui détruisait l'édifice si patiemment, si péniblement élevé par son ambition cauteleuse. Les hommes d'Etat du Brésil calculèrent la portée de l'événement et, convaincus que le succès était simplement ajourné, ils ourdirent une nouvelle trame.

Cette trame, nous la connaissons par le *mémorandum* de Don José de Herrera, envoyé le 24 mai 1864, au plénipotentiaire brésilien, senhor Saraïva; par le discours du sénateur Felix Frias, prononcé le 21 juillet 1866 dans le congrès argentin; par la note du 2 septembre 1863, que le maréchal Lopez adressait au président Mitre, trois documents que nous avons cités plus haut.

Le Brésil, d'accord en cela avec Buenos-Ayres, favorisa l'invasion du Territoire Oriental, fournit à Florès de l'argent et des soldats, entra avec lui à Montevideo où il le plaça une deuxième fois sur le siège présidentiel.

A cette heure, Florès a expié son crime, le plus grand de tous, celui d'avoir livré sa patrie à l'étranger !

Ce héros des discordes civiles avait à ce point soulevé contre lui l'indignation publique, que ses fils eux-mêmes s'étaient rangés du côté de ses adversaires. Il a été frappé au début d'un mouvement populaire, par les amis de ceux qu'il avait fait égorger à Paysandu et à Florida.

Digne fin d'une carrière sanglante !

Ce serait fermer les yeux devant l'enseignement de l'histoire, que d'admettre que la disparition de Florès de la scène politique empêchera le Brésil de poursuivre la réalisation de ses projets.

Eh quoi! depuis l'érection du fort de la Colonia del

Sacramento, c'est-à-dire depuis 189 ans, les Portugais et, après eux, les Brésiliens, ont constamment, persévérément, obstinément, soit par les armes, soit par la ruse, gagné du terrain du côté du Sud. L'objectif des ancêtres, la plage de Montevideo, est devenu celui des descendants. Quatre fois, depuis le commencement de ce siècle, en 1810, 1816, 1852, 1865, le termitte brésilien est parvenu à miner le terrain sur lequel le droit des nations voisines devait se croire solidement établi; et quatre fois, à la faveur de ce travail nocturne, les forces impériales ont occupé la rive gauche de la Plata.

Aujourd'hui, les vaincus de *Sarandi*, de *Colonia*, d'*Ytuzaingo*, ont eu l'habileté d'associer à leurs vues ambitieuses ceux-là même qui les ont combattus en toute occasion. Grâce à la trahison de Florès et à la complicité de Mitre, le Brésil a pu envahir de nouveau le Territoire Oriental; puis il a pénétré en force dans les provinces argentines. A l'heure présente, il domine par ses armées, par ses bâtiments cuirassés, sur tout l'estuaire platéen.

Et le Brésil renoncerait magnanimement à tous ses avantages? Nous ne saurions conclure dans ce sens.

La fable intitulée : *la Licc et sa Compagne* qui donne une si juste idée de la tactique employée par le cabinet de San-Christoval, laisse entrevoir la solution que pour suit ce cabinet, dans sa guerre contre le Paraguay.

En l'état, la suppression d'un homme, eût-il été dictateur de l'Uruguay et inféodé à la politique impériale, ne saurait faire échec à cette politique. Les événements se sont déclarés pour le Brésil, du moment où ses noirs bataillons ont pu, avec le consentement de Buenos-Ayres, se masser en amont des fleuves argentins, et où ses flottes, effaçant à coups de canon le glorieux souvenir d'Obligado, règnent souverainement sur le cours de ces mêmes fleuves dont elles interdisent l'accès, malgré le texte formel des traités, aux navires des autres nations.

Tant d'arrogance prouve que les Impériaux restent convaincus qu'ils sont les maîtres de la situation, et que l'heure de la récolte a, enfin, sonné pour eux.

Seul, le petit Paraguay leur faisait obstacle : voilà pourquoi ils veulent écraser le Paraguay, nonobstant les offres de médiation des Etats-Unis, et malgré l'énergique protestation du Chili et du Pérou contre le traité spoliateur du 1^{er} mai 1865.

Enhardi par l'affaiblissement, chaque jour plus grand, des Argentins et des Orientaux, que leurs gouvernements ont entraînés à une guerre désastreuse ; encouragé par l'attitude de l'Europe qui, absorbée par ses propres affaires et par l'éventualité d'une conflagration continentale, paraît se désintéresser des choses du Sud-Amérique ; enorgueilli par la supériorité de ses forces dans la Plata, le Brésil ne voudra pas quitter les régions où l'a conduit sa politique artificieuse, sans retenir, sous un prétexte quelconque le gage que nul, en ce moment, il se l'imagine du moins, ne saurait lui disputer.

Pour lui, ruiné, déconsidéré, affamé, il n'y a de salut que dans une transformation radicale, ou dans la possession de Montevideo.

Peut-on espérer, cependant, que le jour où l'annexion désirée serait devenu un fait accompli, le Brésil entretrait enfin sincèrement dans cette voie féconde où, d'après M. le baron de Penedo — un de ces vieux zouaves de la diplomatie qui ne doutent de rien, pas même de leur parole — il s'est depuis longtemps, à l'exemple de la France, sérieusement engagé ?

Gagné tout à coup aux idées économiques et philosophiques qui régissent les sociétés modernes, l'empire des Bragance se rallierait-il aux principes équitables, vivifiants du traité du 10 juillet 1853, contre lequel il a protesté, nous le savons, le 12 septembre de la même année ?

Retirerait-il sa protestation honteuse, ou bien, persistant dans son système rétrograde, étendrait-il jusqu'à l'embouchure de la Plata la réglementation étroite, égoïste, tracassière, qu'il a établie sur les fleuves qui traversent son territoire ?

Ici, non plus, la réponse ne saurait être douteuse.

L'intégrité de l'empire, question redoutable qu'a traitée avec un si ombrageux patriotisme M. Limpo de Abren, dans son *Mémoire* du 13 novembre 1853, relatif à l'ouverture de l'Amazone (1); l'intégrité de l'empire, disons-nous, s'oppose à ce que les idées de régénération et d'affranchissement pénètrent avec les marchandises d'Europe, dans les provinces ignorantes de l'intérieur.

Et maintenant le barrage des affluents de l'Amazone et celui des affluents de la Plata qui empruntent son territoire, le gouvernement brésilien a donc indiqué d'avance le régime qu'il appliquerait à ses nouvelles possessions.

Arrêtés, au nord, les généreux principes qui servent de base aux institutions des autres peuples : libre échange, décentralisation administrative, affranchissement du travail, égalité de droits entre les citoyens, etc., etc., ne sauraient, sans danger pour l'ordre social et pour l'intégrité territoriale, franchir la frontière méridionale de l'Empire.

En conséquence, bien loin de servir, en quoi que ce soit, la cause de la civilisation, l'établissement du Brésil sur la rive gauche de la Plata, arrêterait tout à coup sur ce point le progrès des mœurs et des idées. Il aurait pour effet fatal de corrompre ensemble les corps et les âmes, dans toute l'étendue des provinces conquises, en y introduisant l'esclavage, cette lèpre des sociétés poly-

(1) Consul.er notre travail intitulé : L'OUVERTURE DE L'AMAZONE.

théistes, qui ronge encore aujourd'hui deux États catholiques; l'esclavage, avec son hideux cortège de vices sans nom, de privilèges énormes, révoltants, de maladies monstrueuses.

Nous ne parlons pas de la funeste influence qu'exercerait naturellement l'institution *particulière* sur les populations voisines. Quoi qu'en ait dit certaine école, la peste est contagieuse, la peste morale surtout.

Du reste, le Brésil lui-même, et aussi Buenos-Ayres, ont pris le soin de nous édifier sur leurs dispositions, relativement à la question des rivières, en rédigeant l'article 11 du traité du 1^{er} mai 1865.

Cet article consacre, en effet, la libre navigation des rios Paraná, Paraguay et Uruguay, mais, seulement en faveur « des bâtiments marchands et des navires de guerre des Etats alliés.

Il est vrai qu'une réserve est faite pour « les autres Etats limitrophes qui, dans le terme que leur fixeront les alliés, auront accepté l'invitation qui leur en sera faite. »

Pourquoi, même en prenant au sérieux l'invitation que les vainqueurs adresseront aux *autres Etats limitrophes*, pourquoi cette future réglementation, réglementation étroite, et, certes, jalouse, lorsque déjà les traités existants assurent la liberté fluviale à TOUTES LES NATIONS ?

Le Brésil n'avait qu'à adhérer purement et simplement au traité du 10 juillet 1853 et, dès lors, l'article sus-indiqué devenait inutile, puisque, par le fait seul de son adhésion, l'empire des noirs rentrait dans le droit commun.

C'est là, précisément, ce que les hommes d'Etat du Brésil, entraînant à leur suite ceux de Buenos-Ayres, n'ont pas voulu.

Le droit commun, ils l'ont nié, ils l'ont audacieusement repoussé, en introduisant l'article 11 dans le traité de 1865, car cet article n'est rien moins au fond, malgré

la réserve qu'il paraît contenir pour « les autres Etats limitrophes » que l'application du projet Aracaty et Garcia, dont il a été parlé au chapitre I^{er} de ce travail, et dont, on ne l'a pas oublié, l'article 8 portait :

« Libre navigation pour les deux nations, *exclusivement* en leur faveur, des rivières qui se jettent dans la Plata. »

Par leur article 11, les alliés de 1865 se sont proposé de réaliser la pensée des négociateurs de 1827.

Cela est d'une évidence telle que, en présence des deux textes, nous défions le plus retors de nos contradicteurs de s'inscrire en faux contre notre conclusion.

Quant à la question spéciale d'intégrité territoriale, elle se trouve ainsi posée par un écrivain compétent, le Dr J.-B. Alberdi, dans un ouvrage qui contient son appréciation du conflit actuel :

La cause de la lutte est l'intérêt pressant de la sécurité, des subsistances, du peuplement du Brésil. Pour l'Empire, c'est là une question de vie et de mort (1).

Dans les conditions économiques et sociales où il traîne sa débile existence, le Brésil ne saurait obtenir cette sécurité qu'en fortifiant son intégrité territoriale.

A son tour, cette intégrité ne peut être garantie que par le maintien et, s'il y a lieu, par l'extension, au Sud, du système prohibitif qui fonctionne dans le Nord, et par une action plus directe sur les provinces impériales qui appartiennent aux régions platéennes.

C'est là, pour l'empire esclavagiste, ainsi que vient de le déclarer M. Alberdi, avec l'autorité que chacun lui reconnaît, « une question de vie et de mort » dont la solution se trouve à Montevideo.

Notre conclusion est conforme, on le voit, à celle du publiciste argentin.

(1) LES DISSENSIONS DES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA ET LES MACHINATIONS DU BRÉSIL. Paris 1865 Dentu, éditeur. page 2.

Quelle que soit l'issue de la guerre qu'il poursuit contre le Paraguay, le Brésil mettra la main sur Montevideo qui est, « pour ainsi dire, son garde-manger et son magasin de vivres (1), et dont l'occupation définitive peut seule, en lui donnant la *sécurité* et les *subsistances*, retarder pour quelque temps encore la formation de cette CONFÉDÉRATION PLATÉENNE entrevue par Rivera et Ferré, prédite, en ces termes, par le même M. Albaridi :

Les affluents de la Plata, le Paraguay, le Paraná et l'Uruguay unissent si fortement, dans une destinée commune, les provinces méridionales du Brésil et les contrées argentines des grands bassins fluviaux, que si l'Empire ne parvient pas à annexer ces régions à son territoire, les provinces méridionales du Brésil auront à se séparer du reste de la monarchie avant un demi-siècle, afin d'entrer dans la famille des nations de la Plata. (2).

C'est ce démembrement que le Brésil veut prévenir aussi par la suppression du Paraguay. dont l'indépendance, tout en garantissant celle de l'Etat Oriental, mieux que le traité de 1828, doit fatalement amener l'indépendance des provinces de Matto-Grosso, de San-Pedro-do-Sul, de Santa-Catarina et de Paraná.

Donc, répétons-le une dernière fois, l'intention bien arrêtée du Brésil est de saisir et de garder Montevideo.

Le rêve ambitieux poursuivi depuis 1680 est ainsi à la veille d'être réalisé, à la faveur des complications redoutables dont l'Europe est menacée par l'arrogant vainqueur de Sadowa, et surtout, en conséquence de l'abandon, par Buenos-Ayres, de sa politique nationale.

(1) Même ouvrage, page 12.

(2) Même ouvrage, page 57.

Pretentions exorbitantes de la province de Buenos-Ayres

Comment, demanderont les lecteurs impartiaux qui ont bien voulu suivre jusqu'ici notre démonstration, comment expliquer raisonnablement, logiquement, l'abandon d'une politique qui fut celle de tous les patriotes hispano-américains : Bolivar, Sucre, Rivadavia, Paz, Lavalle, Rivera, Bello, Monteagudo, Varela, etc., etc., dont le but est de refouler, de maintenir l'empire des Bragance derrière les limites que les traités lui ont imposées?

Cette politique, si essentiellement argentine et, surtout, buenos-ayrienne, que Rosas lui-même l'avait adoptée, comment le président Mitre a-t-il pu la renier, sans soulever contre lui l'indignation générale des populations?

Ce ne sont pas les protestations qui ont fait défaut, protestations armées, pour la plupart, contre l'alliance de Mitre avec le Brésil.

Le *Moniteur* du 17 novembre 1866 constate que malgré le pressant appel adressé par Buenos-Ayres aux

provinces, les contingents de celles-ci se sont presque tous révoltés et dispersés.

Les milices de Cordova, la deuxième province, par son importance, de la République n'ont pas rallié l'armée dite improprement *nationale* (1), non plus que celles de l'Entre-Rios dont la population, dévouée à son gouverneur, le général Urquiza, « est mal disposée pour la guerre contre le Paraguay » affirme le *Moniteur* du même jour.

Quant aux *Correntinos*, non-seulement ils n'ont pas répondu à l'appel de Buenos-Ayres, mais encore, en janvier 1866, commandés par les généraux Caceres et Reguera, ils ont attaqué les Brésiliens, auxquels ils ont tué beaucoup de monde.

Un grand nombre de *Correntinos* ont passé le Paraná avec les Paraguayens et, depuis lors, ils n'ont cessé de combattre dans leurs rangs.

Loin de s'affaiblir, ce sentiment de vigoureuse répulsion contre l'alliance brésilienne n'a fait que se fortifier, non seulement dans les provinces, mais même à Buenos-Ayres.

Écoutez plutôt les énergiques paroles prononcées devant l'Assemblée législative de cette province, par le docteur Adolfo Alsina, fils du président du Sénat, gouverneur de l'orgueilleuse cité, et l'un des chefs les plus populaires du parti localiste ou *Crudo* :

« La guerre contre le Paraguay, déclarait le docteur Alsina, devient de plus en plus barbare et ne peut finir que par l'extermination de l'un des belligérants ; c'est une guerre atroce, où plus de la moitié des com-

(1) « Les soldats sont nationaux uniquement parce que la nation les habille, les arme et les paye, pour servir Buenos-Ayres. »

battants ont déjà succombé ; une guerre funeste à laquelle nous sommes enchaînés par un traité plus funeste encore, dont les clauses sont calculées pour que la lutte se prolonge jusqu'à ce que la République tombe épuisée et sans vie... Le moment est venu pour les pouvoirs publics de décider si l'honneur de la nation n'est pas suffisamment lavé par le sang répandu de 100,000 combattants. »

Ce noble langage, qui signalait courageusement au pays le but réel poursuivi par l'empire des noirs, a été vivement applaudi, parce qu'il n'était que l'expression sincère de l'esprit public ; aussi, a-t-il provoqué une manifestation des plus graves dans le sein de l'assemblée.

Quelques provinces seulement ont envoyé de faibles détachements à l'armée, qui se recrute presque exclusivement parmi les Buenos-Ayriens et parmi les soldats libérés, racolés en France et en Italie, par les agents du président Mitre, à la tête desquels se trouve le colonel Ascazubi.

« Ces troupes, dit M. Elisée Reclus, en parlant des volontaires argentins, se composent presque en entier de soldats engagés en Europe (1). »

Voici, au sujet de la composition de cette armée, des chiffres produits par un ministre argentin, M. Rufino Elizalde.

Dans une communication officielle, faite au ministre anglais, M. Thorton, M. Elizalde déclarait que son pays pouvait joindre aux 20,000 soldats envoyés par le Brésil une force s'élevant à 50,000 combattants.

Cette force, représentant les contingents des pro-

(1) *Revue des Deux-Mondes* livraison du 15 août 1868, article intitulé : L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE LA PLATA ET LA GUERRE DU PARAGUAY.

vinces argentines, était fournie dans la proportion suivante :

10,000	hommes,	par	Buenos-Ayres.
10,000	—	—	Entre-Rios.
5,000	—	—	Santa-Fé.
5,000	—	—	Corrientes.
20,000	—	—	Les autres provinces.

Total : 50,000 hommes.

Or, dans une remarquable étude intitulée : LA GUERRE DU PARAGUAY, que contient le numéro de la *Revue des Deux-Mondes* du 13 septembre 1866, M. Duchesne de Bellecourt nous apprend que le contingent argentin; — c'est bien, *argentin* et non pas *buenos-ayrien* — n'a jamais dépassé 10,000 hommes.

M. Thorton réduit même ce chiffre à 7,500, et un officier de la marine anglaise écrit de la Plata que l'effectif de l'armée entière de Buenos-Ayres ne compte pas plus de 6,000 hommes, y compris la légion étrangère.

Mieux qu'une savante démonstration, ces chiffres établissent les véritables dispositions du peuple argentin, à l'endroit de l'alliance avec le Brésil.

Cependant, puisque quelques provinces, nous venons de le dire, ont répondu à l'appel patriotique qui leur était adressé, nous croyons utile de mesurer la profondeur de l'enthousiasme qui pousse les citoyens de ces mêmes provinces à abandonner leurs foyers, pour se rendre sur le théâtre de la guerre.

Le degré de faveur dont jouit auprès d'eux la politique du président Mitre, est exactement indiqué par cette réponse du gouverneur d'une des provinces argentines.

à qui ce président demandait un nouveau contingent de recrues :

« Si vous voulez que je vous envoie des volontaires, réexpédiez-moi les chaînes et les menottes qui ont servi à vous envoyer le dernier détachement.

Quelle ironie dans cette expression : *volontaires* !

Si nous ajoutons que ce mode de recrutement est également usité au Brésil — nous ne tarderons pas à le prouver — et que le contingent oriental, tombé sur les champs de bataille, n'a pas été remplacé, on conviendra avec nous que la guerre faite au Paraguay blesse le sentiment public, tant dans l'Empire que sur les bords de la Plata, partant, que les gouvernements de ces pays sont bien coupables d'avoir, depuis cinq ans, sacrifié tant d'existences humaines, gaspillé tant de millions, pour une cause aussi manifestement impopulaire.

Plus la réprobation générale du peuple argentin est un fait avéré, plus, reprendront les lecteurs impartiaux auxquels nous nous adressons, il devient nécessaire d'expliquer la conduite tenue par le général Mitre et qui a amené le conflit actuel.

L'observation est fondée ; nous nous empressons d'y répondre.

Ceux-là se trompent fort qui s'imaginent que la République Argentine forme réellement une fédération d'Etats souverains, régis, chacun, par des institutions particulières, mais tous obéissant à un pouvoir central, fortement organisé en vue de la défense commune et de la prospérité générale.

La souveraineté de ces Etats, émancipés, au même titre, par la révolution qui chassa les Espagnols de leurs anciennes colonies américaines, est reconnue :

1^o Par la Convention signée à Santa-Fé, le 25 janvier 1822, entre les provinces de Buenos-Ayres,

d'Entre Rios, de Corrientes et de Santa-Fé, laquelle Convention établit une solidarité nominale, hélas ! entre les parties contractantes, puisque, par l'article 1^{er} elles se garantissent leur liberté, leur indépendance, leur représentation et leurs droits respectifs ;

2^o Par les traités :

Du 21 septembre 1827, entre Buenos-Ayres et Cordova ;

Du 20 octobre suivant, entre Buenos-Ayres et Santa-Fé ;

Du 29 octobre, entre Buenos-Ayres et Entre-Rios ;

Du 11 décembre de la même année, entre Buenos-Ayres et Corrientes.

3^o Par le traité du 4 janvier 1831, auquel Corrientes adhéra plus tard, entre Buenos-Ayres, Entre-Rios et Santa-Fé.

Tous ces pactes, inspirés par la Convention de 1822, stipulent également la liberté, l'indépendance, les droits et la représentation des signataires.

Cette année vit la fin de la lutte sanglante où étaient engagés les deux partis qui divisaient l'Etat Argentin. Les Unitaires, ayant Lamadrid pour chef, furent écrasés en décembre 1831, devant San-Miguel-de-Tucuman, par Quiroga, lieutenant de Rosas. Les Fédéraux restèrent les maîtres de la situation (1).

Cette victoire, il est important de le dire, eut pour résultat l'adhésion des autres provinces argentines au

(1) Ces deux partis, qui représentent les intérêts opposés de Buenos-Ayres et des provinces, existeront tant que ces mêmes intérêts n'auront pas été conciliés. Ils ont changé de nom, voilà tout. Aujourd'hui, les localistes ou unitaires s'appellent *Crudos*, *Crus*, et les fédéraux, *Cocidos*, *Cuits*.

traité du 4 janvier 1831, mais sans amener l'organisation puissante qui, en donnant satisfaction à leurs besoins légitimes, à leurs intérêts divers, opposés, eût rattaché indissolublement les parties contractantes à la patrie commune.

Un congrès pouvait seul, en prenant pour base de ses travaux le règlement provisoire promulgué le 3 décembre 1817 décréter cette organisation sur laquelle Rivadavia, en 1821, et la Constituante de 1824, avaient essayé de fonder l'unité nationale.

Le congrès, réclamé par Corrientes et Cordova, ne se réunit point, parce que Buenos-Ayres ne voulut jamais y consentir.

Et l'anarchie, un moment domptée, régna de nouveau dans les faits et dans les esprits, comme après la retraite de Rivadavia.

Et, faute d'une loi constitutionnelle qui, en établissant une réelle solidarité entre les provinces, eût créé un État compacte, la ligue de ces mêmes provinces ne cessa pas de représenter une union bâtarde, incomplète, soumise aux égarements d'une politique envieuse et rancunière; de sorte que la grande Confédération que la révolution de 1810 devait produire, cette Confédération, assise sur la base indestructible du dévouement à la cause nationale, fut étouffée avant de naître, par l'implacable volonté de Buenos-Ayres.

En retirant son mandataire de la commission de Santa-Fé, Rosas fit avorter l'œuvre, contradictoirement, mais vaillamment poursuivie, depuis 22 ans, par les chefs des Unitaires : San-Martin, Puyrredon, Rivadavia, Alvear, Paz, Lavalle, Aguirre, Varela, et par les chefs des Fédéraux : Viamont, Balcarce, Lopez, Quiroga, Dorrego, Anchorena.

Cette œuvre, c'était la création de la PATRIE ARGENTINE.

L'anarchie, érigée en système de gouvernement, dura, sur les deux rives de la Plata, jusqu'en 1852, époque de la chute du dictateur argentin.

Déjà, du temps de la vice-royauté, un sentiment de rivalité jalouse existait entre la capitale de ce gouvernement et les territoires soumis à sa juridiction. Le système de Rosas, instrument de compression à ouïtrance dans ses mains, envenima ce sentiment et lui donna les proportions d'un antagonisme, méprisant, d'un côté, haineux, de l'autre, que les années n'ont pu affaiblir.

Ce fait, qui pourrait résumer l'histoire de la République Argentine à partir de la proclamation de son indépendance, et que met en pleine lumière, depuis le début de la guerre actuelle, l'attitude respective de Buenos-Ayres et des provinces; ce fait, conséquence forcée du rôle prépondérant que la métropole s'est toujours attribué dans la direction des affaires platéennes, va nous aider à pénétrer la secrète pensée du président Mitre, à l'occasion de l'alliance qu'il a formée avec le cabinet de San-Christoval et Florès, contre le Paraguay et, quelque invraisemblable que cela paraisse, contre l'Etat Oriental.

Précisons d'abord le rôle de Buenos-Ayres.

En signalant dans un précédent chapitre la revendication de Montevideo, alors occupé par les troupes de Jean VI, nous avons indiqué les motifs de cette revendication.

Buenos-Ayres réclamait Montevideo, en 1823, au même titre qu'elle avait réclamé le Paraguay, en 1810, c'est-à-dire, comme un territoire faisant partie intégrante de la vice-royauté de la Plata, aux droits de laquelle la Révolution l'avait substituée, elle, Buenos-Ayres.

Or, quels sont ces droits ?

Ces droits sont ceux d'une capitale arrogante, hautaine, rapace, habituée à commander et à être obéie ; ils consistent pour elle à concentrer dans son sein toutes les forces politiques et économiques de la Confédération.

Sous la domination espagnole, Buenos-Ayres, où se centralisait l'action administrative, était aussi le seul port ouvert au commerce. Cette ville recevait directement d'Europe les produits que lui apportaient les navires d'une ombrageuse métropole ; de là, ces produits, surgravés des droits de douane, étaient transportés sur les territoires qui composaient la vice-royauté de la Plata.

De leur côté, les populations de l'intérieur n'avaient d'autre débouché pour la vente de leurs denrées que le même port de Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres était ainsi, malgré sa rade incommode et même périlleuse, l'unique marché de la région qui s'étendait de la Plata au versant oriental des Andes.

Les provinces tributaires de la capitale et exploitées au profit de cette capitale ; tel était le régime, connu dans l'histoire sous le nom de *Lois des Indes*, que l'Espagne avait imposé à ses possessions américaines.

C'était là, sans aucun doute, un monopole exorbitant accordé à Buenos-Ayres, mais qui, pourtant, avait logiquement sa raison d'être dans le système impitoyablement concentrateur adopté par les conquérants, soit espagnols, soit portugais.

Rio-de-Janeiro remplissait le même rôle absorbant, à l'égard des provinces brésiliennes, cela va sans dire.

Ce que la logique réprouve virtuellement, c'est le maintien de cet infécond système, après la chute du gouvernement qui le faisait fonctionner sous la protection de ses canons.

Il semble rationnel, en effet, que le lendemain du jour où elles eurent brisé à tout jamais le joug de la métropole, les colonies hispano-américaines dussent être affranchies de toutes les restrictions qui paralyseraient leur activité intérieure et qui s'opposaient au développement des rapports qu'il leur importait d'établir, soit avec leurs voisins, soit avec le monde extérieur.

Pas plus que le Brésil, émancipé par la Révolution, Buenos-Ayres n'admettait ces effets généraux de la Révolution. Toutes les libertés conquises par les victoires de Cotagayta, de Tupiza (1810), de Tucuman (1812), de Salta (1813), Buenos-Ayres les réclamait pour elle, mais elle les refusait à ses alliés.

La vice-royauté espagnole s'était effondrée sous les coups des populations insurgées, mais en laissant sa succession, dans son intégrité, s'il vous plaît, à l'ancienne capitale de la Plata, devenue la capitale de la République Argentine.

En d'autres termes, les provinces n'auraient obtenu d'autre bénéfice du sang versé que le résultat dérisoire d'avoir changé de maître. A la domination espagnole aurait succédé pour elles la suprématie de Buenos-Ayres.

C'est ainsi que raisonnaient, ou plutôt, que déraisonnaient les fortes têtes de ce parti localiste qu'on désigne sous le nom de *porteño*.

Oubliant qu'elles avaient approuvé cette théorie monarchique, lorsqu'elles s'étaient jointes à Buenos-Ayres pour revendiquer et le Paraguay et la Bande-Orientale, les provinces argentines, illogiquement, si l'on veut, mais justement indignées des prétentions de leur capitale, n'ont jamais voulu accepter, ni cette subordination, ni cette exploitation qui auraient continué pour elles le régime colonial.

Nous les avons vues affirmer leurs droits dans les

traités passés avec Buenos-Ayres en 1822 et 1827. Ces traités étaient conclus entre États également souverains. Mais nous avons constaté aussi que les garanties stipulées sur le papier étaient restées à l'état de lettre morte, et que, en empêchant l'organisation définitive de la Confédération Argentine, Rosas avait soumis à son pouvoir dictatorial les provinces terrifiées.

En 1852, éclata la protestation armée des provinces.

Commandés par leur gouverneur Urquiza, les Gauchos de l'Entre-Rios, auxquels s'étaient joints un corps brésilien et le contingent de l'Uruguay, écrasèrent, à Caseros, l'armée de Buenos-Ayres.

Cette victoire groupa autour d'Urquiza 13 des provinces argentines, et le général fut nommé président de la Confédération.

La prédiction du cabinet de San-Christoval venait de s'accomplir.

Mais, si le rêve d'une ambition légitime — nous disons légitime, parce qu'elle s'appuyait sur un intelligent et sincère patriotisme — commençait à se réaliser pour Urquiza, l'élévation de ce général, nous le savons, ne fut d'aucune utilité aux Impériaux, pour l'exécution de leurs projets.

Déçu dans ses espérances du côté d'Urquiza, le Brésil se rabattit sur Florès qu'il prit à sa solde. Ce ne fut que 16 ans plus tard que, par ses manœuvres ténébreuses, il parvint à trouver un complice dans les hautes sphères du gouvernement argentin. Ce complice nous le connaissons, c'est le président Mitre.

N'anticipons pas, toutefois, sur les événements que nous avons à raconter.

La tâche d'Urquiza était loin d'être terminée par la victoire de Caseros. Le dictateur était à bas ; fort bien ! Il s'agissait maintenant de se constituer sur les ruines

de la dictature.; pour cela, il fallait obtenir le concours de la quatorzième province.

Insensible à toutes les sollicitations, Buenos-Ayres ne consentit point aux sacrifices qui lui étaient demandés au nom de l'intérêt général, et persista à ne rien vouloir aliéner de son autonomie.

En présence du redoutable faisceau que formaient ses anciennes satrapies, elle s'isola dans un dépit farouche et hautain.

C'est pendant la période où nous sommes arrivés, que se produisit le fait étrange de deux ministres représentant auprès du gouvernement français, l'un, Buenos-Ayres, l'autre, la Confédération Argentine.

Le partage en deux groupes de la famille argentine, partant, la constatation de deux intérêts opposés, ne pouvait être mieux accusé que par cette double représentation, bien que l'article 3 de la Constitution, votée par les provinces, déclarât Buenos-Ayres capitale de la République.

Il est vrai que cette constitution ne liait pas Buenos-Ayres qui ne l'avait pas acceptée.

La situation était excessivement tendue, on le comprend.

Si, d'un côté, les confédérés regrettaient l'absence parmi eux d'une province riche et puissante, maîtresse d'un port où affluaient les produits du monde, et à qui sa douane procurait des revenus considérables; d'un autre côté, Buenos-Ayres voyait d'un mauvais œil la prospérité toujours croissante de Rosario, nouveau port créé par la Confédération sur le Paranà, et le fonctionnement régulier du régime constitutionnel que les 13 provinces s'étaient donné.

La paix, dans les conditions de rivalité où les deux parties se trouvaient placées, ne pouvait être de longue durée.

Le choc eut lieu à Cepeda, en 1859.

Urquiza, nommé, à l'expiration de son pouvoir présidentiel, généralissime des forces de terre et de mer de la Confédération, battit une deuxième fois l'armée de Buenos-Ayres que commandait le général Mitre.

Un moment réconciliés, par suite de la médiation du Paraguay (1), les belligérants ne tardèrent pas à déchirer la Convention de 1859 et à reprendre les armes.

(1) La médiation du Paraguay fut préférée, par les deux parties, à celle de la France et de l'Angleterre, à cause de la confiance particulière qu'inspirait le caractère du président Carlos Lopez, si étrangement travesti par M. Le Long. Carlos Lopez donna au général Lopez, alors ministre de la guerre, la difficile mission de réconcilier les deux fractions de la famille argentine.

Francisco Solano Lopez méritait la distinction que ce choix comportait. Parti de son pays en 1853, il s'était rendu en Europe, où il avait ratifié le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu en mars 1853 par son gouvernement avec la France, l'Angleterre et la Sardaigne. Ce traité, il convient de le rappeler, est le premier consacrant la libre navigation des rivières qui ait été signé entre les puissances européennes et les Etats du Sud-Amérique. C'est après l'échange des ratifications avec la France que notre gouvernement, qui avait pu apprécier le mérite de l'homme, conféra au ministre paraguayen la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Pendant son séjour — il dura trois ans — sur le vieux continent, le général Solano Lopez étudia toutes les questions relatives au progrès des sciences, des arts et de l'industrie. Sa nature exceptionnelle lui permit, en outre, de s'assimiler notre civilisation, au point de s'appropriier toutes les élégances de la société parisienne. Les connaissances qu'il acquit dans ce voyage profitèrent singulièrement au Paraguay, où il introduisit l'emploi de la vapeur, les chemins de fer, la télégraphie, en même temps qu'il propageait autour de lui les idées fécondes d'une sage liberté, de travail et de conquêtes pacifiques.

Tel est l'homme qui reçut la délicate mission de mettre un terme à l'anarchie qui désolait la République Argentine. Les difficultés étaient d'autant plus grandes, qu'il s'agissait peu des principes et beaucoup des personnes; or, personne ne l'ignore, les questions personnelles sont toujours les plus difficiles à régler.

Les Confédérés et les Buenos-Ayriens, ayant toujours les mêmes chefs à leur tête, se rencontrèrent à Pavon en 1862. Bien que les premiers fussent restés maîtres du champ de bataille, cependant, les seconds ont pu s'attribuer le succès de la journée, puisqu'ils ont recueilli tous les avantages que donne la victoire.

Cependant le général Solano Lopez parvint à triompher de tous les obstacles.

Grâce à l'action, tout à la fois énergique et conciliante du jeune médiateur, les sabres rentrèrent au fourreau et la paix fut signée en novembre 1859.

L'œuvre glorieuse que venait d'accomplir don Solano Lopez rendit celui-ci on ne peut plus populaire dans la Plata. Comme les gouvernements, les populations, le commerce lui-même, lui donnèrent des marques éclatantes de leur gratitude.

Tous les citoyens notables de Buenos-Ayres se présentèrent chez le général Lopez; le peuple avait orné la maison du ministre de guirlandes de fleurs, et les dames les plus distinguées de la ville allèrent en députation lui offrir des bouquets. Deux riches albums couverts de signatures, l'un des dames de Buenos-Ayres, et l'autre des négociants étrangers établis dans la ville, ont été dédiés au pacificateur des Etats de la Plata. Jamais pareil enthousiasme n'avait accueilli des services aussi méritants.

Ces hommages spontanés de tout un peuple, rendus à celui que le vieux général Paz appelait, dès 1845 : « un vaillant compagnon, rempli de talent et de génie placent dans le cadre qui lui convient la noble figure du président actuel du Paraguay. Cette figure, qui nous apparaît au milieu des acclamations *enthousiastes* de populations reconnaissantes, ne ressemble guère, sans doute, à celle qu'a dessinée la plume de Los contradicteurs. Ce n'est pas à nous qu'il faut s'en prendre si le prétendu sauvage du Chaco est un vrai civilisé; plus encore, un philosophe humanitaire de la bonne école. Un barbare n'aurait pas manqué, dans cette occasion, d'envenimer la querelle, avec l'arrière-pensée de profiter de l'affaiblissement des deux parties pour s'agrandir aux dépens du territoire argentin. Un demi-civilisé se serait empressé d'accueillir la proposition, portée secrètement à l'Assomption, de s'unir aux Provinces, pour abattre, une fois pour toutes, l'intraitable orgueil de Buenos-Ayres. Le général paraguayen avait des vues plus hautes; aussi, a-t-il travaillé avec autant de persévérance que de désintéressement, dans le but unique d'arrêter

Par les conditions qu'elle a imposées pour sa rentrée dans la Confédération, la province de Buenos-Ayres a reconquis, avec son ancienne suprématie, le droit d'exploiter à l'avenir, comme par le passé, les provinces-sœurs et a compromis, une fois encore, les destinées de la *Patrie Argentine*.

En effet, d'après la convention de 1859, le budget provincial de Buenos-Ayres était hypothéqué sur les recettes réalisées par l'administration nationale. Cette concession, faite dans un but louable de concorde, sera déjà trouvée excessive, lorsqu'on saura que le susdit budget atteint un chiffre égal à celui de tous les revenus nationaux.

En accédant, sur ce chef, aux prétentions léonines de Buenos-Ayres, la convention de 1859 avait donc favorisé cette province ; néanmoins, on aura de la peine à le croire, l'impitoyable métropole ne se tint pas encore

l'effusion du sang, en rapprochant les frères divisés de la famille argentine, de rendre la sécurité au commerce, de préparer l'union des Etats platéens, et, cela, en substituant l'action diplomatique à l'emploi de la force.

Quoi d'étonnant alors, si, ministres, citoyens, étrangers, ont été unanimes pour s'incliner devant la supériorité généreuse et bienfaisante du magistrat intègre, du négociateur habile, de l'Américain patriote ?

Et c'est ce même homme : le *compagnon de génie* du général Paz ; le gentleman aimable et distingué auquel les belles dames de Buenos-Ayres offrent leurs bouquets, un album couvert de leurs signatures ; le *pacificateur*, aussi intelligent que mo leste, *des Etats de la Plata*, qu'on voudrait transformer en un *tyran sanguinaire*, insoucieux du droit des gens, affamé de pouvoir, cupide au point de commettre tous les crimes pour « augmenter sa *colossale* opulence, et tellement dépourvu de sens moral qu'il ne reconnaît d'autre droit que celui de la force !

La tentative est odieuse ; mais elle est insensée.

L'histoire ne permet pas que la passion altère aussi impudemment les faits qu'elle a recueillis.

pour satisfaite. Après la journée de Pavon, elle exigea et elle obtint, par l'introduction de 22 amendements dans la Constitution de 1853, une garantie plus large, plus efficace, pour le payement de ses dépenses locales, que celle qui était portée dans la convention dite *Pacte de novembre*.

Cette convention accordait la garantie pour cinq ans ; la Constitution réformée la donne pour toujours, et, comme sanction indiscutable, suprême, elle appuie cette garantie sur la reconnaissance de l'intégrité territoriale de la province de Buenos-Ayres.

En conséquence de cette dernière clause, « la cité, avec le port, la douane et le trésor des provinces, cesse d'être la capitale et la propriété de la nation, pour devenir chef-lieu et partie intégrante de la province de Buenos-Ayres (1). »

N'est-ce pas là, sous une autre forme, le retour au régime colonial ?

Sur les 14 provinces qui composent la République Argentine, 13 d'entre elles travaillent pour alimenter le luxe de la 14^e.

Semblable à une courtisane éhontée dont plusieurs fils de famille se sont simultanément épris, Buenos-Ayres a le talent, triste talent ! de se faire entretenir par ses amoureux argentins. Elle fait miroiter aux yeux de tous — comme un écrin précieux — son port et sa douane qui remplissent le trésor national ; mais elle les garde pour elle seule.

Bref, Buenos-Ayres reçoit tout de l'union fédérale et, en échange, elle lui donne..... zéro !

(1) LES DISSENSIONS DES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA ET LES MACHINATIONS DU BRÉSIL, page 43.

Le programme arrêté à Rio-de-Janeiro et à Buenos-Ayres

Nous étions fondé, on le voit, lorsque nous déclarions naguère que l'antagonisme existant entre les provinces et Buenos-Ayres, provenait du rôle absorbant que s'était toujours attribué l'orgueilleuse capitale.

Cet antagonisme crée deux nations dans la nation, deux peuples dont l'un, le vaincu est audacieusement exploité par le vainqueur.

Un état de choses qui repose sur une aussi révoltante iniquité ne saurait longtemps durer; Buenos-Ayres le sait, et le président Mitre a manœuvré en vue de la nouvelle rupture qui se prépare.

Les provinces étant considérées comme des ennemis avec lesquels il faudra prochainement compter, Mitre qui, tout président qu'il soit de la République Argentine, est resté l'homme exclusif des Porteños, a cherché des alliés pour mater définitivement les provinces. Ces alliés, il les a trouvés dans l'empire esclavagiste, mais au prix d'une complète répudiation des traditions argentines.

L'intérêt égoïste de Buenos-Ayres a donc prévalu sur l'intérêt national, et les Brésiliens ont pu, avec le consentement de Mitre, accomplir l'invasion de la Bande-

Orientale et prendre position sur le territoire argentin.

Le lecteur commence déjà à entrevoir le but poursuivi en commun par Mitre et par le cabinet de San-Christoval.

L'alliance conclue le 1^{er} mai 1865 n'est pas autre chose qu'un formidable engin de guerre dirigé tout à la fois contre l'Etat Oriental, contre le Paraguay et contre les provinces argentines.

Celles-ci, sans comprendre, au début des hostilités, le machiavélisme de cette alliance, se défiaient instinctivement d'un pacte qui introduisait sur le sol platéen l'ennemi le plus acharné des libertés et de la prospérité platéennes.

On avait bien cherché à surexciter les susceptibilités nationales, à propos des deux vapeurs saisis par les Paraguayens dans le port de Corrientes ; mais l'opinion publique, un moment égarée, n'avait pas tardé à revenir sur cette première impression, à la suite d'une plus saine appréciation des choses.

Par le fait seul d'avoir permis au Brésil, alors en guerre avec le Paraguay, d'établir dans le port de Corrientes des dépôts de charbon, des magasins de munitions et de vivres, on avait donné au Paraguay le droit d'occuper ce point du territoire argentin.

Voilà ce que disaient d'abord, avec leur bon sens pratique, les masses populaires.

Il restait à dégager le motif véritable de cette flagrante partialité en faveur du Brésil. Le Paraguay se trouvait évidemment provoqué ; pourquoi l'était-il ?

Dès que les provinces connurent la teneur du *casus belli* qui avait été posé par le cabinet de l'Assomption à celui de San-Christoval, au sujet de l'invasion préméditée du Territoire Oriental, la lumière commença à se faire dans les esprits.

Le Paraguay se disait prêt à voler au secours de Montevideo, dans le but de défendre, au prix des plus

grands sacrifices, l'équilibre des États platéens et leur indépendance menacée. L'exécution avait immédiatement suivi la menace. La cause du Paraguay étant ainsi liée à celle de la République Orientale et à celle des provinces argentines, ces provinces auraient méconnu leurs plus chers intérêts, en prenant parti pour le Brésil, soutenu par Buenos-Ayres, contre l'État Paraguayen.

L'attitude expectante d'Urquiza acheva d'éclairer l'opinion, en justifiant ses inquiétudes.

Si l'ancien et toujours populaire généralissime des provinces s'obstine à ne pas rallier le drapeau de Mitre, c'est, évidemment, que ce drapeau où brillent les couleurs argentines, n'abrite, en réalité, qu'un intérêt absolument buenos-ayrien, partant, un intérêt contraire à celui des provinces.

L'abstention d'Urquiza porte sa signification avec elle; en déchirant les derniers voiles, elle laisse apercevoir les sinistres lueurs qui traversent le ciel argentin.

Les provinces sont menacées et le vieux général s'apprête à les défendre.

Voilà pourquoi, parmi les provinces, les unes — c'est le plus grand nombre — ont refusé de fournir des défenseurs à la politique anti-nationale de Mitre, tandis que les autres se sont organisées pour prévenir, en ce qui les concerne, l'effet des rancunes de cette même politique.

Les 10,000 Gauchos qui forment le contingent de l'Entre-Rios et que Urquiza tient dans sa main, représentent l'avant-garde de la nouvelle armée des provinces.

Ces symptômes de la vigoureuse résistance qui se prépare n'ont échappé à personne, à Buenos-Ayres. Nul n'ignore parmi les Porteños que, en dehors des principes engagés, une inimitié profonde divise Mitre et Urquiza: Aussi, ceux-là même qui désapprouvent le plus la conduite du gouvernement, et dans le nombre se

trouvent des *Crudos* ou localistes purs, tournent des regards inquiets du côté des provinces riveraines.

Dans son discours d'inauguration de l'Assemblée législative, le docteur Alsina, gouverneur de Buenos-Ayres, se fait l'organe de ces craintes, en signalant le nuage chargé d'électricité qui apparaît à l'horizon.

• La situation est des plus critiques et tout nous pré-
sage des jours de tempête, dit le jeune chef des *Cru-
dos*... Si la République brûle, que, du moins, Buenos-
Ayres se sauve de l'incendie ; qu'elle conserve l'autono-
mie dont elle jouit actuellement et, bien préparée pour
résister aux *mauvais éléments* qui cherchent à l'entraîner,
elle pourra devenir une fois encore l'arche de salut pour
la nationalité argentine. •

Toujours l'autonomie de Buenos-Ayres ! Toujours, et
avant tout, et par-dessus tout, même *si la République
brûle*.

Nous avons dit notre opinion sur l'attitude indécise
du général Urquiza. Nous n'avons pas craint de déclara-
re que cette attitude, au début des hostilités, a été une
faute, au point de vue de la cause platéenne, et, par
conséquent, de l'intérêt argentin. Nous ajouterons que
cette faute a été aussi pour Urquiza, personnellement,
une grosse maladresse.

Cela est de toute évidence.

En ne prenant ouvertement parti, ni pour la triple al-
liance, ni pour le Paraguay, le gouverneur de l'Entre-
Rios a mécontenté l'un et l'autre. Il est des cas où il
faut absolument se prononcer. Loin d'être une mesure
sage, l'abstention devenait, ici, une imprudence des plus
graves, puisqu'elle assumait sur la tête de celui qui la
pratiquait toute la responsabilité de la défaite subie par
un des partis, sans lui garder la reconnaissance de
l'autre parti.

Comment Urquiza a-t-il pu se faire illusion à cet
égard ?

Chacun des belligérants comptait sur son concours ; or, ne pas accorder ce concours, c'était le refuser et ce refus constituait, en l'état, un acte d'hostilité qui posait son auteur en ennemi devant ceux qui avaient espéré l'avoir pour allié.

Cette situation est si bien celle d'Urquiza, que ce général doit s'attendre à une demande de reddition de compte de la part du vainqueur, quel qu'il soit.

Nous n'affirmerons pas que le vieux Gaucho ne se soit pas repenti du rôle effacé qu'il a gardé, en présence des perspectives douloureuses qu'ouvre devant lui l'éventualité d'un succès complet pour Mitre et pour ses alliés. Ces regrets, certes, seraient facilement compris.

Ce qui est indiscutable, toutefois, c'est qu'Urquiza connaît le danger qui plane, tant sur les libertés argentines, que sur sa propre tête. On est même fondé à croire que c'était pour conjurer ce danger, que le gouverneur de l'Entre-Rios avait opposé sa candidature à celle de M. Domingo Sarmiento, pour la présidence de la République.

Dans l'état d'agitation où se trouvaient les esprits, cette candidature était un heureux expédient. Si elle réussissait, elle sauvait le pays de la ruine où l'entraînent ces *mauvais éléments* auxquels faisait allusion naguère le gouverneur de Buenos-Ayres.

Et, en effet, la nomination d'Urquiza avait pour sanction logique la rupture de l'alliance avec le Brésil et la paix, une paix honorable, avec le Paraguay, ce qui est dans les vœux des populations argentines et orientales ; mais, d'un autre côté, cette nomination affirmait si nettement le blâme et l'abandon de la politique présidentielle, que Mitre se sentit perdu, déshonoré, si son ennemi arrivait au pouvoir suprême.

Rappelons la récente tentative, faite dans le congrès, pour décréter d'accusation le président de la République. L'acte menaçant était toujours dressé, puisque les

causes qui l'avaient inspiré n'avaient pas disparu. Si donc Urquiza triomphait devant le scrutin, c'est que la nation se rangeait du côté des députés opposants. Ceux-ci renouvelaient alors leur demande, et la condamnation de Mitre devenait certaine.

Ainsi s'explique la vivacité, nous pourrions dire, l'acharnement, de la lutte électorale : des intrigues, des manœuvres de toute sorte ont été employées, en vue de capter la confiance des électeurs délégués par le suffrage universel, et que l'on savait être généralement hostiles à l'alliance avec l'empire des noirs.

La *Tribuna*, organe avéré de M. Sarmiento, a leurré l'opinion au point de prendre devant elle, et, cela, au nom de son patron, des engagements formels dans le sens d'une solution prochaine et pacifique du conflit platéen. La *Tribuna*, il faut le proclamer bien haut, n'a pas été désavouée.

On a poussé la tactique jusqu'à sacrifier le ministre des affaires étrangères, Ruffino Elizalde, parce qu'on le jugeait trop compromis aux yeux des masses, tant pour avoir été le principal rédacteur du traité de la triple alliance, qu'à cause de ses rapports d'amitié avec Mitre, et, aussi, à cause de ses attaches familiales avec la société brésilienne.

C'est pour la même raison que le gouverneur de Buenos-Ayres, docteur Alsina, dont la popularité s'était accrue depuis son discours au Parlement contre le traité du 1^{er} mai 1865, figurait comme candidat à la vice-présidence, sur la liste qui patronait la candidature présidentielle de M. Sarmiento.

Seules, les provinces riveraines ne se sont pas laissées abuser par la combinaison porténienne. Leur candidat naturel était Urquiza ; elles ont donné toutes leurs voix à leur ancien général. Corrientes aurait, certainement, suivi l'exemple de Santa-Fé et d'Entre-Rios, si, pour empêcher le vote, les amis de Mitre et du Brésil n'eus-

sent provoqué opportunément une émeute qui a fourni un prétexte pour mettre la province en état de siège.

Tous les moyens, tous les stratagèmes étaient bons, on le voit, pour annihiler, ne pouvant le détruire, le prestige qui s'attache au nom du vainqueur de Caseros.

Le scrutin a sauvé Mitre, mais en ajoutant de nouvelles complications à celles qui existaient déjà. La réunion, à la tête du gouvernement, de M. Sarmiento, le continuateur de la politique de Mitre, et de M. Alsina, l'adversaire déclaré de cette même politique, n'est pas lamoins grave de ces complications.

La nomination d'Urquiza permettait de revenir sur les fautes passées; elle garantissait son dénoûment logique au conflit actuel, par la satisfaction donnée aux intérêts légitimes qui y sont engagés. Au contraire, l'échec essuyé, sous la pression des Porteños, par le gouverneur d'Entre-Rios, ne laisse plus d'issue pour un arrangement pacifique. Des deux côtés l'irritation est à son comble, et déjà plusieurs provinces se sont *prononcées* contre le nouveau président, parce que celui-ci, désireux sans doute de donner un pendant à son volume intitulé : *Campaña del teniente coronel Sarmiento en el ejército grande*, a déclaré vouloir poursuivre l'exécution du traité du 1^{er} mai 1865.

Si, comme l'affirme le docteur Alsina, la situation était *critique*, avant l'élection présidentielle, elle l'est devenue davantage, depuis que le scrutin a éliminé Urquiza. Aussi, M. Elisée Reclus a-t-il exactement traduit l'état de l'opinion, lorsqu'il dit dans son article, cité, plus haut, de la *Revue des Deux-Mondes* :

• Chacun s'attend à la guerre, tant cette triste solution des difficultés pendantes semble naturelle sur les bords de la Plata. •

Urquiza sera-t-il assez fort, même en arborant la bannière de Cepeda, pour empêcher de se produire les funestes conséquences de sa longue, de son étrange inac-

tion ? C'est ce que l'avenir, un avenir prochain, nous apprendra. Si « la République brûle » toutefois, il n'est pas sûr que « Buenos-Ayres se sauve de l'incendie » suivant le vœu du vice-président argentin.

Toujours est-il que, en négligeant l'alliance du maréchal Lopez, Urquiza s'est fâcheusement privé d'un puissant auxiliaire avec lequel il aurait pu accomplir de grandes choses ; tandis que s'il est contraint à tirer l'épée, il devra soutenir seul le choc d'un ennemi nombreux et, de plus, aguerri par une campagne de plusieurs années.

Complétons le tableau, en signalant les autres points du programme arrêté à Rio-de-Janerio et à Buenos-Ayres.

Aussi bien, il est temps de conclure.

« Dans trois mois, avait déclaré Mitre, nous dicterons la paix aux Paraguayens dans leur capitale. »

Le *veni, vidi, vici*, de César, allait être surpassé par le président argentin. Celui-ci se proposait de cueillir la victoire entre deux cigarettes, avec une vitesse de locomotive.

Si cette prédiction avait pu être autre chose qu'une ridicule fanfaronnade, la deuxième partie du plan des confédérés aurait eu le même succès que la première.

Or, ce plan, le voici :

Réduit par l'exécution du traité du 1^{er} mai 1865 au tiers de son territoire ; privé de ses arsenaux, de ses forteresses, de ses armes, du chef auquel il a, librement, confié ses destinées ; accablé sous le poids des contributions de guerre (1) ; enfin, ravagé, pillé, humilié, ruiné pour un demi-siècle et condamné pour toujours à une impuissance absolue, le Paraguay cessait de compter

(1) Traité d'alliance contre le Paraguay. Articles 6, 14, 16. Protocole, articles 1, 2, 3.

parm les nations indépendantes, puisqu'il restait à la merci de ses ennemis.

Ceux-ci, enorgueillis par leur rapide victoire, imprimaient une terreur salubre aux provinces argentines et écrasaient toutes les résistances qui pouvaient se produire. Alors avait lieu la prise de possession de l'État Oriental par le Brésil.

L'installation définitive du Brésil à Montevideo achevait de garantir à Buenos-Ayres sa suprématie sur toutes les sections de la terre argentine, en même temps qu'elle bridait l'humeur turbulente des mulâtres de Rio-Grande et qu'elle empêchait, en les arrêtant à l'embouchure de la Plata, les idées régénératrices de pénétrer dans les régions intérieures de l'empire esclavagiste.

Puis, un beau jour, Buenos-Ayres étendait la main sur la rive droite du Paranà et, ressuscitant ses vieilles prétentions de 1810 et de 1840, relatives à l'héritage de la vice-royauté de la Plata, elle effaçait le souvenir de sa double défaite à Paraguari et à Tacuari, en s'annexant les lambeaux de territoire qu'on avait laissés à l'ancienne République Paraguayenne.

Il ne doit pas être plus difficile de supprimer un État en Amérique qu'en Europe. Sans remonter jusqu'au partage de la Pologne, ni même jusqu'aux remaniements de 1815, on peut bien admettre que l'étouffement des deux nationalités : orientale et paraguayenne, ne soulèverait pas plus de protestations sérieuses que l'incorporation, au mépris de traités solennels, de la République de Cracovie à l'Autriche, des duchés de l'Elbe à la Prusse.

Et puis, quelle belle théorie que celle du fait accompli, pour les voleurs de provinces !

Encouragés par le succès ; invoquant, à l'occasion, le droit, supérieur, certes, de Sadowa, qui annule le décret du 23 février, relatif à l'indépendance de la Bo-

livie, les Porteños, entraînant à leur suite les provinces domptées, franchissaient le rio Paraguay et, toujours au même titre d'héritiers, revendiquaient la possession du Haut-Pérou, au risque de se heurter, comme le fait se produisit, en 1829, pour le général Santa-Cruz, contre la ligue des Etats du Pacifique.

Le cas est tellement dans la logique des choses, étant acquis l'orgueil intraitable de Buenos-Ayres, qu'il a dû préoccuper les hommes d'État et les publicistes de l'Amérique latine. Voici comment, en présence d'une pareille éventualité, s'exprime l'auteur judicieux d'une brochure espagnole, traduite en français, et qui a eu un grand retentissement sur les deux rives de l'Atlantique :

« A condition d'obtenir Montevideo, c'est-à-dire l'embouchure du fleuve, le Brésil céderait gracieusement à Buenos-Ayres les *Chines* de l'intérieur, c'est-à-dire les provinces argentines, le Paraguay, la Bolivie ; il l'aiderait aussi à reconstituer la vice-royauté de Buenos-Ayres, sous le nom républicain de Confédération Argentinoparaguayobolivienne. Alors il faudrait se battre avec le Chili, qui, au nom de l'équilibre américain, renverserait Mitre, comme il renversa, en 1829, le général Santa-Cruz et sa Confédération Péruviano-Bolivienne (1). »

Craignant que l'enseignement contenu dans ce rapprochement historique ne soit pas suffisamment indiqué, l'auteur de la brochure ajoute cette phrase que les Etats latins de l'Amérique ne méditeront jamais assez profondément :

« Jusque-là, tout irait de mieux en mieux pour le Brésil, car les guerres civiles des républiques hispano-

(1) LA CRISE DE 1866 dans les RÉPUBLIQUES DE LA PLATA. Paris, 1866. Dentu, éditeur. Page 48.

américaines sont des guerres faites pour le Brésil, sans que le Brésil y prenne part. »

Tel est le programme arrêté entre les ennemis du Paraguay, et dont le prologue était, avec le livre de M. Santiago Arcos, LA PLATA, l'invasion de l'Uruguay par les bandes pillardes de Flores. Ce programme, Mitre se flattait de l'exécuter dans ses parties essentielles; il rentrerait ensuite dans sa capitale bien-aimée, le front ceint du laurier de la victoire, sauf à compter bientôt avec son impérial allié pour le règlement de la navigation des fleuves platéens.

La résistance héroïque du Paraguay a trompé les calculs de Mitre et ceux du cabinet de San-Christoval. Cette campagne qui devait être terminée en TROIS MOIS dure depuis plus de QUATRE ANS, et Lopez retiré dans l'intérieur du pays, non point qu'il redoute les armes des Confédérés, mais afin de séparer ceux-ci de leur escadre cuirassée, tient toujours tête aux forces de ses ennemis.

Complétant cette patriotique affirmation du docteur-Francia :

« Le Paraguay est *idolâtre* de son indépendance. »

Le président Carlos Lopez déclarait fièrement, dans sa note du 28 juillet, adressée à Rosas, que :

« Le peuple du Paraguay ne saurait être conquis; il peut être écrasé par quelque grande puissance, mais il ne sera l'esclave de personne. »

Nous savons, par les prodiges de valeur accomplis depuis le commencement de la guerre, si le caractère de ce peuple mérite d'être ainsi apprécié.

Non, Lopez et ses fidèles soldats ne seront pas vaincus par les efforts supérieurs de leurs ennemis; mais ils pourront, à la longue, être accablés sous le nombre. Dans ce cas, ils succomberont comme Léoni-

das et ses compagnons aux Thermopyles, couverts d'une gloire immortelle; et, avec eux, auront péri les libertés platéennes.

Le lecteur connaît les pièces du procès; il peut juger maintenant si les craintes du Paraguay étaient fondées, lorsque cet Etat a vu une menace contre sa propre indépendance dans l'invasion de la Bande-Orientale par les forces esclavagistes, et dans l'alliance, cimentée par la trahison de Florès, des cabinets de San-Christoval et de Buenos-Ayres.

L'indépendance du Paraguay et celle de la Bande-Orientale sont inséparablement liées, sur l'estuaire platéen, à la cause de l'ordre, du commerce et de la civilisation. Une dernière citation à ce sujet; cette citation nous est fournie par l'auteur de la brochure déjà signalée: LA CRISE DE 1866.

• Tous les hommes dont le vœu est de combattre l'état de choses qui permet à Buenos-Ayres de se servir des provinces argentines comme d'instruments d'une politique de clocher, turbulente et rétrograde; tous ces hommes se sont jusqu'ici appuyés sur la Bande-Orientale et ont cherché à s'appuyer sur le Paraguay. Ils ont eu raison: ces deux pays sont bien les leviers dont la civilisation doit se servir dans les pays de la Plata, jusqu'au jour de la victoire définitive (1). •

Répetons-le donc encore, mais, cette fois, avec l'autorité d'une démonstration que nous croyons complète:

Le Paraguay n'a pris les armes que pour défendre, les traités à la main, l'indépendance de Montevideo, à

(1) LA CRISE DE 1866, page 5.

laquelle sa propre indépendance est attachée, et la liberté de navigation fluviale sans laquelle il ne saurait vivre ; cette liberté serait compromise, entravée, sinon entièrement confisquée au profit de Buenos-Ayres et du Brésil, si l'empire esclavagiste étendait ses frontières jusqu'à l'embouchure de la Plata.

C'est là notre première proposition.

La deuxième, la voici :

Le but que veut atteindre le Paraguay est absolument le même que celui qu'ont poursuivi, ensemble ou séparément, par les négociations et par la force, la France et la Grande-Bretagne dans les eaux de la Plata.

C'est ce que l'histoire, dont nous ne sommes que le fidèle écho, va péremptoirement établir.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

**La politique de la France et celle de l'Angleterre
dans la Plata.**

I

Le Congrès de Vienne et la Liberté des Fleuves

.....

Quel est le caractère essentiel de la politique suivie dans la Plata par la France et par l'Angleterre ?

Les actes par lesquels cette politique s'est affirmée nous le diront bientôt, en la définissant mieux que ne pourraient le faire les phrases le plus habilement agencées.

Quel est le point de départ de cette politique ?

C'est l'idée, rationnelle, certes, que plus on facilitera et l'on multipliera les relations internationales, plus on adoucira les mœurs et l'on développera la prospérité publique.

Quelle est la base légale de cette politique ?

Ce sont les plénipotentiaires des puissances représentées à Vienne, en 1815, qui l'ont établie, à la suite d'une discussion des plus intéressantes et des plus élevées.

La base légale de la politique anglo-française dans la Plata se trouve dans les articles 14, 96, 108, 109, 110,

111, 113, 117 de l'Acte final dressé par le Congrès de Vienne (1).

(1) Afin de mettre toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur, sans ralentir la marche de notre démonstration, nous transcrivons ici le texte des articles dont il s'agit :

Libre navigation des rivières.

Art. 14. — Les principes établis sur la libre navigation des fleuves et canaux dans toute l'étendue de l'ancienne Pologne... sur la circulation des productions du sol et de l'industrie... et sur le commerce de transit, tels qu'ils se trouvent énoncés dans les articles... du traité entre l'Autriche et la Russie et dans les articles... du traité entre la Russie et la Prusse, seront invariablement maintenus.

Navigation du Pô.

Art. 96. — Les principes généraux adoptés par le Congrès de Vienne, pour la navigation des fleuves, seront appliqués à celle du Pô.

Navigation des rivières.

Art. 108. — Les puissances dont les Etats sont séparés ou traversés par une même rivière navigable, s'engagent à régler d'un commun accord tout ce qui a rapport à la navigation de cette rivière... elles prendront pour bases de leurs travaux les principes établis dans les articles suivants :

Liberté de la navigation.

Art. 109. — La navigation dans tout le cours des rivières indiquées dans l'article précédent, du point où chacune devient navigable jusqu'à son embouchure, sera entièrement libre et ne pourra, sous le rapport du commerce, être interdite à personne ; bien entendu que l'on se conformera aux règlements relatifs à la police de cette navigation, lesquels seront conçus d'une manière uniforme pour tous et aussi favorables que possible au commerce de toutes les nations.

Uniformité de système.

Art. 110. — Le système qui sera établi, tant pour la perception des droits que pour le maintien de la police, sera, autant que faire se pourra, le même pour tout le cours de la rivière, et s'étendra aussi, à moins que des circonstances particulières ne s'y opposent, sur ceux de ses embranchements et confluent qui, dans leur cours navigable, séparent ou traversent différents Etats.

Ces articles constituent, en effet, une dérogation, importante autant que formelle, aux règles étroites, oppressives, du droit féodal, puisqu'ils suppriment les servitudes imposées par la force victorieuse et qu'ils proclament la libre navigation sur les principaux fleuves de l'Europe : le Rhin, le Weser, l'Elbe, le Mein, le Pô**

Le souffle de l'esprit moderne, qui aurait pu le croire? a passé sur ces articles dont la teneur atteste qu'une première concession a été imposée aux anciens régimes, par les aspirations nouvelles et par les nouveaux besoins de la société.

En généralisant le droit de navigation intérieure, les ministres des monarchies absolues venaient de démocratiser cette même navigation qui avait été jusqu'alors

Tarif.

Art. 111. — Les droits sur la navigation seront fixés d'une manière uniforme, invariable et assez indépendante de la qualité différente des marchandises, pour ne pas rendre nécessaire un examen détaillé de la cargaison, autrement que pour cause de fraude et de contravention... on partira, néanmoins, en dressant le tarif, du point de vue d'encourager le commerce en facilitant la navigation.

Droits de relâche.

Art. 113. — On n'établira nulle part des droits d'étape, d'échelle ou de relâche forcée.

Navigation du Rhin, du Neckar, de la Moselle, etc., etc., etc.

Art. 117. Les règlements particuliers relatifs à la navigation du Rhin, du Neckar, du Mein, de la Moselle, de la Meuse et de l'Escaut, tels qu'ils se trouvent joints au présent acte, auront la même force et valeur que s'ils y avaient été textuellement insérés.

.....
.....
.....

Fait à Vienne le 9 de juin de l'an de grâce 1815,

Et ont signé.....

pour leurs gouvernements, au grand préjudice de l'intérêt des peuples, l'objet d'un fructueux monopole.

Le principe, d'après lequel les cours d'eau ne sont pas la propriété exclusive des territoires qu'ils traversent, mais représentent, au contraire, un domaine commun dont toutes les nations doivent être considérées comme les usufruitières naturelles et légitimes ; ce principe a donc marqué, du jour où il s'est incarné, à Vienne, dans un texte de loi, l'avènement d'une ère féconde pour les rapports généraux du commerce, entre les différentes fractions de la grande famille humaine.

Mais s'il y a loin, parfois, de la coupe aux lèvres, il y a bien plus loin encore de la vérité formulée, à la vérité pratiquée et obéie. Il peut même arriver que, sous prétexte qu'il n'existe pas de vérité absolue, l'ignorance et l'égoïsme des hommes empêchent un principe — hautement reconnu comme excellent — de produire toutes ses conséquences logiques.

Ne faut-il pas tenir compte du tempérament des nations et de leurs besoins immédiats ; des conditions géographiques, climatériques du pays ; du rôle, prétendu historique, qui lui est dévolu ; de l'état de l'industrie ; du degré d'instruction auquel les masses sont parvenues, toutes choses invoquées par certains gouvernements pour expliquer leur pétrification dans un système suranné, et pour excuser leur refus d'introduire dans la Constitution, soit les modifications généreuses, soit les réformes radicales qu'exige le progrès des mœurs et des idées.

De ce côté de l'Atlantique, c'est la protection à outrance qui accuse le libre échange de menées révolutionnaires qui doivent forcément ruiner l'industrie nationale ; de l'autre côté, c'est le régime colonial qui persiste à sacrifier le bien-être de nombreuses populations à la rapacité d'une capitale ombrageuse : régime désastreux qui, par ses dispositions restrictives,

paralyse le développement des relations internationales et comprime ainsi l'essor de l'activité humaine.

Il faut bien le reconnaître : les articles précités de l'Acte final affirmaient un principe vivifiant, destiné à être la loi de l'avenir, mais dont l'application restait alors bornée à quelques fleuves de l'Ancien Monde. Néanmoins, par l'adoption de ces articles, une brèche, relativement considérable, venait d'être faite à la citadelle des iniquités fiscales et des préjugés économiques.

Cette brèche, qui l'avait pratiquée ?

Ceux-là mêmes qui s'étaient armés pour reprendre ses conquêtes à la Révolution ; ces hommes du passé qui, aveuglés par le triomphe momentané de la force sur l'idée, s'imaginaient que le destin des peuples devait être subordonné à celui des dynasties ; et, aussi, que tout progrès est dangereux, qui s'accomplit par la suppression des privilèges ; et, enfin, que la loi suprême des sociétés est l'immobilité, l'incrustation, dans les vieilles formes politiques.

Quelle éclatante constatation de la marche incessante, nécessaire, fatale de l'humanité, que cette dérogation au droit féodal, consentie, sur les instances de la libérale Angleterre, par les absolutistes du Congrès de Vienne !

Cependant, s'il avait été entamé en Europe par les puissances qui s'étaient levées pour le défendre, ce droit barbare, installé à l'embouchure des grands cours d'eau américains, persistait à se dire maître souverain des voies fluviales sur lesquelles il avait dominé jusqu'alors sans conteste ; partant, il continuait à maintenir ses tarifs arbitraires, sa réglementation tracassière, oppressive.

Le besoin d'une législation uniforme sur ces matières étant reconnu, il importait d'introduire dans les contrées fréquentées par les pavillons européens la doctrine qui

venait de prévaloir dans les conseils de la Sainte-Alliance.

Des démarches furent faites, en conséquence, au nom des intérêts généraux du commerce et des intérêts supérieurs de la civilisation, pour obtenir du Brésil l'ouverture de l'Amazone.

Déclarons tout de suite que cette tentative, due à l'initiative des Etats-Unis et sérieusement appuyée par la Grande-Bretagne et par la France, échoua contre le parti pris des hommes d'Etat de Rio-de-Janeiro.

Ce résultat devait être prévu.

Comment, en effet, pouvait-on croire qu'un empire qui ne soutient sa débile existence qu'à l'aide du monopole colonial, et dont la Constitution consacre l'exploitation d'une race par une autre race, ouvrirait les yeux à la lumière nouvelle qui mettait en relief la monstrueuse iniquité de son double système économique et social ?

La solution désirée fut renvoyée à cent ans !

Mais, ici encore, les événements furent plus forts que les systèmes. Les nécessités inexorables que produisirent les désastres d'Estero-Bellaco et de Curupaity abrégèrent considérablement le terme indiqué.

Dans l'espoir de contre-balancer la profonde impression causée sur les deux rives de l'Atlantique par les glorieux faits d'armes des Paraguayens, le Brésil se résigna, enfin, en 1866, à décréter l'ouverture du grand fleuve équatorial.

Dans une étude spéciale qui porte pour titre : L'OUVERTURE DE L'AMAZONE (1), nous avons examiné consciencieusement le décret rendu, à cet effet, par l'empereur Dom Pedro II ; nous avons signalé le mobile

(1) Paris, 1867. Dentu, éditeur.

qui conseillait cette mesure, et précisé la portée qu'on devait lui attribuer.

L'empire des noirs avait, une fois de plus, essayé de tromper l'opinion publique. Mais, les restrictions capitales imposées à l'exercice du droit qu'il prétendait concéder, et, surtout, le barrage formellement maintenu sur les affluents de l'Amazone, réduisirent à ses véritables proportions l'acte *magnanime* qu'on avait annoncé avec tant de bruit. Ce fameux décret retirait d'un main ce qu'il paraissait accorder de l'autre. La mise en scène pouvait être habile, mais elle ne parvenait pas à dissimuler la pauvreté de la pièce.

Nous avons cette satisfaction de croire que notre appréciation du décret du 7 décembre 1866, a quelque peu contribué à arracher le masque de faux libéralisme dont le cabinet de San-Christoval s'était affublé. Notre conviction se base sur le concert d'invectives et d'imprécations qu'a soulevé contre nous, dans les feuilles brésiliennes, l'apparition de la susdite brochure L'OUVERTURE DE L'AMAZONE. Plus les injures étaient violentes, plus elles établissaient que nous avions frappé juste.

Mais, répétons-le, à l'époque dont nous nous occupons, les ministres brésiliens avaient énergiquement repoussé, sous prétexte de sauvegarder l'intégrité de l'Empire, la demande des grandes puissances maritimes, relative à la libre navigation de l'Amazone.

Profitant des circonstances qui légitimaient leur intervention dans les eaux de la Plata, la France et l'Angleterre poursuivirent l'application du principe posé dans le Congrès de Vienne. Le but de cette action était, d'abord, d'assurer la pacification complète et définitive d'une contrée avec laquelle l'Europe entretenait un mouvement d'affaires considérable ; c'était encore d'ouvrir aux pavillons marchands de tous les peuples, à la faveur d'une nouvelle législation fluviale,

le riche marché situé sur les territoires supérieurs et dont l'accès avait été jusqu'alors interdit aux bâtiments étrangers, par deux gouvernements jaloux et ombrageux.

L'œuvre que la France et l'Angleterre avaient en vue se rattachait donc essentiellement, on le comprend déjà, au libre transit sur les trois principales artères commerciales de la Plata : les fleuves Paraguay, Paraná et Uruguay et sur les tributaires de ces fleuves.

L'idée était belle, très-belle ; mais sa réalisation trompait trop les ardentes convoitises du Brésil et de Buenos-Ayres pour ne pas amener, à la longue, entre ces deux Etats, une entente cimentée par l'espoir de détruire les effets de la combinaison anglo-française.

Tels sont, en réalité, la cause et l'objet de la ligue actuelle, formée contre Montevideo et contre la petite république trans-paranéenne.

Mais une simple affirmation ne suffit pas, assurément, pour trancher l'importante question que soulève le programme des deux grandes puissances européennes. Nous ne nourrissons pas, Dieu merci ! à l'exemple de certains de nos contradicteurs, la prétention niaise d'imposer nos croyances comme autant d'articles de foi qui échappent à toute discussion sérieuse.

A notre avis, une polémique n'est réellement loyale, que lorsque les arguments fournis de chaque côté s'appuient sur des faits vrais, exacts et, s'il se peut, irréfragables.

Ce sont des faits de ce genre que nous allons présenter aux lecteurs, en donnant à notre proposition les développements qu'elle comporte.

Nous voulons — on verra bientôt si c'est là de la présomption — que la lecture de ces pages sincères produise, chez ceux qui l'auront poursuivie jusqu'au bout,

la conviction raisonnée que le Paraguay défend, à ses risques et périls, les généreux principes — attaqués depuis plus de quatre ans par les confédérés platéens — que les canons de la France et ceux de l'Angleterre ont fait triompher à Obligado, en 1846.

II

Origine du commerce français dans la Plata

.....

Les relations commerciales de la France avec l'Amérique du Sud datent des premières années de la conquête de ce territoire par l'Espagne et par le Portugal.

Nous avons parlé, dans le III^e chapitre de cette étude, du fort de la Colonia élevé par les Portugais sur la rive gauche de la Plata, en face même de Buenos-Ayres, et détruit, en 1680, par les Espagnols de cette ville.

La contrebande considérable que les Portugais faisaient par la Colonia et par un autre de leurs établissements fondé sur la plage même de Montevideo, fut l'appât qui commença à attirer les bâtiments français dans les eaux platéennes.

Mais, bien avant cette époque, non-seulement notre pavillon s'était montré dans les mers qui baignent la côte orientale, mais, encore, ce même pavillon avait été arboré sur différents points de la nouvelle colonie portugaise.

D'abord, ce furent des aventuriers normands qui se firent adopter par certaines tribus indigènes appartenant à la puissante nation des Tupinambas, et qui, vivant au milieu de ces tribus avec le titre de *parfaits*

alliés, facilitaient à leurs compatriotes de fructueuses opérations d'échange, dont le bois de teinture était l'objet.

Puis, vinrent des expéditions d'un ordre plus élevé. Celle de Villegagnon avait pour but, on le sait, de créer des colonies protestantes, en même temps qu'elle offrait une issue aux ardeurs généreuses et aux convoitises moins nobles du Vieux Monde, également surexcitées par les récits merveilleux qui circulaient en Europe, sur les trésors de toute sorte que recélait la terre américaine.

L'échec de 1559 n'empêcha point la tentative de Riffault en 1594, et le destin de ce hardi capitaine, qui fit naufrage au port, ne découragea ni son compagnon Des Vaux, ni ces vaillants soldats nommés La Rivardière, Rasily, Harley, qui bâtirent dans l'île de Maranham la ville de Saint-Louis.

Abandonnés par Louis XIII, comme les fondateurs du fort Coligny l'avaient été par François II et par Charles IX, les colons de Maranham finirent par succomber sous le nombre de leurs ennemis. Malgré leur héroïque résistance et les secours qu'ils recevaient des anciens et toujours fidèles alliés des Français, les Tupinambas, La Rivardière et ses frères d'armes durent battre en retraite devant les forces supérieures que commandaient Moura et Albuquerque.

Cayenne reçut les débris de la colonie de Maranham.

Nous ne parlerons que pour mémoire des expéditions du capitaine Du Clerc (1710) et de Duguay-Trouin (1711) contre Rio-de-Janeiro ; mais, nous signalerons, en passant, l'assassinat de Du Clerc, au mépris de la capitulation qui garantissait la vie pour lui et pour ses compagnons (1).

(1) Un écrivain, dont les sympathies pour le Brésil sont connues, M. Ferdinand Denis, dit textuellement, en parlant de ce capitaine :

Dès la fin du XVIII^e siècle, répétons-le, les bâtiments français trafiquaient avec les populations de la Plata. Ces rapports, établis à la faveur de la contrebande, se multiplièrent, tout en acquérant plus de solidité, lorsque fut rendu l'édit de 1777, qui accordait la liberté de commerce entre l'Espagne et la vice-royauté de la Plata. L'article 24 du *Pacte de famille* (1761) ayant assimilé les Français aux Espagnols sur tous les territoires soumis à la couronne de Castille, nos nationaux bénéficièrent naturellement de l'édit de 1777, et reprirent avec plus d'ardeur le chemin de l'opulente colonie espagnole.

Quelque restreinte qu'elle fût, cette modification du régime appliqué aux régions platéennes profita immédiatement à ces belles contrées.

Entièrement étouffé pendant plus d'un siècle, à cause de l'interdiction formelle de trafiquer directement avec la métropole, le commerce de la vice-royauté n'avait commencé qu'en 1618 à nouer quelques relations avec l'Europe, par le moyen de deux navires dont les lettres patentes du 8 septembre autorisaient l'expédition annuelle vers Buenos-Ayres.

Cet état de choses dura jusqu'en 1777, où les transactions prirent tout de suite une extension relativement considérable. Un petit rayon de liberté avait suffi pour féconder le sol et pour créer une situation nouvelle. Au

Il eut la vie sauve pour lui et les siens ; mais il demeura prisonnier de guerre avec tous ceux qui faisaient partie de l'expédition. Dans la nuit du 18 mars 1711, il fut *assassiné*, et le sort de ses compagnons devint encore *plus déplorable*.

C'est-à-dire que les prisonniers de guerre — des blancs, des Français, — furent traités comme des esclaves !

Nous établirons dans le chapitre suivant que la tradition barbare de 1711 n'a pas été abandonnée en 1866, par les descendants de ceux qui furent si rudement châtiés, pourtant, à la fin de la même année, par le célèbre Duguay-Trouin.

lieu des deux pauvres bâtiments de cent tonneaux chacun, précédemment autorisés, 200 navires affectés annuellement à l'entrecourse déterminaient, vers la fin du XVIII^e siècle, un mouvement d'importation et d'exportation qui atteignait le chiffre de 40 millions de francs.

Nous ne possédons pas les documents nécessaires pour établir la part exacte qui revient à notre pavillon dans ces expéditions lointaines ; mais, l'activité intelligente de nos négociants étant connue, on est fondé à croire que cette part représentait des sommes importantes.

Du reste, ce qui prouve que le marché de la Plata offrait réellement de grands avantages à notre commerce, c'est l'empressement avec lequel la République et, après elle, l'Empire, consacrèrent par de nouveaux traités avec l'Espagne, les dispositions favorables à nos nationaux que contient l'article 24 du Pacte de famille.

La Restauration avait trop de préoccupations au sujet de ses affaires intérieures, pour s'intéresser autrement que théoriquement aux choses de l'Amérique du Sud. Et puis, indépendamment des menées des partis hostiles qu'il fallait songer sans cesse à déjouer, l'état du trésor, qu'avaient épuisé une double invasion, les contributions de guerre payées à la Sainte-Alliance, le milliard des émigrés, aurait empêché les Bourbons de la branche aînée de s'employer activement pour ramener les provinces émancipées de l'Amérique latine sous le sceptre de leurs anciens maîtres.

Néanmoins, fidèle à son origine et aux principes qui avaient triomphé à Waterloo, la monarchie restaurée rétablit dans son intégrité, au Trocadéro, le pouvoir royal de Ferdinand VII ; mais, en même temps, elle obligea l'Espagne à rendre le décret du 9 février 1824, lequel, en élargissant la base de l'édit de 1777, ouvrit

un vaste champ au commerce de l'Europe avec les anciennes possessions hispano-américaines.

L'importance des intérêts français engagés dans ces contrées vient d'être constatée. Sous l'influence du décret de 1824, les relations de notre pays avec la Plata se développèrent de telle sorte que, à la fin de 1825, Buenos-Ayres comptait 6,000 résidents français.

Le chiffre élevé de nos nationaux qui s'étaient établis sur ce point de l'Amérique du Sud, sans compter le nombre plus considérable encore de ceux qui s'étaient arrêtés à Rio-de-Janeiro, s'explique par la perturbation profonde que le retour des Bourbons avait causée dans l'économie sociale de la nation.

Aussitôt après la chute de l'Empire, un courant d'émigration se forma, qui transporta de l'autre côté de l'Atlantique des milliers d'individus déclassés, compromis, ruinés par les événements qui venaient de s'accomplir.

Parmi ces individus se trouvaient de vieux soldats, des négociants, et jusqu'à des artistes et des membres de l'Institut, que la politique forçait à s'expatrier ; mais la majorité se composait d'aventuriers avides et prêts à toutes les audaces pour arriver à la fortune.

Un écrivain qui a traité ce sujet avec une expérience acquise sur les lieux mêmes d'immigration, peint dans les termes suivants les membres de cette majorité :

« L'indépendance, le mouvement, la fortune, voilà ce que demandaient ces hommes inquiets, turbulents et peu scrupuleux. Le calme qui régnait en Europe ne pouvait leur convenir. L'air allait leur manquer. Il fallait à leur activité dévorante un théâtre tumultueux, un pays tourmenté, secoué, déchiré par des divisions intestines, abandonné aussi à toutes les passions qui

servent ordinairement d'escorte à la liberté naissante (1). »

Certes, le tableau n'est pas flatté ; toutefois, le même écrivain a eu le soin de reconnaître, quelques pages plus haut, dans son appréciation des émigrants français, qu'un tiers de ces émigrants appartenait alors, appartient encore aujourd'hui, à la partie malheureuse, pauvre, mais honnête de la population (2).

Dans tous les cas, les hommes dont il est ici question représentaient également, à des titres divers, bien entendu, des éléments hostiles au nouveau pouvoir ; aussi, apprendra-t-on sans étonnement que le gouvernement de la Restauration leur ait facilité les moyens de passer en Amérique.

« M. de La Ferronnays, ministre des affaires étrangères, mettait la marine royale à la disposition d'une association privée, formée pour encourager l'émigration européenne à Buenos-Ayres. »

Ainsi s'exprime M. de Brossard, dans son ouvrage déjà utilement consulté, et qui, plus que jamais, nous servira de guide dans cette partie délicate de notre travail.

La colonie française à Buenos-Ayres s'est donc sensiblement augmentée sous la double influence des événements politiques de 1815 et du décret de 1824.

Naturellement, le mouvement des affaires a suivi la même progression ; alors, afin d'assurer à nos nationaux la protection à laquelle ils avaient droit, un consulat fut établi, dès 1824, à Buenos-Ayres.

La situation de nos compatriotes était ainsi régularisée, bien que le gouvernement français n'eût pas reconnu — le principe qu'il représentait ne le lui permet-

(1) LE BRÉSIL TEL QU'IL EST, par Charles Expilly, 2^e édition. Paris, 1863, page 266.

(2) Même volume, page 260.

tait pas — l'ordre de choses créé par la victoire du peuple américain.

Il était réservé à la royauté de juillet de tendre la main, conformément à son origine révolutionnaire, aux jeunes Républiques issues de la révolution de 1810, et de déchirer le programme bourbonien que Châteaubriand avait développé, en 1822, au Congrès de Vérone.

Il lui incombait de plus, toujours au nom de cette souveraineté populaire dont il était l'expression légitime, de s'approprier le principe déposé en germe dans les articles 14, 96, 108-117 de l'acte du 24 mars 1815; de féconder ce principe démocratique, et de lui faire produire ses conséquences rationnelles.

La protection des Français résidant dans la Plata va fournir aux ministres de Louis Philippe l'occasion d'inaugurer, de l'autre côté de l'Océan, la véritable politique internationale et humanitaire, un moment entrevue par les plénipotentiaires du Congrès de Vienne, qui en avaient timidement limité l'exercice sur quelques fleuves européens; cette politique de liberté commerciale et d'affranchissement des peuples, pour la défense de laquelle le Paraguay, qu'elle a régénéré, risque à cette heure même de perdre son indépendance.

Mais, comme la France ne sera pas seule engagée dans cette revendication du droit de libre navigation sur les rivières platéennes, nous allons sommairement indiquer les motifs particuliers qui déterminèrent l'Angleterre à unir ses efforts aux nôtres, en vue d'un but commun à atteindre.

III

Politique commerciale et humanitaire de la Grande-Bretagne dans la Plata.

Le Pacte de famille qui consacrait l'assimilation des Français aux Espagnols, et l'édit de 1777 qui décrétait la liberté de commerce entre Buenos-Ayres et la métropole, ne pouvaient profiter en rien aux Anglais. Ceux-ci, toutefois, avaient déjà mis un pied sur le territoire platéen, par suite d'une disposition du traité d'Utrecht (1715) qui enlevait à la France, pour l'accorder à sa rivale, un privilège honteux, celui de *fournir des esclaves* aux colonies hispano-américaines.

La Compagnie anglaise de l'*Asiento* eut dès lors un comptoir à Buenos-Ayres.

Bien que les opérations négrières de ce comptoir favorisassent un certain mouvement de contrebande, cependant, l'Angleterre ne faisait aucun commerce sérieux avec les possessions espagnoles d'Amérique. Toute l'activité de nos voisins se portait vers le nord du nouveau continent, qui était devenu et qui resta pour eux, même après la mémorable proclamation du 4 juillet 1776, leur débouché principal.

Ce n'est, à vrai dire, qu'en 1806 que les Anglais pri-

rent le chemin de la Plata ; et, encore, à cette date, ils s'y présentèrent en ennemis.

L'Espagne, entraînée, comme un vulgaire satellite, dans l'orbite de la politique napoléonienne, avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne (1804). Le désastre de Trafalgar (1805), où ses vaisseaux combattaient à côté des nôtres, laissant la mer libre aux Anglais, ceux-ci firent une première tentative contre Buenos-Ayres.

Un Français, Liniers, au service de l'Espagne, délivra la ville et força le général ennemi à la retraite.

L'année suivante, une armée anglaise de 12,000 hommes attaqua Montevideo.

La place comptait parmi ses défenseurs un corps de Français que commandait un de leurs compatriotes, le colonel Mordell.

La fortune sourit un moment à sir Samuel Auchmuty ; Montevideo tomba en son pouvoir.

Mordell avait péri pendant l'assaut.

Ces faits se passaient le 3 février 1807.

Dans le mois de juillet suivant, les Anglais, qui avaient reçu des renforts assaillirent de nouveau Buenos-Ayres. Là, ils se retrouvèrent en présence du brave Liniers, que sa belle conduite de l'année précédente avait fait nommer vice-roi de la Plata.

Liniers infligea aux envahisseurs une deuxième leçon, plus terrible encore que la première.

Le général Whitelock, qui se flattait de prendre la revanche de Beresford, se vit contraint comme lui de signer la capitulation que le vice-roi lui imposa.

Cette double victoire exalta le patriotique orgueil des platéens. En leur inspirant un juste sentiment de leur valeur, elle rendit plus ardentes leurs aspirations vers l'indépendance.

Au fond de toutes les résolutions de la Grande-Bretagne, il est rare de ne pas trouver une arrière-pensée commerciale.

En 1771, les Anglais avaient été chassés violemment des îles Malouines dont ils s'attribuaient la découverte, et que, pour ce motif, ils avaient eu la malencontreuse idée d'appeler *Maiden's Islands*, îles de la Vierge, en l'honneur de la royale maîtresse du comte d'Essex.

Au commencement de notre siècle, le gouvernement britannique n'avait pas encore digéré cet affront; mais, après la journée de Trafalgar, il avait cru le moment favorable, et pour satisfaire sa haine contre l'alliée de la France, et pour réparer la perte des Malouines par la conquête d'un territoire plus vaste et plus riche.

De là, les deux expéditions de 1806 et de 1807.

Repoussés par la force des armes de ce splendide marché qu'ils prétendaient accaparer, les Anglais changèrent de tactique. La perspective de brillantes transactions leur inspira la pensée de ramener à eux l'opinion chez ces mêmes peuples qu'ils avaient vainement tenté de subjuguier. Dans ce but, la Grande-Bretagne plaida auprès des Cortès et auprès de Ferdinand VII la cause des colonies soulevées, mais non encore séparées de la monarchie espagnole. Elle demandait principalement pour elles l'abandon du régime colonial et la liberté complète du commerce.

Par leur déclaration du mois d'octobre 1810, les Cortès de Cadix avaient accordé l'égalité politique et civile à tous les Hispano-Américains; mais cette mesure, qui n'était qu'une tardive réparation, fut annulée, le 18 mars 1812, par l'article de la Constitution qui enlevait aux hommes de sang mêlé (ceux-ci composent la majorité des habitants) le droit d'élire et d'être élu.

La proclamation du mois de juin 1814, par laquelle Ferdinand VII enjoignait impérieusement à ses sujets d'Amérique de déposer les armes et de se soumettre à l'autorité métropolitaine, précipita le dénouement du drame de l'émancipation.

Depuis le remplacement de Cisneros y la Torre pa

la Junte Suprême (1810), les Platéens s'étaient gouvernés au nom de Ferdinand VII; ce qui n'avait pas empêché ces mêmes Platéens de battre en différentes rencontres les troupes de ce même monarque : à Cotagayta et à Tupiza, les 24 octobre et 7 novembre 1810; à Tucuman, le 24 septembre 1812; à Salta, le 20 février 1813; enfin, à Montevideo, le 20 juin 1814.

Après toutes ces victoires gagnées contre les soldats royaux, la proclamation hautaine de Ferdinand VII n'était autre chose qu'un acte insensé qui devait exciter l'indignation et le mépris. C'est, en effet, ce qui arriva.

Il ne s'agissait plus désormais de compromis à négocier, ni de concessions plus ou moins larges à obtenir des anciens maîtres du pays. La fiction maintenue jusqu'alors, malgré l'état de guerre, n'avait plus sa raison d'être. L'heure avait sonné de donner la sanction légale à la situation de fait que les événements avaient créée. La révolution commencée par le Cabildo de la place de la Victoria fut consacrée, le 9 juillet 1816, par le Congrès de Tucuman.

L'indépendance absolue des provinces de la Plata venait d'être proclamée, au nom de la souveraineté du peuple.

Nous avons eu l'occasion de signaler l'attitude du duc de Wellington au Congrès de Vérone.

Conformément à la politique que son pays avait adoptée dans la question américaine, le représentant de l'Angleterre défendit, au sein du Congrès, la cause des jeunes Républiques; et, même, il ne cacha pas l'intention où était son gouvernement de reconnaître l'indépendance de ces nouveaux États.

L'opposition unanime des grandes puissances n'influa en rien sur la détermination indiquée par le noble lord. Le but de l'Angleterre fut atteint le 2 février 1825, date du traité que conclut avec elle la République Argentine.

Ce traité ne se contentait pas d'ouvrir le marché de Buenos-Ayres aux produits du Royaume-Uni ; il plaçait encore les citoyens de ce royaume dans une situation exceptionnellement avantageuse, et accordait à son commerce tous les privilèges qui résultaient de la déclaration faite, en 1821, par Rivadavia.

Cette déclaration portait :

« Le gouvernement de Buenos-Ayres n'accueillera aucune communication diplomatique ou commerciale de la part des négociateurs qui se présenteraient à main armée, ou sans les formalités voulues par le droit des gens. »

Ce qui revenait à dire que la République Argentine fermait ses ports et son territoire aux États qui n'avaient pas reconnu son indépendance.

Combinées avec ses fières, mais téméraires paroles, les dispositions contenues dans le traité du 2 février 1825 livraient le marché platéen au pavillon britannique, à l'exclusion de tous les autres pavillons.

Et afin que rien ne manquât à la victoire commerciale remportée par le cabinet de Saint-James, les stipulations de ce traité ne devaient point cesser de produire leurs effets. Contrairement à la règle adoptée, à l'exemple de la grande République du Nord, par les autres États du continent américain, ces stipulations étaient consenties pour un temps indéfini ; elles sont perpétuelles.

Le droit, reconnu, de l'Angleterre, d'intervenir dans les affaires de la Plata, date donc de l'année 1825. Ce droit, le gouvernement britannique l'exerça utilement, en 1828, alors que la compétition armée du Brésil et de Buenos-Ayres, pour la possession de la province de l'Uruguay, désolait l'estuaire platéen et arrêtait le mouvement des affaires.

C'est à cette occasion que le principe déposé dans les articles 14, 96, 108, 109, 117 de l'Acte final du Congrès

de Vienne, reçut un commencement d'application sur la terre américaine.

Buenos-Ayres, nous le savons, prétendait avoir un droit de souveraineté sur les fleuves platéens, et nul doute que le Brésil ne revendiquât le même droit sur la mer intérieure que forment ces fleuves, si l'annexion de Montevideo mettait dans sa main la clef de la Plata.

Dans cette situation, il y aurait eu péril pour le commerce général et, par conséquent, pour la civilisation de ces contrées, si le territoire de la Bande-Orientale eût appartenu à l'un des belligérants. Le monopole de la navigation ne pouvant être accordé ni au Brésil ni à Buenos-Ayres, il s'agissait de constituer un état de choses qui laissât libre l'accès de la Plata et qui, en même temps, enlevât tout prétexte au cabinet de San-Christoval pour s'immiscer désormais dans les affaires de ce pays.

La solution désirée se trouva indiquée dans le mémorandum de lord Ponsomby, dont l'article 1^{er} porte :

« La Province Orientale sera érigée en Etat libre, indépendant et séparé. »

La combinaison du ministre anglais était la seule, en effet, qui conciliait les intérêts divers engagés dans la question.

D'un côté, les Orientaux ne voulaient être ni *Espagnols*, ni *Brésiliens*, ni *Argentins*, ni *Porteños*; ils réclamaient le droit de vivre de leur vie propre, en formant une nationalité distincte.

Certes, on ne contestera pas qu'ils fussent fondés, au même titre que les autres provinces émancipées par la révolution, à disposer de leur sort et à obtenir ainsi le bénéfice du sang versé dans la lutte contre les anciens dominateurs du pays.

D'un autre côté, la faiblesse du nouvel Etat offrait toutes les garanties désirables contre la confiscation, à son profit, de la navigation intérieure.

Des négociations furent poursuivies par l'Angleterre, tant à Buenos-Ayres qu'à Rio-de-Janeiro, sur la base du mémorandum de lord Ponsomby. Après deux ans de cette médiation active, on tomba enfin d'accord. Le traité de paix signé à Rio-de-Janeiro, le 27 août 1828, par les ministres plénipotentiaires des deux puissances belligérantes, fut ratifié à Montevideo, le 4 octobre de la même année.

Les articles 1 et 2 du traité portaient reconnaissance de la Bande-Orientale comme *État libre et indépendant*.

Il n'était pas question, sans doute, dans ce document, d'ouvrir les fleuves aux navires marchands de toutes les nations ; mais il faut tenir compte tout à la fois des préjugés économiques dont les parties contractantes avaient hérité de l'Espagne et du Portugal, et de la situation exceptionnelle que le droit monarchique faisait au jeunes Républiques américaines.

Dans tous les cas, ni Buenos-Ayres, ni Montevideo n'avaient à sauvegarder les intérêts commerciaux des Etats qui les considéraient encore comme des provinces insurgées, et faisant toujours partie du domaine espagnol.

Quant à l'Angleterre, satisfaite du privilège que lui accordait le traité de 1825, elle n'avait rien à désirer actuellement pour elle-même, et rien à demander pour les autres puissances maritimes. Au Congrès de Vérone, ses sympathies pour les nouveaux États de l'Amérique latine s'étaient fermement, loyalement affirmées, et, depuis lors, sa politique, sur ce point, n'avait pas varié. Pourquoi les monarchies européennes avaient-elles persisté dans leurs doctrines absolues, à l'égard des anciennes colonies espagnoles ? Chacun récoltait ce qu'il avait semé ; c'était justice.

Cependant, il convient de le reconnaître, le traité du 27 août 1828 conclu, nous ne dirons pas sous la pression, mais sous l'influence de la parole énergique de

l'Angleterre, constitue un véritable progrès, au point de vue des relations internationales.

Parce qu'elle possédait les deux rives de la Plata, l'Espagne se considérait comme souveraine maîtresse de cette mer intérieure ; naturellement, la République Argentine, que la Révolution victorieuse avait substituée aux droits de l'Espagne, avait hérité de la même somme de souveraineté.

Or, d'après un article additionnel du susdit traité, la navigation de la Plata, autrefois propriété exclusive de la couronne de Castille ; devenue, depuis 1810, une partie du patrimoine de Buenos-Ayres, était déclarée libre pour les sujets des deux nations belligérantes, pendant une période de 15 années.

Si nous ajoutons que le droit de navigation s'étendait sur les affluents de la Plata et que, forcément, par le fait de son existence, la nouvelle République de l'Uruguay participait aux précieux privilèges que se réservaient le Brésil et Buenos-Ayres, on admettra bien que là, aussi, une brèche venait d'être faite à l'ancien droit féodal, et que cette brèche était assez large pour livrer passage à la doctrine adoptée, 13 ans auparavant, par le Congrès de Vienne.

Montevideo reconnu comme État indépendant, c'était le trait d'union entre les vieilles traditions économiques et les idées nouvelles ; c'était, pour ces belles contrées, la garantie diplomatique d'un meilleur avenir ; c'était, enfin, la pierre d'attente d'un système général ayant pour but la régénération de l'Amérique latine.

Par les stipulations du traité qu'elle avait élaboré, la Grande-Bretagne n'avait pas seulement accru, au profit de son commerce, l'influence déjà acquise ; tout en soignant ses intérêts particuliers, elle venait d'ouvrir à de généreuses populations la voie conduisant aux brillantes destinées qui leur étaient réservées.

La création de l'Etat Oriental marquait donc l'avéne-

ment d'une ère de progrès pacifiques, succédant à des siècles d'oppression, à 18 ans d'agitations stériles.

Désormais, la civilisation européenne allait veiller, avec l'Angleterre, à la porte de l'estuaire platéen, conviant les citoyens des bas et des hauts territoires à s'unir pour la sainte croisade de la liberté et du travail, qui produisent l'ordre et la prospérité, contre la superstition, les préjugés, l'ignorance, qui engendrent la misère et l'anarchie.

Tels étaient les magnifiques résultats que promettait le traité du 27 août 1828 ; ces résultats, tout indiquait qu'ils auraient été obtenus, sans l'aveugle ambition d'un despote rusé.

L'indépendance de Montevideo — devenue le *palladium* du commerce platéen — représenta dès lors, avec le traité de 1825, la base de la politique anglaise dans ces contrées. Aussi, lorsque, après la défaite de Rivera, à India-Muerta, cette indépendance parut être menacée, le cabinet de Saint-James n'hésita pas à tirer l'épée pour la défendre.

La France possédait depuis plusieurs années de justes motifs de plainte contre le dictateur argentin.

Les deux puissances européennes s'entendirent pour une action commune, bien décidées, l'une et l'autre, puisque l'occasion leur en était offerte, à poser la grave question de navigation fluviale, et à la résoudre dans le sens de l'acte final du Congrès de Vienne.

IV

Le traité Mackau, et ses conséquences.



Nous sommes arrivés à la partie fondamentale de ce travail, à la partie qui représente la pierre de voûte de notre démonstration.

Ici, hâtons-nous de le déclarer, les preuves abondent ; nous allons les puiser à des sources officielles ; ce seront des présidents du conseil, des amiraux et des ambassadeurs qui nous les fourniront.

La thèse à soutenir est celle-ci :

Lorsqu'il a enjoint au Brésil de ne pas franchir la frontière orientale, le Paraguay s'est inspiré de la politique anglo-française dans la Plata.

Lorsque, plus tard, après des chocs sanglants sur terre, il lançait ses frêles embarcations de bois contre les navires cuirassés de l'empire esclavagiste, afin d'empêcher cet empire de barrer le Paraná et d'imposer sa domination aux eaux platéennes, le Paraguay suivait fidèlement le sillage tracé dans ces mêmes eaux par l'escadre combinée de la France et de l'Angleterre.

A cette heure, encore, si les citoyens du Paraguay défendent pied à pied le sol sacré de la patrie contre une triple agression ; si, tous, serrés autour du chef qu'ils

se sont librement donné, ils ont juré de vaincre avec lui, ou de s'ensevelir avec lui sous les ruines de la République, c'est qu'ils sentent bien que l'œuvre accomplie par l'intervention anglo-française et à laquelle se lie leur existence, comme nation souveraine, est sérieusement menacée.

Quelle est donc cette œuvre?

C'est l'établissement de l'équilibre platéen avec ses trois garanties essentielles : l'indépendance de Montevideo, celle du Paraguay et la liberté des fleuves.

Il convient de dire comment la France a été amenée, en poursuivant le redressement de griefs personnels sur le territoire argentin, à rediger, de concert avec l'Angleterre, le programme de cette politique généreuse, progressive, humanitaire; et, aussi, comment ce programme a été exécuté, nonobstant la résistance acharnée de Buenos-Ayres, par les marins et les soldats des deux grandes nations européennes.

Fidèle à son principe, la monarchie de juillet s'était empressée de reconnaître les Etats américains issus de la révolution de 1810. Moins avisé que celui de la Grande-Bretagne, toutefois, le gouvernement français n'avait stipulé aucuns avantages, demandé aucunes garanties pour ses nationaux, en retour de cette reconnaissance.

Ce fut là l'origine de graves dissentiments qui ne tardèrent pas à altérer les bons rapports de notre pays avec l'Etat Argentin.

Le vieil adage dit :

« Les affaires ne sont pas choses de sentiment. Traitez-les donc avec votre intime ami, comme si celui-ci devait devenir demain votre ennemi irréconciliable. »

Cet adage est vrai, surtout, pour les affaires politiques, où des intérêts considérables peuvent être compromis par l'omission, dans un traité entre deux Etats, d'une clause éventuelle, d'une réserve prévoyante, d'un mot limitatif, quelquefois.

Les résidents français à Buenos-Ayres qui n'étaient pas protégés, comme les sujets de la Grande-Bretagne, par des stipulations spéciales, se virent tracassés, molestés de toutes les façons, par un gouvernement inquisiteur, despotique et sanguinaire.

Les lecteurs n'attendent pas de nous une appréciation détaillée et approfondie de l'administration du général Rosas. Tout le monde a entendu parler de cet homme audacieux, cruel et rusé, qui, des rangs les plus infimes, a su s'élever à la direction suprême des affaires de la République, et dont le système de gouvernement reposait sur cette double base : l'assassinat et l'anarchie.

Caussidière faisait de l'ordre avec le désordre.

Rosas pratiquait une doctrine tout opposée ; il troublait l'économie sociale de son pays, et consolidait son pouvoir à la faveur de la désorganisation, qu'il développait soigneusement dans les mœurs et dans les idées des populations argentines.

Nous citerons pour mémoire la *Mazorca*, cette bande d'égorgeurs qui avait pour mission de débarrasser Rosas de ses ennemis et d'entretenir la terreur dans la cité.

Les *Mazorqueros*, habiles à jouer du couteau, étaient les ministres nocturnes de ce régime infâme auquel — signe honteux du temps ! — les représentants de la nation livrèrent par deux fois leur vie et leur honneur (1839-1840).

A quoi bon, pour donner une idée de cette dictature farouche, sinistre, inexorable ; à quoi bon évoquer le souvenir des généraux Quiroga et Lopez, et celui du colonel bolivien Rodriguez, l'un empoisonné, les deux autres assassinés ; et, encore, le souvenir des trois frères Reinafé, du général Domingo Cullen, du jeune Maza, fusillés ; du publiciste Varela, du président de la haute cour de justice, Manuel Maza, poignardés tous deux, ce dernier, par Rosas lui-même, dit-on ?

Toutes les appréciations, tous les commentaires seraient pâles devant le tableau suivant, dressé par Rivera Indarte, et relatif au nombre des victimes du tyran argentin, pendant une période de 14 ans :

Empoisonnés.	4
Égorgés.	3,765
Fusillés.	1,393
Assassinés.	722
	<hr/>
Total :	5,884
	<hr/> <hr/>

CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE existences humaines supprimées sur un signe, dans le but de consolider le pouvoir du despote de Buenos-Ayres !

En présence de ces sanglants sacrifices, froidement ordonnés et servilement accomplis, on n'accusera pas M. Deffaudis d'avoir assombri la situation, lorsqu'il dit dans sa dépêche, à la date du 27 mars 1847 :

« Le traitement national à Buenos-Ayres consiste à être taxé, dépouillé, enrégimenté, emprisonné et égorgé, selon le bon plaisir du maître. »

Tel était le régime que Rosas imposait aux Espagnols, aux Italiens, aux Allemands, aux citoyens des autres républiques latines, et auquel il aurait voulu entièrement soumettre nos nationaux.

En 1837, les causes de mésintelligence qui existaient déjà entre le gouvernement français et le dictateur argentin s'étaient encore multipliées, et tout faisait pressager une rupture prochaine.

La rupture éclata, en effet, en 1838.

Le décret de Lavalle (1829), qui rendait le service militaire obligatoire pour tous les hommes valides, indistinctement, qu'ils fussent étrangers ou nationaux, devint la goutte d'eau qui fit déborder le vase des colères contenues.

Oubliant que le refus de Lavalle, de retirer ce décret, avait nécessité l'attaque de l'escadre argentine par la frégate française *la Magicienne*, et que notre action hostile avait déterminé la chute de ce chef, Rosas exhuma le décret de 1829 et voulut le faire exécuter.

Cette prétention, et une autre non moins excessive qui consistait à s'approprier le règlement de certaines successions françaises, sous prétexte que tous les enfants nés sur le territoire argentin sont, de fait et de droit, citoyens argentins, abstraction faite de la nationalité de leurs pères; ces deux prétentions, disons-nous, venaient couronner l'odieux système d'impôts exorbitants, de contributions forcées, de spoliations audacieuses, d'emprisonnements arbitraires, de condamnations effrontées, pratiqué par Rosas envers, ou plutôt, *contre* l'immigration étrangère.

A nos compatriotes pressurés, molestés, pillés, ruinés, jetés dans des cachots où, parfois, ils succombaient aux mauvais traitements, comme Bache; arrachés nuitamment de leur domicile, brutalisés, puis égorgés dans la rue, comme Varangot, on voulait imposer encore la dette du sang et, de plus, la dénationalisation de leurs enfants!

C'en était trop.

Malgré sa répugnance à se lancer dans des complications lointaines, la monarchie de juillet se résolut à prendre en main la défense de ses nationaux. Le blocus de Buenos-Ayres fut signifié le 28 mars 1838, et le 11 mars de l'année suivante, l'État Oriental, notre allié *de fait* (1) déclara la guerre à la République Argentine.

Il n'entre point dans notre plan de raconter les incidents de cette campagne, entreprise par le cabinet dont

(1) Expression empruntée à la note du 31 juillet 1840, adressée par M. Thiers, alors président du conseil, au ministre de l'Uruguay en France.

M. Molé était le chef ; faiblement poursuivie par le maréchal Soult, et à laquelle mit fin le traité de Mackau, le jour même où M. Thiers céda sa place, dans les conseils du roi, à M. Guizot.

Nous nous contenterons de relever, dans la convention du 29 octobre 1840, les dispositions qui démontrent l'excellence de la thèse que nous avons adoptée ; mais, constatons d'abord, avec M. de Brossard, l'importance des intérêts français engagés dans la Plata. On appréciera mieux alors le préjudice causé à notre commerce par le système, tyrannique à l'intérieur, agressif au dehors, de Rosas, et, partant, la nécessité où se trouvait notre gouvernement d'exiger des garanties sérieuses de protection pour nos nationaux.

Notre commerce général, pour la période comprise entre 1827 et 1836, donne la moyenne annuelle suivante :

Importations.	3,800,000 fr.
Exportations.	3,500,000 »
	<hr/>
TOTAL.	7,300,000 »

Le mouvement de notre commerce spécial, pendant la même période, est ainsi indiqué sur les documents officiels :

Importations.	3,400,000 fr.
Exportations.	3,300,000 »
	<hr/>
TOTAL.	6,700,000 »

Ces résultats sont considérables, si l'on considère l'état continuel d'agitation et de trouble que les partis opposés entretenaient dans l'Uruguay, et, encore, les divisions intestines de la République Argentine et le régime oppressif qu'y avait établi le général Rosas ; toutes circonstances peu favorables au développement des relations

extérieures. Mais, telle est l'attraction qu'exercent ces contrées sur notre commerce que, à l'époque même où le blocus était établi devant Buenos-Ayres, le mouvement français d'importation et d'exportation, dans la Plata, se traduisait par des chiffres plus élevés encore.

Voici le tableau officiel de ce mouvement pour l'année 1839 :

COMMERCE GÉNÉRAL :

Importations..	6,000,000 fr.
Exportations..	5,000,000 ,
	<hr/>
TOTAL.	11,000,000

COMMERCE SPÉCIAL :

Importations.	5,000,000 fr.
Exportations.	4,000,000 ,
	<hr/>
TOTAL.	9,000,000 ,

Maintenant, veut-on connaître le rang qu'occupait notre marine marchande, dans le classement des nations qui avaient des relations suivies avec ces régions lointaines? Notre pavillon distançait tous les autres, dans une proportion de 78 pour cent; il représentait donc les 8 dixièmes, à peu près, de la navigation de la Plata.

Ces chiffres ont une incontestable éloquence.

En dehors de la triple question d'humanité, de dignité, de justice, qui obligeait la monarchie de juillet à protéger ses nationaux dans leurs biens et dans leur vie, se posait, s'imposait, devrions-nous dire, la double question commerciale et maritime.

Toutes ces considérations réunies décidèrent les ministres de Louis Philippe à accentuer davantage leur politique, dans les rapports de la France avec la République Argentine.

Le blocus de Buenos-Ayres, la prise de l'île de Martin Garcia par nos marins, l'envahissement de l'Etat Oriental par Echague, la victoire de Cagancha, remportée par Rivera, les opérations des généraux alliés, Paz, Lavalle, Lamadrid, qui commandaient les forces d'Entre-Rios et de Corrientes, placèrent Rosas dans une situation critique, d'où le rusé Gaucho se tira momentanément, en signant le traité Mackau.

Nous trouvons dans ce document la preuve manifeste que l'idée de l'équilibre platéen, idée primitivement anglaise, sans doute, et qui avait reçu un commencement d'exécution, en 1828, par la création de l'Etat Oriental, avait été adoptée en principe par le cabinet des Tuileries.

En effet, une lettre de M. Thiers, publiée dans *le Constitutionnel* du 16 mai 1846, nous apprend que « les instructions de M. de Mackau lui enjoignaient d'exiger une indemnité pour les Français qui avaient souffert des cruautés de Rosas... et des conditions honorables pour nos alliés. Ces alliés étaient de deux espèces : les insurgés de Buenos-Ayres... lesquels avaient reçu des subsides de nous, et l'Etat de Montevideo, qui était un allié, agissant avec nous comme un Etat indépendant. Pour les uns, il y avait à obtenir une amnistie ; pour les autres, une *garantie d'existence*. »

Naturellement, le plénipotentiaire français s'inspira des instructions qu'il avait reçues ; aussi l'article 3 du traité du 29 octobre stipule une amnistie pour les Argentins insurgés, en même temps que l'article 4 dit textuellement : « Il est entendu que le gouvernement de Buenos-Ayres continuera à considérer en état de parfaite et absolue indépendance la république orientale de l'Uruguay, de la manière qu'il l'a stipulé dans la convention préliminaire de paix conclue, le 27 août 1828, avec l'empire du Brésil, sans préjudice de ses droits naturels, toutes les fois que le demanderont la

justice, l'honneur et la sécurité de la Confédération Argentine. »

Interpellé à la chambre des pairs au sujet de la réserve qui termine l'article 4, M. Guizot en a précisé ainsi la portée, dans la séance du 15 janvier 1842 :

Le sens que nous attachons à cet article, c'est que le gouvernement de Buenos-Ayres est tenu de respecter l'indépendance de la République de l'Uruguay, et de ne point conquérir cette république, de ne point se l'incorporer, de ne point en faire une province de la Confédération, sans que, cependant, il lui soit interdit, comme cela peut se faire entre Etats indépendants, de faire la guerre à la République de l'Uruguay, si l'honneur et la sécurité de la Confédération Argentine l'exigent.

Dans son rapport présenté, le 17 décembre 1849, à l'Assemblée législative, M. Daru a dissipé les dernières ombres que pouvait laisser subsister encore la rédaction de l'article 4. La pensée du gouvernement est mise en pleine lumière dans ces franches et loyales paroles :

« Cette réserve ne peut changer la signification de l'article lui-même. Il y avait là évidemment deux droits consacrés : celui du général Rosas d'intervenir, les armes à la main, si son intérêt ou son honneur le lui commandait ; celui de la France, d'examiner si le gouvernement argentin, sous prétexte de venger son honneur ou de servir ses intérêts, ne porterait pas atteinte à l'indépendance de l'Etat Oriental. »

Mais ce droit que la France se réserve, de protéger Montevideo, au besoin, contre l'astucieuse politique du tyran de Buenos-Ayres, le dénierait-on au Paraguay qui a besoin pour vivre qu'on respecte les *garanties d'existence*, exigées par M. Thiers pour l'Etat Oriental en 1838, et accordées depuis par les traités ? On oublierait alors que le Paraguay est placé dans le cas de légitime défense, du moment où l'on attaque la République de l'Uruguay.

En 1840, la diplomatie européenne n'avait pas encore admis le Paraguay au rang des nations. L'indépendance de Montevideo, à laquelle se rattachait l'intérêt général du commerce, représentait, à cette époque, la première garantie essentielle de l'équilibre platéen. C'est pour maintenir cette garantie que la France, armée de l'article 4 du traité Mackau, se tenait prête à agir, dans l'hypothèse d'une agression injustifiée de la part de Rosas.

On acquerra bientôt la preuve que les ministres de Louis Philippe se montraient bien avisés, en prenant leurs précautions, dans la prévision de complications futures.

Que signifiait donc réellement l'article 4 du traité Mackau ?

Cet article contenait l'injonction formelle adressée au gouvernement argentin « de respecter l'indépendance de la République de l'Uruguay et de ne point conquérir cette république, de ne point se l'incorporer, de ne point en faire une province de la Confédération », sous peine de se heurter contre les forces de la France.

Que disait le *casus belli* posé au Brésil, en 1864, par le maréchal Lopez ?

Exactement la même chose que l'article 4 du traité Mackau.

Jusqu'ici, on le voit, la politique suivie par le Paraguay est bien identique à celle que la France et l'Angleterre ont inaugurée sur les rives de la Plata.

Etablissement de l'équilibre platéen.

La paix à *tout prix*, pourvu que l'accord existât avec l'Angleterre, telle était la devise de la monarchie de juillet.

Cette politique effacée, qu'on a si cruellement caractérisée en l'appelant *une halte dans la boue*, produisait de déplorables effets dans la Plata, où elle paralysait l'action de nos agents.

Les instructions envoyées de Paris à l'amiral Massieu de Clerval, qui commandait la station française du Brésil et de la Plata, portaient textuellement :

Revenus à la position de neutres, entre Buenos-Ayres et Montevideo, depuis la signature de la convention du 29 octobre 1840, nous devons et nous *entendons* conserver cette position. Telle est aussi la règle formelle des obligations imposées au chef de la station navale, dans toutes les éventualités présentes et futures de la guerre engagée entre les Républiques Argentine et de l'Uruguay. »

Louis Philippe avait déterminé la limite que ses ministres ne devaient jamais dépasser, par cette formule pittoresque dans laquelle il avait condensé sa volonté :

Des notes, souvent; des blocus, quelquefois; des pantalons rouges, jamais. »

Rosas connaissait-il la résolution arrêtée dans les conseils de la monarchie, de ne plus engager sérieusement le drapeau de la France ?

Il y a lieu de le croire, lorsqu'on se rappelle l'audacieuse soustraction accomplie, en 1840, dans les archives du consulat général, à Montevideo, d'une dépêche originale du maréchal Soult. Cette dépêche, qui exprimait la pensée secrète du gouvernement français, coûta, dit-on, 50,000 francs au dictateur argentin.

Celui-ci trouvait donc jusque dans nos rangs des agents dévoués à ses intérêts ; dès lors, il ne serait pas étonnant que le mot de Louis Philippe lui eût été rapporté, et qu'il fût instruit des dispositions exactes du cabinet des Tuileries au sujet des affaires de la Plata.

Du reste, les ménagements excessifs dont il se voyait l'objet auraient suffi pour lui révéler le sens des instructions envoyées de Paris, aux représentants de la politique française dans ces contrées.

L'attitude pleine de réserve de nos agents et l'esprit de conciliation qu'ils apportaient dans leurs rapports avec le dictateur, apprirent donc à celui-ci qu'il n'avait pas à redouter, pour le moment, une action énergique de la part de la France. Cette conviction enhardit Rosas et le poussa à ne plus garder de mesure pour atteindre son but; ce but, nous le connaissons.

Rosas n'oubliait pas l'utile concours que nous avait donné l'État Oriental, en mettant ses ports à la disposition de notre escadre. C'est la concession de cette base d'opérations qui nous avait permis de rendre effectif le blocus de Buenos-Ayres. Rosas conservait dans le cœur cet amer souvenir; mais il était une chose, surtout, qu'il ne pouvait pardonner à Montevideo, c'était sa prodigieuse et toujours croissante prospérité.

Favorisé par sa position spéciale à l'embouchure de

la Plata, position qui fait de ce port l'intermédiaire naturel entre l'Europe et les populations de la rive gauche. Montevideo n'a besoin que de la paix pour développer immédiatement et considérablement les éléments de richesse qu'il possède. Trois années lui avaient suffi — de 1838 à 1841 — pour augmenter de 60,000 immigrants le nombre de ses citoyens, et pour tripler presque le chiffre de ses revenus qui, de 5 millions de francs, s'étaient élevés à 12 millions.

L'activité et le travail français avaient principalement contribué à produire ces magnifiques résultats.

D'après M. de Brossard, qui était à même, on le sait, de puiser ses renseignements aux sources officielles, 8,000 seulement de nos compatriotes résidaient, en 1841, à Buenos-Ayres, tandis que la colonie française de Montevideo comprenait, à la fin de cette même année, un nombre approximatif de 25,000 âmes; en tout, 33,000 individus qui avaient droit, sur les deux rives de la Plata, à la protection du drapeau français.

Naturellement, le développement de nos relations commerciales avec l'État Oriental avait accompagné le mouvement progressif de cette immigration sur la rive gauche de la Plata.

La balance en notre faveur qui était,	
en 1838, de.	2,215,755 fr.
atteignait, en 1842, le chiffre de.	5,413,859

De même pour notre navigation, qui comprenait :

En 1839, 56 bâtiments jaugeant ensemble	10,040 tonneaux
En 1841 90 — — —	15,230 —
En 1842, 195 — — —	40,950 —

Le jeune diplomate qui a publié les *CONSIDÉRATIONS*

HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, ajoute à ce sujet :

« La seule année 1842, pendant laquelle nos relations avec la Plata avaient repris leur cours normal, donne un mouvement commercial de 37,500,000 francs. »

Par ce rapide aperçu, on comprendra combien devait être profonde la jalousie haineuse de Rosas. Ce mauvais sentiment avait grandi chez lui, en raison de la prospérité inouïe de Montevideo.

Les prétextes de guerre contre la pacifique, mais brillante rivale de Buenos-Ayres, ne manquèrent pas au dictateur argentin. Excipant de la réserve qui terminait l'article 4 du traité Mackau, Rosas prétendit que la sécurité de la Confédération était compromise par la présence de Rivera sur le siège présidentiel de l'Uruguay, et que « les véritables et durables garanties de paix ne se trouveraient que dans le rétablissement de l'autorité légale, violemment expulsée. »

Cette autorité *légale*, que le Gaucho effronté prenait ainsi hautement sous sa protection, était celle de don Manuel Oribe, président démissionnaire depuis le 20 octobre 1838.

Pour mieux apprécier la nécessité où la France et l'Angleterre se trouvèrent d'intervenir, en 1845, sur les rives de la Plata, et, aussi, la vigoureuse détermination que dut prendre le Paraguay, en 1864, contre la ligue formée par les ministres brésiliens et le général Mitre, il convient d'insister sur la politique cauteleuse, envieuse, perfide, que les pouvoirs publics, à Buenos-Ayres, n'ont cessé de pratiquer à l'égard de l'État Oriental, depuis la proclamation de son indépendance.

Pendant sa longue dictature et jusqu'au jour de sa chute, Rosas n'a eu qu'une pensée : absorber ou ruiner Montevideo.

« Oribe, dit M. de Brossard, n'était qu'un prétexte pour Rosas ; le but réel de ce dernier était la ruine,

l'annexion ou, tout au moins, l'asservissement indirect à son influence de l'Etat Oriental. »

Cette question de la présidence d'Oribe ou de Rivéra, dit, à son tour, M. Massieu de Clerval, dans sa dépêche à l'amiral Lainé, n'est qu'un prétexte que prend Rosas pour rester dans un état de guerre qui convient à sa politique. »

C'est parce que Oribe était l'instrument docile de ses projets ultérieurs, que le dictateur de Buenos-Ayres l'avait soutenu dans sa lutte contre Rivera. Après la journée de Palmar (10 juin 1838), où il fut battu par son compétiteur, ce président oriental comprit, enfin, que l'opinion n'était pas avec lui; il résigna alors un pouvoir qu'il devait en grande partie à l'influence de Rivera, et se retira à Buenos-Ayres, auprès de celui dont les conseils l'avaient perdu.

Rosas accueillit généreusement le vaincu de Palmar; il l'admit dans son intimité, afin de se l'attacher davantage et, comme il lui fallait pour le moment un ministre implacable de ses vengeances, il le plaça à la tête de son armée.

Oribe, vainqueur de Lavalle au Quebrachito, en 1840, et une deuxième fois à Famalla, en 1841, mit en pleine déroute, le 6 décembre, à la bataille de l'Arroyo-Grande, son rival détesté, Rivera, qui commandait les insurgés argentins.

La médiation amicale de la France et de l'Angleterre avait été précédemment repoussée. Les ministres de ces deux puissances, le comte de Burde et M. de Mandeville, réclamèrent plus énergiquement la cessation des hostilités. La réponse de Rosas aux protestations du second et aux menaces du premier, fut l'ordre donné à Oribe de franchir l'Uruguay et de se porter sur le territoire oriental.

Le 16 février 1843, l'armée argentine prenait ses positions de siège devant Montevideo, en même temps

que l'escadre de Buenos-Ayres bloquait les ports de la République.

Les lecteurs remarqueront que la tactique fut la même en 1864, pour arriver à l'envahissement de la Bande-Orientale. La seule différence qu'on est en droit de signaler, dans la trame ourdie à ces deux époques par les ennemis de Montevideo, se trouve dans la manière dont les hostilités furent engagées.

Rosas proclamait hautement son intention de rétablir Oribe sur le fauteuil présidentiel, et, en vue du but indiqué, il mettait ses forces de terre et de mer à la disposition de celui qu'il appelait son allié.

Mitre et les ministres de Dom Pedro II, au contraire, préparaient les voies, mais sans oser avouer leurs projets. Tout en conservant des relations diplomatiques avec l'État Oriental, ils fournissaient sournoisement des armes et des subsides à l'homme sinistre qui avait déjà vendu son pays au Brésil.

Ces menées ténébreuses ne prirent fin que lorsque le Paraguay eut arraché les masques. Alors eut lieu l'explosion de la mine dont la poudre avait été fournie, et par Buenos-Ayres et par Rio-de-Janeiro.

Mais, répétons-le, au fond, la tactique était la même en 1864 qu'en 1843. A chacune de ces deux époques, le complot s'appuyait également sur la trahison.

L'Oriental Florès avait accepté la honteuse mission d'introduire les bataillons esclavagistes au sein de sa patrie, tout comme l'ex-président Oribe, à la tête de l'armée argentine, s'apprêtait à conquérir Montevideo, pour soumettre ensuite cette ville au joug de Buenos-Ayres.

Les intérêts du commerce et ceux de l'humanité se trouvaient donc sérieusement compromis par la marche d'Oribe en avant.

Malgré la résolution prise de maintenir sa neutralité, la France ne pouvait pas oublier qu'elle avait prescrit à

ses agents • de ne pas souffrir que dans cette lutte armée, non plus que dans la guerre civile qui pourrait s'en suivre sur le territoire de l'État de Montevideo ou de Buenos-Ayres, les intérêts et les personnes de nos compatriotes aient à éprouver la moindre atteinte (1). •

Dans cette circonstance encore, les événements furent plus forts que la volonté humaine, et la France, d'accord avec la Grande-Bretagne, releva le défi de l'insolent Gaücho.

Mais, nous le demandons à nos contradicteurs, n'est-ce pas cet exemple qu'a suivi l'héroïque Paraguay lorsque, ne comptant ni le nombre, ni la puissance de ses ennemis, il a volé au secours de Montevideo ?

La France et l'Angleterre avaient déjoué les projets de Rosas, favorisés par la complicité d'Oribe ; le Paraguay voulait faire échouer la perfide combinaison de Mitre et du cabinet de San-Christoval, servie par la complicité de Florès.

Le Paraguay, — qu'on lui reproche sa témérité, si l'on veut, mais qu'on lui accorde, du moins, le tribut de sympathique admiration que mérite sa généreuse initiative ; le Paraguay s'est levé pour défendre l'œuvre de la France et de l'Angleterre, qui consacre son existence.

Nous avons dit que cette œuvre — l'établissement de l'équilibre platéen — reposait sur trois garanties essentielles : l'indépendance de l'Etat Oriental, l'existence indépendante du Paraguay, et la liberté de navigation des affluents de la Plata.

Le traité du 29 octobre 1840, en plaçant l'indépendance de Montevideo sous la protection directe de la France, donnait la première de ces garanties ; la seconde ne pouvait exister qu'avec la troisième, et celle-

(1) Instructions données les 12 et 23 mars 1842, à l'amiral Massieu de Clerval.

ci, momentanément acquise, après la victoire d'Obli-gado, n'a été réellement obtenue qu'un an après la chute de Rosas.

Il va être péremptoirement démontré, toujours à l'aide de documents officiels, que la liberté des fleuves, *non admise encore, en 1869, par le Brésil*, ne l'oublions pas, et la reconnaissance du Paraguay, étaient bien, avec l'indépendance de Montevideo, l'objectif de l'inter-vention anglo-française.

Le dernier point, relatif à l'Etat Oriental, n'a plus be-soin d'être traité; il s'affirme avec une évidence égale à l'importance des intérêts commerciaux dont les deux grandes puissances venaient prendre la défense.

Le deuxième, qui a trait à la reconnaissance du Paraguay, dépend absolument du premier. Et, en effet, on ne pouvait songer à créer diplomatiquement ce nou-vel Etat qu'après lui avoir assuré les moyens de vivre et d'exercer sans obstacle son initiative souveraine.

Pour Montevideo, comme pour le Paraguay, la liberté de navigation était la condition essentielle de l'équilibre que la France et l'Angleterre se proposaient d'établir dans la Plata.

On comprenait excellemment à Paris, comme à Londres, que la complète pacification de ces belles con-trées ne serait jamais obtenue, et que leur développe-ment industriel, commercial, moral — moral surtout — ne cesserait pas d'être entravé, tant qu'on n'aurait pas eu raison des prétentions persistantes de Buenos-Ayres, sur la propriété exclusive des fleuves et des territoires qui avaient appartenu à l'ancienne vice-royauté de la Plata.

Aussi, toutes les instructions données à leurs agents, par les ministres français et anglais, portent la trace de cette préoccupation. Il y avait là un problème dont la solution importait à l'avenir de vastes territoires à peine explorés, presque inconnus pour la plupart, et

qui offraient à l'activité sociale un magnifique champ d'exploitation.

Dans la pensée des hommes d'Etat qui dirigeaient la politique des Tuileries et celle du *Foreign-Office*, cette solution ne pouvait être obtenue que par l'application du principe qui avait prévalu dans le Congrès de Vienne. Le moment propice était arrivé d'une révélation solennelle, faite au nom de l'intérêt général des nations, sur un domaine usurpé, depuis près de quatre siècles, par une politique ombrageuse et oppressive.

Comme l'avaient fait le Rhin, le Weser et le Pô ; le Paraná, le Paraguay et l'Uruguay devaient, enfin, renverser leurs barrières fiscales et s'ouvrir au commerce et à la civilisation.

« L'objet important pour les parties médiatrices, celui que, surtout, on ne doit pas perdre de vue un seul instant, c'est la conservation de l'indépendance de Montevideo. L'honneur de l'Angleterre, comme celui de la France et du Brésil, est engagé à soutenir cette indépendance. »

Tel est le langage de lord Aberdeen dans les instructions qu'il donnait au plénipotentiaire anglais, le 25 février 1845 ; mais le noble lord ajoutait immédiatement :

« Si on réalise l'espérance conçue par le gouvernement de S. M. Britannique et par celui de France, de terminer les hostilités par une médiation amicale, alors je me disposerai à vous transmettre des instructions pour unir vos efforts à ceux du ministre de France, *pour assurer la libre navigation de la Plata et de ses affluents...* vous aurez soin de ne prendre aucun engagement qui puisse lier le gouvernement de S. M. Britannique et l'empêcher de négocier par la suite sur un sujet *d'un aussi grand intérêt.* »

M. Guizot partageait entièrement les vues de lord Aberdeen, au sujet des importants débouchés que pro-

curerait au commerce européen l'ouverture des fleuves.

Dans une de ses dépêches à M. de Saint-Aulaire, notre ambassadeur à Londres, le ministre de Louis Philippe disait :

« Nous ne pourrions que demander, comme une conséquence de notre intervention, l'application des principes établis par le Congrès de Vienne, pour la libre navigation des rivières, à celles qui descendent des frontières du Brésil et du Paraguay, pour se jeter dans le Rio de la Plata. »

M. Guizot reprenait cette thèse le 22 mars 1845 ; il écrivait alors :

« Il est encore convenu que s'il était possible de profiter de la situation qui va commencer pour obtenir que les affluents de la Plata soient ouverts à la libre navigation, les représentants des deux grandes puissances s'occuperont de cette question... »

« Nul doute qu'il serait avantageux d'ouvrir au commerce européen ces grands canaux fluviaux qui pénètrent au cœur même de l'Amérique du Sud ; mais il serait imprudent d'augmenter, dès le commencement, par une exigence quelconque, le malaise et la défiance du gouvernement argentin. »

La marche de la médiation est ainsi arrêtée : d'abord, cessation des hostilités et conservation de l'indépendance de l'Etat Oriental ; puis, comme *conséquence* rationnelle, *de l'intervention, application des principes établis par le Congrès de Vienne.*

La recommandation de lord Aberdeen est tout aussi formelle : réserver l'action de son gouvernement pour de futures négociations sur un sujet *d'un aussi grand intérêt.*

Le principe de la liberté fluviale était nettement posé dans l'article 5 du projet que les plénipotentiaires français et anglais avaient mission de présenter au gouvernement de Buenos-Ayres.

On connaît sur ce point l'opinion exclusive de Rosas.

Ne pouvant obtenir le retrait des troupes argentines du territoire de l'Uruguay, les ministres alliés ordonnèrent le blocus de Buenos-Ayres, le 18 septembre 1845. Le 17 novembre, l'escadre anglo-française pénétra dans le Paraná et, le 20, elle écrasa sous le feu de son artillerie l'armée buenos-ayrienne qui occupait la pointe d'Obligado.

Ce beau fleuve, sur lequel le despotisme du dictateur argentin prétendait exercer à jamais une domination absolue, venait d'être ouvert par le canon des deux grandes puissances européennes. La force avait fait triompher le droit universel, opprimé lui-même par la force depuis près de 400 ans.

C'est en vain que le cabinet de Saint-James, après l'insuccès des missions Deffaudis et Ousseley, Hood, Walewski et Howden, parut abandonner, malgré les protestations de la Cité de Londres et de la colonie anglaise de Montevideo, la politique généreuse qu'il avait suivie jusqu'alors avec la France ; c'est en vain que, cédant à l'influence de son allié, notre gouvernement ordonna, à son tour, la levée de blocus de Buenos-Ayres ; mesure malheureuse autant qu'illogique, puisqu'elle avait pour effet de restituer à Rosas le moyen de fermer au Paraguay l'embouchure du Paraná, et d'annihiler ainsi les résultats obtenus à Obligado.

L'article 5 du projet rédigé en commun par les gouvernements de France et d'Angleterre, avait reçu un germe qui ne pouvait plus être étouffé. L'esprit vivifiant des articles 14, 96, 108, 109, 110, 111, 113, 117 de l'acte final du Congrès de Vienne animait cet article ; les défaillances momentanées des puissances médiatrices ne parvinrent pas à effacer de son texte la légitime revendication qu'il contenait.

L'ordre du jour du 7 janvier 1850 sur le traité Le

Prédour, est la protestation énergique de la civilisation contre cette prétendue souveraineté de Buenos-Ayres sur le Paraná, dont la navigation serait exclusivement une *navigation intérieure de la Confédération Argentine* (1).

Mais le principe posé dans l'article 5, proclamé à coups de canon à Obligado, affirmé de nouveau par l'Assemblée nationale, le 7 janvier 1850, ne fut réellement et définitivement consacré que par le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu le 4 mars 1853, entre la République du Paraguay et la France, la Sardaigne, les Etats-Unis et l'Angleterre.

Il n'est pas inutile de constater que Buenos-Ayres n'est entrée que plusieurs années après dans cette voie libérale.

Ici, quelques mots d'explication sont nécessaires.

Le lendemain de la victoire de Monte-Caseros, Urquiza, si calomnié depuis, avait hautement rendu hommage, par son décret du 3 octobre 1852, au principe de la liberté fluviale. Urquiza prit, de plus, des engagements internationaux, en signant avec la France et l'Angleterre le traité du 10 juillet 1853, qui ouvrait le rio Paraná à tous les pavillons.

Malheureusement, ce traité, conclu *au nom de la Confédération Argentine*, ne pouvait lier Buenos-Ayres qui, depuis la révolution du 11 septembre 1852, avait reconquis son autonomie provinciale et vivait séparée de ladite Confédération. Aussi, le gouvernement provincial de Buenos-Ayres s'empessa-t-il de protester contre la convention du 10 juillet 1853, qui consacre la liberté fluviale. Nonobstant l'opposition diplomatique de cette province, la convention de 1853 produisit ses



(1) Les mots soulignés sont textuellement extraits du traité Le Prédour, que l'Assemblée nationale a justement refusé de ratifier.

conséquences rationnelles, par le traité conclu le 29 juillet 1856, entre le Paraguay et la Confédération Argentine.

Quant à la province, isolée, de Buenos-Ayres, son adhésion ne fut acquise aux deux traités de 1853 et de 1856 que lorsque, après sa défaite à Cepeda, elle rentra, à la suite de la paix que le Paraguay avait ménagée, dans le giron de la famille argentine. Il est bon de rappeler, cependant, que le motif déterminant de cette adhésion se trouvait dans une considération toute particulière qui se rattachait à la possession de l'île de Martín-García. Cette position qui commande les principales embouchures du Paraná ne pouvait, en effet, être confiée qu'à un État qui se serait rallié à la doctrine de la libre navigation des rivières.

Cette garantie, Buenos-Ayres devait la fournir à la Confédération, comme celle-ci l'avait donnée diplomatiquement à la France et à l'Angleterre, le 10 juillet 1853 et au Paraguay, le 29 juillet 1856.

Mais, antérieurement à la première de ces dates, les grandes puissances avaient reconquis le terrain perdu depuis la journée d'Obligado. Profitant de l'occasion que leur offrait le décret du 3 octobre 1852, elles avaient agi d'un commun accord pour atteindre, malgré Buenos-Ayres, le triple but poursuivi, en 1845, par l'intervention anglo-française.

Ce but, nous l'avons constaté, fut atteint le 4 mars 1853.

Ce jour-là, l'ombre d'une des plus illustres victimes de Rosas, celle de Florencio Varela, dut tressaillir d'aise dans sa tombe, car le rêve du publiciste patriote venait d'être réalisé. L'équilibre platéen était créé ; il reposait sur ses trois bases essentielles : liberté de navigation, indépendance réelle de l'État Oriental, existence assurée de la République du Paraguay.

Désormais, les lecteurs n'ont plus besoin de nous pour conclure.

Il a été démontré dans la première partie de ce travail :

1° Que le Paraguay, en se levant en armes, se proposait de secourir la République de l'Uruguay, menacée par le Brésil ;

2° Que le Brésil n'avait pas adhéré au traité du 10 juillet 1853, qui consacre la liberté de navigation, partant, que cet empire, une fois qu'il serait établi à Montevideo, devait, forcément, entraver la navigation de la Plata et de ses affluents, en soumettant leurs eaux au système prohibitif qu'il maintenait au nord de son vaste territoire ;

3° Que la conséquence de ce système, sans parler des idées d'usurpation que pouvait nourrir le gouvernement de Buenos-Ayres à l'endroit des régions transparanéennes, devait être la ruine complète du Paraguay.

Dans la deuxième partie, nous venons de prouver :

1° Que l'État Oriental a été créé, en 1828, sous l'influence directe de l'Angleterre ;

2° Que l'indépendance du même État a été garantie par la France, en 1840 ;

3° Que la France et l'Angleterre, par leur victoire d'Obligado, par le traité du 4 mars 1853, ont introduit dans le droit américain le principe de libre navigation sur les rivières platéennes ;

4° Que le susdit traité, conclu avec le Paraguay, contient virtuellement la reconnaissance de ce pays, comme État souverain et indépendant.

Il reste donc acquis :

D'un côté, que l'équilibre platéen — cette œuvre profondément démocratique, sociale, humanitaire, de la France et de la Grande-Bretagne — représente réellement le pivot de la politique adoptée, dans la Plata, par ces deux grandes puissances ;

De l'autre côté, que le Paraguay, en volant au secours de Montevideo, dont l'indépendance garantit la sienne, en même temps qu'elle garantit la liberté de navigation, n'avait pour but, ne pouvait avoir pour but que la défense de cet équilibre.

Conséquemment, notre proposition qui, d'abord, a pu paraître téméraire, se trouve pleinement justifiée :

LE PARAGUAY, DANS LE CONFLIT ACTUEL, A SUIVI UNE POLITIQUE PARFAITEMENT IDENTIQUE A CELLE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

Dans le plaidoyer du 30 septembre 1840, auquel nous avons emprunté notre épigraphe, Berryer a placé cette énergique apostrophe : « Le succès serait-il donc devenu la base des lois morales, la base du droit ?

Ceux-là seuls aux yeux de qui le succès justifie tout, pourront soutenir que le fait d'avoir élevé sa politique à la hauteur de celle de la France et de l'Angleterre, constitue pour le petit Paraguay le péché d'orgueil.

C'est une noble ambition, pourtant, de vouloir, quand on est faible soi-même, faire respecter le droit des faibles et, pour cela, de marcher dans le sillon lumi-

neux tracé par les deux États que leur génie a placés à la tête de la civilisation !

Néanmoins, même considérée comme un crime impardonnable, cette ambition serait trop sévèrement punie si le Paraguay, mutilé, démembré, dépecé, était condamné, lui qu'on a si longtemps appelé la *Chine d'Amérique*, à ne plus vivre que dans l'histoire sous le nom de *Pologne américaine*.

Il faut tout prévoir dans une question de cet ordre, même le cas où les héroïques compagnons du maréchal Lopez finiraient par être écrasés sous le nombre toujours croissant de leurs ennemis. Si cette hypothèse venait malheureusement à se réaliser, la suppression de la nationalité paraguayenne livrerait l'estuaire de la Plata à la domination de l'Empire des noirs et retarderait ainsi de cent ans, peut-être, qu'on le sache bien, la régénération de ces belles contrées.

En présence d'une pareille éventualité, les puissances signataires du traité du 4 mars 1853 comprendront-elles, enfin, que la cause du Paraguay est intimement liée à celle de la civilisation, partant, que l'abandon où cette petite république a été laissée jusqu'à ce jour ne pourrait se prolonger sans entraîner des conséquences déplorables.

En l'état, et d'après la logique inexorable des intérêts qui s'affirment cyniquement dans les stipulations du traité du 1^{er} mai 1865, le succès définitif des armes confédérées conduirait à une deuxième édition du partage de 1772. Et lorsqu'on pense au caractère de barbarie que le Brésil a donné à cette guerre (le fait va être établi dans le chapitre suivant), on est fondé à croire que cet acte odieux de spoliation ne serait pas la dernière des iniquités que se propose de commettre un gouvernement qui ne reconnaît d'autre droit que celui de la force victorieuse.

Demandez à l'histoire qu'elle fut la condition à la-

quelle les Athéniens réduisirent leurs prisonniers mégariens ; et, aussi, quel fut le destin des Messéniens vaincus par les Spartiates ; et, encore, celui des habitants d'Hélos, après la destruction de leur ville par le Laconien Alcamène.

On ignore trop, en Europe, les épisodes hideux qui se sont produits dans la Plata, après chaque rencontre entre les parties belligérantes. En évoquant ces navrants souvenirs, nous apprendrons à nos lecteurs que les chaînes et les couteaux qui ont servi au *Yatay* et à *Uruguayana* se trouvent toujours entre les mains de ces noirs abrutis auxquels, à défaut de volontaires patriotes, le Brésil a confié le soin de venger l'honneur du drapeau national. Nous frissonnons en pensant que si des crimes effroyables ont déjà été commis contre les lois divines et humaines, de plus grands attentats encore se préparent.

Voilà pourquoi nous devons avertir les puissances qui ont signé le traité du 4 mars 1853, que leur responsabilité s'aggrave à chaque pas que fait en avant l'armée de l'empire esclavagiste.

Voilà pourquoi, appuyé sur le principe de la solidarité des peuples, nous renvoyons aux quatre points cardinaux ce cri lamentable qui n'avait pas été entendu depuis l'invasion d'Attila, et qui nous arrive des bords des fleuves platéens :

LES BARBARES S'AVANCENT !

LA CIVILISATION EST EN DANGER !

CHAPITRE II

**Caractère de barbarie imprimé par les alliés
à la présente guerre.**

I

Florida, Paysandu, Yatay, Uruguayana

L'accusation que nous venons de formuler contre l'empire des noirs, pourra paraître exagérée à ceux qui n'ont pas suivi dans tous leurs détails les phases dramatiques du conflit platéen. Malheureusement pour les alliés, il existe des précédents horribles qui justifient cette accusation.

Un honorable membre de l'Institut, M. Frank, donnait dernièrement au collège de France, et dans le langage élevé qui lui est habituel, cette remarquable définition du droit des gens :

• L'histoire du droit des gens n'est pas autre chose que l'histoire des conquêtes de la justice sur la force, de la raison sur les passions, de l'ordre sur le chaos, de l'intelligence sur la matière.

Il est regrettable que les hommes d'État du Brésil n'aient pas assisté à cette première leçon, consacrée à préciser le rôle de la guerre dans le passé et dans l'avenir. La parole du savant professeur arrivera-t-elle, du moins, jusqu'à eux? Cela est à désirer, dans l'intérêt de la civilisation de leur pays.

Sa Constitution fait du Brésil un État à part, qui, au

milieu du progrès universel des mœurs, est resté étranger au mouvement qui a essentiellement modifié la législation des autres peuples. Par le maintien de l'institution servile, cet empire se rattache aux âges sombres où florissait le polythéisme et où la puissance était considérée comme une marque de la protection spéciale des dieux ; par son régime économique, il appartient aux siècles féodaux. Naturellement, sa politique subit l'influence de cette double origine.

Comme ce pays catholique professe la doctrine païenne du respect exclusif dû à la force, il ne craint pas de violer le droit, chaque fois qu'il peut le faire impunément, et que cela lui est avantageux. Son alliance a eu cela de funeste pour les généreuses populations de la Plata, qu'elle les a entraînées dans cette voie et qu'elle leur a ainsi fait partager, dans une certaine mesure, cependant, la responsabilité d'actes odieux, qui sont comme un défi jeté à la civilisation moderne par la barbarie antique.

Ce sont des actes de cette nature que nous allons relever pour expliquer, pour justifier les craintes ci-dessus exprimées. Le passé contiendra l'enseignement de l'avenir.

Jusqu'ici, on nous rendra cette justice, nous avons abrité notre opinion personnelle derrière l'appréciation d'hommes impartiaux dont la parole jouit, en ces matières, d'une incontestable autorité. MM. du Graty, Elisée Reclus, J.-B. Alberdi, de Brossard, sans oublier MM. Guizot, Thiers, Aberdeen, Massieu de Clerval, ont fourni, tour à tour, des arguments en faveur de notre thèse. Cette méthode nous paraît bonne ; nous continuerons à l'employer. L'appui que nous trouvons chez des écrivains et des hommes d'État, également versés dans la connaissance des affaires de l'Amérique du Sud, nous encourage à poursuivre notre démonstration, en nous prouvant que la voie où nous nous sommes en-

gagé est la seule qui conduise à la vérité. Avec des auxiliaires de cette valeur, nous pouvons légitimement espérer que la conviction qui nous anime sera partagée par nos lecteurs.

Nous avons dit que, aussitôt après l'entrée de l'armée brésilienne sur le territoire oriental un corps paraguayen avait franchi le Paraná et s'était porté à la rencontre des Impériaux. De son côté, le général Florès opérant un mouvement en avant et investissait Florida. Cette petite place, défendue par une poignée d'hommes vaillants, subit plusieurs assauts meurtriers. Un des fils de Florès ayant été tué à la tête de la bande brésilienne qu'il conduisait au feu, cette perte exaspéra le général rebelle, qui redoubla d'efforts pour avoir raison de la résistance opiniâtre des assiégés.

Ceux-ci succombèrent enfin sous le nombre.

La formule du grand capitaine : HONNEUR AU COURAGE MALHEUREUX ! est l'expression du profond respect que ressentent les nations civilisées, en présence des braves que la fortune a trahis, mais qui ont fait leur devoir jusqu'au bout. Ce sentiment de sympathique admiration ne pouvait trouver place dans le cœur du Caudillo qui venait, une deuxième fois, de vendre sa patrie au Brésil. Aveuglé par la haine et par la vengeance, Florès fit traîner sur la Grand'Place les officiers survivants, parmi lesquels quelques sergents, sans oublier le commandant Parragon. D'après ses ordres, ces hommes, dont tout le crime était d'avoir combattu pour le gouvernement légal de leur pays, furent fusillés, PAR DERRIÈRE, comme des lâches !

Florès ne se contentait pas de faire périr les citoyens qui avaient défendu, contre lui, le point du territoire qui leur avait été confié ; il essayait encore de flétrir leur noble conduite, en leur infligeant une mort infamante !

La trahison soufletant la loyauté et le dévouement au devoir ! N'est-ce pas le renversement de toutes les

idées reçues dans les sociétés civilisées? Bien loin d'honorer le courage malheureux et de rendre ainsi justice aux conquêtes de la justice sur la force, de l'intelligence sur la matière, l'exécution du commandant Parragon et celle de ses officiers ne témoigne-t-elle pas d'un souverain mépris pour l'opinion publique, et ce mépris, que signifie-t-il, sinon le culte exclusif de la force brutale?

Le premier pas vers les pratiques de la barbarie a été fait à Florida; le deuxième à Paysandù. Ici, l'outrage au droit des gens a été plus marqué encore.

Le général Léandro Gomès s'était renfermé, avec quelques compagnons, décidés, comme lui, à mourir, dans une petite ville sans murailles sans arsenal et insuffisamment approvisionnée. Les Orientaux, attaqués à la fois par Florès et par les Brésiliens, étaient dans la proportion de 1 contre 10; néanmoins, par des prodiges de valeur, ils prolongèrent la résistance pendant 50 jours! Ce poste d'honneur que protégeait seulement, en l'absence de remparts, la poitrine de ses défenseurs, finit par capituler. Leandro Gomès rendit son épée à un officier brésilien.

Savez-vous quel fut le sort des hommes qui composaient la garnison de Paysandù?

Rappelez-vous le destin du capitaine Le Clère, qui n'avait, lui aussi, déposé les armes, qu'à la condition d'avoir la vie sauve. L'acte de sauvagerie commis en 1711 eut une deuxième édition en 1865. Au mépris des termes formels de la capitulation, Gomès et ses compagnons furent barbaquement égorgés.

Dans notre brochure déjà citée : L'OUVERTURE DE L'AMAZONE, nous disions, à la page 21 : « Grattez le brésilien et vous retrouverez le nègre, » c'est-à-dire l'être abruti qui n'a qu'une idée confuse de l'honneur et qui a perdu à ce point le sentiment du juste et de l'honnête, qu'il ne croit pas déchoir en violant son serment.

A la même page, nous rappelions, en note, l'appré-

ciation émue d'un de nos compatriotes qui appartient à la marine impériale, au sujet de l'exécution des défenseurs de Paysandù. M. Gasquy écrivait les lignes suivantes dans un recueil publié à Paris, sous le patronage du ministre de la marine et des colonies :

Nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'admiration pour les nobles victimes du devoir militaire, en même temps que de dégoût et de mépris pour ceux qui les mirent lâchement à mort, ou laissèrent s'accomplir un tel crime à l'ombre de leur drapeau.

« Gomès s'était rendu à un officier brésilien » (1).

Ce cri d'indignation devait trouver un nouvel écho, dans un chapitre spécialement consacré à l'énumération des atteintes portées au droit des gens, par les confédérés platéens.

Hâtons-nous d'apprendre à nos lecteurs que le gouvernement brésilien, ne partageant ni l'admiration, ni le mépris du correspondant de la *Revue Maritime et Coloniale*, a conféré au baron Tamandaré, commandant de l'escadre qui coopérait à l'attaque de Paysandù, le titre de vicomte. Dans son numéro du 5 novembre 1866, le journal de Buenos-Ayres, *El Pueblo*, rappelle ce brillant fait d'armes du baron de Tamandaré, « jugé digne du titre de vicomte, pour avoir commis la lâcheté de démolir à coups de canon une ville sans remparts, et d'enterrer sous les ruines des maisons la poignée d'hommes qui les défendaient. »

Le marin brésilien qui glissa, nuitamment, à la faveur des brouillards et d'une crue d'eau extraordinaire, devant les batteries d'Humaita, a reçu comme récompense de cette fuite rapide et, sans doute, glorieuse, le titre de baron. Baron du *Passagem*, ce n'est que grotesque ; vicomte de Paysandù, c'est sinistre !

(1) *Revue Maritime et Coloniale*, décembre 1866, page 732

Après cela, chaque pays apprécie à sa manière l'honneur et le courage.

Nous n'avons pas à exposer le plan de campagne dressé par le maréchal Lopez, et dont le but était de menacer tout à la fois les alliés, au sud par les corps d'armée de Robles, de Duarte et d'Estigarribia, et au nord, par les corps des généraux Barrios et Resquin.

L'inaction inexplicable du corps principal, confié au général Robles, avec la mission de pénétrer hardiment dans le pays ennemi, fut cause que les chefs Estigarribia et Duarte, qui opéraient sur le fleuve *Uruguay*, eurent bientôt sur les bras toutes les forces de la triple alliance.

Pour comble de malheur, les canonnières brésiliennes dominaient sur l'*Uruguay* ; elles coupaient ainsi les communications des deux chefs paraguayens qui suivaient, l'un, la rive gauche, l'autre, la rive droite du fleuve. Désormais, chacun de ces deux chefs se trouvait réduit à la nécessité de ne pouvoir compter que sur ses propres ressources pour faire face aux événements qui se préparaient.

Le 17 août 1865, le corps du major Duarte, composé de 2,500 hommes, rencontra sur les bords du Yatay l'avant-garde ennemie que Florès commandait. L'avant-garde comprenait 5,000 Orientaux, 3,000 Brésiliens et 1,500 Argentins, dont le chef expérimenté, le général Paunero, brûlait du désir de venger l'échec précédemment essuyé devant Corrientes. Bien qu'ils fussent dans la proportion de 1 contre 4, les Paraguayens acceptèrent le combat.

Nous ne raconterons pas les prodiges de valeur dont le Yatay fut témoin ce jour-là. Un fait suffira pour donner une idée de la brillante audace des soldats du Paraguay. Pendant que les fantassins soutenaient le choc des masses profondes qui les enveloppaient, les cavaliers, ayant Duarte à leur tête, chargeaient impé-

tueusement l'ennemi, coupaient les lignes, culbutaient les rangs et revenaient à leur point de départ, en se frayant de nouveau un passage à travers les bataillons stupéfiés. TRENTE-DEUX fois, le Murat paraguayen et ses compagnons exécutèrent ainsi de sanglantes trouées. Ils ne cessèrent de charger que lbrsque, tous, hommes et chevaux, furent mis hors de combat.

D'après le journal *El Pueblo*, de Buenos-Ayres, cette victoire coûta cher aux alliés. Plus de 500 Orientaux et Argentins tombèrent sous les coups de l'ennemi. Deux Brésiliens seulement furent atteints par deux balles perdues qui portèrent plus loin que d'ordinaire.

C'est *El Pueblo* qui parle, ne l'oublions pas.

Les pertes furent, naturellement, plus fortes du côté des Paraguayens. Des 2,500 hommes du corps de Duarte, plus de la moitié gisait sur le champ de bataille ; mais, dans quel état, mon Dieu ! se trouvaient ces nobles victimes du devoir ! L'*Evening-Star* du 24 décembre 1865 va nous l'apprendre.

Le journal de Londres dit textuellement :

• On peut se faire une idée des atrocités commises par les Brésiliens dans la guerre contre le Paraguay, par les lignes suivantes qui proviennent d'une source privée et tout à fait indépendante :

• Yatay est un nom qui rappelle un sentiment d'horreur à tous ceux qui ont vu le champ de bataille, après le 17 août. C'était un spectacle horrible ! Quatorze cents Paraguayens étaient là, sans avoir reçu de sépulture ; la plupart d'entre eux avaient *les mains liées et la gorge coupée*. Comment cela était-il arrivé ? Ils avaient été faits prisonniers et, après avoir été désarmés, ils furent égorgés et laissés sur le champ de bataille, tandis que les plus jeunes parmi les prisonniers étaient distribués comme esclaves entre les chefs.

• Tels sont les faits commis par les alliés et restés impunis !

Non, non, affirmerons-nous à notre tour de pareilles atrocités ne peuvent pas rester impunies. La réprobation générale qu'elles ont soulevée sur les deux rives de l'Atlantique a commencé le châtimeut de ceux qui les ont commises. L'expiation continue pour eux dans les profondes sympathies acquises à leurs victimes et dont la cause, recueillie par l'histoire, vouera à l'exécution des siècles les vainqueurs du Yatay.

L'*Evening-Star* accuse formellement les Brésiliens, et non pas leurs alliés, de ces hideux attentats; ce qui prouve que si les esclavagistes se sont tenus loin du danger, pendant la bataille, ils ont été les plus ardents à la besogne, lorsqu'il s'est agi d'égorger des prisonniers désarmés et de mutiler des cadavres.

Il ne faut pas que l'indignation qui remplit notre âme nous empêche d'accomplir la tâche pénible que nous nous sommes imposée. Donc, poursuivons notre récit.

Complètement séparé du quartier général par l'inaction coupable de Robles, par la défaite de Duarte et, surtout, par les canonnières brésiliennes qui remontaient le cours de l'*Uruguay*; menacé tout à la fois par les canonnières, par l'armée de 18,000 hommes; que commandait Mitre, et par la cavalerie de Rio-Grande, le colonel Estigarribia se crut perdu. Sa position était, sans doute, difficile, critique même; elle n'était pourtant pas désespérée. Un coup d'audace pouvait faire cesser son isolement, en lui donnant des alliés dévoués.

S'il avait pénétré sur le territoire oriental, le parti *blanco*, exaspéré par le massacre de Paysandù et l'occupation de Montevideo par les esclavagistes, aurait couru aux armes et aurait accueilli les Paraguayens comme des libérateurs; si, au contraire, il avait poussé une pointe hardie dans la province de Rio-Grande et proclamé la liberté des esclaves, Estigarribia aurait groupé autour de lui une foule de noirs frémissants, qui l'auraient aidé à repousser, à vaincre, le corps de cava-

lerie où servaient leurs anciens maîtres. Dans l'un comme dans l'autre cas, des ressources importantes lui auraient été acquises, et, en conduisant vigoureusement les opérations, il aurait fait éprouver à l'ennemi des pertes considérables.

Mais, nous devons le répéter, au lieu de prendre une énergique initiative qui lui aurait procuré des moyens de salut, Estigarribia alla s'enfermer dans la ville brésilienne d'Uruguayana, où il ne tarda pas à être enveloppé par 40,000 hommes. Le chef paraguayen se rendit, avec les 5,500 hommes qu'il commandait, à l'empereur du Brésil.

Nous n'ignorons rien des accusations dont le colonel Estigarribia a été l'objet. On a dit, de l'autre côté du Paraná, que, après la désastreuse journée du Yatay, et en se voyant abandonné sur le territoire ennemi, Estigarribia avait complètement perdu la tête. D'aucuns, plus sévères, ont prononcé le mot de *subornation*.

Nous nous garderons bien d'intervenir dans un débat d'une nature aussi délicate; d'autant plus que nous ne possédons pas des éléments suffisants de conviction. Ce qui reste établi, toutefois, c'est qu'Estigarribia a commis une faute grave, en n'accomplissant pas, dans la mesure de ses forces, la mission qu'il avait acceptée. Il a compromis les intérêts de son pays, en se jetant dans une place ouverte où la résistance ne pouvait se prolonger, et en paralysant ainsi l'action de la division qui lui avait été confiée.

Dans les circonstances où le Paraguay se trouvait placé, la perte des 5,500 hommes d'Estigarribia, ajoutée à la suppression du corps de Duarte, ne pouvait manquer d'exercer une sérieuse influence sur la marche des événements. Dans tous les cas, coupable de trahison, ou, seulement, d'une impardonnable faiblesse, Estigarribia dut être bourrelé de remords, lorsqu'il connut les lamentables résultats de sa conduite.

Le lecteur, qui sait avec quelle fidélité scrupuleuse les peuples civilisés exécutent une capitulation, s'attend à voir les vainqueurs d'Uruguayana concilier les exigences de leur sécurité, avec le respect que commande le malheur. Comme les Autrichiens de Solferino et de Magenta, et, aussi, comme les Mexicains de Puebla, qui furent internés dans des villes françaises où l'administration pourvut à tous leurs besoins, les Paraguayens d'Uruguayana reçurent, sans doute, pour résidence, une localité éloignée du théâtre de la guerre? Mis désormais dans l'impossibilité de prendre part à la lutte, les subsides ne leur manquèrent pas et ils furent entourés de tous les égards que méritait leur triste position?

Voici quel fut le sort de ces malheureux :

A peine eurent-ils déposé les armes, qu'une nuée de cavaliers s'élança du côté des murailles. C'étaient les farouches mulâtres de Rio-Grande. Chaque *peone* saisit un jeune Paraguayen, le jeta en croupe derrière lui et le transporta au camp. Le maître venait de prendre possession de son esclave.

Ce fait, incroyable pour un Européen, vrai, pourtant, s'est passé devant une armée rangée en bataille et dont les canons, dont les fusils étaient chargés. Cette armée était commandée par l'empereur Dom Pedro II, le président Mitre et le dictateur Florès. Nous devons ajouter, afin que chacun ait sa part de responsabilité devant l'histoire, que, parmi les officiers qui entouraient S. M. Brésilienne, se trouvaient ses deux gendres, le comte d'Eu — un d'Orléans! — et le duc de Saxe-Cobourg; et encore le général de Beaurepaire-Rohan, un nom appartenant à la vieille, à la chevaleresque noblesse française!

C'est en présence de cet empereur, de ces présidents de République, de ces princes français et allemand, de ces brillants officiers qui représentaient l'élite des trois nations, brésilienne, orientale, argentine; c'est en leur

présence, répétons-le, que se produisit cette irruption de barbares. Et ils ne l'ont ni empêchée, ni punie !

Comme les Mégariens dont il a été parlé plus haut, une partie des prisonniers de guerre fut donc réduite en esclavage, malgré les termes de la capitulation, au mépris des droits sacrés de l'humanité.

Que devint l'autre partie de la division Estigarribia ?

Conformément à l'article 3 du protocole (1), qui complète le traité du 1^{er} mai 1865, chacun des alliés reçut pour sa part de butin 1,300 Paraguayens qu'il incorpora dans ses rangs, et qui furent ainsi forcés de marcher contre leurs frères, leurs pères, leurs fils, rangés sous la bannière nationale.

Disons tout de suite que ces malheureux, placés aux premières lignes, au combat de l'*Estero-Bellaco*, et maintenus par la légion étrangère de Buenos-Ayres, qui touchait leurs gibernes avec la pointe de ses baïonnettes, tombèrent presque tous sous les balles de leurs compatriotes. Ceux-ci durent se résigner à tirer sur eux pour se frayer un chemin jusqu'aux mercenaires de la République Argentine, qui furent sabrés sans pitié et rejetés en désordre sur le gros de l'armée. Les alliés expièrent cruellement, ce jour-là, leur conduite barbare envers leurs prisonniers de guerre. Exaspérés par l'horrible sacrifice qu'ils avaient été contraints de faire à la patrie, au début de l'action, les Hispano-Guaranis n'accordèrent pas de quartier. Le désastre fut complet pour les confédérés. Il est vrai de dire que c'est au prix du sang le plus pur que la victoire resta aux Paraguayens.

Ajoutons encore ce détail navrant, mais qui contient un enseignement utile :

Le 3 novembre 1867, les troupes du maréchal Lopez

(1) Cet article est ainsi conçu : Les trophées et le butin qui pourra être fait sur l'ennemi seront partagés entre les alliés qui en feront la capture.

attaquèrent les lignes formidables de Tuyuty, que gardaient 10,000 Brasilo-Argentins, et firent essayer de grandes pertes aux alliés.

• Dépôts de munitions détruits ; 30 pièces de campagne enlevées ; plus de 50 canons de gros calibre encloués ; magasins de vivres et d'habillements sac-cagés, puis livrés aux flammes ; 3,000 hommes mis hors de combat, parmi lesquels 365 officiers de tous grades ; 1,500 prisonniers ; tel a été le résultat de l'attaque de Tuyuty. •

Ces détails ont été fournis par les feuilles platéennes et, entre autres, par *la Republica* de Buenos-Ayres et par *el Siglo* de Montevideo. D'après ces journaux, le succès de la journée a été principalement déterminé par une manœuvre des Paraguayens incorporés, après la capitulation d'Uruguayana, dans les troupes confédérées. Au commencement de l'action, ces prisonniers, inspirés par leur patriotisme, se sont débandés et ont ainsi porté le désordre dans les rangs des alliés.

C'est là la moralité du combat du 3 novembre 1867, et cette moralité, nous avons voulu la dégager en passant. Nous verrons bientôt si la leçon profita aux chefs de la triple alliance, et si, à partir de ce moment, ces chefs renoncèrent à leur abominable système d'enrôlement forcé.

Donc, la garnison d'Uruguayana comprenait 5,530 soldats dont 3,900, incorporés dans les bataillons confédérés, durent se battre contre leurs anciens frères d'armes, et dont 1,630 devinrent les esclaves des vainqueurs.

On croirait lire une légende des temps antérieurs à l'ère chrétienne, lorsqu'on parcourt les documents qu'on trait à ce hideux épisode de la guerre platéenne. Le lecteur, épouvanté, terrifié, indigné, troublé tout à la fois, ne peut se résoudre à croire que de pareils actes de barbarie aient pu se produire en plein dix-neuvième

siècle. Malheureusement pour l'humanité, les preuves — des preuves authentiques — abondent; elles ont été recueillies par un publiciste qui a fait une étude spéciale des choses de l'Amérique du Sud, et qui a traité du conflit platéen dans un ouvrage qui a eu l'honneur de la traduction, à Buenos-Ayres même.

Dans cet ouvrage, intitulé : **LE BRÉSIL, BUENOS-AYRES, MONTEVIDEO ET LE PARAGUAY DEVANT LA CIVILISATION** (1), M. Charles Expilly énumère, avec pièces à l'appui, les attentats commis par les confédérés contre le droit des gens, depuis le commencement des hostilités jusqu'au moment où son livre fut publié. Les textes reproduits appartiennent à des feuilles brésiliennes, argentines et orientales, la plupart dévouées à la triple alliance : *Diario do Rio-de-Janeiro*, — *et Pueblo*, — *la Tribuna*, — *et Siglo*, — *la Republica*; — ils appartiennent aussi à des journaux français et anglais : *le Temps*, — *l'Opinion Nationale*, — *le Siècle*, — *la Gazette de France*, — *les Débats* eux-mêmes, si favorables au Brésil, *l'Evening-Star*, etc., etc., etc.

Parmi les documents officiels figurent le rapport; nous devrions dire le réquisitoire, du colonel oriental Palleja; un autre rapport de M. Julio Herrera, secrétaire particulier du dictateur Flores, et la protestation motivée, adressée le 20 novembre 1865, par le maréchal Lopez au président Mitre.

Ceux qui ont lu dans l'ouvrage sus-indiqué, de M. Charles Expilly, le passage consacré par le colonel Palleja à l'irruption des cavaliers de Rio-Grande, s'associeront au cri de généreuse indignation poussé par *et Pueblo*:

Habia que bayoneteartos ó dejarlos hacer.

(1) **LE BRÉSIL, BUENOS-AYRES, MONTEVIDEO ET LE PARAGUAY DEVANT LA CIVILISATION**, par Charles Expilly, Henri Willems et Dentu, éditeurs. Paris, 1866.

Il fallait, ou les percer à coups de baïonnette, ou les laisser faire, disait le rapport de l'officier oriental.

— Eh bien ! pourquoi ne les a-t-on pas percés à coups de baïonnette ? s'est écrié la feuille de Buenos-Ayres.

Le secrétaire particulier de Flores déclare sans vergogne que, sur les 1,500 prisonniers échus au contingent oriental, 450 ont formé le bataillon *Elias*; 200 ont été attribués au bataillon *Florida*; 200 à celui du 24 avril; 300 au bataillon *Bustamante*; 100 à la cavalerie; 80 à l'escorte; 80 aux volontaires de *Fidelis*. Le reste a été distribué comme *asistentes* (serviteurs). Les renseignements, on en a la preuve, ne peuvent être plus complets.

Quant à la lettre du maréchal Lopez, c'est la digne protestation d'un chef d'Etat qui a conscience de ses devoirs, et qui rappelle à ceux qui les ont méconnus les principes fondamentaux des sociétés chrétiennes. Ce document, qui se recommande par l'élévation des idées, en même temps que par l'énergie du langage, signale, entre autres atrocités, deux exécutions dont les victimes furent deux blessés paraguayens, le sous-lieutenant Marcelino Ayala et l'enseigne Faustino Ferreira, tombés au pouvoir de l'ennemi, l'un à Salados, l'autre à Bellavista. Au lieu de les secourir, le général argentin Cacères, — ce nom doit être attaché au poteau infamant — les acheva froidement lui-même, parce qu'ils refusaient de tourner leur épée contre leur pays.

La lettre du président paraguayen se termine par la phrase suivante, qui en est la conclusion logique :

« Ce mépris, non pas seulement des lois de la guerre, mais de celles de l'humanité; cette coercition, aussi barbare qu'infâme, qui place les prisonniers paraguayens entre la mort et la trahison, entre la mort et l'esclavage, est le premier exemple que je connaisse dans l'histoire des guerres, et c'est à Votre Excellence,

à l'empereur du Brésil, et au chef actuel de la République Orientale, que revient l'opprobre d'avoir produit et exécuté tant d'horreurs. »

Ce jugement a déjà été ratifié par l'histoire.

C'est en vain que le général Mitre, dans l'espoir de se soustraire à la redoutable responsabilité qu'il a encourue, prétend que les enrôlements de prisonniers ont été volontaires. Premier aveu : il y a eu des enrôlements de ce genre dans l'armée argentine. Quant à soutenir que c'est bien de leur plein gré, que les prisonniers ont repris le fusil confié à leur valeur et à leur loyauté par la patrie paraguayenne, pour s'en servir contre cette même patrie, c'est là une allégation manifestement calomnieuse.

Ce sont ces hommes dont l'indomptable courage, après la sanglante journée du Yatay, a été ainsi apprécié par un des chefs alliés : « Ils ont combattu comme des barbares. Aucun pouvoir humain n'aurait obtenu leur soumission ; ils préféreraient mourir, plutôt que de se rendre (1). » Ce sont ces hommes à qui l'honneur est plus cher que la vie, témoin Marcelino Ayala et Faustino Ferreira, qui auraient trahi *volontairement* leur pays, en se plaçant *librement* dans les rangs de la triple alliance !

Allons donc ! Une pareille accusation est tout à la fois monstrueuse et insensée. Il ne manquait plus à la gloire des *libérateurs* (2) du peuple paraguayen qu'une seule chose, c'est, après avoir égorgé une partie de

(1) *Han comba'ido como bárbaros. No hay poder humano que los haga rendir ; y prefieren la muerte cierta antes que rendirse.*

Lettre de Venancio Florès au président Mitre, 18 août 1865.

(2) Dans la proclamation qu'il a lancée, après le combat du Yatay, le général Florès déclare que les alliés s'avancent en *libérateurs*, pour briser les fers de *leurs frères*, les Paraguayens, auxquels ils donneront, après l'expulsion du tyran Lopez, une *patrie*, une *constitution*, la *liberté* !

Cynisme et hypocrisie vont bien ensemble.

leurs prisonniers et avoir réduit l'autre moitié en esclavage, d'essayer de déshonorer les glorieux vaincus du Yatay et d'Uruguayana.

C'est en vain aussi que le ministre de la guerre de Rio-de-Janeiro, M. Angelo Muniz da Silva Ferreira, a démenti, dans *les Débats* du 22 janvier 1866, le double fait d'enrôlement et de réduction en esclavage des prisonniers de guerre. Que les ministres des États confédérés se mettent donc d'accord avec leurs organes dévoués, et qu'ils imposent silence à leurs adversaires, s'ils prétendent continuer à abuser l'opinion.

El Pueblo du 25 octobre 1865 dit textuellement :
L'esclavage est donc le présent que ces infortunés ont reçu de la croisade qui devait les délivrer !

Le *Diario do Rio-de-Janeiro*, un journal ami, celui-là, puisqu'il a publié dans son numéro du 25 décembre 1865 la protestation de M. Angelo Muniz da Silva Ferreira, avait imprimé, le 14 octobre précédent, les lignes suivantes :

« Un nouvel envoi de cinq jeunes Paraguayens vient d'arriver à *Sant'Anna-do-Livramento* (quelle ironie dans ce mot ! *Livramento* signifie délivrance) pour être donnés : un à M. Francisco Pinto Barreto ; un autre au lieutenant Cypriano da Costa Ferreira ; le troisième au capitaine Antonio Mendez de Oliveira, et les deux autres à M. Antonio Thomez Martins. »

El Siglo de Montevideo (29 décembre 1865) déclare à son tour que, « à cause des fréquentes *désertions*, tous les Paraguayens incorporés dans la division orientale seront désarmés, traités comme prisonniers de guerre, et envoyés à Montevideo. »

Et le rapport accablant du colonel Palleja ?

Et celui non moins précis de M. Julio Herrera ?

Le caractère véridique de ces rapports a-t-il été nié,

soit par le président Mitre, soit par le général Florès, soit par le cabinet de San-Christoval ?

D'aucune façon.

L'auteur de l'ouvrage intitulé : LE BRÉSIL, BUENOS-AYRES, MONTEVIDEO ET LE PARAGUAY DEVANT LA CIVILISATION résume son appréciation en ces termes :

• Répétons-le une dernière fois :

• Toutes les protestations, officielles ou officieuses, des présidents, des ministres, des journaux de la triple alliance ne réussiront point à tromper l'opinion.

• Tant que M. Julio Herrera ne sera pas hautement désavoué par le général-président Florès, et restera son SECRÉTAIRE PARTICULIER ; tant que le colonel Palleja n'aura pas été condamné comme CALOMNIATEUR et chassé comme TEL de l'armée orientale, leurs rapports, qui impriment une flétrissure indélébile aux chefs des armées alliées, seront tenus par tous les esprits impartiaux pour être l'expression vraie d'une indignation généreuse et justifiée. •

Est-il besoin de dire que M. Julio Herrera n'a pas été désavoué, et que le colonel Palleja, loin d'être chassé comme *calomniateur* de l'armée orientale, a été jusqu'au jour de sa mort un des officiers généraux de cette armée les plus méritants et les plus estimés (1).

D'où il faut conclure que les faits horribles, articulés par ces deux officiers, restent à la charge des confédérés platéens.

(1) Le colonel Palleja, nommé bientôt général, a été tué à la tête de sa division, dans les combats de Tuyuty, le 18 juillet 1866.

« La ville entière, dit le correspondant du *Moniteur officiel*, a reçu, avec des larmes, sa dépouille mortelle. »

On ne reçoit pas ainsi la dépouille d'un calomniateur !

II

La capitulation du Chaco

Nous n'avons pas fini encore avec ces scènes de barbarie.

Voici un nouvel épisode tout aussi lamentable, qui achèvera de démontrer que l'influence des esclavagistes n'a pas cessé de prévaloir dans les conseils des chefs confédérés. Or, comme depuis la retraite de Mitre, la conduite de la guerre a passé, des mains du président argentin, dans celles du marquis de Caxias, c'est à ce général brésilien qu'incombe la plus grande part de responsabilité, dans l'attentat inouï que nous allons raconter.

Humaïta venait d'être évacuée, parce que ses défenseurs manquaient de vivres, mais non pas sans que les Paraguayens eussent infligé, avant d'abandonner la place, une sanglante leçon aux troupes alliées.

La bataille du 16 juillet 1868 devant Humaïta, où le corps de 15,000 hommes du général Osorio fut mitraillé à bout portant par l'artillerie paraguayenne et forcé de battre en retraite pour n'être pas entièrement détruit; puis la bataille de *Acáyuasá* livrée dans le Chaco, le 18 juillet, et où les Argentins, commandés par le colonel

Martinez de Hoz, furent, à leur tour, taillés en pièces, avaient réduit les alliés à se renfermer dans leurs retranchements.

La garnison d'Humaita, victorieuse par les armes, mais vaincue par la famine, se résigna à évacuer le poste qu'elle avait si bien défendu. Après avoir encloué ses canons, elle passa sur la rive droite du rio Paraguay, au nombre de 2,500 hommes, non compris les femmes et les enfants. Là, ces stoïques soldats continuèrent à se battre, malgré la disproportion du nombre, malgré la pénurie de vivres, malgré les ravages que faisait dans leurs rangs l'artillerie de l'armée ennemie, combinée avec celle de la flotte cuirassée. Les malheureux se trouvaient pris entre deux feux.

A différentes reprises, le marquis de Caxias leur fit proposer de se rendre. On pourrait supposer qu'un sentiment involontaire d'admiration pour l'héroïsme de cette poignée d'hommes dictait sa conduite au chef brésilien, si les faits ultérieurs n'étaient venus prouver qu'aucun mobile généreux n'avait inspiré ces démarches, en apparence, pacifiques. Toutefois, les Paraguayens refusèrent formellement de capituler. Le souvenir de leurs frères d'armes du Yatay et d'Uruguayana leur enlevait, non sans raison, toute confiance dans la loyauté des Brésiliens.

La lutte continuait donc pendant le jour ; mais, la nuit, des centaines de Paraguayens se pelotonnaient au fond de quelques pirogues qu'on avait réussi à soustraire aux regards de l'ennemi ; et ces embarcations, entourées de branchage, ce qui, à la clarté douteuse de la lune, leur donnait l'aspect de ces îles flottantes dont le rio Paraguay est parsemé, transportaient ceux qui les montaient sur l'autre rive de la lagune Vera. Une foule considérable de femmes et d'enfants, et 1,500 soldats à peu près, parvinrent, à la faveur de ce poétique stratagème, qui rappelle la *Forêt qui marche*, de Mac-

beth, à rallier Timbó, d'où ils se dirigèrent plus tard vers les nouvelles lignes que Lopez avait établies sur les bords du Tebicuary.

Malheureusement, la flottille fut surprise pendant une nuit plus claire que les précédentes ; alors, une horrible boucherie eut lieu. Ni l'âge, ni le sexe, ni la force, ni la faiblesse, ne furent épargnés. Le nourrisson fut égorgé sur le sein ouvert de sa mère, ou roula avec elle dans les eaux ensanglantées du lac.

Il fallait bien venger les honteuses défaites d'Humaita et de Acáyuasá ! Il fallait bien aussi punir les ingénieux auteurs d'une ruse, dont le succès, jusqu'à ce moment couvrait les alliés de confusion, tout en diminuant leur part de butin !

La lutte se prolongea quelques jours encore entre les soldats de la triple alliance et les débris de la garnison d'Humaita. De nouvelles propositions furent faites, auxquelles il fut répondu par un nouveau refus.

Un matin, cependant, un homme noir s'avança vers la lisière de la forêt où s'étaient réfugiés les Paraguayens. Cet homme tenait à la main une grande croix de bois, pendant qu'à ses côtés on agitait un drapeau blanc. C'était un prêtre.

C'était même plus qu'un simple soldat de la milice sacerdotale ; c'était, d'après les feuilles brésiliennes, un dignitaire de l'ordre ecclésiastique, âme d'élite qu'avait profondément touchée le triste sort des soldats paraguayens. Le *padre* Esmerata — ce nom appartient désormais à l'histoire — remplissait les fonctions d'aumônier, à bord de l'escadre impériale.

Quelques figures hâves apparaissaient par moments, à travers les arbres.

Le ministre d'un Dieu de paix et de charité prononça des paroles en rapport avec son caractère. Il supplia les Paraguayens, qu'il appelait ses frères, de cesser une résistance inutile. La capitulation qu'il leur apportait

serait observée scrupuleusement ; il le jurait sur le signe sacré de la Rédemption, sur cette croix où le Christ était mort pour le salut des hommes.

Le tableau est tout indiqué.

Les figures hâves sont celles des vedettes qui se sont repliées sous bois, en poussant le cri d'alarme. Bientôt des groupes armés sont accourus, suivis d'autres groupes également menaçants. Les Paraguayens, craignant un guet-apens, se tiennent sur la défensive, le doigt à la gachette du fusil. Mais l'aumônier leur présente la croix, qu'il serre ensuite contre sa poitrine. Cette action et le langage ému qui l'accompagne adoucissent insensiblement ces visages farouches. Les Paraguayens font un pas en avant ; ils en font deux. Les femmes devancent leurs frères et leurs époux ; finalement, ils entourent ensemble celui qui se dit envoyé par le général en chef et qui leur promet, en son nom, qu'ils seront traités en prisonniers de guerre, en hommes libres, et, surtout, qu'ils ne seront pas contraints de porter les armes contre leur patrie.

Cette scène du grand drame platéen a un caractère incontestable de simplicité grandiose et de majesté imposante (1). Le dénouement approche.

Les Paraguayens ont presque épuisé leurs munitions et ils n'ont pas mangé depuis 50 heures. Pourtant, soutenus par la haine implacable que leur inspirent les envahisseurs de leur pays, ils pourraient, avant de succomber, se préparer de sanglantes funérailles. La parole d'un prêtre suffit pour chasser de l'âme de ces

(1) Cette scène, reproduite par le crayon d'un Brésilien qui accompagnait le *padre* Esmerata, M. Paranhos, figure parmi les dessins qu'a publiés le journal parisien *l'Illustration*.

La légende du dessin dit textuellement : Le Révérend père Esmerata, aumônier de l'escadre brésilienne, exhortant les Paraguayens à se rendre.

hommes, aussi naïfs que braves et religieux, les conseils d'un désespoir qui ferait de nombreuses victimes.

Le ministre de l'Évangile a vaincu. La capitulation est conclue en présence, disons mieux, avec la garantie de cette croix vénérée, qui éloignait toute idée de parjure et de trahison.

Les Paraguayens ont déposé les armes ; ils sont à la merci de leurs ennemis.

Les journaux de la Plata, notamment *el Mercantil*, *el Orden*, de Montevideo, et *el Pueblo*, de Buenos-Ayres, nous ont appris, avec des frémissements d'indignation et de colère, que cette capitulation, consentie sous les auspices de la religion, n'avait pas été plus respectée que celle d'Uruguayana.

Ils étaient encore 1,200, résolus à mourir, et qui s'étaient rendus. Le maréchal Caxias choisit les plus vigoureux et les expédia au Brésil « pour en faire des bêtes de somme, » dit *el Mercantil* ; en d'autres termes, pour devenir *esclaves de l'État*. Les blessés, les malades et les femmes n'étant pas comptés, il restait un nombre de 500 prisonniers qui furent incorporés dans la légion dite *orientale*. Il convient de déclarer que cette légion, commandée par le général Castro, n'a d'*oriental* que le nom (1), ses cadres étant remplis, en dehors de 20 ou 25 Orientaux, par des Brésiliens et par les prisonniers paraguayens d'Uruguayana qui ont survécu au combat d'Estero-Bellaco.

Et cette nouvelle atteinte à la parole donnée, aux lois de l'humanité, aux droits de la civilisation, est constatée par les généraux alliés eux-mêmes, dans leurs rapports officiels. Seulement, ces généraux ont

(1) Consulter la proclamation, reproduite ci-après, du maréchal Lopez, à la nation et à l'armée paraguayenne, au sujet des légionnaires rangés sous le drapeau oriental.

renouvelé l'odieuse calomnie imaginée par le président Mitre, à propos de 3,900 Paraguayens d'Uruguayana. Ils ont prétendu que les 500 prisonniers du Chaco s'étaient librement enrôlés dans la légion orientale.

Le maréchal Caxias et le général argentin Gelly y Obes, dont *el Orden* a publié le rapport, ne réussiront pas mieux que le président Mitre à tromper l'opinion publique à cet égard. Ils ne feront croire à aucun homme sensé que « ces soldats, dont on connaît le patriotisme ardent, qui ont la haine de leurs ennemis et le fanatisme de la cause pour laquelle ils combattent, soient devenus volontairement et si promptement des traîtres (1). »

Un écrivain sérieux, honorable, et, de plus, dévoué au Brésil, le comte Baril de la Hure, ne nous a rien laissé ignorer de l'immoralité, à peu près générale, dans laquelle vit le clergé brésilien. Cependant, habitué à respecter le caractère sacerdotal, nous répugnons à admettre qu'il se soit trouvé un prêtre assez indigne pour accepter le rôle de comparse, dans l'ignoble comédie que voulait jouer le marquis de Caxias.

« La vie privée de certains prêtres est scandaleuse : le jeu, l'ivrognerie et d'autres passions honteuses, les mettent au-dessous des particuliers les plus repréhensibles à cet égard, » déclare M. de la Hure, après avoir dit que « la simonie est pratiquée presque à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique (2). »

Malgré ce tableau écœurant dont l'auteur de *L'EMPIRE DU BRÉSIL* affirme avoir supprimé « les plus odieux côtés, » nous ne pouvons croire, répétons-le, que l'instrument de notre rédemption ait servi à masquer une

(1) *L'Étendard*, du 11 octobre 1868.

(2) *L'EMPIRE DU BRÉSIL*, par V. L. Baril, comte de la Hure, pages 568, 569.

trahison infâme, et qu'un homme voué au sacerdoce n'ait pas reculé devant la profanation dont cet instrument sacré devait être l'objet.

Tromper systématiquement des hommes libres ; les amener par un serment sacrilège à livrer leurs armes, et les vendre ensuite sans remords, comme un immonde troupeau, à leurs ennemis ; n'est-ce pas là un acte de simonie au premier chef, un acte qui révolte justement toute créature honnête, à quelque culte qu'elle appartienne ?

Il n'est pas possible, répétons-le encore, quelle que soit la dégradation de son âme, qu'un prêtre, même brésilien, se soit souillé d'un pareil forfait. Non, il n'y a pas eu complicité volontaire, et, alors, le ministre du Christ aura été la dupe, lui aussi, de la fausse humanité du maréchal Caxias.

Il nous importe de déclarer, toutefois, pour rester entièrement dans la vérité, que cette opinion est toute personnelle, et qu'elle ne s'appuie sur aucun fait particulier qui la justifie. Le *padre* Esmerata a-t-il flétri hautement, comme c'était son devoir, du reste, l'exécration trahison dont il aurait, sans le savoir, préparé les voies ? Nous l'ignorons absolument. Dans l'hypothèse où la parole véhémement de l'aumônier brésilien aurait tonné contre l'ignominie des chefs de la triple alliance, le bruit de cette parole vengeresse n'a pas franchi l'Atlantique et n'est point arrivé jusqu'à nous, ce que nous regrettons extrêmement. Nous sommes en mesure d'affirmer, par exemple, que les protestations énergiques adressées par les colonels Martines, Cabral et Gill, au gouvernement argentin, contre l'incorporation des Paraguayens du Chaco dans la légion orientale, n'ont pas obtenu le succès que leurs auteurs en attendaient.

Nous conservons, cependant, un espoir : c'est que l'histoire qui nous a transmis les saintes colères de Las

Casas, contre la conduite cruelle des Espagnols à l'égard des Indiens, enregistrera, *prochainement*, les plaintes indignées du pretre, dont la déloyauté des chefs alliés a si gravement compromis l'honneur et le caractère. En l'état, une relation exacte de la capitulation du Chaco, écrite par l'auteur de cette capitulation, est seule capable de rejeter sur ceux qui l'ont violée, la grave responsabilité des iniquités que nous venons de raconter. Cette relation, surtout si elle comprend les attentats commis devant Uruguayana ajoutera un appendice intéressant à l'ouvrage du courageux évêque de Chiapa (1), ouvrage qui produisit une si douloureuse impression dans toute la chrétienté, vers le milieu du XVI^e siècle.

Une horrible pensée vient de traverser notre esprit : si cet homme, revêtu des habits sacerdotaux et jurant sur la croix que la capitulation serait respectée, n'était pas un prêtre ! Si c'était un de ces malfaiteurs que le gouvernement brésilien a tirés du bagne, pour remplir les cadres de son armée ? Quelque incroyable qu'il paraisse, ce fait du recrutement de soldats parmi les gens de sac et de corde qu'a frappés la justice, sera bientôt établi par des preuves irrécusables. Un galérien seul, en effet, a pu concevoir l'idée d'une profanation aussi monstrueuse et y donner suite.

Mais, dans ce cas, le maréchal Caxias qui n'a pas empêché le forçat de remplir son rôle infâme, aurait donc été son complice ? On connaît l'axiome de droit : *is autor cui prodest*. Néanmoins, nous suspendrons no-

(1) BREVISSIMA RELACION DE LA DESTRUCCION DE LAS INDIAS. Seville, 1552.

Cet ouvrage, qui était une réponse à la doctrine d'extermination des Indiens, prêchée par Ginez Sepulveda, a été traduit de l'espagnol, en 1679, sous ce titre : TYRANNIE ET CRUAUTÉS DES ESPAGNOLS, par J. de Miggrode.

tre opinion à cet égard, dans l'espoir que nos révélations amèneront des explications catégoriques, sur l'identité de l'auteur de la mise en scène dont il vient d'être question.

Pour le moment, il nous suffit de constater que la capitulation du Chaco a été indignement violée.

En regard des atrocités commises par les alliés à Paysandù, au Yatay, à Uruguayana et au Chaco, il convient de placer la conduite tenue par les Paraguayens vainqueurs envers leurs prisonniers.

La parole appartient à un journal de Buenos-Ayres, l'*Estafeta*, qui avait des correspondants sérieux sur les bords du Paraná. Voici ce qu'a imprimé cette feuille, dans son numéro du 22 octobre 1866, 16 jours seulement après le désastre des alliés à Curupaïty, le 22 septembre. C'est un officier de l'armée alliée qui tient la plume, ne l'oublions pas :

• Les Paraguayens à Curupaïty.

» Il est des faits qui honorent et qui méritent d'être inscrits dans l'histoire des peuples, surtout lorsque ces peuples sont privés des éléments de la civilisation, ainsi que le prétendent certains écrivains entachés de partialité. Des faits semblables se racontent sans commentaire, et on laisse au public le soin de les juger.

• La conduite des Paraguayens, après la triste journée du 22 septembre, a été noble et digne. Les nations les plus civilisées de l'Europe pourraient la revendiquer; et, cependant, faux rapports, lettres fabriquées, tout a été employé pour irriter le peuple argentin et pour le porter à repousser toute proposition de paix. C'est ainsi qu'après des mensonges et des calomnies, ayant pour but d'exciter l'horreur et la haine, certains énergumènes politiques, s'adressant toujours au peuple, s'écrient : *Est-il possible de faire la paix avec ces sauvages ! Guerre ! Guerre à mort ! Le sang de nos frères nous appelle au Paraguay pour les venger de leurs vils assassins.* •

Et tandis que ces faux républicains poussent le cri de guerre pour exciter le peuple à la vengeance, que font ces sauvages, et qu'ont fait ces prétendus assassins, après la bataille du 22 ?

• Ils ont parcouru le champ de bataille, secourant les blessés, et leur procurant tous les moyens d'alléger leurs souffrances. Ils ont fait plus encore, car ils ont accompagné ou porté dans leurs bras, pendant la nuit, jusque tout près de notre campement, ceux des blessés qui les en priaient et qui n'étaient que légèrement atteints, afin que, au point du jour, ils pussent être recueillis par les alliés. C'est ce que nous lisons dans les lettres de plusieurs officiers supérieurs. Les Paraguayens ne s'en sont pas tenus là : ils ont recueilli les morts et, avant de leur rendre les suprêmes devoirs, ils ont mis de côté ceux dont la mère patrie réclamait le corps, et ils les ont rendus afin que les familles, inconsolables de n'avoir pu recevoir leurs derniers adieux, eussent au moins la triste satisfaction de déposer ces dépouilles chéries dans leur dernière demeure, pour y venir arroser de leurs larmes la pierre funéraire qui les recouvrira.

• Ainsi se comportent ces ennemis sanguinaires ; ainsi se conduisent ces sauvages qui sont l'objet de tant de violentes diatribes, de la part des journaux qui subissent l'influence brésilienne.

• Aujourd'hui la lumière s'est faite, et peu à peu le peuple se détrompera. Quant à nous, fidèles à notre doctrine, nous nous efforcerons de l'accompagner dans cette voie qui est la seule qui conduise à la cessation de nos malheurs. C'est ainsi qu'ayant appris la belle conduite des Paraguayens envers les blessés sur le champ de bataille, et particulièrement au sujet des dépouilles mortelles du vaillant commandant Rosetti, nous nous empressons de la faire connaître ; c'est pourquoi nous ne craignons pas de dire, que les hommes qui se comportent de cette façon ne sont ni des sauvages, ni

des assassins. On ment et on les calomnie, car les sauvages et les incivilisés sont ces journalistes qui, par des paroles trompeuses, veulent pousser le peuple à la vengeance, etc. »

Il résulte de la relation envoyée à l'*Estafeta* par un témoin oculaire, que la conduite des Paraguayens « a été noble et digne » et que « les nations les plus civilisées de l'Europe pourraient la revendiquer, » tandis que les confédérés platéens, nous venons également de le démontrer, se sont comportés, depuis le commencement des hostilités, comme de véritables barbares qui, n'ayant ni foi ni loi, ne reconnaissent d'autre droit que celui de la force.

Mais, ajouterons-nous aussitôt, quelque expéditive qu'elle soit, la force, même lorsqu'elle s'appuie sur l'impiété, ne procure pas toujours, dans une guerre de conquête, la solution rapide que la Prusse a obtenue à Sadowa. Il peut arriver que, par suite de circonstances exceptionnelles, de calculs erronés, d'obstacles imprévus, l'agresseur soit trompé dans ses espérances, relativement aux résultats immédiats qu'il devait enlever à coups de canon. Le but qu'il poursuivait avec acharnement s'est éloigné, par cette raison que le succès définitif s'est fait attendre. Ce but n'apparaît plus guère qu'au fond d'une perspective assombrie, pendant qu'à l'horizon opposé se forment des nuages menaçants.

C'est là le cas des confédérés, mais principalement celui du Brésil. La guerre contre le Paraguay qui ne devait être qu'une simple « promenade militaire » a compromis, en se prolongeant, la situation commerciale, économique et politique de l'Empire du Sud-Amérique.

Nous ne parlons pas ici du prestige perdu ; encore moins de l'honneur du pays qui resterait en souffrance.

Cet honneur existe-t-il réellement dans un Etat où les hommes libres se dérobent au plus sacré des devoirs patriotiques, et chargent de vils esclaves, d'ignobles

forçats d'aller, à leur place, venger les affronts qu'a reçus le drapeau national ?

La résistance, inattendue, du Paraguay, a donc tari les ressources du Brésil et affecté sensiblement son crédit sur les marchés européens. Comme celui de Buenos-Ayres, l'emprunt tenté par l'Empire n'a pas eu de succès à Londres.

L'organe de la cité et du *stock-exchange* a poussé le cri d'alarme, en signalant l'énorme dépréciation que subissait le papier du Brésil, et ce cri a été entendu. Dans l'espoir d'une victoire prochaine et décisive, les capitalistes anglais s'étaient risqués jusqu'à verser plus d'un milliard de francs (50,000,000 liv. st.) dans les coffres de l'Empire ; mais, en présence d'une baisse toujours croissante (de 27 % elle était arrivée à 12 %) du papier-monnaie, ils refusaient de fournir les 5 millions de francs par jour que coûtait au Brésil la continuation d'une guerre dont le terme ne pouvait plus être prévu.

Chose inconnue jusqu'alors dans cet Etat dont tous les revenus provenaient de ses douanes, la propriété, sous la pression des circonstances, venait d'être grevée de charges excessives. Chaque maison de Rio-de-Janeiro devait payer un impôt de 27 % ainsi réparti : 12 % pour le propriétaire et 15 % pour le locataire.

On le voit : après le désastre de Curupaity (22 septembre 1866) le désarroi était grand à ce point que le change qui, au pair, donne le chiffre de 365 *reis*, s'était élevé jusqu'à 560 *reis* (1). Naturellement, la situation économique était aussi déplorable à Buenos-Ayres, où le change était coté à 48 et les bons nationaux à 52 $\frac{1}{8}$. Le papier du gouvernement, *avec un bon endos*, ne pouvait se négocier qu'à 2 % par mois.

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes (fin février) le change est encore à 520 *reis*.

Jamais, il faut bien qu'on le sache, jamais les ruineuses aventures d'un gouvernement aveuglé n'avaient, en provoquant une déconfiance générale, apporté une pareille perturbation dans les affaires. Derrière les faillites quotidiennes du négoce, on commençait à distinguer le spectre hideux de la banqueroute du pays et de plus il y avait à craindre que, dans la liquidation sociale qui était à la veille de s'accomplir, la couronne impériale ne tombât dans la boue sanglante des ruisseaux.

Acculé par ses propres fautes dans une impasse redoutable, que dominait l'imprenable citadelle d'Humaita, le Brésil pouvait encore opérer une retraite honorable. Il n'avait qu'à reprendre pour son compte les propositions faites par le maréchal Lopez, à l'entrevue de Yataïti-Cora, le 12 septembre 1866, et traiter de la paix avec son généreux ennemi. La voie étant indiquée, il fallait s'y engager résolûment et sans fausse honte, afin de donner au plus tôt satisfaction aux intérêts considérables que la guerre avait compromis.

Que de milliers d'existences humaines, que la mort a fauchées depuis le 22 septembre 1866, auraient été ainsi rendues à l'agriculture et au commerce, pour le plus grand avantage des belligérants eux-mêmes !

Il est vrai qu'en faisant la paix, l'Empire devait, forcément, ajourner la réalisation de ses projets ambitieux, en même temps qu'il confessait publiquement son impuissance à soumettre le Paraguay par les armes.

Mais, d'un autre côté, ainsi que le dit excellemment M. Andrés Lamas, ministre de la République Orientale de l'Uruguay à Rio-de-Janeiro, dans sa dépêche adressée, le 28 février 1867, à M. Antonio Coelho da Sa e Albuquerque, ministre des affaires étrangères :

La guerre convertie en vengeance, en satisfaction donnée à l'orgueil et à la haine, au désir de ruine et de destruction, est un crime et une atrocité.

« La guerre, poursuit M. Lamas, a ses règles dictées par la raison, l'humanité et la civilisation. Ces règles sont sacrées, parce qu'elles tendent à diminuer l'effusion du sang, à restreindre l'œuvre de destruction. »

Le ministre de l'Etat Oriental parlait ainsi, à l'occasion de la médiation (médiation *providentielle* porte la susdite dépêche) offerte aux Etats confédérés par le gouvernement de Washington, afin de mettre un terme à la guerre contre le Paraguay.

La réponse hautaine du Brésil est connue.

« L'honneur national » « la dignité nationale » (1), se refusaient à traiter avec le maréchal Lopez; mais *cet honneur, cette dignité* n'avaient pas craint de violer au Yatay, à Uruguayana, au Chaco, « ces règles dictées par la raison, l'humanité et la civilisation. » Ce même *honneur, cette même dignité* ne répugnaient pas, en vue du but à atteindre, à tramer dans l'ombre des complots monstrueux, à dresser des guet-apens perfides : moyens déloyaux, que peut seule adopter une politique matérialiste aux abois, mais que réprouvent énergiquement la conscience publique, le moderne droit des gens, les principes éternels qui régissent les sociétés chrétiennes.

Et, en effet, sacrifier au but tous scrupules, toute pudeur, toute morale, n'est-ce pas répudier cyniquement ces *conquêtes précieuses* dont parle M. Frank, et, partant, n'est-ce pas, au milieu du progrès incessant des mœurs, rétrograder jusqu'aux âges de barbarie ?

Telle a été la ligne de conduite suivie par les hommes d'Etat de Rio-de-Janeiro, ces Machiavels au teint bistré qui croient être aussi forts que leur modèle parce que,

(1) Expressions empruntées au discours prononcé par l'empereur Dom Pedro II, devant l'Assemblée Générale Législative, le 23 septembre 1867.

tout en repoussant, avec la Russie, l'emploi des balles explosibles, ils s'inspirent dans leurs actes de la fameuse devise : *finis coronat opus*, combinée avec cette sentence que Virgile met dans la bouche du sceptique Corèbe :

...Dolus an virtus quis in hoste requirat ?

Nous allons établir, pour la complète édification des lecteurs, que les Huns et les Boticudos de la triple alliance ne se sont pas contentés d'abuser odieusement de la force brutale, mais encore qu'ils n'ont reculé devant aucune pratique détestable, y compris l'assassinat, pour ruiner, après avoir terni sa gloire, une noble nation qu'ils se reconnaissaient impuissants à vaincre.

III

Enrôlements des esclaves et des forçats.

Nous avons dit que le désastre de Curupaity avait suffi pour placer les Etats confédérés dans une situation critique.

Le fait a été prouvé, il n'a pas été expliqué.

Comment la mise hors de combat de 10,000 hommes : 7,000 Impériaux, 3,000 Argentins, peut-elle avoir produit des conséquences aussi graves dans trois pays qui comptent ensemble près de 10,000,000 d'habitants et qui, pour réparer cet échec, pouvaient armer plus de 500,000 hommes ?

Ces chiffres ne sont pas fantastiques ; nous allons le démontrer, et, en même temps, nous établirons l'énorme disproportion qui existe entre les ressources de la triple alliance et celles du Paraguay.

Le Brésil mesure 4,000 kilomètres de longueur et 3,500 kilomètres dans sa plus grande largeur. Sa superficie totale est de 7 millions 516 mille 840 kilomètres carrés (7,516,840 kilomètres, plus de 14 fois l'étendue de la France, affirme l'auteur de L'EMPIRE DU BRÉSIL). Cet empire a 8 millions d'habitants environ, dont 4 millions sont esclaves. Il possède ainsi une population libre de

4 millions, dont la moitié est représentée par les femmes. Nous avons donc un chiffre de 2 millions d'hommes. En abandonnant les $\frac{4}{5}$ de ce chiffre pour les vieillards, les enfants et les infirmes, il reste un cinquième de citoyens dans la force de l'âge et qui peuvent, à un moment donné, accourir à l'appel de la patrie en danger. Ce cinquième est de 400,000 hommes.

Nous laissons de côté les esclaves, comme indignes de défendre le drapeau national. Il importe, cependant, de constater, et pour cause, que, à l'occasion, la population serve fournirait un nombre égal de combattants.

La République Argentine possède une superficie territoriale de 175 millions d'hectares, sur laquelle sont desséchées, d'après M. de Moussy, 1,240,000 âmes. En faisant la même opération que pour l'empire esclavagiste, et en laissant de côté les fractions, on obtient un chiffre de 124,000 hommes en état de supporter les fatigues de la guerre.

L'Etat Oriental s'étend sur une superficie de 30 millions d'hectares. Sa population, considérablement réduite par les guerres antérieures avec le Brésil et Buenos-Ayres, les sanglantes divisions intestines et les exils volontaires qui en sont la conséquence fatale; mais, sans cesse alimentée par l'immigration européenne, pouvait être raisonnablement estimée au début du conflit actuel, à 300,000 âmes, soit, d'après la proportion ci-dessus, 30,000 hommes aptes au service militaire.

Récapitulons :

Brésil . (non compris 400,000 esclaves)	400,000 hommes
République Argentine .	124,000 —
Uruguay	30,000 —

Total : 554,000 hommes

que, à un moment donné, les trois États confédérés pourraient mettre sur pied.

Pour résister à des forces aussi considérables, quelles étaient les ressources du Paraguay ?

La superficie du territoire paraguayen est la même que celle de la Bande-Orientale : 30 millions d'hectares, comptant environ 1,300,000 habitants. Les femmes étant comprises pour la moitié de ce chiffre, la population virile est représentée par 650,000 individus, dont le cinquième est 130,000.

• La base de ce calcul peut être repoussée, car, en temps ordinaire, on ne prend pas un homme sur cinq pour faire face à l'ennemi. Nous avons pressé l'argumentation, en nous plaçant dans le cas extrême où l'honneur national demanderait des sacrifices exceptionnels. Or, nous avons établi, d'après les paroles mêmes de l'empereur Dom Pedro II, que l'*honneur national*, que la *dignité nationale* étaient réellement engagés dans cette guerre.

Dans des cas de ce genre, ce n'est pas le cinquième de la population mâle qui est appelé sous les drapeaux ; c'est la nation tout entière qui doit se lever en masse pour courir aux frontières. L'enthousiasme populaire de la nation française en 1792 est là pour le prouver.

Du reste, que nous prenions un cinquième ou un vingtième de la population, du moment où nos calculs reposent sur une base commune pour tous les belligérants, nous arriverons toujours à cette conclusion que, en soutenant le choc de leurs ennemis, les Paraguayens se battaient dans la proportion de 1 contre 4 et au delà.

Ce n'est pas tout encore. *L'Albion*, de Liverpool, nous apprend que, sous le rapport de l'armement, les alliés avaient une supériorité marquée sur leurs ennemis. Ainsi, leur infanterie était pourvue d'armes à percussion et principalement de carabines Minié ; leur cavalerie, de

la carabine Spenser. L'artillerie du Brésil possédait des canons rayés du meilleur système connu en Europe et en Amérique, et ses monitors portaient des canons Armstrong de 150.

Quant aux Paraguayens, ils n'avaient aucuns navires de guerre à opposer aux cuirassés impériaux. Leur infanterie était, en partie, armée de fusils à silex, et leurs plus fortes pièces d'ordonnance, placées sur les remparts d'Humaita, consistaient en canons de 68, ancien modèle.

La feuille anglaise ajoute textuellement :

« Complètement séparé du monde civilisé, le maréchal Lopez ne pouvait procurer à ses soldats une partie du bien-être qui abondait chez les alliés. Sa position l'empêchait, soit d'acheter, soit de construire ces navires cuirassés que le marquis de Caxias recevait tout faits, armés et pourvus de tout (1). Il ne pouvait donc

(1) Les monitors brésiliens étaient au nombre de 18, dont plusieurs, entre autres le *Brazil* et la *Némésis* (depuis débaptisée) sortaient des fabriques françaises.

La France étant en paix avec les Etats belligérants, on pourrait supposer que son gouvernement a voulu favoriser un de ces Etats, le plus fort, au détriment d'un autre, le plus faible, en ne s'opposant pas à la sortie des cuirassés construits sur son territoire et destinés à agir contre le Paraguay. L'explication de ce fait, hostile, en apparence, est bien facile, et nous nous empressons de la donner.

Sans attendre les réclamations du ministre qui représentait alors, (1865) à Paris, la République Paraguayenne, le gouvernement français ordonna de mettre l'*embargo* sur le *Brazil* qui venait d'être construit à la Seyne. Cette mesure, que commandait une neutralité loyale, contrairement vivement le cabinet de San-Christoval. Ce cabinet envoya immédiatement en France un ministre plénipotentiaire, ce fameux baron de Penedo que nous avons fait connaître à nos lecteurs, avec la mission d'obtenir la livraison du *Brazil*. Les négociations entamées à ce sujet réussirent parfaitement, grâce à l'inaction persistante du représentant de l'Etat Paraguayen à Paris. L'*embargo* fut levé, sans

baser sa résistance que sur les ressources, incomparablement insuffisantes, qu'offrait le Paraguay. Une ressource, toutefois, ne lui a jamais fait défaut, et elle a suffi pour combler tous les vides : c'est le patriotisme, le courage et le dévouement de ces braves Paraguayens, si mal connus et tant insultés.

Dans les conditions que nous venons d'indiquer, il semble qu'il devait être bien facile pour les alliés de remplacer les 10,000 hommes tombés sous le feu des batteries de Curupaity, et de reprendre une vigoureuse initiative. Les réserves de l'armée ne suffisaient-elles pas pour rétablir l'avantage, en faveur des gros bataillons? Comme au Paraguay, le patriotisme des citoyens ferait le reste.

qu'aucune opposition se fut produite, et le *Brazil* partit pour sa destination.

La *Némésis* avait été mise sur les chantiers Armand, de Bordeaux, par ordre du même diplomate paraguayen. Par suite de quelles circonstances ce cuirassé, commencé pour le compte du Paraguay, fut terminé aux frais du Brésil, et alla tranquillement rejoindre l'escadre qui opérait sur les rives du Paraná? C'est ce qu'il nous serait impossible de dire. Ce que nous savons, par exemple, c'est que plusieurs autres monitors sont sortis des eaux françaises, postérieurement à la déclaration de guerre, sans que le gouvernement français eût été averti que ces bâtiments appartenissent à l'empire esclavagiste. •

Il en a été de même pour les autres cuirassés qui ont été construits en Angleterre. Or, le ministre paraguayen, à Paris, était également accrédité auprès du gouvernement de ce pays. Aucune réclamation ne leur ayant été adressée par le principal intéressé, les gouvernements de France et de la Grande-Bretagne n'ont pas dû intervenir dans une affaire qui conservait à leurs yeux un caractère purement commercial.

Seul, l'ex-ministre du Paraguay, qui se trouve actuellement à Buenos-Ayres, malgré les ordres formels de son gouvernement, pourrait expliquer le silence qu'il a gardé à cette époque; silence extrêmement regrettable, puisqu'il a permis au Brésil de former cette escadre cuirassée qui lui donnait une incontestable supériorité sur ses ennemis, et sans laquelle il n'occuperait pas aujourd'hui la capitale du Paraguay.

Quoique procédant d'une logique sévère, ce raisonnement est victorieusement combattu par les faits qui ont suivi l'échec de Curupaity.

Nous avons dit quelle était la situation commerciale et économique à Buenos-Ayres et dans la capitale de l'Empire esclavagiste. Un document, provenant d'une source officielle, apprécie en ces termes l'effet produit sur les troupes confédérées par la journée du 22 septembre.

• Avec les restes impuissants de son armée, il (l'ennemi) s'était renfermé, immobile, dans ses retranchements de Tuyuty. Son escadre avait perdu quelques-uns de ses meilleurs vaisseaux cuirassés et n'osait pas se présenter devant nos batteries...

• D'un autre côté, les événements de la guerre le forçaient à nous respecter et à nous craindre, et la résolution de nous subjuguier, si obstinée jusque-là, était fortement ébranlée.

• La guerre lui paraissait donc sans avantage désormais, et la paix devenait pour lui une nécessité (1). •

On nous dira peut-être : l'auteur de cette pièce a jugé les choses au point de vue des intérêts de son pays; dans tous les cas, il nous est suspect par cela seul qu'il est Paraguayen.

Ce mode de recuser ceux qui peuvent apporter dans la discussion des vérités désagréables, nous paraît trop absolu; mais, n'importe; nous ne nous y arrêterons pas. Bien plus, nous céderons la parole, sur la question qui nous occupe, au ministre d'un des Etats confédérés.

(1) Circulaire adressée de Luque, le 28 octobre 1868, par le ministre des affaires étrangères du Paraguay, Luis Caminos, aux gouvernements des puissances amies, au sujet de la guerre et de la conspiration découverte à l'Assomption. Voir à la fin du volume la note A.

L'impartialité de celui-là ne sera pas contestée, sans doute.

M. Andrès Lamas, il est bon de l'apprendre au lecteur, est l'ami particulier du président Mitre, sur l'esprit duquel il exerce depuis longtemps une grande influence. Ses sympathies pour le Brésil sont également connues.

Quoique sa résidence fût à Rio-de-Janeiro, comme ministre plénipotentiaire de l'Etat Oriental, M. Lamas avait quitté son poste pour se rendre à Buenos-Ayres, au moment de la négociation du traité du 1^{er} mai 1865. Après la signature de ce traité, il retourna à Rio, sans même s'arrêter à Montevideo. L'opinion publique lui attribue la pensée première de la triple alliance.

Nous ajouterons encore, afin de bien faire connaître le personnage que nous allons mettre en scène, que M. Lamas avait été désigné par le Brésil à Florès, comme devant être le successeur de celui-ci à la présidence de la République de l'Uruguay. Florès avait promis de soutenir la candidature de M. Lamas, en même temps que Mitre patronerait à Buenos-Ayres celle du docteur Elizalde, dont le dévouement à l'empire brésilien était aussi éprouvé que celui de M. Andrès Lamas.

Ces faits étant établis, nous laisserons parler le diplomate oriental.

Voici ce que nous trouvons dans une note adressée, le 28 février 1867, par M. Andrès Lamas, à M. Coelho da Sa à Albuquerque, ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Brésil :

« Le traité (celui du 1^{er} mai 1865) a été rédigé sous l'empire d'une *illusion* que les événements subséquents ont complètement et douloureusement fait évanouir. »

Les *événements* auxquels il est fait ici allusion, sont ceux qui se sont accomplis devant Curupaity.

Le ministre oriental ne cache son opinion, ni sur cette guerre, « où, à tort ou à raison, son pays est

maintenant engagé, » ni sur le traité « qui contient des clauses qu'il ne convient pas de *qualifier*

Cet aveu d'un diplomate qui parle au nom de son gouvernement, n'est-il pas la condamnation la plus formelle de la triple alliance? Pourquoi M. Lamas a-t-il rempli un rôle officiel dans cette guerre qu'il désapprouve? Pourquoi a-t-il coopéré à l'exécution de ce traité qu'il n'ose « qualifier? »

Ceci est une affaire à régler entre lui et sa conscience.

Toujours est-il que M. Lamas est revenu loyalement sur sa première opinion, et qu'il demande hautement qu'on accepte la médiation « providentielle » des États-Unis. Lui, qui n'a jamais partagé cette illusion de croire que la guerre contre l'État Paraguayen serait « une simple promenade militaire; » lui, qui sait que l'armée du Paraguay est « la plus disciplinée et la plus aguerrie de l'Amérique, » il reconnaît la nécessité de faire la paix, parce que dit-il, patriotiquement :

Aujourd'hui, nous sommes en présence des plus terribles réalités (1). »

Ces *terribles réalités*, répétons-le, ne sont autres que les désastreux effets produits parmi les populations de la Plata et jusqu'à Rio-de-Janeiro; par la sanglante défaite des confédérés à Curupaity.

Mais, de l'aveu même des hommes d'État de la triple alliance, la partie était donc perdue pour eux, à partir du 22 septembre 1866 ?

Ce point représente le pivot de notre argumentation; en conséquence, il importe de l'établir solidement.

(1) Cette phrase et les mots guillemetés qui précèdent sont extraits de la note du 28 février 1867. Voir à la fin du volume la note B.

La division orientale avait été anéantie. Bien qu'elle figurât encore dans l'effectif, elle n'existait plus que nominale et à l'état de légende. N'ayant plus de ses nationaux à commander, Florès s'était retiré à Montevideo.

Les troupes argentines, si vaillantes au combat, avaient été décimées maintes fois, et surtout à l'affaire de San Cosme, où elles avaient soutenu, seules, le choc de l'ennemi. A Curupaity, leur élan avait été admirable ; mais, cette magnifique bravoure que les Brésiliens secondaient mollement s'était brisée contre les foudroyantes murailles de la petite citadelle paraguayenne.

Restaient l'armée de terre et l'escadre impériales. Ces troupes avaient été fortement éprouvées, moins par les balles perdues dont parle *el Pueblo* de Buenos-Ayres, que par le choléra, les fièvres et l'acclimatation. Les noirs bataillons du Brésil avaient donc fait des pertes sensibles. Quant aux farouches mulâtres de Rio-Grande, comme, en toute rencontre, ils avaient hardiment chargé l'ennemi, leurs rangs s'étaient considérablement éclaircis. De son côté, l'escadre cuirassée avait perdu, nous l'avons constaté, plusieurs de ses meilleurs bâtiments. Terrifiée, comme l'armée de terre, elle n'osait pas se présenter devant les batteries d'Humaita.

Tel est l'aspect qu'offrait, après l'insuccès de Curupaity, l'armée confédérée : cette armée si brillante, si fière, si arrogante à Uruguayana, lorsqu'elle paradait devant l'empereur Dom Pedro, après l'odieux partage des soldats qui venaient de capituler.

Des 40,000 hommes auxquels s'étaient rendus les 5,500 Paraguayens affamés d'Estigarribia, il n'en restait pas la moitié sous les armes et, encore, nous savons si ces troupes démoralisées étaient capables de reprendre une offensive vigoureuse.

Nous n'ignorons pas que le maréchal Caxias, avant d'accepter le commandement de l'armée brésilienne,

avait exigé que son gouvernement fit un suprême effort, en vue de remplir les cadres, à cette heure, désespérément dégarnis. Les ministres de Rio-de-Janeiro, qui avaient placé leur dernier espoir dans l'*habileté* (ce mot ne tardera pas à être expliqué) du pacificateur de Rio-Grande, battirent le rappel sur tous les points du territoire et parvinrent, en effet, M. Lamas nous dira bientôt par quels moyens, à expédier quelques nouveaux contingents sur les bords du Paraná. Mais, ni par leur nombre, ni par l'esprit qui les animait, ces recrues n'étaient capables de changer la face des choses. Pour arracher les forces confédérées à l'état de marasme et de découragement où elles étaient arrivées, il aurait fallu réorganiser les cadres et combler les vides, à défaut de vieux soldats éprouvés, avec des volontaires pleins d'ardeur et d'enthousiasme, prêts à donner leur vie pour la patrie qui les appelait sous les drapeaux.

Or, nous avons signalé, dans un précédent chapitre, les dispositions fort peu belliqueuses des populations argentines; nous avons constaté l'attitude hostile de certaines provinces, la révolte des milices de certaines autres; nous avons prouvé, enfin, que ce n'était qu'en les chargeant de chaînes qu'on parvenait à diriger vers le théâtre de la guerre quelques malfaiteurs tombés dans les traquenards de la police, quelques vagabonds ramassés dans la rue, quelques malheureux arrachés nuitamment à leur famille.

Déclarons tout de suite que les choses se passaient de la même manière au Brésil, mais, cependant, avec un caractère plus marqué d'expédients violents et ignominieux.

Les Argentins ont bien prouvé, trop prouvé, certes, depuis la proclamation de leur indépendance, que le bruit du canon et le heurt des sabres formaient une musique agréable pour leurs oreilles. Leur humeur batailleuse est connue; si, donc, ils n'ont pas rallié l'armée

du président Mitre, c'est uniquement parce qu'ils désapprouvaient la politique de ce président, et qu'ils considéraient la guerre contre le Paraguay comme une lutte fratricide, qui ne pouvait profiter qu'à l'ennemi séculaire de la race hispano-américaine.

Au Brésil, au contraire, la guerre avait compté, au début, de nombreux partisans. Mais l'enthousiasme s'était refroidi, à mesure qu'on avait eu à enregistrer un nouveau revers. Après Curupaity, alors qu'il aurait fallu redoubler d'efforts et s'imposer de plus grands sacrifices, le gouvernement ne rencontra dans les populations qu'apathie et mauvais vouloir. — L'honneur du drapeau était engagé; qu'importe! Le mobile de cet élan généreux qui poussait le peuple paraguayen tout entier aux frontières et qui fait dire à l'*Albion*, de Liverpool: « En vérité, il est douteux que l'histoire ait jamais présenté un spectacle plus extraordinaire de fidélité spontanée, de courage indompté et de puissance à savoir souffrir »; ce mobile qui s'appelle: l'amour du pays, le souci de sa dignité, le patriotisme, enfin, était un mot vide de sens pour la nation, nous voulons dire, pour l'agglomération brésilienne.

Déjà, nous avons traité cette délicate question dans un autre de nos ouvrages (1), et nous avons démontré que le noble, le viril sentiment de la solidarité des citoyens, pour la défense de l'honneur national, ne pouvait prévaloir sur l'intérêt particulier, parmi des populations abruties, dégradées par l'exercice du pouvoir absolu. Notre indignation éclatait en ces termes:

« C'est la patrie commune, ou, plutôt, c'est une mère éplorée, humiliée, blessée au cœur, depuis la défaite de Curupaity, qui appelle ses enfants à son secours.

(1) L'OUVERTURE DE L'AMAZON E. Paris. 1867, pages 8, 9, 19, 11 et 12.

Comme le lien familial n'existe pas pour eux, les enfants font la sourde oreille et ne répondent pas à ce pressant appel.

Nous citons plusieurs faits à l'appui de notre opinion, entre autres : le refus des gardes nationaux de la capitale de rallier l'armée, et la suspension, pour ce motif, de leurs officiers ; les troubles qui venaient d'éclater simultanément à Bahia et à Pernambuco, toujours à l'occasion du service militaire, et, encore, la déplorable nécessité qu'accusait le décret du 6 novembre 1866, de remplacer les volontaires absents par des esclaves immédiatement affranchis.

L'empereur Dom Pedro donnait ainsi l'exemple des sacrifices demandés à la propriété. Le décret susdit libéra 400 esclaves, sur les 25,000 qui composaient le troupeau humain de la couronne.

Nous ignorions, à cette époque, à quelles extrémités plus fâcheuses encore devait être réduit le cabinet de San-Christoval, pour expédier quelques centaines de recrues à l'armée du Paraná. M. André Lamas a déchiré tous les voiles, à cet égard. Dans une deuxième note adressée, le 7 mars 1867, au ministre brésilien Coelho da Sa e Albuquerque, le diplomate oriental expose ainsi la situation :

« Le jour même où est parvenue ici la première nouvelle du DÉSASTRE (le mot y est) de Curupaity, M. le ministre argentin et moi nous avons exprimé à l'honorable prédécesseur de Votre Excellence la nécessité d'envoyer un nouveau corps d'armée. • •

• Depuis cette conférence, le Brésil a envoyé de nombreux, mais de petits contingents. Néanmoins, cet effort du gouvernement impérial a suffi à peine pour réparer les pertes qu'a subies et que subit encore l'armée des alliés. La manière dont ces renforts sont expédiés n'est pas de nature à produire le *moindre effet moral*...

Il est démentré, du moins pour moi, que l'armée actuelle est, par le nombre, par la composition et par la direction, incapable de donner à la guerre une prompt fin.

Sans se préoccuper de l'effet que produiraient ses paroles « vibrantes d'indignation contenue et de profonde amertume » (textuel), M. Andrés Lamas s'écrit courageusement :

Ne fabriquons pas, Monsieur le Ministre, des vérités de convention, d'amour-propre et de courtoisie.

• La vérité est que l'armée ne possède pas de réserves convergeant sur son plan d'opérations, et, ce qui est plus grave, *elle ne peut en avoir.*

Dans la situation intérieure du Rio de la Plata situation amenée par la guerre actuelle, nos Républiques ne peuvent envoyer de troupes nouvelles; au contraire, elles retirent une partie de celles qu'elles avaient déjà expédiées sur le Paraguay...

• Que Votre Excellence ne se blesse pas d'entendre vérité; qu'elle me permette de dire *ce que je vois.*

• Aujourd'hui, le Brésil forme les contingents qu'il envoie dans le Paraguay par trois moyens seulement :

1° L'enrôlement forcé, accompagné de menaces d'une extrême violence. *De mes propres yeux, j'ai vu les recrues qu'on amenait de la province de Minas. Elles viennent sous escorte, avec un carcan et une chaîne de fer qui les prennent au cou. JAMAIS JE N'AI ASSISTÉ A UN SPECTACLE PLUS DOULOUREUX!*

• 2° Les esclaves libérés, en échange de titres de noblesse et de décorations honorifiques (1).

(1) Le bon citoyen qui envoyait un esclave se battre pour lui, recevait la décoration de la *Rose* ou celle du *Christ*. Celui qui donnait deux esclaves à la patrie était nommé baron, etc., etc.

• 3° Les condamnés au bagne (1). •

Vous avez bien lu. Nous retrouvons ici les chaînes dont les gouverneurs argentins chargeaient les *volontaires* qu'ils expédiaient à l'armée *nationale* ; mais avec cette aggravation du carcan, dont l'idée pouvait seule être inspirée par l'usage de la *chicote*.

Une feuille grave et estimée, de Londres, l'*Observer*, confirme en ces termes l'appréciation du ministre oriental, au sujet du recrutement forcé :

« Dans certains districts de l'Empire, des troubles se sont produits, parce que les autorités militaires, non contentes de la conscription, ont recours à des *moyens exceptionnels*, pour enrôler *de force* les recrues que réclame la guerre.

Et le journal anglais ajoute, dans le même numéro du 8 mars 1868 :

Des soldats de cette espèce ne sont pas fort à craindre, pour des patriotes aussi indomptables que les Paraguayens. »

La remarque finale est très-juste ; elle fait mieux comprendre la démoralisation de l'armée, après l'attaque de Curupaity ; nous n'accepterons cependant, dans les lignes précédentes, le mot *exceptionnels*, qu'à propos du carcan. Quant aux chaînes dont on chargerait les recrues récalcitrantes, elles sont d'un emploi usuel, grâce au mode adopté pour le recrutement des troupes impériales. On ne sait pas assez en Europe que la *presse* florit toujours au Brésil, en même temps que l'esclavage, et que les chaînes sont nécessaires pour paralyser la résistance des malheureux qu'on conduit — contraints et forcés — au dépôt de leur régiment.

(1) Voir à la fin du volume la note C.

Nous avons sous les yeux, à cette heure même, un document officiel qui ne laisse pas subsister le moindre doute à ce sujet, en expliquant le peu de sincérité du serment prêté au drapeau.

De 1836, date de sa création, à 1854, le corps de la marine impériale a reçu :

Hommes enrôlés.	2,913
Sur lesquels :	
Ont déserté	1,668
Retournés, ou capturés.	717

Perte totale : 951 (1)

Que pense le lecteur de la composition d'un corps de 2,913 hommes, sur lesquels 1,668 — plus de la moitié! — prennent la fuite, afin de se soustraire à l'honneur de servir leur pays?

De 1855 à 1865, le même corps a reçu :

Hommes enrôlés.	3,814
Sur lesquels :	
Ont déserté.	1,706
Retournés ou capturés.	896

Perte totale : 810 hommes.

1,706 déserteurs sur 3,814 hommes! 201 de moins que la moitié. C'est égal, c'est encore un joli chiffre, et l'on a la preuve que, dans ce corps d'élite, la tradition des anciens a été précieusement conservée.

(1) Extrait d'un rapport adressé à l'empereur Dom Pedro II, le 22 avril 1867, par la section de la guerre et de la marine du conseil d'Etat de l'Empire du Brésil. Ce rapport a été approuvé par l'empereur, le 24 août de la même année.

De pareils exemples devaient naturellement porter leurs fruits.

La statistique officielle nous apprend que, de 1836 à 1854, 130 volontaires se sont enrôlés dans le corps de la marine impériale ; 77 seulement se sont enrôlés de 1855 à 1865. Sur les 130 de la première période, 50 ont déserté ; sur les 77 de la deuxième, 37 ont abandonné leur drapeau.

Ici, encore, la tradition a été respectée.

Nous recommandons le chapitre des DÉSECTIONS au littérateur qui écrira l'HISTOIRE MILITAIRE du Brésil. Ce chapitre pourra être dédié à la confrérie de la *Sainte-Croix des Militaires*, à laquelle est affilié, sans doute, le corps de la marine impériale du Brésil.

Que dire des titres et des décorations que le gouvernement de Rio-de-Janeiro accorde pour prix du sang des esclaves ? Ce marché ne vous glace-t-il pas jusqu'à la moelle des os ? L'idée est peut-être ingénieuse, de spéculer sur la vanité humaine ; mais, convenez-en, quelle déchéance morale ! quel raffinement d'égoïsme ! quelle absence complète de patriotisme accuse, dans l'agglomération brésilienne, une mesure de ce genre !

Quant à vider les bagnes dans les cadres de l'armée et à charger les forçats de venger l'honneur national, ce serait à ne pas y croire, si le fait n'était affirmé par un ministre de la triple alliance. On se demande avec épouvante de quelle nature est cet honneur, pour être confié aux hommes sinistres que la société — cette société corrompue que nous connaissons — avait été forcée de rejeter de son sein.

Et ces turpitudes, ces infamies, disons le mot : ces crimes ont été commis, en plein XIX^e siècle, par l'Etat qui ose se poser comme le propagateur, dans l'Amérique latine, des idées de progrès dont la France est, en Europe, le représentant naturel et reconnu ; par un

Etat qui prétend défendre, contre le Paraguay, la cause de la civilisation et de l'humanité!

En présence de pareils attentats contre le droit humain, il y a lieu d'être profondément étonné de la persistance que mettent certains publicistes à vanter le libéralisme éclairé de l'empire esclavagiste. Nous le répéterons encore : nous ne voulons pas introduire dans ce débat la question de bonne foi ; mais il nous est bien permis de diriger contre la sincérité de nos contradicteurs les deux pointes de ce dilemme :

Ou bien, les rapports de MM. Herrera et Palleja, et aussi, les deux notes de M. Andrès Lamas sont des tissus de calomnies, dont les auteurs méritent d'être voués au mépris de tous les honnêtes gens ; ou bien, ces documents sont aussi exacts qu'ils sont authentiques.

Dans le premier cas, il incombe aux plumes dévouées à la triple alliance de démasquer les mauvais citoyens qui, en outrageant sciemment la vérité, ont éloigné de leur pays les sympathies publiques, sur les deux rives de l'Atlantique.

Dans le second cas, nous serons forcé de dire à nos contradicteurs : Ayez au moins la pudeur du silence, si vous ne possédez pas le courage nécessaire pour flétrir, avec nous, les actes de barbarie qui viennent d'être relevés à la charge de vos clients.

Il est désormais démontré, croyons-nous, que les funestes résultats de l'attaque de Curupaity avaient réduit les confédérés à une impuissance radicale ; tellement radicale, que les gouvernements de la triple alliance avaient imaginé cet expédient grotesque de demander — comme le firent, pendant la deuxième guerre de Messénie, les Spartiates aux Athéniens — un général aux Etats-Unis ; et cet expédient perfide de provoquer un conflit entre la Grande-Bretagne et le Paraguay, à

propos de quelques Anglais que le maréchal Lopez aurait retenus de force sur la rive droite du Paraná (1).

Dès lors, les « terribles réalités » que M. Andrés Lamas avait signalées au ministre Albuquerque, commandaient d'accepter avec empressement la médiation providentielle des Etats-Unis; médiation appuyée par la force morale que lui donnait l'opinion, hautement exprimée, de la France et de l'Angleterre (2).

Il y a plus :

La résistance, inattendue, du Paraguay, et l'insuffisance des forces alliées, combinées avec la réprobation de l'Europe, l'hostilité latente des Républiques voisines, l'épuisement des Etats platéens, la lassitude des populations du Brésil, dont les énormes sacrifices avaient été « si mal rémunérés » (3); toutes ces causes faisaient de la paix une « nécessité suprême » (4) pour les confédérés.

Pourtant, l'offre de médiation fut repoussée par le Brésil, et aucune négociation ne fut entamée avec la République du Paraguay.

La diplomatie de l'Etat Oriental, soutenue par celle de Buenos-Ayres, avait beau rappeler que « l'alliance avait été faite entre égaux » et protester, en conséquence, contre les procédés de l'Empire, qui « disposait autocratiquement du sang, de la fortune, de l'avenir de ses alliés, » le cabinet de San Christoval resta « inflexible » dans ses desseins.

(1) Consulter sur cette question des résidents anglais, les notes D et E qui contiennent la correspondance officielle de M. Gregorio Benitès, représentant du Paraguay à Paris, avec lord Stanley, secrétaire d'Etat des affaires étrangères de S. M. Britannique.

(2) Note du 7 mars 1867, adressée par M. Andrés Lamas au ministre des affaires étrangères de Rio-de-Janeiro.

(3) Même note, du 7 mars 1867.

(4) Même note.

L'intérêt commun ne fut pas écouté. La guerre avait perdu son caractère d'utilité générale; elle s'était changée « en un duel à mort entre le Brésil, un Etat, et Lopez, un homme (1)! »

Devant une pareille obstination qui se produisait dans les conditions ci-dessus indiquées, on se demande si le gouvernement brésilien n'était pas dupe d'une déplorable illusion; ou bien, s'il tenait en réserve, pour suppléer au nombre et au courage de ses soldats, un engin exterminateur capable, en quelques décharges, de coucher sur le carreau une division ennemie et de renverser les formidables remparts d'Humaita ?

Le cabinet de San Christoval possédait, en effet, prise dans les arsenaux des âges barbares, une arme plus terrible que la mitrailleuse belge, que les balles explosibles, que les petits canons accouplés de Meudon; une arme qui agit sur une surface plus étendue que le miroir ardent d'Archimède; cette arme, réellement exterminatrice et déloyale, et que, pour cette double raison, les peuples civilisés ont rejetée avec horreur et mépris, se charge la nuit, avec des lingots d'or. Elle déshonore aussi sûrement les gouvernements qui l'emploient, qu'elle détruit les cités et les empires au milieu desquels elle éclate.

Cette arme, c'est la TRAHISON.

Jeter la désunion au sein de la famille paraguayenne; avilir, en les corrompant, (le Brésil trouve toujours des fonds pour des besognes de ce genre) un certain nombre de hauts fonctionnaires, et amener ces fils dénaturés à égorger leur mère — la patrie! — puis, à vendre son cadavre saignant à l'étranger, tel est le plan exécrationnel

(1) Même note.

que conçurent les ministres de l'Empire, après la honteuse défaite de Curupaïty.

Ce plan, inspiré, sans doute, par le hideux et lâche génie de l'esclavage, le Brésil se hâta de le mettre à exécution, afin de réaliser au plus tôt cette navrante prédiction de M. Andrès Lamas :

« Après avoir tué les jeunes, les vieux et les femmes, les alliés se trouveront en face du cadavre du Paraguay (1).

(1) Dépêche du 28 février 1867

CHAPITRE III

La Conspiration paraguayenne

I

Mouvement circulaire des alliés et évacuation de l'Assomption

Au mois de septembre de l'année dernière, une nouvelle émouvante et, de plus, entourée de circonstances mystérieuses, fut mise en circulation par les feuilles qui défendent, des deux côtés de la Manche, la cause de la triple alliance. Une bouteille, contenant des révélations curieuses, aurait été pêchée dans le rio Paraguay. Un billet, déposé dans cette bouteille, annonçait qu'une grande conspiration tramée contre le gouvernement de la République du Paraguay venait d'être découverte, et que de nombreuses arrestations avaient été opérées.

Au commencement de septembre, les feuilles dévouées se contentèrent de *tariner* sur le fait de cette conspiration, à laquelle auraient pris part des hommes considérables du pays ; naturellement, l'entente de ces hommes pour renverser un pouvoir détesté, prouvait que le président Lopez était abandonné par l'opinion publique, et qu'il ne se maintenait à la tête de l'Etat qu'à l'aide de la terreur qu'il inspirait.

La République était fatiguée des sacrifices qu'elle faisait depuis plus de trois ans ; elle voulait la paix, et c'est

pour donner satisfaction à la volonté, comprimée, de la nation, que des citoyens courageux avaient juré la perte du tyran. Le mécontentement devait être et profond et général, puisque dans le complot étaient entrés des membres de la famille du président : ses deux frères, ses deux beaux-frères et l'évêque de l'Assomption.

D'un côté, le despotisme implacable du maréchal Lopez qui empêchait les vœux de ses concitoyens d'arriver jusqu'à lui, et son ambition insensée qui l'aveuglait au point de consommer la ruine du pays. par la prolongation d'une guerre que cette même ambition avait provoquée : de l'autre côté, le libéralisme des alliés et leur désintéressement si loyalement proclamé au début de cette lutte, qu'ils n'avaient engagée que malgré eux, et uniquement pour briser les fers de leurs frères du Paraguay : tel était le canevas sur lequel les organes de la triple alliance ne cessèrent, pendant tout un mois, de broder de fantaisistes variations.

Dès le mois d'octobre, les télégrammes de source brésilienne fournirent un nouvel aliment à la curiosité publique. La conspiration était bien réelle, et Lopez venait de donner la preuve qu'il était bien l'homme sinistre qui avait été dénoncé à l'opinion des peuples civilisés. Des exécutions sommaires avaient eu lieu ; c'était dans les flots de sang qu'avait été noyée une entreprise généreuse, inspirée par le plus pur patriotisme, puisque le but poursuivi était la délivrance de la nation paraguayenne par la mort du despote.

Les détails étaient aussi précis que possible. C'est par fournées de 25 que les conspirateurs avaient été fusillés au camp de Tebicuary, et, au départ du courrier, le nombre des victimes qui avait été relevé atteignait le chiffre de 500.

L'effet de ces publications fut grand sur les deux rives de l'Atlantique. Les sympathies acquises à la cause paraguayenne, furent un instant ébranlées par ces hor-

ribles nouvelles, extraites des rapports officiels brésiliens. Un de ces rapports disait même qu'après l'évacuation du camp de Tebicuary par Lopez, les alliés avaient trouvé sur les rives du fleuve des cadavres sans sépulture. Parmi ces cadavres, le maréchal Caxias aurait reconnu ceux du vice-président, M. Sanches, du ministre des affaires étrangères, M. Bergès, du Dr Carreras, ancien ministre des affaires étrangères de Montevideo, de Benigno Lopez, frère du président, et enfin les cadavres d'autres personnages haut placés.

Comme si ces nouvelles ne suffisaient pas pour surexciter les esprits, les plumes dévouées accusaient encore le *tyran* d'avoir méconnu les imménités diplomatiques, au point de violer la légation des États-Unis et de faire saisir par des officiers de police des individus appartenant à cette légation.

Le but de ces articles était, naturellement, de déconsidérer le gouvernement du Paraguay, et de représenter le maréchal Lopez comme un barbare pour qui rien n'était sacré, ni le droit des gens, ni l'honneur national, ni même les liens de famille.

Bien que nous sussions par une expérience personnelle et par les recommandations du *Moniteur officiel*, qu'il convenait de se tenir en garde contre les rapports des généraux alliés, cependant, tout en faisant la part de l'exagération, nous admettions qu'il pouvait y avoir quelque chose de vrai au fond de la situation indiquée.

Dans les circonstances critiques que traverse la société paraguayenne, la concentration des pouvoirs entre les mains du président est une nécessité suprême. Quel est le peuple qui, à l'exemple des premiers Romains et à un moment donné, n a pas dû laisser voiler la statue de la Liberté, soit pour sauver sa nationalité menacée par l'étranger, soit pour empêcher l'ordre et la fortune publique d'être engloutis par le flot toujours montant des passions subversives ? Pour ne citer que la France,

notre immortelle Convention n'a-t-elle pas pris la dictature dans le but de résister tout à la fois à la Coalition des puissances qui s'avançaient vers nos frontières, à l'insurrection vendéenne qui faisait momentanément échec à la Révolution, et aux intrigues des partis hostiles qui compromettaient la tranquillité intérieure ?

En juin 1848, l'Assemblée nationale n'investit-elle pas le général Cavaignac de la dictature, afin de mieux constituer l'unité d'action qui, seule, pouvait efficacement protéger la société contre la protestation armée d'une population égarée ?

Du reste, la Constitution paraguayenne a prévu le cas où la dictature pourrait être déferée au président de la République. L'article 1^{er} du titre VII, qui règle les attributions de ce magistrat, porte textuellement que :

« L'autorité du président est extraordinaire dans les cas d'invasion et de commotion intérieures, et toutes les fois que cela sera nécessaire pour conserver l'ordre et la tranquillité publiques. »

Le fait de la conspiration étant admis, le pays se trouvait, certes, dans les deux conditions indiquées par l'article 1^{er} du titre VII, et, conséquemment, le maréchal Lopez avait reçu de la loi « l'autorité extraordinaire » nécessitée par les circonstances.

Le président devait commencer par « conserver l'ordre et la tranquillité publics, » afin de pouvoir, conformément à l'article III du titre IV de la susdite Constitution jurée par lui, défendre « l'intégrité et l'indépendance de la nation. »

Or, une répression sévère, énergique et rapide, pouvait seule amener le rétablissement de l'ordre, et permettre ainsi d'utiliser toutes les forces de la nation pour repousser l'invasion étrangère. Qui aurait osé reprocher au président paraguayen d'avoir usé des pouvoirs « extraordinaires » que lui accorde le règlement du

13 mars 1844, pour livrer au glaive de la loi les traîtres qui avaient vendu leur patrie à l'ennemi?

Si, dans les conditions exceptionnelles où le pays se trouvait placé, le maréchal Lopez, chassé de sa capitale, délogé de ses lignes, poursuivi par les forces de la triple alliance, et obligé, pourtant, d'organiser sur de nouvelles bases la résistance nationale, avait traduit devant une cour martiale les misérables dont il s'agit et parmi lesquels se trouvaient des membres de sa famille, ce n'est pas à Néron, déclarons-le hautement, qu'il aurait fallu le comparer, mais bien à Brutus qui sacrifia son sang à la patrie.

Salus populi, suprema lex, telle est la formule qui a inspiré l'article 1^{er} du titre VII et dont doit s'inspirer, à son tour, celui à qui le Paraguay a confié ses destinées.

Si un chef d'Etat, légalement reconnu, a toujours le droit de défendre son pouvoir menacé par une minorité factieuse; ce droit devient un impérieux devoir, lorsque l'autorité du chef de l'Etat est une loyale émanation de la souveraineté du peuple.

Ce double cas est celui du maréchal Lopez. Ce magistrat, qui est l'élu du pays et autour duquel la nation tout entière s'est pressée au cri patriotique de : *Independencia ó muerte*, a tout à la fois le droit et le devoir de se considérer comme le représentant légitime de cette nation, et, partant, de défendre énergiquement envers et contre tous l'ordre qu'elle a établi.

Donc, nous avons cru un instant, nous ne faisons aucune difficulté pour l'avouer, que, forcé de se retourner contre des conspirateurs audacieux qui s'avançaient dans l'ombre, armés de la torche et du poignard, au moment même où, malgré les difficultés de la position qu'ils lui avaient faite, il maintenait haut et ferme, en face de l'ennemi, le drapeau national; le président avait voulu faire un exemple, en abandonnant les chefs des traîtres au sort qu'ils avaient mérité. Dans ce cas

encore, il faut bien l'apprendre à ceux qui l'ignorent, le maréchal Lopez n'aurait fait qu'obéir à la Constitution de son pays, dont le titre X édicte la peine de mort contre quiconque aura attenté à la loi fondamentale et à l'indépendance de la République.

Mais, même dans cette hypothèse d'une expiation suprême, accomplie sous le coup d'une incontestable nécessité, nous considérons comme une imputation mensongère l'affirmation des rapports brésiliens, relativement à ces exécutions sommaires qu'aucun jugement contradictoire n'aurait précédées.

Les nouvelles reçues dès le mois de novembre donnèrent un démenti formel, à cet égard, aux organes de la triple alliance. Le fait de la conspiration était confirmé; mais, à l'époque où des centaines de personnes auraient été mises à mort, après un simulacre de jugement, aucune exécution, — AUCUNE, entendez-vous? — n'avait eu lieu sur les rives du Tebicuary. Ce qui était vrai, encore, c'est que la justice était saisie et que le procès des traîtres s'instruisait régulièrement.

Quant à la violation de la légation des États-Unis, c'était encore une accusation calomnieuse, imaginée par le principal complice des conspirateurs, exploitée par la diplomatie brésilienne et propagée, en Europe, par les agents de cette diplomatie.

L'invention des fusillades, exécutées par fournées de 25 hommes, restait donc à la charge des ennemis du Paraguay, au même titre que la découverte de 200 cadavres de Brasilo-Argentins, entassés dans une ferme des environs de Villeta (San-Fernando) et qui auraient été ceux d'autant de prisonniers alliés barbarement égorgés. Renseignements obtenus, ces 200 victimes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, étaient des Paraguayens surpris dans un poste avancé, et passés par les armes sur l'ordre du chef d'une colonne brésilienne.

La civilisation a inscrit ces 200 cadavres, y compris les enfants et les femmes, au passif des soldats esclavagistes. Peut-être leur en demandera-t-elle compte un jour.

Il nous reste à dire, et par qui avait été formée la conspiration qu'ont dénoncée les rapports brésiliens, et comment elle fut découverte.

On a justement comparé l'importance d'Humaïta à celle de Sébastopol et de Richmond. C'était là une citadelle de premier ordre, renfermant dans sa vaste enceinte une garnison de 10,000 hommes, des magasins de vivres et d'habillements, des dépôts de munitions et de nombreuses familles paraguayennes. Ce point stratégique, admirablement choisi déjà sur le rio Paraguay, avait été savamment fortifié et, aussi, ses alentours. Plus de 400 pièces d'artillerie garnissaient ses puissants remparts, et un formidable système d'estacades, d'ouvrages en terre et de tranchées dissimulées, défendait le rivage contre toute surprise. Ajoutons qu'une énorme chaîne traversait le rio Paraguay, en face d'Humaïta, et que cet obstacle devait nécessairement arrêter sous le feu plongeant de la batterie dite *la chaîne*, les navires qui auraient échappé aux *torpedos* semés dans le lit de la rivière.

Voilà pour la route fluviale.

Des marais, réputés impraticables, entouraient la place du côté de l'est et du sud, et en interdisaient l'approche à l'ennemi. Au nord, se trouve le rio Paraguay.

En somme, Humaïta représentait, après le patriotisme de ses enfants, la principale défense du Paraguay ; de sorte que, tant que cette clef du fleuve se trouverait entre ses mains, le maréchal Lopez pourrait braver les efforts impuissants des ennemis de son pays.

Cette appréciation est confirmée par l'inaction dans laquelle restèrent si longtemps les forces du Brésil, par crainte des canons de la citadelle paraguayenne. L'at-

taque infructueuse de Curupaity — un simple avant-poste — avait fortifié cette opinion, qu'un échec bien autrement désastreux serait la conséquence d'un mouvement agressif contre Humaïta.

Devant cette double impossibilité de franchir le redoutable passage du fleuve, et de s'engager dans les plaines marécageuses de l'intérieur, dans le but de couper les communications de la forteresse avec l'armée nationale, les confédérés se trouvaient condamnés à une impuissance radicale, en dépit de la supériorité et de leur nombre et de leur armement. Tant qu'Humaïta resterait debout, aucune opération ne pouvait être tentée, dont le succès rapprocherait le terme de la lutte.

L'armée alliée était donc menacée de rester indéfiniment dans ses campements, jusqu'à ce que les exhalaisons malfaisantes des marais, le choléra et le typhus eussent accompli dans ses rangs les ravages que, vu la distance, les projectiles paraguayens ne pouvaient produire. De cette façon, le siège d'Humaïta aurait duré un peu plus que celui de Troie, ou celui de Montevideo, et les confédérés, semblables à ce paysan qui attendait, pour passer la rivière à sec, que l'eau eût cessé de couler, seraient devenus la risée du monde entier.

Au ridicule qui tue, le marquis de Caxias, qui venait de succéder dans le commandement de l'armée brésilienne au général Polidoro, préféra la honte qui tache, l'infamie qui souille.

A l'exception de la journée du 3 novembre, où les alliés, forcés dans leurs retranchements de Tuyuty, eurent 3,000 hommes mis hors de combat, une partie de l'année 1867 se passa sans amener de changement notable dans la situation. Les envahisseurs n'avaient pas fait un pas en avant; ils n'étaient les maîtres que du terrain sur lequel ils campaient.

Vers les derniers mois de l'année, un fait se pro-

duisit qui devait avoir des conséquences considérables. Ces marais que l'on croyait infranchissables venaient d'être franchis, et les alliés, obliquant sur leur droite, s'étaient rapidement portés vers le nord. Maîtres de Tayí, ils fortifièrent cette position et purent ainsi intercepter les communications fluviales entre l'Assomption et Humaïta.

Le passage à travers les terrains défoncés, n'était connu que de quelques personnes de l'entourage du maréchal Lopez ; c'était là un secret d'État, dont la découverte devait forcément enlever au Paraguay un de ses principaux éléments de résistance. La question posée par le mouvement circulaire de l'ennemi était donc celle de savoir si ce mouvement était l'effet d'une inspiration heureuse, ou bien s'il avait été exécuté d'après des indications précises.

Le cas était d'une gravité extrême, on le comprend ; mais, à quoi servirait d'être un homme supérieur, si on ne parvenait pas à percer l'ombre qui entoure les causes d'un événement, resté inexplicable pour le vulgaire ? Sans méconnaître les difficultés de solution que présentait le problème, le maréchal Lopez, qui savait son Caxias par cœur, flaira une trahison. Dès lors, sa vigilance redoubla d'activité. Si ses soupçons étaient fondés, il fallait à tout prix découvrir le misérable qui venait, en guidant les envahisseurs dans leur marche à travers le pays, de vendre le sang de ses frères et de compromettre ainsi l'indépendance, peut-être, même, l'existence de la République.

Un nouveau mouvement des alliés, qui n'était qu'une conséquence du premier, acheva d'accuser le plan du marquis de Caxias. Nous voulons parler de la manœuvre accomplie le 19 février 1868. Profitant, tout à la fois, d'une crue extraordinaire du rio Paraguay et d'une nuit obscurcie par les brouillards, l'amiral brésilien Ignacio franchit le redoutable passage d'Humaïta et atteignit, à

la pointe du jour, avec plusieurs cuirassés, la position de Tayí, occupée, nous venons de le dire, par les confédérés.

Par le succès de cette opération toute communication était désormais impossible, soit par le fleuve, soit par la route à travers le Chaco, entre les nouvelles lignes paraguayennes de Tebicuary et Humaïta ; dès lors cette citadelle, ne pouvant plus être régulièrement ravitaillée, devait infailliblement succomber sous les étreintes de la famine. Les lignes de Tebicuary avaient été établies, immédiatement après l'occupation de Tayí par les alliés.

C'est dans ces lignes, nous l'avons constaté déjà, que se retira une partie de la garnison d'Humaïta, avec son commandant, le colonel Alen. Nous ne rappellerons que pour mémoire, l'horrible destin réservé aux débris de cette héroïque phalange, après la capitulation, disons mieux, après le guet-apens infâme que le maréchal Caxias leur avait tendu dans le Chaco, à l'aide d'une mise en scène sacrilège.

Humaïta ne fut évacuée que le 24 juillet 1868 ; mais, dès le mois de février, l'Assomption avait été déclarée place de guerre, et la capitale transférée à Luque. Aussi, lorsque les cuirassés de l'amiral Ignacio se présentèrent devant la première de ces villes pour la bombarder, ils n'y trouvèrent plus d'habitants, mais seulement quelques batteries bien servies qui les forcèrent à rétrograder.

L'évacuation de l'Assomption fut marquée par divers incidents qui, remplissant le rôle du fil d'Ariane, conduisirent le maréchal Lopez à la découverte de la conspiration.

Les représentants des puissances avaient suivi à Luque, comme c'était, du reste, leur devoir, le gouvernement auprès duquel ils étaient accrédités ; seul, M. Washburn, ministre des États-Unis, refusa de suivre cet exemple et s'obstina à demeurer à l'Assomption.

Le motif de cette conduite ne tarda pas à être pénétré. M. Washburn avait lieu de ne pas être fort rassuré pour son propre compte et, de plus, il se proposait de donner un asile, dans les vastes dépendances de sa légation, aux malheureux qu'il avait compromis. M. Washburn, oubliant la circonspection que lui commandait son caractère diplomatique, était l'intermédiaire des conspirateurs avec le maréchal Caxias.

II

M. Washburn

Nous n'ignorons pas que ce diplomate, si sympathique d'abord à la cause paraguayenne, si profondément rempli d'admiration pour le maréchal Lopez, nie le fait de la conspiration dont il était, pourtant, le pivot. Il le nie, en insultant grossièrement, en outrageant de la plus révoltante manière celui dont l'amitié l'honorait naguère ; celui qu'il appelait « l'illustre magistrat et commandant en chef qui s'est acquis un renom des plus remarquables dans les fastes militaires (1). »

M. Washburn oublie que le 3 août 1868, quelques jours après avoir tenu ce langage, il affirmait lui-même l'existence de la conspiration, puisque, en constatant que « le complot avait échoué, » il chargeait M. Bénitès « de transmettre ses félicitations au maréchal Lopez » ; et il ajoutait : « Je me souviens de l'horreur et de l'exécration qu'il (le maréchal) manifesta à la nouvelle

(1) Expressions empruntées à une note, adressée par M. Washburn à M. Gumecindo Bénitès, ministre du Paraguay.

de l'assassinat du président Lincoln. Ces sentiments sont ceux que doit exciter le complot *qui avait été tramé* contre son gouvernement. »

On est donc bien mal inspiré, quand on a écrit les lignes qui précèdent, de traiter de voleur et d'assassin le chef de l'Etat Paraguayen et de déclarer « qu'il n'y a jamais eu de conspiration (1). » Ajoutons immédiatement que M. Washburn n'a osé formuler ces odieuses accusations que lorsqu'il n'a plus foulé le sol de la République, et, aussi, lorsqu'il s'est vu confondu par les déclarations de ses complices. Il comptait également sur le blocus pour intercepter la réponse du Paraguay. Ayant seul la parole, il entraînerait l'opinion à sa suite. Ces calculs ont été trompés par la publication, à Buenos-Ayres, même, de la correspondance échangée entre lui et le gouvernement auprès duquel il était accrédité.

Nous croyons devoir reproduire à cette place, et en entier, la proclamation du maréchal Lopez à son armée. Cette proclamation est authentique; avons-nous besoin de le déclarer? Elle établit le fait de la conspiration, en même temps qu'elle signale à notre admiration le rôle magnifique des femmes paraguayennes et qu'elle affirme l'inébranlable résolution des hommes « de sauver la patrie avec son honneur et sa gloire, ou de mourir. »

A tous ces titres, la pièce en question mérite d'être placée sous les yeux des lecteurs:

« A la nation et à l'armée Paraguayennes :

« Il y a six ans que le Congrès me confia, en votre nom, les destinées de la patrie. Je jurai devant Dieu et

(1) Lettre de M. Washburn au maréchal Lopez. A bord du vapeur le *Wasp*, en vue d'Angostura. Le 12 septembre 1868.

devant les hommes de conserver son indépendance et sa liberté. Son indépendance et sa liberté ont été menacées ; l'honneur national a été outragé, et un cri unanime m'a demandé de venger celui-ci et de garantir ceux-là.

Le même congrès qui m'éleva à la première magistrature m'a imposé la guerre. J'ai obéi à son ordre souverain. Pendant plus de trois ans, vous m'avez toujours vu à la tête de nos légions. Comme soldat, j'ai partagé avec joie les fatigues et les dangers de mes compagnons d'armes ; comme magistrat, le bien du peuple a été mon occupation la plus chère, au milieu des hasards de nos luttes sanglantes.

• Soldats !

Ce fut un sujet de grande satisfaction et de confiance non moins grande pour tous que votre bravoure et votre décision devant l'ennemi. Vous êtes devenus plus braves et plus décidés encore, en voyant nos familles prendre la résolution éminemment patriotique d'abandonner leurs foyers, pour courir aux armes à vos côtés. Mais cette résolution n'était pas nécessaire ; n'êtes-vous pas là ? Cependant, elle vous imposa de nouvelles obligations, de nouveaux devoirs. Nous jurâmes tous de sauver ces femmes magnanimes qui, oubliant la faiblesse de leur sexe, voulaient faire, comme vous, de leurs poitrines, une muraille contre l'ennemi.

• Nous avons gémi en secret, de voir dans les rangs de nos ennemis quelques enfants du pays outrager le drapeau de leur patrie et donner la mort à nos héroïnes ; mais il ne serait venu à la pensée d'aucun de vous que, parmi nous, dans nos rangs, un seul pourrait renier son propre sang, son pays, pour le livrer à la servitude et à l'extermination ! Et, pourtant, la réalité est là pour nous désabuser ; elle nous montre des hommes misé-

rables, naguère ardents, décidés, enthousiastes parce que la fortune nous était propice et qui prévariquent devant la perspective de moments moins heureux ; elle nous montre nos ennemis exploitant leur lâcheté et en faisant des traîtres.

• Soldats !

• Tandis que bravant gaiement l'ennemi, vous versiez votre sang sur les champs de bataille ; tandis que vos mères et vos épouses se courbaient sur la charrue pour nourrir vos enfants et vous nourrir vous-mêmes ; tandis que le pays tout entier ne songeait qu'à sa défense et à son salut, quelques hommes ligués avec des étrangers auxquels nous avons donné une hospitalité franche et généreuse, avec la jouissance entière de leurs droits et la plus entière liberté ; quelques hommes conspiraient contre vous, vidaient le trésor national à leur profit et au profit de nos ennemis, négociaient la servitude de la patrie et votre extermination. Ceux d'entre vous qui auraient survécu à tant de malheurs auraient été livrés aux mêmes ennemis qui nous combattent aujourd'hui, pour grossir leurs rangs, sans autre drapeau que celui de l'esclavage que vous auriez porté à nos frères du Pacifique. Plus malheureux encore que les citoyens orientaux que, sous vos coups, vous avez vus disparaître des rangs de nos envahisseurs, pour n'y laisser qu'un drapeau soutenu par des mains étrangères, vous auriez porté vous-mêmes l'avilissante bannière de l'esclavage !

• Tels sont les infâmes projets des hypocrites, des traîtres, qui se disaient Paraguayens comme nous. Pour déguiser leur infamie, ils prétendaient que la patrie était fatiguée de la guerre. La guerre, une fois qu'elle est commencée, s'arrête-t-elle quand on veut ? N'avez-vous pas fait tout ce qui dépendait de vous pour l'abréger ? N'ai-je pas fait en votre nom des propositions concilian-

tes à nos adversaires ? Faudrait-il que la République du Paraguay demandât à ses ennemis l'aumône d'une paix ignominieuse ? N'êtes-vous pas tous là pour la sauver tout entière avec son honneur et sa gloire ?

» Oui, vous êtes là, et moi avec vous. Nous sommes tous là pour sauver la patrie avec son honneur et sa gloire ; ou nous mourrons tous, comme tant d'illustres victimes dont les âmes se sont envolées vers le ciel, dans cette sainte croisade.

L'heure est venue pour nous des dures épreuves ; mais les esprits faibles et lâches sont tombés ; il n'existe plus que les âmes nobles et généreuses, et, plus que jamais, nous montrerons au monde combien nous adorons la patrie et la liberté ; combien nous est chère chaque victime immolée sur leurs autels, et combien son souvenir nous est sacré.

» Compatriotes !

Nous avons échappé au plus grand des malheurs, par une évidente protection de la Providence. Elevons nos mains vers le ciel ; mettons en lui notre confiance, et croyons toujours à sa protection. Remplissons nos devoirs envers la patrie et, Dieu aidant, ainsi que nos armes, la postérité verra encore la République du Paraguay grande et glorieuse.

Francisco S. Lopez,

» Quartier général de Píkisirý. 16 octobre 1868. »

Mieux que ne pourrait le faire une biographie minutieuse, ce document nous fait connaître à fond l'homme remarquable auquel le Paraguay a confié ses destinées. Le grand caractère du maréchal Lopez se révèle tout entier dans ces lignes, empreintes tout à la fois d'une douleur profonde, d'une énergie virile, d'une résigna-

tion noble, digne, éminemment chrétienne. Après les avoir lues, quelle confiance peut-on accorder aux violentes et grossières protestations de M. Washburn?

La proclamation n'a dit que la vérité, et cette vérité est navrante.

« Tandis que les mères et les épouses se courbaient sur la charrue » ; tandis que les hommes « bravant gaie-ment l'ennemi, versaient leur sang sur les champs de bataille ; tandis que le pays tout entier ne songeait qu'à sa défense et à son salut » une conspiration était tramée à l'Assomption, dont le chef, Benigno Lopez, était le plus jeune des frères du président de la République. Parmi les membres importants du complot se trouvaient : l'autre frère du président, Venancio Lopez, et aussi ses deux beaux-frères Bedoya et Barrios, un de ses ministres, Bergès, un certain nombre de hauts fonctionnaires, soit civils, soit militaires, et des Argentins et des Orientaux réfugiés au Paraguay.

Aussitôt après l'arrestation de ces conspirateurs, quelques-uns de leurs complices, redoutant le sort qu'ils avaient mérité, s'empressèrent de chercher un refuge auprès de M. Washburn qui les accueillit à sa légation, dans l'espoir de les couvrir de ses immunités diplomatiques.

Déclarons tout de suite que ceux-ci, réclamés aussitôt par la justice paraguayenne, se livrèrent d'eux-mêmes, comptant davantage sur la générosité du maréchal Lopez que sur l'interprétation, faite par M. Washburn, dans sa correspondance officielle, des textes de Grotius, de Vattel, de Martens, de Chambrier d'Oleires, d'Hauterive et autres écrivains diplomatiques.

Une instruction s'ouvrit alors et la vérité, la triste vérité fut connue.

Sous prétexte de mettre fin à une guerre qui désolait le pays et qui devait fatalement le conduire à sa ruine ; mais, en réalité, poussés par un mobile fort peu

patriotique, des hommes appartenant à la riche bourgeoisie et à la haute administration avaient conçu la pensée de traiter avec l'ennemi sur la base du traité secret d'alliance du 1^{er} mai 1865.

L'ambition, une ambition effrénée, dévorait Benigno Lopez, qui voulait prendre la place de son frère, dût-il marcher dans son sang pour arriver plus vite à la présidence de la République.

Les complices de Benigno formaient deux catégories bien distinctes. Loin de posséder la moindre parcelle de cette flamme sacrée qui animait la masse de la nation, ces hommes, corrompus par le bien-être, doutaient du succès d'une guerre soutenue avec des forces si disproportionnées. La perspective d'une lutte longtemps prolongée, qui les condamnerait à de dures privations et à d'incessants sacrifices, effrayait ces mauvais citoyens, tandis que, de leur côté, les fonctionnaires d'un ordre élevé tremblaient à la pensée de perdre, par la chute, inévitable à leurs yeux, de Lopez, les places lucratives qu'ils occupaient.

La première catégorie ne comprenait donc que des Paraguayens décidés à trahir leur patrie pour le mieux de leurs intérêts personnels ; la deuxième se composait d'étrangers — Orientaux et Argentins — que la nécessité, le patriotisme, la haine du Brésil, avaient conduits à passer du côté du Paraguay. Croyant, eux aussi, au triomphe définitif des alliés, ces réfugiés étaient bien aises de se ménager une amnistie, en favorisant les projets de celui qui plaiderait leur cause auprès des chefs de la triple alliance.

Il résulte de cet exposé que, comme notre révolution de 1830, l'évolution projetée devait s'accomplir au profit exclusif de la bourgeoisie, sans bénéfice aucun pour le peuple, qui continuait, lui, massé dans le camp, autour du chef qu'il avait élu, à verser son sang pour la défense du territoire national.

Le but poursuivi par l'accord des passions malsaines des conjurés est tellement celui que nous indiquons ici, que Benigno Lopez n'a pas craint de déclarer à M. Washburn lui-même, qu'une fois élevé sur le fauteuil présidentiel, il maintiendrait la nation sous le joug du despotisme actuel.

A la demande de M. Washburn, si, « une fois la guerre terminée, il donnerait une constitution au pays, » le déclarant répondit que cela ne semblait pas opportun, au sortir d'une situation si cruelle (1).

Et cet homme, M. Washburn, qui prétendait avoir reçu de son gouvernement l'ordre de « faire tout ce qui est possible pour la liberté des peuples de l'Amérique, » manquait ainsi doublement à son devoir, en aidant à un bouleversement qui ne devait diminuer en rien l'oppression sous laquelle gémissait, à son avis, la nation paraguayenne.

La déposition des conjurés est accablante pour M. Washburn, comme pour eux-mêmes.

Le mouvement circulaire du maréchal Caxias est ainsi expliqué par Benigno Lopez, dans son interrogatoire :

« Le déclarant (Benigno) n'hésita plus à lui communiquer (lui, c'est M. Washburn) la pensée d'un changement de gouvernement, auquel il travaillerait pour sa part, à la condition que le marquis de Caxias enverrait les bases d'un arrangement définitif...

» A Paso-Pacu, un moment avant que Washburn ne se rendit au camp ennemi, le déclarant alla le voir à son logement et là, interrogé sur la situation de l'armée, il répondit que celle-ci était dans une mauvaise

(1) Note du 4 septembre 1868, adressée par M. Caminos, ministre des affaires étrangères du Paraguay, à M. Washburn, ministre des États-Unis d'Amérique.

situation, mais qu'elle se trouverait dans une situation plus mauvaise encore, si Caxias étendait ses lignes de Tuyuty jusqu'à la rivière Paraguay pour l'envelopper.

• En disant cela, le déclarant s'inclina pour dessiner le mouvement sur le sol ; il signala la position des deux armées et montra qu'au moyen de l'opération qu'il indiquait, l'intérieur de la République se trouvait ouvert, qu'on pouvait passer le Tébicuari dans le département de Caapucú, s'avancer rapidement jusqu'au Paraguari qui n'est pas éloigné, et se mettre en rapport avec la Révolution. On serait maître alors des points les plus importants de la République, y compris la capitale, dont on occuperait le chemin de fer.

• Washburn, désirant bien comprendre ce plan, tira un crayon de la poche de son gilet et le passa au déclarant. En même temps, il dit à son secrétaire privé, Meineke, qui était dans la chambre, de se retirer un moment, ce que fit Meineke, mais après s'être aperçu du sujet de la conversation et de la figure que le déclarant traçait sur la terre avec le doigt. Meineke étant sorti, le déclarant termina sa description avec le crayon de Washburn ; et, ensuite, celui-ci partit pour le camp ennemi, emportant la même description reproduite sur le papier.

• L'intention du déclarant, en dessinant cette opération, était que Washburn la communiquât à Caxias ; et s'il ne lui demanda pas explicitement de le faire, c'est qu'il savait parfaitement qu'il le ferait. Sa prévision fut, en effet, justifiée, non-seulement par le fait postérieur de la réalisation du plan ainsi communiqué, mais encore par cet autre fait que Washburn, à son retour, apporta au déclarant la communication de Caxias, avec les bases demandées pour accomplir le changement de gouvernement, comme il a été déclaré ci-dessus. •

M. Washburn s'est rendu plusieurs fois au campement

du maréchal Caxias, sous prétexte d'offrir sa médiation, au nom du gouvernement des Etats-Unis ; mais, en réalité, pour servir d'intermédiaire entre les conspirateurs et les alliés. C'est lui qui portait les dépêches des Paraguayens, et aussi les lettres des Orientaux et des Argentins ; c'est sous son couvert que les réponses parvenaient à leurs destinataires.

D'après les explications qui précèdent, on comprend le mobile, — mobile abject et vil, assurément — qui faisait agir les chefs du complot ; mais, sous quelle influence M. Washburn compromettait-il son caractère et assumait-il sur sa tête une aussi lourde responsabilité, en trahissant ensemble son devoir et un gouvernement auquel il s'était montré jusqu'alors favorable ?

Hélas ! cette influence est la même que celle qui poussa l'amiral américain Coé à livrer à Buenos-Ayres l'escadrille que Urquiza, général des autres provinces de la Confédération, lui avait confiée : un sordide intérêt, *auri sacra fames*.

L'instruction est explicite à cet égard.

Benigno Lopez avoue avoir donné à M. Washburn mille onces d'or monnayées et quinze mille piastres en billets du pays, lui disant que, s'il lui fallait davantage, il ne se fit aucun scrupule de l'en aviser car il pouvait disposer de trois mille onces. »

Dans une autre occasion, il lui dit :

« Si on arrive au terme désiré de l'entreprise, vous pouvez compter sur un demi-million et une centaine de mille francs par dessus le marché. »

Tel est l'usage que le chef de la conspiration faisait des sommes recueillies pour subvenir aux frais de la guerre ; il s'en servait pour rémunérer les honteux services de M. Washburn. Celui qui avait introduit l'ennemi au sein de la République, et livré ainsi le chef de l'Etat, son frère et ses compatriotes, au couteau des noirs brésiliens et aux chaînes des mulâtres de Rio-

Grande, restait dans son rôle infâme, en pillant le trésor national !

Et ce n'est pas seulement la déclaration, si précise de Benigno Lopez qui flétrit le caractère de M. Washburn ; un autre conspirateur, le juge Jose Vicente Urdapilleta, tient du même Benigno, qu'un deuxième présent de 500 onces et de 10,000 piastres en billets, a été fait au même M. Washburn pour « les services très-importants qu'il rendait à la conspiration. » Enfin, l'émigré oriental Francisco Rodriguez Larreta, ami intime de Washburn, affirme dans son interrogatoire que celui-ci lui a avoué avoir reçu 140 mille piastres en billets dans les derniers jours de février 1868.

« Le déclarant a vu lui-même, une fois, deux femmes, domestiques de Benigno, apporter l'argent à la maison. M. Washburn, qui en avait reçu l'ordre, a-t-il dit, de Benigno Lopez, offrit 40,000 piastres au déclarant et à Carreras, qui ne les touchèrent pas, ne pouvant en faire usage et qui restèrent par conséquent entre les mains de Washburn (1). »

M. Washburn ne se contentait pas des sommes énormes qu'il soutirait au chef des conspirateurs ; il se faisait encore grassement payer par la triple alliance dont il servait également les intérêts. Comme un courtier habile, il touchait une double commission. Aucun doute n'est possible à ce sujet, lorsqu'on sait que la lettre qui accompagnait le papier contenant les bases demandées par Benigno Lopez et envoyées par le marquis de Caxias, déclarait « que le porteur Washburn serait un collaborateur efficace et qu'il s'en allait (du camp brésilien) *ben cheio*, » rempli, bondé d'argent.

Nous avons montré M. Washburn reconnaissant,

(1) Note envoyée de Luque, le 4 septembre 1868, par M. Caminos à M. Washburn, ministre des Etats-Unis, au Paraguay.

puis niant l'existence de la conspiration. En présence des aveux accablants des principaux conjurés, l'ex-ministre de Washington se voyant démasqué et, par conséquent, perdu, essaye d'un dernier moyen pour ramener l'opinion qui l'avait condamné. Dans la lettre qu'il a écrite le 12 septembre 1868, à bord du *Wasp* au maréchal Lopez, lettre qu'ont publiée les journaux plattéens, M. Washburn déclare que les paroles de ses accusateurs « leur ont été arrachées par la torture » ; Il conseille ironiquement au maréchal de « tuer, non seulement les personnes qui ont fait ces déclarations, mais encore celles qui les leur ont arrachées par la force. »

En vérité, on se demande si c'est sérieusement qu'un personnage investi d'un caractère diplomatique, à pu compter sur l'effet d'une pareille *rengaine* (qu'on nous pardonne ce mot trivial qui rend si bien notre pensée) pour faire reculer la juste réprobation qui l'a frappé !

Comment ! un chef d'Etat qui est en train d'acquérir une renommée immortelle, tout en illustrant son pays ; un général dont la défaite, s'il succombe sous le nombre, sera plus glorieuse que la victoire de ses ennemis, aurait interrompu ses héroïques travaux pour inventer une conspiration ? Mais dans quel but l'aurait-il fait ? Voilà ce que M. Washburn et, après lui, l'auteur du pamphlet intitulé : LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA ET LA GUERRE DU PARAGUAY, ont oublié de nous apprendre.

Et ce même homme, remarquable à tant de titres, transformé en romancier, amoureux de son œuvre, aurait poussé sa démonstration, par amour de l'art, sans doute, jusqu'à faire emprisonner ses deux frères, ses deux beaux-frères, le vénérable évêque de l'Assomption, des personnages considérables de l'administration, un de ses ministres, des émigrés qu'il avait élevés à de hautes positions ? Puis, le romancier, devenu tout à coup bûrreau, aurait décheté avec des tenailles rougies

au feu la chair grésillante de ces infortunés qu'il savait innocents !

Oui, vous avez bien lu, les tortures — mot vague — de M. Washburn, ont pris une forme plus arrêtée sous la plume autrement haineuse de M. Le Long.

« La question *aux tenailles* entre dans la politique traditionnelle de la dynastie des Lopez (1), » déclare simplement, carrément, M. Le Long, comme si une chose aussi monstrueuse n'avait pas besoin d'être démontrée. L'écrivain bilieux et fantaisiste ignore-t-il donc que le bon sens public, comme la conscience humaine, se révoltent justement contre celui qui, ayant formulé une pareille accusation, ne l'appuie pas sur des preuves irréfragables ?

L'absurde ne se discute pas : passons.

Quant à M. Washburn, nous lui demanderons s'il trouve quelque ressemblance entre le tigre à face humaine, ou le fou furieux qu'il nous présente et, « l'illustre magistrat » qui lui inspirait naguère une admiration que nous avons tout lieu de croire sincère ; entre le maréchal Lopez de sa lettre du 12 septembre 1868, et l'homme extraordinaire » de l'*Albion*, « le héros, » de M. Rouher.

Et les nombreux personnages, jusqu'alors considérés de tous, que le monstre en question aurait soumis — les sachant innocents — à une horrible torture, ils auraient inventé, eux, aussi, des faits hideux dont la publication les déshonore à tout jamais, en imprimant une tache sur le front de leurs descendants ?

Allons donc ! Votre calomnie, messieurs de la triple alliance, a, une fois encore, dépassé le but. Lorsqu'on a la conscience et les mains pures, on n'avoue pas qu'on a vendu son pays à l'étranger, qu'on a pillé le

(1) LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, page 43.

trésor national, et qu'on a voulu renverser le chef de l'Etat « par la faim ou par le poignard (1). »

La forte trempe du caractère paraguayen nous est désormais connue. Si donc ceux que la justice a saisis n'avaient point tramé des complots abominables, nous dirions volontiers, sacrilèges, en raison des cruelles épreuves que traverse leur pays, ils se seraient laissés égorger, comme l'ont été leurs frères du Yatay; mais ils n'auraient pas signé leur condamnation et leur honte.

Et puis, enfin, vous avez oublié, ô publicistes peu candides, certes, mais trop étourdis encore pour votre âge, qu'en évoquant ces sinistres appareils de supplice, empruntés à l'arsenal de l'Inquisition, vous enveloppiez dans vos impostures les hommes honorables qui représentent, auprès du gouvernement du Paraguay, la France, l'Italie et les Etats-Unis. Vous ne pouvez pas ignorer que tous les représentants des puissances étrangères, à l'exception de M. Washburn, ont suivi le maréchal Lopez à sa nouvelle capitale. Ils se trouvent encore à Luque, à cette heure, ou à Cerro-Leon, et, avec eux, le général Mac-Mahon, le nouveau ministre américain. — Pousserez-vous l'audace, ou l'aberration, jusqu'à prétendre que ces diplomates auraient autorisé, par leur présence, les hécatombes humaines — *la question aux tenailles* — surtout, que le dictateur paraguayen a, suivant vous, ordonnées; ou, du moins, s'ils n'avaient pu les empêcher, qu'ils n'auraient pas hautement protesté, au nom de la civilisation, contre des atrocités d'un autre âge?

Eh bien! Répondez. Montrez-nous les protestations des chefs de légation. Nous croirons alors aux exécutions sommaires, aux fusillades par séries, aux prisonniers torturés; mais, dans tous les cas, nous n'admet-

(1) Interrogatoire du docteur Carreras.

trous jamais la parfaite innocence des malheureux que MM. Washburn et Le Long essayent de couvrir de leur impuissante protection.

Seul, le mouvement circulaire des confédérés, mouvement qui a produit les résultats désastreux que l'on connaît, affirme l'existence d'une conspiration. Depuis deux ans, les lecteurs le savent, les alliés restaient immobiles dans leurs lignes, tenus en respect par les canons d'Humaita. S'ils ont fini par tourner la position, en traversant des marais réputés impraticables, c'est que le secret du passage leur a été révélé.

Le plan dressé par Benigno Lopez, avec le crayon de M. Washburn, et transmis par ce celui-ci au général brésilien, est, en effet, une des pièces les plus importantes du procès. En expliquant, en justifiant la manœuvre, imprudente, en apparence, du maréchal Caxias, cette pièce suffit pour ne laisser aucun doute sur l'existence du complot tramé à l'Assomption.

On ne saurait trop le répéter : les alliés étaient réduits à l'impuissance, depuis l'attaque de Curupaity et, dès lors, suivant l'énergique expression de M. Lamas, la paix devenait pour eux « une nécessité suprême ». Le passage à travers les marais a changé du tout au tout la situation. L'abandon d'Humaita, les massacres du Chaco, la retraite de Tébicuari, les sanglants assauts de Villeta et d'Angostura, la ville de Pilar brûlée, les pertes considérables faites par l'armée nationale, la détresse de la population, la ruine du pays, en un mot, telles sont les conséquences du secret livré par les conspirateurs aux chefs de la triple alliance.

Et, en présence de ces immenses calamités, on s'apitoierait sur le sort des misérables qui les ont produites ! On reprocherait à celui qui a juré de sauver la République ou de périr avec elle, d'avoir sacrifié au génie de la patrie, les ingrats et les infâmes qui ont noyé dans des flots de sang l'indépendance nationale !

Il faut que la société se défende, a dit un jour M. Guizot, à propos de l'ingérence hostile de Rosas dans les affaires intérieures, et de l'État Oriental, et de la province brésilienne, alors insurgée, de Rio-Grande. Si jamais ce principe d'ordre public a dû être appliqué rigoureusement et d'urgence, c'est bien dans la position où a placé le Paraguay l'accord des traîtres et des confédérés.

On n'a que des détails incomplets sur la répression de la conspiration bourgeoise de l'Assomption ; mais, s'il est vrai que le maréchal Lopez ait élevé ses sentiments patriotiques à cette hauteur ; où le salut du pays commande de ne plus distinguer entre les coupables ; la condamnation des citoyens parricides, parmi lesquels se trouvent des membres de sa propre famille, confirmera aux yeux de la postérité les éloges enthousiastes donnés par M. Washburn à « l'illustre magistrat. »

L'auteur du pamphlet intitulé : LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA ET LA GUERRE DU PARAGUAY, a imaginé une singulière tactique pour venir en aide à l'ex-ministre américain. Désireux d'établir que cet homme politique n'était point dans le cas de commettre la noire trahison qui lui est reprochée, M. John Le Long n'a pas craint de le présenter à ses lecteurs comme un caractère faible et pusillanime (1). » Quelques pages plus loin, il a la charitable pensée de mettre en relief « l'inqualifiable faiblesse de M. Washburn (2). »

Ce procédé rappelle beaucoup le pavé que lance si lourdement l'ours de la fable.

Pourquoi, puisqu'il se trouvait en belle veine d'éloquence, l'avocat de Buenos-Ayres et de l'empire esclavagiste n'a-t-il pas appelé *idiot* l'ex-ministre des

(1) Page 38.

(2) Page 55.

États-Unis? Cela aurait été peu parlementaire, sans doute; mais l'appréciation : *caractère faible et pusillanime*, est-elle bien respectueuse? Dans ce cas, du moins, M. Le Long aurait pu soutenir que si M. Washburn avait reçu de l'argent de toutes mains, des conspirateurs comme des alliés, c'était sans intention mauvaise de sa part, puisqu'il était incapable de distinguer une once espagnole d'une cruzade brésilienne.

En somme, nous ne pensons pas que ce diplomate se déclare satisfait du moyen employé pour prouver son innocence.

Pour en finir avec le client suspect de M. Le Long, nous reproduirons ici le jugement formulé sur son compte, par une feuille de Buenos-Ayres dont l'impartialité ne saurait être contestée.

A propos du rappel du général Mac-Mahon qui avait été envoyé auprès du président Lopez « pour faire le contraire de ce qu'à fait M. Washburn » *Le Courrier de la Plata* ajoute :

« Or, tout le monde sait quel rôle a joué cet homme, qui a laissé parmi nous la réputation d'un agent diplomatique, se servant de son pavillon pour couvrir des affaires personnelles *de la plus mauvaise senteur*.

Vraie ou fausse, l'accusation est restée debout et les lettres de M. Benitès, le ministre paraguayen, ont trouvé plus de crédit dans le public, que celles de M. Washburn, l'envoyé des Etats-Unis (1).

(1) *Le Courrier de la Plata*, numéro du 28 avril 1869.

III

Le maréchal Caxias

.....

L'effet produit, à Buenos-Ayres et à Montevideo, par la publication des documents paraguayens a été si défavorable aux alliés, que le maréchal Caxias a éprouvé le besoin, lui, aussi, de repousser la part de responsabilité que l'interrogatoire des conspirateurs faisait peser sur sa tête. Mais sa défense n'a pas été plus heureuse que celle de M. Washburn. Les lecteurs vont en juger.

Dans une dépêche adressée à son gouvernement, le généralissime brésilien nie qu'une correspondance ait existé entre lui et Benigno Lopez, Bergès et Carreras. Si ces déclarations ont été faites, elles ont dû être arrachées par la *torture* et par les sévices les plus barbares. »

Nous connaissons le thème Poursuivons :

• Ayant étudié les choses et les hommes du Paraguay, dès mon arrivée sur le théâtre de la guerre, j'ai acquis la pleine conviction que nous ne pourrions jamais obtenir des avantages dans la lutte engagée, que par la voie des armes. »

Cette appréciation du caractère paraguayen, en général, confirme celle que nous en avons faite ci-dessus,

en même temps qu'elle est un hommage que le vieux maréchal, plus que tout autre, était en mesure de rendre. Nous dirons bientôt pourquoi.

« Dans tout autre pays et dans d'autres conditions, je *n'aurais pas hésité* à me servir contre l'ennemi, comme arme de guerre, d'une *réaction* venant du peuple. Cela s'est pratiqué dans tous les temps, et les nécessités de la guerre l'ont *justifié*. »

Que dire de ce mot *réaction*, pour exprimer la manœuvre par laquelle un ennemi corrompateur excite les mauvaises passions d'un pays et pousse à s'entre-égorger dans l'ombre les citoyens de ce même pays ?

Et c'est cette provocation aux complots ténébreux que vous prétendez, monsieur le maréchal, être *justifiée par les nécessités de la guerre* ! Cela a pu se pratiquer *dans tous les temps* et même dans le nôtre, nous n'y contredirons point ; mais la morale publique s'est *modifiée*, depuis que la religion du Christ a remplacé le polythéisme brutal ; elle a fait de nouveaux progrès, sous l'influence de la philosophie, ainsi que l'atteste la double proclamation des Droits de l'homme et de la Solidarité des peuples. Aujourd'hui, la morale publique plane souverainement dans les pures régions de la justice et de l'honneur ; aussi, repousse-t-elle avec une indignation mêlée de mépris, une doctrine comme la vôtre, monsieur le maréchal, qui approuve tous les moyens, les plus vils comme les plus odieux, en vue du but à atteindre.

Dans notre siècle, lorsque deux peuples civilisés se font la guerre, ils tirent à l'envi des coups de canon et se tuent le plus d'hommes qu'ils peuvent. Cela se pratique en plein jour, sur les champs de bataille. Les surprises ont lieu la nuit, quelquefois, nous en convenons ; mais l'ennemi est averti ; c'est à lui de se tenir sur ses gardes. Dans tous les cas, on se bat loyalement des

deux côtés, et l'on n'emploie que des armes qui ne laissent de tache ni aux mains, ni à l'honneur de ceux qui s'en sont servis.

« La guerre a ses règles dictées par la raison, l'humanité et la civilisation ; ces règles sont sacrées, parce qu'elles tendent à diminuer l'effusion du sang, à restreindre l'œuvre de destruction. »

Vous connaissez, sans doute, monsieur le maréchal, les belles paroles de M. Andrès Lamas, que nous avons reproduites plus haut. Eh bien ! nous prenons la liberté de vous demander si les *réactions* — pour employer votre langage — qui mettent la torche et le couteau dans les mains d'une partie d'un peuple, pendant que l'autre partie fait face à l'ennemi, doivent être comprises parmi les règles que dictent la *raison, l'humanité et la civilisation* ? Loin d'être *restreinte, l'œuvre de destruction* qu'accomplissent les belligérants, se complique de guerre civile et, dès lors, au lieu d'être *diminuée, l'effusion du sang* prend des proportions effrayantes. Sans compter que dans l'espèce, la tactique que vous appelez *réaction*, n'est rien moins qu'un exécrationnel guet-apens ; or, l'honneur qui défend d'attaquer traîtreusement l'homme que l'on hait, ne permet pas davantage de dresser, sous prétexte de guerre, un guet-apens nocturne à une généreuse nation qui combat « avec énergie et loyauté » (1) en présentant sa poitrine au feu de ses ennemis.

Le Paraguay a tiré l'épée pour défendre son indépendance qui répond des libertés platéennes. Chargez-le par devant, avec l'épée qui est l'arme glorieuse du soldat, et non point par derrière, avec le poignard qui est l'arme vile de l'assassin.

Evidemment, le maréchal Caxias n'a pas suivi les cours

(1) Réponse du maréchal Lopez à la sommation de se rendre. 24 décembre 1868.

de M. Frank. Le pacificateur de Rio-Grande n'est pas de son siècle ; mais il subit l'influence des mœurs de son pays, et dans ce pays, nous le savons, on sacrifie sans trop de peine au but ses derniers scrupules... quand on en a.

Le-Vieux-de-la-montagne, les Borgia, et Rosas invoquaient également cet *ultima ratio* que le maréchal appelle euphoniement : *les nécessités de la guerre*, lorsqu'ils se débarrassaient perfidement de leurs ennemis ; mais ni le couteau de l'un ; ni le poignard et le poison des autres n'ont trouvé grâce devant l'histoire. La civilisation ne *justifie* pas davantage la violation des capitulations, l'égorgeement des prisonniers, ou leur réduction en esclavage.

Si ce beau système, basé sur les *nécessités de la guerre*, était admis, il faudrait vanter l'extrême générosité des brésiliens, pour ne pas avoir empoisonné les sources et les fontaines du Paraguay. Et, en effet, par ce moyen expéditif, d'extermination leur illustre chef aurait plutôt couronné son front glorieux du laurier de la victoire.

Il résulte donc des paroles mêmes du marquis de Caxias, que la doctrine de la *réaction* provoquée à prix d'argent, ou, pour mieux dire, de la trahison soudoyée dans le camp ennemi et employée, *comme arme de guerre*, ne répugne en rien à la délicatesse de ce maréchal brésilien. Les raffinés d'honneur crieront au cynisme, et ils n'auront pas tort ; mais, du moins, ils ne pourront s'empêcher de reconnaître que le généralissime des noirs et des mulâtres a le courage de ses opinions.

De son propre aveu, le marquis de Caxias était capable de solliciter, d'encourager, d'aider les chefs de la conspiration ; en un mot, de s'entendre avec eux, en vue du but commun à atteindre. S'il n'a pas agi dans ce sens, ce n'est pas qu'il n'ait point songé à le faire ; c'est, uniquement, parce qu'il était convaincu qu'il ne

trouverait personne à corrompre dans les rangs paraguayens.

La défaite est habile; néanmoins, elle ne blanchira ni le maréchal Caxias, ni ses complices eux-mêmes, dont les procédés sont connus. Le Nestor de l'armée confédérée appartient essentiellement à cette vieille école philosophique qui, de Perse, fut introduite en Grèce, par Philippe de Macédoine, et dont la formule est celle-ci :

• Il n'y a pas de forteresse imprenable, quand un mulet chargé d'or peut y entrer. •

Dans notre étude intitulée : L'OUVERTURE DE L'AMAZONE, nous avons eu l'occasion de rappeler la formidable insurrection de Rio-Grande. Pendant douze ans, cette province qui s'intitulait déjà : RÉPUBLIQUE DE RIO-GRANDE, soutint le choc de toutes les forces de l'Empire, sans que ces forces pussent vaincre sa résistance. En désespoir de cause, le gouvernement central confia la conduite de cette guerre au général Caxias. Il n'y eût plus de combats et, cependant, la rébellion fut abattue. Les insurgés, privés tout-à-coup de leurs principaux chefs, furent obligés de se soumettre.

Le succès avait donc été complet. Voici comment nous l'expliquions dans la note de la page 34, du travail sus-indiqué :

• Le général Caxias, aujourd'hui, maréchal, qui opère contre le Paraguay, pourrait nous dire le prix auquel a été obtenue la pacification de cette province. Là, aussi, le principal rôle a été rempli par le mulet historique dont il vient d'être parlé, à propos du commandant de Curupaity. La force n'avait pu vaincre la résistance des Rio-Grandenses ; mais, grâce aux arguments dont il était chargé, l'animal gagna la cause du pouvoir central auprès des chefs de la révolte ! •

Mon Dieu ! oui. On avait distribué généreusement

des titres de baron, des décorations et de l'argent, de l'argent surtout, et la *réaction* s'était naturellement opérée; et la RÉPUBLIQUE DE RIO-GRANDE avait cessé d'exister.

S'il n'est pas un grand foudre de guerre, le marquis de Caxias est, du moins, un habile négociateur. Son futur biographe devra enregistrer un deuxième succès de ce genre, qu'il obtint, au retour de Caseros, où le concours d'Urquiza venait de lui donner la victoire. Sommé par le nouveau président de la République Argentine, de retirer de Montevideo les troupes qui l'occupaient, le général Caxias évacua la place; mais il y laissa Florès, élevé par ses manœuvres au pouvoir présidentiel; Florès, dont le dévouement, soldé par le trésor brésilien, était acquis à la politique de l'Empire.

Nous ignorons si le marquis de Caxias avait un profond mépris pour ceux qui lui livraient ainsi à prix d'argent leurs aspirations et leur patriotisme; ce qui nous paraît indiscutable, toutefois, c'est que la réussite de ses deux premières opérations devait l'avoir entièrement convaincu de l'excellence de son système. En conséquence, nous trouvons tout naturel de sa part que, en prenant le commandement des troupes, après le désastre de Curupaity, il ait essayé d'introduire le fameux mulot macédonien dans la forteresse dont, ni Mitre, ni Tamandaré, ni Polidoro n'avaient pu s'emparer. Nous devinons le désappointement du vieux sceptique, lorsqu'il apprit que les portes de Curupaity étaient restées fermées devant l'avocat ordinaire du roi Philippe, et qu'on le lui ramenait avec cette hautaine réponse du commandant paraguayen :

« Me prend-on pour un Florès, qu'on ose me proposer de vendre mon pays! »

Néanmoins, cet échec ne découragea point, ne pouvait pas décourager un homme dont la confiance restait

absolue, dans la supériorité de son système. Du reste, les *nécessités de la guerre* l'obligeaient à provoquer une *réaction*; pour obtenir cette *réaction*, il ne trouva pas de meilleur moyen que de corrompre le colonel Alen, qui commandait dans Humaïta.

Une entrevue eut lieu entre le maréchal et le colonel. Le premier offrit au second 2 millions 500,000 francs, et le grade de général dans l'armée paraguayenne, pour le décider à livrer la place confiée à son honneur.

Le colonel lui répondit railleusement :

« Je regrette, maréchal, de ne pouvoir, à votre exemple, vous offrir des grades et des millions; mais, si vous consentez à me livrer votre armée, je m'engage, au nom du président de la République, à vous donner la couronne impériale du Brésil. »

Que ce double insuccès ait inspiré au maréchal Caxias une haute idée du caractère paraguayen, c'est ce qui ressort du paragraphe, précédemment reproduit, de la lettre qu'il a écrite à son gouvernement; mais croire que le maréchal ait renoncé pour cela à trouver des traîtres dans la nation paraguayenne; surtout, lorsque la complicité de M. Washburn a été acquise, c'est ne tenir aucun compte de cette phrase caractéristique, à propos d'une *réaction venant du peuple* :

« Cela s'est pratiqué dans tous les temps, et les nécessités de la guerre l'ont justifié. »

C'est oublier, aussi, la situation tout à la fois ridicule et désespérée dans laquelle se trouvait l'armée confédérée, après l'assaut infructueux de Curupaity. Seule, la trahison pouvait sauver cette armée et rétablir les affaires de la triple alliance. M. Washburn s'en est allé *bem cheio* et le Paraguay a été livré à ses ennemis.

Toutes les dénégations, intéressées, on le comprend,

de MM. Washburn et Caxias, ne ramèneront pas l'opinion qui les a condamnés.

Cependant, le maréchal possédait un moyen certain pour établir sérieusement son innocence et, du même coup, celle de M. Washburn et aussi celle de Bénédicto Lopez et des autres chefs de la conspiration ; c'était de prouver que le mouvement circulaire qui lui a ouvert l'intérieur du Paraguay, est bien une conception de son génie. Cette démonstration n'a pas été faite... et pour cause.

Nous avons donc le droit de dire que, sur ce point encore, le procès est jugé, et jugé sans appel.

CHAPITRE IV

.....

Le Pillage de l'Assomption

.....'

IV

Le Pillage de l'Assomption

Au moment où nous terminons ce travail, une nouvelle désastreuse nous parvient. L'Assomption, capitale du Paraguay, a été occupée et saccagée par les Brésiliens.

L'Assomption, les lecteurs ne l'ont pas oublié, a été abandonnée depuis tantôt huit mois par ses habitants. Lorsque nous aurons ajouté que les soldats chargés de la défendre avaient rejoint, par ordre, l'armée nationale, on comprendra que cette place n'a pu opposer aucune résistance. L'ennemi est donc entré dans une ville déserte, sans avoir brûlé une cartouche. Et, cependant, la capitale du Paraguay a été traitée comme les Huns et les Vandales traitaient les villes qu'ils avaient prises d'assaut.

Le pillage a duré trois jours.

Le général argentin, Emilio Mitre, a refusé, dit-on, de laisser entrer les troupes qu'il commande, afin de repousser d'avance toute solidarité avec les noirs et les mulâtres de l'empire esclavagiste.

Ce nouvel acte de barbarie ne saurait surprendre ceux

qui connaissent le mode de recrutement adopté par le Brésil. Des malfaiteurs qu'on a tirés du bagne pour les enrôler, ne peuvent pas, en effet, se comporter comme d'honnêtes gens. Après avoir brûlé la ville de Pilar, sans que leurs officiers les en aient empêchés, ces profonds logiciens ont pensé que la capitale leur était livrée au même titre — le droit des plus forts — et ils l'ont sac-cagée.

En se retirant, les habitants de l'Assomption avaient laissé dans leurs demeures la plus grande partie de leur mobilier; les négociants y avaient laissé leurs marchandises : tous palçant, ainsi, leur fortune privée sous la sauvegarde du droit des gens. Les résidants étrangers avaient eu, de plus, cette précaution d'inscrire leur nom et leur nationalité sur la porte des maisons qui leur appartenaient. Rien n'a fait obstacle à la cupidité féroce de la soldatesque. Toutes les maisons ont été forcées et dévastées. Les objets qui ne pouvaient pas être emportés, ont été brisés et détruits. Le butin a dû être considérable; le dégât, immense.

Les légations et les consulats eux-mêmes n'ont pas été respectés. Au moment de l'évacuation de la ville, la légation américaine, les consulats français et italiens avaient reçu en dépôt tout ce que leurs nationaux possédaient et, encore, ce que possédaient d'autres résidants étrangers : Anglais, Allemands, Espagnols, Boliviens, etc., etc. Ces résidants avaient pris ce parti, dans la conviction que leurs biens seraient protégés par les immunités dont jouissent, chez tous les peuples civilisés, les locaux diplomatiques. Chacun de ces locaux avait été scellé du cachet paraguayen et du cachet de l'agent qui l'abandonnait momentanément, pour suivre le *chef* du gouvernement auprès duquel il était accrédité.

Les soldats brésiliens ont passé outre. Les sceaux ont été brisés, les portes enfoncées, et la légation des

États-Unis, tout comme les consulats de France et d'Italie ont été violés, saccagés, sans plus de façon que les maisons particulières. L'argent et les objets précieux soustraits dans cette légation et dans les deux consulats représentent, seuls, une valeur de *deux cent mille piastres*, au moins. Les galériens-soldats ont fait une bonne journée; mais nous doutons que leur joie soit longtemps partagée par ceux qui ont laissé accomplir cette besogne honteuse.

La *Tribuna* de Buenos-Ayres nous apprend, en effet, que M. Noël, ministre plénipotentiaire de France près la République Argentine, s'est hâté, à la première nouvelle de cette violation des immunités diplomatiques, de partir pour l'Assomption, afin d'y procéder à une enquête qui sera suivie, nous n'en doutons pas, d'une éclatante réparation.

On est fondé à croire que le général Mac-Mahon, ministre des États-Unis, imitera cet exemple; et, aussi, que le ministre italien prendra, à son tour, sous son énergique protection, les intérêts de ceux de ses compatriotes qui ont été ruinés par les Brésiliens.

N'est-ce point le cas de rappeler les dispositions contenues dans l'article 7 du traité du 1^{er} mai 1865, et d'après lesquelles la guerre actuelle n'est pas dirigée « contre le peuple du Paraguay mais contre son gouvernement? »

Appartenaient-ils au maréchal Lopez tous ces magasins, toutes ces maisons, y compris la légation américaine et les consulats de France et d'Italie, qui ont été saccagés?

Ces excès, il faut bien qu'on le sache, ont été commis sous les yeux des généraux et des officiers brésiliens, par leur ordre peut-être, ou, tout au moins, avec leur consentement, puisque [aucune mesure n'a été prise pour en empêcher l'accomplissement.

Le pillage a duré TROIS JOURS; TROIS JOURS ! qu'on ne l'oublie pas !

C'est donc dans le sens d'une licence effrénée, que les chefs de l'armée impériale ont interprété l'article 4 du susdit traité ? Cet article dit textuellement :

• La discipline (*quelle ironie !*) militaire intérieure et l'administration des troupes alliées ne dépendront que de leurs chefs respectifs. •

Quelle est donc cette *discipline*, mon Dieu ! qui tolère de pareils attentats contre le droit des gens, la civilisation et l'humanité ?

L'histoire à la main, nous comparerons la conduite des Kosaks et les Kaiserliks, en 1815, à celle des Brésiliens, en 1869. Paris, qui s'était défendu, fut respecté par ceux qu'on appelait alors les *barbares du Nord*. Pilor qui n'a opposé aucune résistance, a été brûlé ; l'Assomption dont les portes — celles de la ville, bien entendu — étaient ouvertes, a été mise à sac par de prétendus civilisés !

Ah ! c'est que les chefs de ces *barbares* faisaient une guerre de principe et qu'ils avaient grand souci de leur renommée, tandis que les chefs de la triple alliance ne se sont unis que pour réaliser, à travers la ruine des populations et des flots de sang de honteux projets de conquête : quant à leur honneur, les feuilles le plus dévouées à leur politique vont nous apprendre ce qu'il est devenu.

On aura beau chercher dans la convention conclue, en 1814, par les puissances coalisées contre la France, on n'y trouvera point le cynique article 3 du protocole brésilien, qui n'est rien autre chose qu'une violente excitation au pillage et au meurtre.

Le sac de l'Assomption devait soulever une égale et générale réprobation en Europe et en Amérique. Toutefois, l'ignominie de cet acte était si profonde, que

les alliés eux-mêmes du Brésil en ont pâli de colère et de honte.

Le général Emilio Mitre qui a remplacé le général Gelly y Obes dans le commandement des Argentins, ne s'est pas contenté d'éloigner de ses soldats toute responsabilité; il a protesté, en leur nom et au sien, contre ce débordement de passions abjectes et brutales. L'indignation du contingent argentin a retenti sur les deux rives de la Plata, et y a trouvé un vigoureux écho. Tous les organes de la publicité, à Buenos-Ayres, comme à Montevideo, sans exception de couleur flétrissent la conduite des Brésiliens et demandent à l'envi la rupture de l'alliance. Le ton général de ces feuilles sera suffisamment indiqué par les lignes suivantes extraites de la *Tribuna*, journal semi-officiel de la présidence et, par conséquent, très-hostile au Paraguay.

• De tous côtés nous arrivent des nouvelles concernant le Paraguay, qui compromettent gravement les chefs de l'armée brésilienne, en particulier, et tous les alliés, en général.

La ville de l'Assomption a été mise à sac.

• Les meubles des maisons, les marchandises des magasins; en un mot, tout ce qui constitue la fortune privée des habitants de l'Assomption, a été pillé sous les yeux du marquis de Caxias qui a laissé faire.

Le « *Standard* » dit que le piano du cercle *La Liberté de l'Assomption* se trouve à bord du navire cuirassé *Le Bahia*.

• Nous sommes heureux de dire que l'armée argentine est restée étrangère à cet acte de vandalisme. Il paraît que le général Mitre n'a pas voulu entrer à l'Assomption, pour ne pas en accepter la responsabilité.

• Mais peut-on dire que la responsabilité de la République argentine soit ainsi sauvée, voire même au moyen de la protestation qu'on attribue à son général ?

En aucune manière. La République Argentine est une des puissances alliées, et l'ordre, la pacification du pays, le respect dû à la vie des citoyens paisibles et à la fortune privée, sont des conditions fondamentales de la triple alliance.

« Le sac de l'Assomption déshonore les alliés devant l'étranger. Cet acte est de nature à les rendre odieux aux Paraguayens et, aussi, à ruiner un pays que leur politique avait mission de relever et de civiliser.... »

« La loi des alliés se trouve dans le droit des gens, observé par tous les peuples civilisés. C'est elle que nous invoquons pour condamner le sac de l'Assomption et demander que le gouvernement national élève la voix, pour le condamner à son tour.

« En tout cas, il convient que nous protestions, formellement et énergiquement, contre le procédé criminel des forces brésiliennes, procédé qui ne peut s'expliquer que par l'indiscipline des soldats brésiliens.

« *L'honneur des puissances alliées est compromis, et nous espérons que le gouvernement argentin prendra à cette occasion les mesures que lui commande sa dignité.* »

Nous aurions lieu de nous étonner qu'un journal qui justifiait, dans son numéro du 7 septembre 1865, la réduction en esclavage des prisonniers faits à la bataille du Yatay, se souvienne aujourd'hui, enfin, qu'il existe un droit des gens; nous serions également fondé à demander si le rédacteur de la *Tribuna*, qui proteste avec tant de véhémence contre le sac de l'Assomption, n'est pas le même publiciste qui, pendant la lutte électorale, prenait l'engagement, au nom du candidat Sarmiento, de rompre l'alliance et de faire la paix. Si cet engagement avait été tenu, le susdit publiciste ne serait pas réduit, à cette heure, à déplorer la ruine d'un pays que la politique des alliés « avait mission de relever et de

civiliser, » (*civiliser* nous paraît fort), et aussi à craindre que « le procédé criminel des forcés brésiliennes » ait pour effet, « de rendre les alliés odieux aux yeux des Paraguayens. »

Nous répondrons au rédacteur naïf de la feuille présidentielle, que la nation paraguayenne n'a pas attendu le pillage de sa capitale; pour vouer aux sombres vainqueurs du Yatay et d'Uruguayana, des sentiments qui ne pèchent point par un excès d'amour et de reconnaissance.

Quant à l'honneur et à la dignité de ses patrons, ils sont, nous en convenons avec lui, *sérieusement compromis*. Toutefois, l'atteinte qui leur a été portée, ne date pas du sac de l'Assomption, mais bien du jour où a été signé le traité d'alliance avec l'ennemi séculaire de la race espagnole.

A tout péché miséricorde ! cependant à condition que le repentir sera sincère.

Par leur pacte avec l'empire esclavagiste, les deux Républiques de la Plata ont causé au Paraguay et à elles-mêmes un tort immense. Dieu veuille que la rupture de ce pacte abominable n'arrive pas trop tard, pour qu'elles puissent dégager entièrement leur liberté et leur indépendance, prises, également, avec leur honneur, dans l'engrenage brésilien !

Qu'est devenu le maréchal Lopez ?

Après sa retraite de Cumbarity, le maréchal s'est dirigé vers Cerro-Leon, au pied des Cordillères, où il concentre les forces disséminées dans l'intérieur. Le *Brasilian-Times* nous apprend qu'auprès de lui se trouvent les représentants diplomatiques et consulaires des Etats-Unis, de la France et de l'Italie. Ces représentants ne considèrent donc pas la guerre comme terminée, par l'occupation de la capitale du Paraguay ? De plus, leur présence auprès du chef légal de l'Etat suffit

pour ruiner d'avance le projet conçu par les confédérés, d'instituer à l'Assomption un gouvernement provisoire, dont le premier acte serait de prononcer la déchéance du maréchal Lopez, peut-être même de mettre hors la loi le héros paraguayen.

Pressées de se ruer sur le butin que leur réservait l'Assomption, les troupes esclavagistes ne se sont pas souciées de poursuivre les débris de l'armée nationale. Ces débris représentent encore, d'après le *Brasilian-Times*, un effectif de 5,000 hommes des trois armes, et d'après nos renseignements particuliers, ils s'élèvent au chiffre de 10,000 soldats.

Quant à la nation, elle s'est dérobée tout entière, à l'approche des barbares. A l'exemple des vaillants compagnons du cacique Sepe Tyarazu, qui préférèrent abandonner le territoire des ancêtres, plutôt que de subir le joug détesté des Portugais, leurs descendants se sont momentanément éloignés des rives aimées du Rio-Paraguay aujourd'hui occupées par les éternels ennemis de leur race. Ils ont suivi dans l'intérieur du pays le chef glorieux qu'ils ont placé à leur tête et qui, plus que jamais, possède leur confiance.

C'est assez dire que les Hispano-Guaranis n'ont pas renoncé à la lutte qu'ils soutiennent, depuis plus 4 ans, déjà, avec tant d'héroïsme.

« Le soldat paraguayen » dit le maréchal Lopez dans sa réponse du 24 décembre 1868, à la sommation de se rendre, « le soldat paraguayen se bat avec la résolution et l'abnégation d'un citoyen dévoué, d'un chrétien disposé à mourir, avant de souffrir que sa patrie soit humiliée. »

Et le Président ajoute pour son propre compte :

« Vos Excellences sont mal venues de m'accuser devant mon pays que j'ai défendu, que je défends encore, *que je défendrai toujours*. C'est lui qui m'a imposé

ce devoir, et je le remplirai religieusement jusqu'à la fin. Quant au reste, l'histoire en jugera et je n'en dois compte qu'à Dieu. Si le sang doit encore être répandu, Dieu en imputera la responsabilité à qui elle est due (1).

Voilà de frères, de dignes paroles, qui font autant d'honneur aux pays qui les inspire, qu'au général qui les prononce.

Commandés par l'homme extraordinaire de l'*At-bion*... et de l'histoire, les Hispano-Guaranis périront tous avec lui, ou, avec lui, il reconquerront le sol où ils sont nés, qu'ils ont illustré ensemble, et qui, dès lors, leur appartient doublement.

Una salus victis nullam sperare salutem.

Ce vers de Virgile est devenu la devise des Paraguayens.

La guerre de position est finie; la guerre de partisans va commencer, ainsi que le déclare très-explicitement M. Andrès Lamas dans les lignes suivantes, extraites de sa correspondance officielle, avec M. Coelho da Sa é Albuquerque :

« Alors, vraisemblablement, commencera la guerre contre les obstacles de la nature, contre les déserts et les dévastations du sol, contre le fanatisme et contre le patriotisme de la population. Alors, commencera la guerre sans repos ni trêve, qui décoche la mort d'une invisible main, du fond de l'impénétrable fourré, du haut de l'inaccessible rocher, du milieu de l'inguéable marais.

Alors, nous aurons tout à porter avec nous, et la nourriture de nos soldats, et celle de nos bêtes de

(1) Voir à la fin la note F.

somme. Nos chevaux, nos troupeaux devront être innombrables; leurs haltes devront être fréquentes, puisque le travail de l'acclimatation et la constitution du sol affaibliront et débilitent les animaux en peu de temps (1). »

Le ministre oriental a très-sainement, très-judicieusement apprécié la situation que créerait, sur la rive droite du Paraná, la cessation de la guerre régulière.

A cette heure, grâce à leurs bâtiments cuirassés, les alliés sont maîtres du littoral; mais, malheur à eux s'ils osent sortir de l'Assomption et pénétrer dans un pays où, suivant l'énergique expression d'une feuille brésilienne, le *Jornal do Commercio*, l'air qu'ils respirent est hostile (2).

(1) Dépêche de M. Andrés Lamas, à la date du 28 février 1867.

(2) Les dernières nouvelles de la Plata nous apprennent que les alliés se sont décidés à tenter une expédition dans l'intérieur, avec l'intention d'écraser définitivement une résistance qui stérilise tous les avantages obtenus jusqu'à ce jour.

C'est le comte d'Eu, le fils du duc de Nemours devenu le gendre de l'empereur Dom Pedro II, qui commande les forces esclavagistes.

Nous ne le félicitons pas d'avoir sollicité le commandement » dit la *Gazette de France* du 25 mai dernier.

La feuille parisienne ajoute :

Le départ de l'armée alliée a été précédé par un fait monstrueux, que nous devons signaler. Des quinze cents prisonniers paraguayens faits à Angostura, quatre ou cinq cents n'avaient pu réussir encore à s'échapper et à aller rejoindre le maréchal Lopez. Les généraux alliés leur ont signifié que la prudence ne leur permettait pas de les laisser en arrière. Craignant qu'en l'absence de l'armée, ils ne s'emparassent de l'Assomption et n'y relevassent le drapeau paraguayen, ils les ont, en conséquence, enrôlés de force dans une légion dite paraguayenne, les obligeant à aller se battre contre leurs compatriotes, et leur donnant à entendre que, s'ils ne s'y résignaient pas, on serait obligé, par mesure de précaution, de les passer par les armes.

L'accusation, si formelle, de la *Gazette de France* n'ayant pas plus

Ce n'est pas l'air seulement ; c'est aussi la terre, c'est encore l'eau croupissante des marais, qui vont conspirer contre les envahisseurs.

Désormais, chaque buisson cachera un piège. Des branches de l'arbre touffu, partira le coup de feu qui tue ; de chaque monticule s'allongera le *lasso* qui terrasse, en étranglant. Le rocher se détachera de sa base pour écraser la colonne en marche, et les trainards de cette colonne tomberont, à leur tour, sous le couteau silencieux. L'herbe de la prairie les joncs flexibles du ruisseau, la vase de la lagune, la ride du terrain, deviendront autant d'embuscades, d'où le chasseur nocturne s'élancera pour saisir sa proie humaine. Bref, le génie du Paraguay prendra toutes les formes, même celle de la peste, pour atteindre sûrement ses ennemis. Présent partout et partout invisible, il rôdera nuit et jour autour des villes et des campements ; rampant, s'effaçant, disparaissant, revenant, épiant sans cesse l'occasion favorable ; toujours aux aguêts, toujours prêt à frapper, in-

été démentie que la double déclaration du colonel Palleja et du secrétaire de Florès, Julio Herrera, l'histoire fera justement retomber la responsabilité, toute la responsabilité, de l'acte odieux qui vient d'être commis à l'Assomption, sur la tête de celui qui l'a ordonné, ou qui, pouvant l'empêcher, l'a laissé s'accomplir. Celui-là, c'est le commandant en chef de l'armée impériale.

Ce nouvel abus de la force victorieuse n'établit-il pas péremptoirement la funeste influence des institutions maisaines ! Par le fait seul de son mariage avec une princesse de Bragança et de son séjour prolongé au Brésil, un prince français, un d'ORLÉANS, a pu renier *deux fois*, à Uruguayana et à l'Assomption, les généreux principes de la civilisation moderne et les traditions libérales de sa famille, au point d'adopter les idées rétrogrades et les abominables préjugés de l'empire esclavagistes.

Nous estimons que la vice-royauté de l'Uruguay, s'il en obtient jamais l'investiture, aura coûté cher. trop cher, certes, au petit-fils de Louis-Philippe.

saisissable enfin, mais laissant en tous lieux des traces sanglantes de son passage.

Les Paraguayens connaissent le sort qui leur est réservé : l'esclavage ou la mort. Ils préfèrent la mort, mais précédée de la vengeance.

Ecoutez encore cette déclaration, contenue dans le document sus-indiqué du 24 décembre et qui constate, une fois de plus, l'accord parfait du chef et des soldats :

« Pour ma part, j'ai toujours été et je suis encore disposé à traiter de la paix, sur des bases également honorables pour tous les belligérants ; mais je ne le suis nullement à écouter une sommation de déposer les armes. En transmettant cette résolution à Vos Excellences, j'accomplis un devoir sacré envers la religion, l'humanité et la civilisation, en même temps que je suis l'écho du cri unanime que je viens d'entendre, de mes généraux, officiers et soldats, auxquels j'ai communiqué la note de Vos Excellences, et que j'obéis à ce que me prescrivent, à moi, personnellement, l'honneur et ma dignité. »

Une nation dont tous les membres : hommes, femmes, vieillards et enfants, sont unis dans un double sentiment d'amour pour la patrie et de haine contre l'étranger, au point de faire résolûment le sacrifice de leur vie ; cette nation affirme magnifiquement son droit de vivre libre, et ce droit mérite d'être respecté.

Nous ajouterons que celui-là ne saurait être un tyran féroce qui, par l'exemple de son abnégation personnelle, inspire à ses compatriotes l'idée d'un dévouement sublime, digne d'être comparé à celui des habitants de Sagonte, de Palmarès et de Sarragosse.

Nous avons parlé de la solidarité des peuples, à laquelle un orateur estimé rendait, naguère, du haut de la tribune française, cet éclatant hommage :

« Il y a aujourd'hui une telle solidarité entre les na-

tions, un droit des gens tellement arrêté, qu'une nation qui viendrait tout-à-coup à se jeter sur une autre, serait immédiatement mise au ban de la civilisation.

• La force ne peut être mise qu'au service du droit (1).

Certes, M. Frank n'eût pas dit mieux.

Ce sont là de belles paroles, sans doute, et qui deviendront, assurément, la loi de l'avenir ; mais, en présence des attentats accomplis dans ces derniers temps en Allemagne, et, aujourd'hui même, sur les bords des fleuves platéens, contre des nationalités faibles, — attentats restés impunis ! — on est en droit d'affirmer que les paroles de l'orateur français, bien qu'elles soient généralement approuvées, manquent encore, cependant, d'une sanction réelle. Hélas ! La politique ne conforme pas toujours ses actes, tant s'en faut ! aux maximes et aux préceptes de la morale, ni aux règles de la philosophie. Néanmoins, on est fondé à soutenir que le principe de la solidarité des peuples n'est que le développement harmonieux du principe chrétien de la solidarité des individus. Celui-ci procède du sentiment fraternel ; celui-là constitue la condition essentielle de l'ordre universel. Il suffit d'une tête innocente qui tombe pour troubler la conscience publique ; mais quelle perturbation profonde apporte, dans les relations internationales, l'iniquité qui a pour but le meurtre d'une nation ! Voyez la Pologne que les trois grandes puissances du nord ont dépecée, avant de sceller sur elle la pierre du tombeau. L'héroïque martyre n'est pas morte, pourtant, et à chacune des convulsions de son agonie, l'ordre factice établi par ses bourreaux vacille sur sa base.

(1) Discours de M. Ernest Picard, dans la séance du Corps législatif du 13 avril 1869.

L'égorgement du Paraguay compromettrait au même titre la sécurité des sociétés latines du Nouveau-Monde.

Le temps est passé des sympathies stériles et des protestations diplomatiques non suivies d'effet. Chaque jour, la situation s'aggrave. Les grandes puissances maritimes doivent agir et agir au plus tôt, si elles ne veulent pas, en se désintéressant du présent, engager irrévocablement l'avenir.

A leur tour, les Républiques du Pacifique comprendront-elles que si Montevideo est la première étape de l'empire esclavagiste, l'Assomption n'en est que la seconde? Nous engageons ces Républiques à méditer profondément sur le passage suivant de la proclamation du maréchal Lopez. Après avoir parlé des conspirateurs qui « négociaient la servitude de la patrie et l'extermination » de ses défenseurs, le maréchal ajoute :

« Ceux d'entre vous (les soldats) qui auraient survécu à tant de malheurs, auraient été livrés aux mêmes ennemis qui nous combattent aujourd'hui, pour grossir leurs rangs, sans autre drapeau que celui de l'esclavage, *que vous auriez porté à nos frères du Pacifique.* »

Ces paroles du président Lopez rendent parfaitement notre pensée.

L'heure est solennelle pour les Etats hispano-américains, y compris, certes, la Confédération Argentine. Que ces Etats y pensent : Les convoitises du Brésil sont excitées outre-mesure, et si l'Assomption est plus rapprochée de La Paz que Rio-de-Janeiro, il y a moins loin aussi de Montevideo à Buenos-Ayres, à Valparaiso et à Lima.

Résumons-nous :

Naguère, nous avons poussé ce cri d'alarme :

« LES BARBARES S'AVANÇENT; LA CIVILISATION EST EN DANGER !

Nous disons maintenant :

LES BARBARES SONT ARRIVÉS !

Le dernier rempart des libertés platéennes est détruit. Maîtres de l'Assomption, les confédérés dominant, à la faveur de l'escadre cuirassée, sur tout le cours des rivières et jusqu'à l'embouchure de la Plata.

C'en est fait de la libre navigation fluviale, si les puissances signataires du traité du 4 mars 1853 ne se hâtent pas d'intervenir ; c'en est fait de la civilisation, pour un siècle au moins, dans tout le bassin platéen, si ces mêmes puissances laissent supprimer la nationalité paraguayenne, et si elles livrent ainsi la terre des héros et des femmes enchanteresses (1) aux égorgeurs du Yatay, aux violateurs de la capitulation d'Uruguayana, aux comédiens sacrilèges du Chaco, aux brûleurs de Pilar, aux saccageurs de l'Assomption.

L'histoire apprendra alors aux générations futures que le Paraguay, attaqué par des frères égarés, abandonné par des voisins égoïstes et jaloux, entamé par la trahison de quelques-uns de ses enfants et d'un ministre étranger, écrasé par le nombre de ses ennemis, a fini par succomber dans la lutte disproportionnée qu'il soutenait contre l'empire du Brésil, Montevideo et Buenos-Ayres.

(1) Dans l'ouvrage intitulé : VOYAGE PITTORESQUE SUR LES RIOS PARANA, PARAGUAY, SAN-LORENZO, par Bartolomé Bossi, on lit cette appréciation des Paraguayennes :

Las mugeres son felices como en ninguna parte, libres como las aves, seductoras, comunicativas.

Et les époux, les fils et les frères de ces séduisantes créatures seraient des êtres abrutis et cruels ! Aux écrivains esclavagistes il appartenait de nier la divine loi d'amour.

L'histoire ajoutera que le Paraguay n'avait pris les armes qu'afin de défendre la politique, inaugurée dans Plata, pour le plus grand avantage du commerce et de la civilisation, par la France et par l'Angleterre.

F I N

NOTES

A

Ministère des affaires étrangères

Luque, le 29 octobre 1868.

Monsieur le ministre,

La nature de la guerre dans laquelle la République est engagée depuis près de quatre ans est bien connue; mais s'il était nécessaire d'en rappeler les causes à Votre Excellence, il suffirait de citer deux documents qui l'expliquent parfaitement, à savoir: la protestation de mon gouvernement, en date du

30 août 1864, et le traité secret des alliés du 1^{er} mai 1865. A la vue de ces documents, on sait infailliblement où est la justice. D'un côté, plusieurs nations coalisées qui provoquent et font la guerre dans un but de conquête ; de l'autre, un peuple qui défend son autonomie, sa souveraineté, sa liberté, son honneur, sa vie. Par leur protestation du 9 juillet 1866, des Républiques du Pacifique ont montré de quel côté étaient leurs sympathies et quel jugement elles portaient sur cette guerre odieuse.

Mon gouvernement, empêché par le blocus de ses côtes d'entretenir des relations régulières avec celui de Votre Excellence, s'est reposé des ennuis et des embarras d'un pareil empêchement dans la confiance que lui inspirait la justice de sa cause ; et, en attendant que des communications plus faciles puissent s'établir avec le dehors, il a compté sur l'impartialité des peuples avec lesquels il n'a cessé d'être en paix et en bonne harmonie. Cependant, il croit devoir aujourd'hui rompre le silence forcé auquel il est condamné, afin de porter à la connaissance directe de Votre Excellence un fait d'une extrême gravité, non-seulement pour la République, mais encore pour tous les peuples civilisés.

En novembre 1864, M. Charles A. Washburn, ministre résidant des Etats-Unis d'Amérique dans la République, prit congé du gouvernement pour se rendre temporairement dans son pays. Les sentiments du ministre américain à l'égard de mon gouvernement étaient alors des plus bienveillants. Il n'en pouvait pas être autrement, chez un homme qui avait été témoin impartial de nos actes à une époque normale, et en présence des graves événements dont le Rio de la Plata était le théâtre, depuis l'intervention armée du Brésil dans l'Etat Oriental de l'Uruguay.

L'absence de M. Washburn, seul agent diplomatique des puissances amies du Paraguay, fut pour mon gouvernement un sujet de regret à un moment pareil ; aussi, son retour, en 1866, fut-il accueilli avec une véritable satisfaction. Le peuple et le gouvernement lui donnèrent en cette occasion les plus vifs témoignages d'estime et de sympathie ; mais, déjà, on pouvait pressentir que ses sentiments personnels avaient changé à notre égard, car, en passant devant le quartier général de notre armée, il négligea de s'y arrêter pour y saluer le chef de l'Etat, tandis que celui-ci, au contraire, veillait à ce que rien ne lui

manquât pour son voyage à l'Assomption, et poussait la générosité jusqu'à ne pas remarquer l'inconvenance qui venait d'être commise envers lui.

Cette conduite insolite devait s'expliquer plus tard. Mais avant de passer à l'examen des faits qui la montreront comme une chose ayant sa raison d'être dans un plan prémédité, il est bon de remarquer que, pour se rendre des Etats-Unis au Paraguay, où ses fonctions l'appelaient, M. Washburn dut toucher à plusieurs ports du Brésil, notamment à Rio-de-Janeiro, où il semble avoir été retenu quelque temps ; ensuite, il passa à Montevideo et à Buenos-Ayres, où il fut encore retenu ; de là il se rendit à Corrientes. Il visita alors l'escadre et l'armée des alliés et fit un long séjour auprès de leurs chefs. Enfin, il retourna à Buenos-Ayres. Plusieurs mois se passèrent ainsi avant qu'il atteignît le terme de son voyage et ne commençât à s'acquitter de la mission pour laquelle il avait été envoyé.

Quatre mois environ après son retour à l'Assomption, M. Washburn déclara qu'il était chargé spécialement par son gouvernement d'offrir ses bons offices aux belligérants en vue de la paix, et, en conséquence, il offrit de se rendre au quartier général pour y complimenter le chef de l'Etat et l'entretenir de sa mission.

Mon gouvernement répondit, à son ouverture, en termes qui témoignaient de sa reconnaissance pour l'intérêt amical que nous montrait le gouvernement américain. Il ajouta que M. Washburn, personnellement, pouvait apprécier tout ce que nous avions fait pour la paix du continent sud-américain depuis l'invasion du Brésil dans l'Uruguay, et même après que la guerre avait éclaté, pour lui enlever le caractère cruel que les pratiques de l'ennemi lui avaient imprimé dès le commencement. Il rappela notamment que S. Exc. le maréchal président s'était rendu au camp des alliés pour leur offrir une paix honorable, en leur déclarant que le sang versé jusque-là était plus que suffisant pour laver les injures que les belligérants pouvaient se reprocher réciproquement. M. Washburn savait, en effet, que la guerre soutenue par le Paraguay n'avait en vue que l'indépendance des Républiques de la Plata et le respect de cette indépendance par le Brésil, et que, dès lors, toute inter-

vention pacifique qui assurerait un objet si légitime, pouvait compter sur notre adhésion et notre concours.

M. Washburn se rendit donc au quartier général, et là, il demanda l'autorisation de passer au camp ennemi. S. E. le maréchal président lui témoigna son étonnement, en apprenant qu'il se proposait de voir pour la médiation le marquis de Caxias, général en chef par interim de l'armée des alliés, alors que, suivant une déclaration expresse de S. E. le président Mitre, général en chef de ladite armée au mois de septembre précédent, les gouvernements seuls étaient compétents pour traiter de cette matière ; mais M. Washburn répondit que le marquis de Caxias avait pleins pouvoirs pour faire la paix ou continuer la guerre, et l'autorisation lui fut accordée. Il resta au camp ennemi tout le temps qui lui parut convenable, et, sans rien communiquer à S. Exc. le maréchal président du résultat de sa mission, il revint à sa résidence de l'Assomption.

Voilà déjà une série de faits qui parlent d'eux-mêmes à l'esprit le moins soupçonneux. Je les résume ainsi : M. Washburn revient des États-Unis, chargé d'offrir ses bons offices aux belligérants pour les amener à un arrangement pacifique ; pendant son voyage, il communique avec les gouvernements alliés et fait de longs séjours auprès d'eux ; il communique également avec les chefs de leurs armées de terre et de mer ; il est d'ailleurs parfaitement au courant de tous les antécédents de la guerre ; il est donc en mesure d'accomplir sa mission immédiatement, et son devoir est évidemment de l'accomplir au plus vite ; cependant, il n'en fait rien. Sa correspondance officielle avec les alliés n'en dit pas un mot ; il ne s'en souvient que quatre mois après son retour à l'Assomption, c'est-à-dire sept ou huit mois après qu'il aurait pu s'en occuper efficacement ; et quand il s'en souvient, c'est pour témoigner du besoin qu'il éprouve de communiquer avec l'ennemi, avec un général en chef provisoire, un général brésilien qui ne devait pas avoir les pouvoirs nécessaires pour traiter de la paix. Que penser de tout cela ? Il n'y a pas à hésiter en présence de faits ultérieurs qui nous montrent dans M. Washburn le promoteur actif et l'agent principal d'une conspiration dont l'ennemi est l'instigateur, et dont le foyer était au cœur du pays.

On ne peut qualifier trop sévèrement la conspiration dont M. Washburn est l'agent essentiel. Elle ne tendait à rien moins qu'à l'assassinat du chef de la République et de beaucoup de citoyens distingués, à la destruction de la République elle-même, qui aurait été livrée aux envahisseurs, non comme un pays malheureux tombé sous les coups d'un ennemi plus fort que lui, mais comme le repaire d'une race dégénérée, maudite et indigne de figurer dans la famille des nations.

Pour arriver à de pareilles fins, M. Washburn se fit le centre d'un cercle de traîtres, composé de Paraguayens et d'étrangers résidant au Paraguay. Ces derniers avaient reçu de mon gouvernement toutes les garanties désirables pour le légitime exercice de leurs droits ; ils avaient même des immunités, et le peuple paraguayen, que cet exemple autorisait, leur accordait à son tour de la considération, du respect et de la bienveillance. M. Washburn alla plus loin : oubliant son caractère de ministre des États-Unis, il s'érigea ou se laissa ériger en plénipotentiaire de l'ennemi, pour concerter et signer une convention avec les conspirateurs de l'intérieur, au nom et comme représentant des puissances alliées.

Il se servit du cachet de la légation des États-Unis pour ses communications avec les mêmes conspirateurs et pour celles qu'il entretenait avec l'ennemi, au moyen de parlementaires demandés à mon gouvernement, sous prétexte d'envoyer et de recevoir ses correspondances officielles avec Washington. Couvert de son caractère diplomatique, il se rendit au camp ennemi pour y comploter, avec un général brésilien, la destruction du gouvernement auprès duquel il était accrédité, l'anéantissement de la République, la conquête des autres Républiques de l'Amérique du Sud.

M. Washburn a corrompu et poussé au crime des citoyens paraguayens et des étrangers. Ceux-ci n'avaient qu'à se louer de leur position dans le pays, même au sein des embarras et des difficultés de la guerre. Tandis que les nationaux se consacraient à la défense de la patrie, les étrangers se livraient exclusivement aux occupations productives du commerce, dans la mesure que comportait la situation. Les uns sacrifiaient tout à leurs institutions, à leurs droits, à leur indépendance ; les autres

vivaient tranquillement et prospéraient sous la protection des citoyens et du gouvernement.

Les conspirateurs pillaient le trésor national, et M. Washburn recevait d'eux des sommes considérables pour payer les services qu'il rendait en préparant la révolution.

Cette monstrueuse conspiration a dû d'être découverte à la protection toute spéciale de Dieu qui veille sur les peuples, bien plus qu'à la vigilance des hommes. Ses auteurs, armés de poignards et de torches incendiaires, allaient procéder à son accomplissement, quand leurs menées arrivèrent à la connaissance du chef de l'Etat.

Sans cette abominable trahison, Monsieur le Ministre, la guerre qui afflige encore notre pays en épuisant le sang le plus pur de nos concitoyens aurait cessé depuis longtemps, et les plaies qu'elle a envenimées et multipliées seraient déjà cicatrisées. La défaite de Curupaity avait complètement déconcerté les plans et les espérances de l'ennemi. Avec les restes impuissants de son armée démoralisée, il s'était renfermé, immobile, dans ses retranchements de Tuyuty; son escadre avait perdu quelques-uns de ses meilleurs vaisseaux cuirassés et n'osait pas se présenter devant nos batteries. Il ne connaissait pas notre territoire, ni les ressources que nous en tirions, ni les moyens d'attaque dont nous disposions. Il ne savait rien des positions que nous occupions. D'un autre côté, les événements de la guerre le forçaient à nous respecter et à nous craindre, et la résolution de nous subjuger, si obstinée jusque-là, était fortement ébranlée. La guerre lui paraissait donc sans avantage désormais, et la paix devenait pour lui une nécessité.

En pareilles circonstances, la mission pacifique de M. Washburn, conduite convenablement, honorablement, comme il convenait au ministre d'une grande nation de la conduire, ne pouvait pas manquer de réussir; malheureusement, M. Washburn alla chercher ailleurs les inspirations qui le dirigeaient, et il fut cause que la guerre, qui allait finir, continua plus désastreuse que jamais. Pour la première fois, et à son instigation, on vit surgir dans la République l'idée d'une conspiration à laquelle plusieurs membres importants de l'administra-

tion se mêlèrent. Dès ce moment l'ennemi se reprit à croire au succès de sa cause.

M. Washburn ne se contenta pas de raviver les espérances éteintes de l'ennemi, en l'assurant de la puissante coopération de personnes influentes qu'il avait corrompues; il lui fit passer des cartes, des plans topographiques de la République; il lui fit connaître nos positions, nos ressources et nos moyens de défense; il lui suggéra des plans d'opérations combinés avec ses complices, ayant pour objet: d'assiéger nos armées dans leurs positions de Paso-pucu, pousser les troupes alliées en avant par terre jusqu'à Tuyucué et Tayi, forcer à une heure désignée et par des moyens indiqués le passage d'Humaita à l'aide de l'escadre cuirassée qui irait se placer en avant de cette forteresse, couperait nos communications avec l'intérieur de la République et nous affamerait; enfin mettre l'ennemi en communication directe avec les conspirateurs, en poussant des expéditions, soit par eau, soit par terre, jusqu'à l'Assomption, siège de la conspiration, qui, de la sorte, éclaterait ouvertement et terminerait la lutte.

Tous ces plans furent adoptés par l'ennemi et en partie exécutés. Trois navires cuirassés purent arriver jusqu'en vue de l'Assomption avec des drapeaux blancs, signal convenu; les autres dispositions devaient s'exécuter à leur tour, quand S. E. le maréchal président commença la série des opérations militaires qui ont déconcerté tous les plans de l'ennemi et des conspirateurs.

L'ennemi avait déjà donné des preuves de sa cruauté dans la malheureuse cité orientale de Paysandù, et il en avait donné d'autres postérieurement à Corrientes; c'était donc un devoir impérieux pour le gouvernement de mettre à l'abri de ses atteintes la population de l'Assomption, ville située sur les bords du fleuve Paraguay, et par conséquent, exposée aux coups de la flotte cuirassée du Brésil. Dans ce but, il décréta que la capitale de la République serait transférée provisoirement à Luque, et que, en attendant, la ville de l'Assomption deviendrait place de guerre et que ses habitants l'abandonneraient.

Les habitants de l'Assomption, nationaux et étrangers, com-

prenant les motifs du gouvernement, abandonnèrent effectivement la ville et allèrent se réfugier dans l'intérieur du pays.

Les consuls étrangers, à l'exception du consul portugais, compromis dans la conspiration, ne firent aucune opposition à cette mesure et abandonnèrent également la ville. M. Washburn, au contraire, prétendit rester à l'Assomption, malgré les observations amicales que lui fit le gouvernement à cette occasion, et il reçut chez lui des étrangers qui venaient y chercher asile pour échapper à la responsabilité de leur complicité dans la conspiration.

M. Washburn ne voulait pas se soumettre à une mesure qui dérangeait ses plans, et pour cela il ne craignait pas, en violation de la souveraineté du pays où il résidait, de maintenir sa résidence dans une place forte où ne siégeait plus le gouvernement auprès duquel il était accrédité.

On sait qu'une place de guerre, une escadre, une fortification, même en temps de paix, mais particulièrement en temps de guerre, et, surtout, pendant une guerre de conquête et d'extermination, ne peuvent être, je ne dis pas habitées, mais simplement visitées par des étrangers sans une permission spéciale. M. Washburn, qui croyait la nationalité paraguayenne expirante, grâce à ses menées criminelles, crut pouvoir mépriser ce principe. Il espérait que la conspiration allait triompher et qu'elle couvrirait sa conduite devant les peuples civilisés, solidaires des infractions au droit des gens, quelque part qu'elles se commettent.

Il violait ainsi toutes les lois sociales, celles de son propre pays comme celles du pays auprès duquel il était accrédité; il n'était plus le représentant d'une nation amie chez une nation amie; il descendait à la condition de criminel, trahissant l'hospitalité d'un peuple généreux qui n'avait eu pour lui et pour la grande nation des États-Unis que du respect et de la sympathie. Sa résidence était devenue l'asile des criminels, un abri pour y tramer impunément la ruine du pays.

Toutefois, ses espérances furent trompées; ses plans avortèrent; la conspiration fut découverte et étouffée; mais il n'en continua pas moins son œuvre détestable. Tandis que l'ennemi

voyait ses combinaisons déconcertées par les opérations stratégiques de S. Exc. le maréchal président, et que la justice instruisait l'affaire des conspirateurs, lui se tenait dans sa résidence comme dans un retranchement, et couvrait ses manœuvres du drapeau des Etats-Unis.

La justice nationale ayant affaire fréquemment avec les conspirateurs réfugiés chez lui, je dus m'adresser à lui plusieurs fois pour faciliter les opérations des juges, et même pour obtenir que les coupables fussent mis à leur disposition, conformément à notre droit public. Plusieurs de ces coupables étaient des hommes instruits, des professeurs de droit, qui savaient que ma réclamation était parfaitement fondée; cependant, M. Washburn prétendit les soustraire à l'action de la justice; et c'est malgré lui, dans l'espérance, peut-être, de dissimuler leur crime, qu'ils abandonnèrent sa résidence et se constituèrent prisonniers.

M. Washburn ne cessa de faire à la justice nationale une opposition systématique et obstinée. A toutes mes réclamations il répondit par des sophismes, laborieusement tirés du droit international et des usages diplomatiques interprétés d'une manière captieuse. Je ne crains pas de dire, et Votre Excellence reconnaîtra avec moi, sans doute, que, sans violer l'esprit, ni même la lettre du code des nations civilisées, ce ministre pouvait avoir perdu à nos yeux le caractère public dont il avait été revêtu, comme représentant d'une nation amie et neutre; cependant, mon gouvernement n'a cessé de lui témoigner toutes les considérations qui sont dues à ce caractère. On ne pouvait pousser plus loin la modération et le respect des privilèges diplomatiques.

Mon gouvernement, qui désire donner aux Etats-Unis un témoignage éclatant d'estime et de respect; qui ne doute pas, d'ailleurs, de la justice du gouvernement de cette grande République, a cru devoir abandonner à sa discrétion la cause de son ancien ministre, M. Charles A. Washburn. Il a donc renoncé au droit qu'il avait de soumettre ce ministre à une instruction judiciaire préalable qui l'aurait accompagné dans son pays, et il l'a laissé librement s'embarquer sur la canonnière Wasp.

Un dernier témoignage, à l'appui des faits et des doctrines que j'ai l'honneur d'exposer dans la présente, ressort de la conduite de M. Washburn au moment de prendre congé de moi, et aussitôt après avoir quitté le territoire paraguayen.

En prenant congé de moi, il ne trouvait pas d'expressions suffisantes pour montrer l'estime et la reconnaissance qu'il devait, disait-il, à S. Exc. le maréchal président de la République; mais il n'avait pas plus tôt franchi nos lignes, qu'il écrivait au maréchal une lettre pleine d'injures. A Buenos-Ayres, il a renouvelé ses injures dans une lettre datée du 24 septembre dernier, adressée à M. Stuart, ministre de la Grande-Bretagne, et qui fut publiée par les journaux de la Plata.

Le langage de cette dernière lettre, les circonstances dans lesquelles elle a été rendue publique, le contenu de la présente et de la brochure qui l'accompagne, où se trouvent toutes les notes officielles échangées avec M. Washburn, me dispensent de développer plus longuement devant Votre Excellence les preuves évidentes que ce ministre a manqué de la manière la plus révoltante à toutes les lois de l'amitié et de la neutralité qu'il avait mission de respecter, sinon de faire respecter, dans ma patrie.

Je saisis cette occasion pour offrir à Votre Excellence les assurances de la haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, etc...

Le Ministre des affaires étrangères,

Signé : LUIS CAMINOS.

B

A Son Excellence Monsieur le Conseiller Antonio Coelho de Sa e Alburquerque, Ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, etc.

Légation de la République Orientale de l'Uruguay.

Rio-de-Janeiro, 28 février 1867.

Monsieur le Ministre,

Par une dépêche de M. William H. Seward, ministre des affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique, datée du 20 décembre 1866. le cabinet de Washington a soumis à l'apprécia-

tion de mon gouvernement les propositions reçues déjà par celui de Votre Excellence, pour mettre fin à la guerre du Paraguay.

Mon gouvernement s'est borné à accuser réception de cette communication, le 13 courant, en déclarant que pour y répondre, il devrait d'abord se mettre d'accord avec ses alliés.

En conséquence et sans préjudice de ce qui, pour arriver à cet accord, a lieu aujourd'hui dans le Rio de la Plata, et qui devra être soumis à l'approbation du gouvernement impérial, j'ai été autorisé par une note de mon gouvernement, à ladite date du 13 courant, à un échange d'idées avec Votre Excellence sur cet important sujet.

Mon intention était de vous proposer des conférences verbales, mais elles sont actuellement impossibles, par le motif que le devoir m'a été imposé de ne pas me présenter aujourd'hui, ainsi que je le désirerais, au secrétariat d'Etat. Votre Excellence voudra me permettre de lui communiquer par écrit, et sans aucune réserve, les opinions que j'entretiens et que je suis autorisé à lui exprimer, ainsi qu'il a été mentionné plus haut.

L'honorable prédécesseur de Votre Excellence m'a appris, à propos de l'ouverture pacifique faite par le gouvernement du Paraguay, que le gouvernement de S. M. était résolu à ne traiter ni avec le général Lopez, ni avec aucun membre de sa famille, ni avec aucun gouvernement soumis à son influence. Et cette résolution serait tellement extrême, tellement absolue, qu'elle s'étendrait jusqu'aux capitulations purement militaires.

A tous les points de vue, cette résolution n'est pas considérée; elle est même insoutenable.

Le traité de la triple alliance ne l'autorise pas, car ce traité se propose d'obtenir la réparation des injures et dommages reçus du Paraguay, et des garanties de paix et de sécurité pour l'avenir.

La guerre n'est et ne peut être que le moyen d'arriver à cette fin; et ce terrible moyen ne se justifie qu'autant qu'il est abso-

lument nécessaire. S'il s'en présente un autre qui nous donne satisfaction, le repousser au préalable, c'est dépouiller la guerre de toute légitimité et de toute justification.

La guerre convertie en vengeance, en satisfaction donnée à l'orgueil et à la haine, au désir de ruine et de destruction, c'est un crime et une atrocité.

Ecouter des propositions, ce n'est pas céder, ce n'est pas transiger sur des choses qui ne comportent pas de transaction.

La guerre a ses règles dictées par la raison, l'humanité et la civilisation.

Ces règles sont sacrées, parce qu'elles tendent à diminuer l'effusion du sang, à restreindre l'œuvre de destruction. Et toutes ces règles sont violées, quand on se refuse à écouter des propositions qui pourraient faire arriver aux fins de la guerre, sans autre effusion de sang; quand on se refuse à traiter avec l'ennemi, à accepter des arrangements.

D'autre part, le traité de la triple alliance doit être interprété conformément aux principes éternels de la raison et de la justice, aux principes sur lesquels se fondent l'indépendance et les droits constitutifs de toutes les nations : ce qui veut dire, que le traité doit être interprété de manière à concilier toutes les dispositions avec l'autonomie du Paraguay; il le doit d'autant plus qu'il stipule et garantit l'indépendance du Paraguay.

Attenter en quelque façon à cette indépendance, c'est violer le traité d'alliance. Ce traité ne s'occupe ni de la famille de Lopez, ni des gouvernements futurs qui pourront se former et être soumis à son influence.

En disant qu'il ne traitera avec aucun gouvernement soumis à l'influence de Lopez, le Brésil se réserve, sans aucun contre-poids, l'appréciation intime des conditions personnelles et des situations morales dans lesquelles pourront le trouver les hommes qui auront à gouverner le Paraguay.

Tenir un droit pareil et l'exercer peut, en fait, équivaloir au droit de choisir soi-même le gouvernement du Paraguay; puisqu'il permet d'annuler, comme soumise à l'influence de Lopez

toute élection qui ne tomberait pas sur une personne désignée par les alliés.

Je ne crois pas que telles soient les intentions du Brésil. Néanmoins, la chose se déduit logiquement de la résolution mentionnée plus haut. Si elle devait être maintenue, l'indépendance du Paraguay serait anéantie, et tous ces pays seraient livrés à la loi du plus fort.

En ma qualité de représentant d'une nation relativement faible, je me rattache de toutes mes forces aux principes tutélaires de l'autonomie des peuples.

Il ne faut pas perdre de vue que le traité d'alliance est, comme toutes les œuvres et toutes les combinaisons humaines, sujet aux changements que conseillent les informations nouvelles que font surgir les convenances et les nécessités résultant des nouveaux événements.

Or, le traité a été négocié sous l'empire d'une illusion que les événements subséquents ont complètement et douloureusement fait évanouir.

Votre Excellence me permettra de lui rappeler que je n'ai pu participer à cette illusion et que je n'y ai point participé.

Dans les archives de votre ministère, Votre Excellence verra qu'elle était mon opinion, dans une note écrite en 1848, et publiée dans le Relatorio de 1852. Je disais au gouvernement de Votre Excellence, que le Paraguay formait le vrai soldat-machine, et qu'il pourrait s'y créer l'armée la plus disciplinée et la plus aguerrie de l'Amérique.

Je savais cela et davantage encore, quand par fidélité au drapeau de mon pays et sans illusion aucune, j'ai accepté un rôle officiel dans la guerre où, à tort ou à raison, il est maintenant engagé.

Que cela me serve de titre pour être écouté avec bienveillance.

Ce traité a été donc, comme je le disais, conclu sous l'empire d'une illusion. On croyait à une guerre sans résistance, et par

suite, à une guerre courte et peu sanglante, dont l'issue était infaillible et prochaine; — on s'attendait à une simple promenade militaire.

De là vient que le traité met de pair avec des stipulations d'un intérêt essentiel, d'autres clauses qui n'ont qu'un intérêt secondaire et d'autres encore que, dans cet acte-ci, il ne convient pas de qualifier.

Mais aujourd'hui, nous sommes en présence des plus terribles réalités.

Sous le commandement de Lopez, la population paraguayenne s'est battue et se bat comme un seul homme. Elle s'est battue ainsi jusqu'aujourd'hui. Se fera-t-on cette illusion de croire qu'elle ne se battra pas de même jusqu'à la fin ?

Pour ce qui me concerne, je découvre et respecte, dans cette population peu éclairée, l'énergie qui ailleurs fit réduire Moscou en cendres et qui, en Espagne, brisa le pouvoir colossal du premier Napoléon, pouvoir contre lequel l'Europe n'avait pu jusque-là résister.

Je ne veux pas mettre en doute le triomphe sur le Paraguay, mais je redoute la perte de temps et les sacrifices que ce triomphe peut exiger.

Après avoir franchi les fortifications qui nous arrêtent, nous pourrions gagner de grandes batailles, mais il n'est pas probable qu'elles mettront fin à la guerre.

Alors vraisemblablement commencera la guerre contre les obstacles de la nature, contre les déserts et les dévastations du sol, contre le fanatisme et contre le patriotisme de la population. Alors commencera la guerre sans repos ni trêve, qui décoche la mort d'une invisible main, du fond de l'impénétrable fourré, du haut de l'inaccessible rocher, du milieu de l'inguable marais.

Alors nous aurons à porter tout avec nous, et la nourriture de nos soldats et celle de nos bêtes de somme. Nos chevaux, nos troupeaux devront être innombrables, leurs haïtes devront être fréquentes puisque le travail de l'acclimatation et la consti-

tution du sol affaibliront et débilitent les animaux en peu de temps.

Quelle perspective s'ouvre devant nous ! Que de temps, que de sang, que des sacrifices pour arriver au terme de la voie douloureuse dans laquelle nous sommes entrés !

Nous finirons par y arriver sans doute.

Mais si nous y arrivons, qu'aurons-nous obtenu ?

C'est là une des plus grosses questions parmi celles qu'a fait surgir la résistance du Paraguay.

Si le Paraguay continue à nous résister, comme il l'a fait jusqu'à présent, nous sommes condamnés à détruire la population mâle du Paraguay, presque tous les habitants, puisque la tenacité de Lopez nous oblige déjà à tuer jeunes et vieux. Je ne serais nullement surpris que nous ayons à tuer des femmes !

A la fin, nous nous trouverons en face du cadavre du Paraguay. Ce sera, certes, un triste et déplorable résultat !

Le traité de la triple alliance a stipulé et garanti l'indépendance du Paraguay, parce que cette indépendance est la condition de paix entre les nations alliées.

Si le Paraguay n'est plus qu'un cadavre, ces conditions-là sont profondément troublées.

Et la victoire que le fer et le feu pourront enfin nous donner, se transformera infailliblement en une cause de discorde et de trouble perpétuel entre les alliés actuels. Cette grande guerre donnera naissance à d'autres guerres.

En tenant compte de ces considérations d'une importance suprême ; en réfléchissant : aux immenses sacrifices que ces populations ont fait et qui déjà grèvent leur avenir ; aux nouveaux sacrifices que leur imposera la prolongation de la guerre ; aux troubles intérieurs qui compromettent à cette heure la situation du Rio de la Plata par suite de la résistance obstinée du Paraguay ; aux complications extérieures dans lesquelles nous pouvons être engagés avec le Chili, le Pérou et la Bolivie ; et enfin aux graves inconvénients qui tôt ou tard pour-

raient résulter d'un refus direct de la médiation proposée par les Etats-Unis — je suis d'avis que ladite médiation doit être acceptée dans les termes que j'indiquerai ci-après.

Cette médiation peut-être pour nous une intervention providentielle.

Nous la pouvons accepter sans armistice immédiat. Cela signifie que si pendant les négociations préliminaires, c'est-à-dire pendant quelques mois, nous pouvons triompher par la voie des armes, comme l'espère Votre Excellence, la victoire mettra fin aux conférences.

Si dans cet intervalle nous n'obtenons pas l'avantage, aucune paix ne sera préférable à celle qui aura été négociée sous la garantie des Etats-Unis ; car si une garantie internationale peut être efficace, c'est bien celle-là.

Les bases de la négociation devront être modifiées, en conséquence du changement qui s'est opéré dans la situation que nous occupions ou que nous nous faisons l'illusion d'occuper, quand a été conclu le traité du 1^{er} mai 1865.

Distinguons ce qui est juste et ce qui est essentiel, de ce qui ne l'est pas.

Abandonnons ce qui coûterait plus cher qu'il ne vaut. Par exemple, un seul mois de guerre nous impose des sacrifices supérieurs à tout ce que le Paraguay pourrait *réellement* nous payer dans quatre ou six générations, à titre d'indemnités et dépenses de guerre. La paix ne peut dépendre de question de limites, de frangments de déserts. C'est chose vraiment insensée que des territoires ainsi dépeuplés achèvent de se dépeupler, afin d'augmenter la superficie de leurs solitudes. Le Brésil n'a pas même pu explorer tous les territoires qu'il possède. Ces questions de terres non habitées doivent se discuter à part et s'arranger en dehors de toute coaction militaire.

En acceptant la médiation des Etats-Unis nous pourrions déclarer en même temps quelles sont les clauses que nous regardons comme essentielles.

ne satisfaction d'honneur — si l'on ne trouve pas que l'hon-

neur ait été satisfait par notre occupation militaire et par nos nombreux et glorieux faits d'armes sur le territoire du Paraguay.

Des garanties de paix et de sécurité contre des agressions nouvelles. Ces garanties peuvent être diverses. On peut les abandonner à la discrétion du médiateur. On indiquerait seulement que la plus agréable de toutes pour nous serait l'établissement dans le Paraguay d'un gouvernement de publicité et de libre discussion.

Des garanties pour la libre navigation par tous les pavillons des fleuves *Paraguay* et *Paraná*.

Après avoir énuméré les conditions que nous regardons comme essentielles, on déclarerait que nous reposant avec la plus entière confiance sur l'honneur, la loyauté et les principes libéraux du peuple et du gouvernement des États-Unis, nous leur confions le dépôt de notre honneur et de nos intérêts, les autorisant à proposer ou accepter les conditions que ces États proposeraient ou accepteraient, s'ils étaient mis en notre lieu et place ; les dits États-Unis se constituant garants de tout ce qui serait arrêté et conclu.

Telles sont mes opinions, loyalement et amicalement énoncées, et que je suis autorisé à vous communiquer.

Votre Excellence leur donnera la considération qu'elles méritent et la suite qu'elle jugera convenable.

J'ai l'honneur de réitérer à Votre Excellence les assurances de ma plus haute considération.

Signé : ANDRÉS LAMAS.

C

A Son Excellence Monsieur Antonio Coelho da Sa é Alburquerque, ministre secrétaire d'État aux affaires étrangères, etc.

Légation de la République Orientale de l'Uruguay.
Rio-de-Janeiro, 7 mars, 1867.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de recevoir de Votre Excellence la note confidentielle qui porte la date du 3 courant.

Votre Excellence a la bonté de me faire savoir que pour le motif qu'elle indique, elle juge devoir s'abstenir de toute discussion dans cette ville, sur la médiation proposée par les États-Unis.

Ma note confidentielle du 28 février, dont Votre Excellence m'accuse réception, n'était que la communication des opinions que j'ai pu me former sur cet important sujet.

Je disais expressément : « Telles sont mes opinions, loyalement et amicalement énoncées, et que je suis autorisé à vous communiquer. Votre Excellence leur donnera la considération qu'elles méritent et la suite qu'elle jugera convenable.

Votre Excellence, mécontente, sans doute, d'opinions qui ne cadrent pas avec l'inflexible dessein que son gouvernement se propose — dessein périlleux et même funeste, pour autant qu'il est inflexible et inexorable — a pris une résolution que je n'ai point provoquée et qui témoigne comme elle le fait, de peu de bienveillance envers le ministre d'une puissance amie, pouvaient amener de graves inconvénients.

Ce que j'ai fait, moi, ministre, en vertu de l'autorisation que j'ai reçue de mon gouvernement, d'échanger avec vous *mes idées*, sans autorisation de personne, tout homme public aurait pu le faire, tout citoyen de l'un de ces pays, du sang, de la fortune, de l'avenir desquels on dispose autocratiquement sans le consulter.

J'énonçais *mes opinions*, rien de plus. Je me bornais ainsi à une simple manifestation, en laissant expressément à votre jugement, le soin de décider de l'importance et des suites que vous jugeriez à propos de lui donner.

En ces termes, si ma note confidentielle ne méritait pas d'être prise en considération ou de servir de point de départ à quelque négociation, elle n'exigeait qu'un simple accusé de réception, comme on l'aurait donnée à tout homme public, même sans fonction officielle.

Représentant d'un pays dont on m'a si cruellement fait sentir la faiblesse dans ma présente mission ; représentant d'un gouvernement que le Brésil considère comme sa créature, je me suis vu forcé, bien contre mon gré, à hausser le ton pour faire entendre, dans les lieux élevés, la voix du droit et de l'honneur d'un peuple viril et indépendant, la voix aussi de mon gou-

vernement qui, j'en ai la confiance, ne cessera pas de consulter le droit, la dignité, et les intérêts de la patrie.

Nos pays nous jugeront, Monsieur le Ministre, et quand un jour on leur répétera mes paroles vibrantes d'indignation contenue et de profonde amertume, je montrerai comment des actes qui m'offensaient gratuitement et m'atteignaient dans ma dignité, m'ont arraché des paroles comme celles que j'ai prononcées, et comme celles que le traitement que je reçois de Votre Excellence m'a fait prononcer aujourd'hui.

Je suis toujours l'homme, l'ami qu'a connu le Brésil. Mais je ne retrouve plus la même considération pour mon pays, le même respect de ses droits, la même équité à l'égard de ses intérêts, la même bienveillance pour ses susceptibilités naturelles qui, en une glorieuse époque, nous firent réunir nos efforts, facilitèrent nos relations, établirent des rapports d'une fraternité non moins sincère qu'avantageuse, entre le ministère oriental avec lequel Votre Excellence ne se soucie plus de s'entendre, et les illustres hommes d'État du Brésil qui préparèrent conjointement avec ce ministère et conclurent l'immortelle alliance de 1851.

Je le répète, nos pays nous jugeront, Monsieur le Ministre.

Les fâcheuses conséquences de la résolution que, sans y être aucunement obligé, Votre Excellence daigne me communiquer, pourront se dérouler très-prochainement.

Il est possible que l'envoyé extraordinaire du Brésil auprès des gouvernements de la Plata, ne réussissant pas à s'accorder avec eux, les ministres de ces gouvernements accrédités auprès de cette Cour, reçoivent l'ordre de s'entendre avec Votre Excellence, de faire un échange d'idées, et d'entrer dans une négociation ayant pour objet de mener à bonne fin l'accord désiré.

Votre Excellence, en leur fermant par avance les portes de son cabinet, les met dans l'impossibilité de remplir leur mission.

J'attends par le prochain steamer quelques communications sur cet important sujet. Comment m'acquitterai-je du message que je pourrai avoir à vous transmettre ?

Ne pas m'entendre, cela équivaldrait à refuser d'écouter mon gouvernement.

Votre Excellence, je ne puis que le redire, a commis, sans nécessité aucune, un acte fort grave.

Ainsi que je l'ai déjà dit, l'énoncé de mon opinion n'exigeait de votre part qu'un simple accusé de réception. Mais Votre Excellence a préféré décliner absolument toute discussion en cette Cour.

Le droit du gouvernement de Votre Excellence ne diffère en aucune façon du droit des gouvernements du Rio de la Plata.

Si ces gouvernements veulent se faire entendre-là, s'ils veulent discuter ici, est-ce que Votre Excellence dénierait leur droit ?

Ces Républiques ne sont-elles pas souveraines autant que l'Empire ? Ne sont-elles pas égales en droit ?

Pourquoi, Monsieur le Ministre, provoquer ces interrogations ?

Toutefois, je passe par dessus ce point, et je prie Votre Excellence de me permettre de ne pas prendre congé d'elle, sans avoir mieux éclairé les sérieux et importants motifs qui ont inspiré la communication confidentielle antérieure à celle-ci.

Le jour même qu'est parvenue ici la première nouvelle du désastre de Curupaity, M. le ministre argentin et moi nous avons exprimé à l'honorable prédécesseur de Votre Excellence la nécessité d'envoyer un nouveau corps d'armée.

Depuis cette conférence, le Brésil a envoyé de nombreux mais de petits contingents. Néanmoins, cet effort du gouvernement impérial suffit à peine pour réparer les pertes qu'a subies et que subit encore l'armée des alliés, et la manière dont ces renforts sont expédiés n'est pas de nature à produire le moindre effet moral.

En sollicitant l'envoi d'une armée nouvelle, mon intention, je ne veux point le dissimuler, était de mettre à l'étude, sur le

terrain le plus pratique et le plus matériel, la grande question de la paix ou de la guerre.

Il est démontré, au moins pour moi, que l'armée actuelle est, par le nombre, par la composition et la direction, incapable de donner à la guerre une prompte fin.

Est-ce que les alliés pouvaient remonter à la cause ou aux causes de cette insuffisance ?

L'armée alliée qui s'est aventurée dans la campagne du Paraguay a-t-elle des réserves ?

Si elle n'en a pas, peut-elle en avoir en temps utile ?

Si elle n'en a pas et ne peut en avoir en temps utile, peut-elle aventurer *tout* au seul hasard des combats que nous allons livrer au Paraguay et qui, suivant Votre Excellence, peuvent être décisifs ?

Si l'ennemi victorieux déborde sur nos territoires, comment, avec quoi l'arrêterons-nous ? Dans quelle attitude traiterons-nous avec lui et sous quelles garanties ?

Lorsque, dans plusieurs de nos conversations, j'ai soumis à Votre Excellence ces diverses questions, je n'ai pu, malheureusement, parvenir à ébranler l'optimisme qui domine le gouvernement impérial, ni la résolution à laquelle il s'est asservi, sans changer cette guerre en un duel à mort entre le Brésil, un État, et Lopez, un homme.

Aujourd'hui, moins que jamais, Votre Excellence ne croit pas, et, ce qui est pire, Votre Excellence se refuse à croire, et même elle est fermement résolue à ne pas croire à la possibilité d'un échec sérieux pour l'armée alliée.

Nous sommes condamnés à aller étourdiment devant nous comme depuis le commencement de la guerre, tombant d'une surprise dans une autre « au jour le jour. »

Votre Excellence me disait une fois : « Dieu me garde d'avoir même la pensée que notre armée puisse essuyer une déroute. »

Il est certain, Monsieur, que cette pensée n'a rien d'agréable, mais un homme d'Etat ne doit ni fermer les yeux ni se boucher les oreilles, par la raison qu'il verrait ou entendrait des choses désagréables.

Gouverner, c'est prévoir. Et le gouvernement qui ne veut pas prévoir, abdique.

Pour prévoir, il est nécessaire de supposer toute les hypothèses, et le plus sûr est d'admettre les pires.

Mais si le gouvernement impérial ne se soucie pas de prévoir, ses alliés qui ont dans cette guerre autant de droits et autant d'intérêts que le Brésil, peuvent, ils doivent même prévoir pour eux-mêmes. Et quand il leur plaît de communiquer leur prévision au gouvernement impérial, celui-ci doit se résigner à les entendre et à les écouter.

Notre alliance est entre égaux.

Il entre dans les possibilités que l'armée des alliés subisse un désastre; et admettre cette possibilité n'est pas proclamer la probabilité d'un triomphe.

Waterloo a dépendu d'un accident, d'un ordre mal compris, mal exécuté, ou qui a rencontré dans son exécution des obstacles imprévus.

L'accident que le génie de Napoléon n'a pu prévoir ni réparer, avec l'aide de ses meilleures troupes et de ses plus illustres capitaines, au moment même de la victoire lui arracha la victoire.

Si le gouvernement impérial ne se soucie pas de prévoir, il ne doit pas être surpris que ses alliés, auxquels il n'est pas permis *ab irato* et par complaisance pour l'empire, de risquer par un coup de dé le sang et les destins de leurs peuples, usent de leur droit de prévoir.

Puisqu'il était en notre droit d'interroger : Etant donné un malheureux accident, qu'y a-t-il de prêt pour le réparer? Comment pourra-t-on le réparer? et quelles pourront en être les conséquences?

Ne fabriquons pas, Monsieur le Ministre, des vérités de convention, d'amour-propre, ou de courtoisie.

La vérité est que l'armée n'a pas réellement de réserves convergeant sur son plan d'opération et, ce qui est plus grave, elle ne peut en avoir.

Dans la situation intérieure du Rio de la Plata, situation amenée par la guerre actuelle, les deux républiques alliées ne peuvent envoyer de troupes nouvelles ; au contraire, elles retiennent une partie de celles qu'elles avaient déjà expédiées sur le Paraguay.

Le Brésil n'a pas de réserves, ni de quoi en avoir, puisque l'ardeur qui poussait à la formation de légions de volontaires s'est atténuée et, depuis, on n'a pas pris à temps les grandes mesures qui auraient pu procurer les réserves.

Que Votre Excellence ne se blesse pas d'entendre la vérité ; qu'elle me permette de dire ce que je vois.

Aujourd'hui, le Brésil forme les contingents qu'il envoie dans le Paraguay par trois moyens seulement.

1° L'enrôlement forcé, accompagné de menaces d'une extrême violence. De mes propres yeux, j'ai vu les recrues qu'on amenait de la province de Minas. Elle viennent sous escorte, avec un carcan et une chaîne de fer qui les prennent au cou. Jamais je n'ai vu un spectacle plus douloureux !

2° Les esclaves libérés, en échange de titres de noblesse et des décorations honorifiques.

3° Les condamnés au bague.

Ces moyens (et, présentement, je n'en vois pas d'autres) ne peuvent pas produire grand chose. Ce serait un miracle si, à l'avenir, ils nous aidaient à réparer nos pertes.

Et ces mêmes moyens ne peuvent pas augmenter l'armée d'un seul homme, au moins pendant quelques mois, si (ce qu'à Dieu ne plaise) l'épidémie qui nous menace vient à éclater.

En effet, bien que j'aie entretenu de ce sujet Votre Excel-

lence, on n'a pas préparé, on ne prépare point d'étapes que les contingents puissent suivre jusqu'à leur point de destination, sans risques pour les populations et pour l'armée.

Dieu veuille que nos craintes ne se réalisent pas, que le choléra ne frappe pas l'armée, qu'il ne se répande pas; parmi les populations et que les dévastations de la peste ne suivent pas ainsi celles de la guerre!

En cela, comme pour tout le reste « au jour le jour. » Tout se fera à la dernière heure, tout coûtera cher et ce qu'il y a de plus triste, tout sera insuffisant.

Donc, l'armée des alliés est dépourvue de réserves et ne peut en avoir en temps opportun.

Notre destinée, celle de tous ces pays-ci, ne dépend que d'un accident.

Nous ne sommes soutenus par aucune sympathie internationale. Pourquoi se faire illusion sur toutes choses? Nous avons contre nous l'hostilité latente des Républiques qui nous entourent. Et les populations du Brésil lui-même sont lassées des sacrifices si mal rémunérés que leur a coûtés la présente guerre.

Telle est notre situation. Et c'est en ce moment-ci que s'offre à nous la médiation de l'Amérique du Nord.

Cette médiation, la plus considérable en elle-même qu'il puisse y avoir, est encore appuyée par la force morale que lui a donné l'opinion, hautement exprimée, de la France et de l'Angleterre.

La puissante République s'étant engagée dans l'œuvre de pacification qui est l'objet des désirs du monde entier, de l'Europe comme de l'Amérique, le général Lopez se remettant entre ses mains, comme il a déjà fait, ou ne manquera pas de le faire, et se montrant disposé à conclure la paix et à la garantir, il m'est difficile de concevoir que le Brésil ne redoute pas d'assurer la responsabilité d'un refus non justifié et non justifiable.

Dans l'intérêt le plus égoïste du Brésil lui-même, du Brésil dont je suis l'ami et dont je souhaite la paix et la prospérité,

je supplie son gouvernement de s'arrêter un instant et de mesurer la profondeur de l'abîme qui s'ouvre à ses pieds.

Si je ne me trompe, ma lettre confidentielle, antérieure, signalait à Votre Excellence des mesures qui sauvegardaient à la fois le droit et la dignité.

Par exemple, si au lieu de manifester contre la médiation une répulsion radicale et préconçue semblable à celle de Votre Excellence, les alliés s'exprimaient ainsi :

« Le général Lopez nous ayant attaqué par surprise ne nous offre aucune garantie. Ce défaut de garantie a fait naître et justifie l'article du traité par lequel nous déclarons ne pas vouloir négocier avec lui. Néanmoins, par amour de la paix et par une déférence au désir des Etats-Unis, nous sommes prêts à traiter acceptant dès aujourd'hui leur médiation, si ces Etats se portent garants du pacte à conclure ; s'ils nous donnent la garantie que, ne nous heurtant pas à Lopez, nous pouvons immédiatement désarmer et vivre sur le pied de paix. »

Cette déclaration, qui serait irréprochable, concilierait le respect de notre dignité avec ce qui est juste et raisonnable, et préviendrait toute mésintelligence avec les Etats-Unis.

Si les Etats-Unis réservaient leur garantie (et je n'ai aucun motif de le croire) au pis aller, leur refus nous condamnerait à une paix armée. Et il resterait acquis que l'article qui nous interdisait de traiter avec Lopez, provenait d'un manque de garantie et n'était point une attaque à la volonté souveraine du peuple paraguayen.

Si les Etats-Unis accordaient leur garantie, comme je crois qu'ils le feraient, nous entrerions en négociation. Cette garantie nous donnerait une base large et solide, sur laquelle nous devrions traiter avec un ardent désir de la paix, de la paix que réclament l'humanité et la civilisation, de la paix qui est la nécessité suprême, car à aucun orgueil d'homme il n'est permis de verser inutilement le sang des peuples.

La médiation ayant été acceptée sans armistice, et les plénipotentiaires ayant été envoyés à Washington, V. Exc. aurait

du temps devant elle, plus de temps même qu'elle ne croit aujourd'hui nécessaire, pour s'assurer de la victoire.

Si au lieu du triomphe survenait un désastre, ou la prolongation de la guerre (ce qui serait le plus grand des désastres), eh bien ! les propositions du Paraguay seraient alors sur le tapis.

En ce cas, au lieu de nous soumettre douloureusement à la loi du vainqueur, le revers nous trouverait cheminant déjà dans les voies qui aboutissent à la paix.

Si nous avons bientôt la victoire décisive qu'attend Votre Excellence, et que je désire sans l'espérer, si dans le mois de mai, ou pendant la prochaine session législative du Brésil, l'illustre marquis de Caxias pouvait, après avoir terminé la guerre, occuper son siège au Sénat, nous n'aurions rien perdu à donner un gage de notre amour de la paix, de notre respect pour la vie humaine, de notre considération pour les États-Unis.

De l'acceptation de la médiation, telle que je l'ai proposée à Votre Excellence, résulterait la *légitimation de la guerre* et une paix sûre autant qu'honorable.

Après ces éclaircissements, nous pouvons nous soumettre au jugement de nos pays respectifs, moi et Votre Excellence qui me ferme sa porte et son oreille.

J'ai fini. Il ne me reste plus qu'à prendre congé de Votre Excellence, en lui réitérant les assurances de ma haute considération.

Signé : ANDRÈS LAMAS.

D

A Son Excellence lord Stanley, Principal Secrétaire d'Etat des affaires étrangères de Sa Majesté Britannique.

Légation du Paraguay, Paris, 2 avril 1868.

Milord,

J'ai eu l'honneur de recevoir la note du 25 mars dernier, par laquelle Votre Excellence a bien voulu me faire savoir que le gouvernement de Sa Majesté britannique ne cesserait pas d'employer ses bons offices pour amener la fin des hostilités dont le Rio de la Plata est le théâtre, si les deux parties belligérantes en manifestaient le désir, et si les conditions de la paix paraissaient raisonnables à Votre Excellence et offraient des probabilités d'être acceptées par les deux parties.

C'est avec plaisir, Monsieur le Ministre, que je me hâte d'ex-

primer à Votre Excellence la reconnaissance que ne manquera pas de ressentir mon gouvernement, pour la généreuse et noble disposition du gouvernement de Sa Majesté Britannique à employer ses bons offices en faveur de la paix, ce dont je m'empresserai d'informer mon gouvernement à la plus prochaine occasion.

En attendant, je dois aussi m'empresser de déclarer à Votre Excellence, que je n'ai ni instruction ni autorisation spéciale et directe pour solliciter aucune médiation, ou une démarche quelconque d'une puissance amie. Toutefois, j'ai la conviction que le Paraguay, ainsi qu'il l'a prouvé déjà plus d'une fois pendant la durée de la guerre actuelle, ne repousserait aucun moyen honorable d'arriver à la paix.

Mais, sachant qu'il faut un long temps pour écrire au Paraguay et pour en recevoir les réponses officielles, je me crois autorisé par les circonstances et par les intérêts même de mon gouvernement, à déduire de l'histoire même de la question et des documents les plus autorisés, quelles seraient les bases de la discussion que ne manquerait pas d'accepter le Paraguay, le jour où la paix lui serait offerte par l'entremise d'une puissance amie.

La première, et, peut-être, la seule clause sur laquelle il faudrait statuer, est la confirmation et la consolidation de l'indépendance de l'Etat Oriental de l'Uruguay, par les deux gouvernements qui lui ont donné indirectement l'administration qu'il possède aujourd'hui. Cette administration n'a été établie qu'en violation du traité de 1828, conclu sous la médiation de Sa Majesté britannique. Comme l'indépendance de l'Etat Oriental est une garantie géographique de la libre navigation des affluents de la Plata, le Paraguay qui ne peut exister comme Etat souverain, sans cette liberté, n'a pas pu s'empêcher de regarder l'occupation militaire de la République Orientale par le Brésil, comme une menace ou même une attaque dirigée contre sa propre sécurité et sa propre indépendance. Il a dû considérer comme lui étant destiné le sort qui était fait à l'Etat Oriental.

Cette condition ne saurait manquer de paraître raisonnable

au gouvernement de Votre Excellence qui a inspiré la création de l'Etat Oriental, et les ennemis du Paraguay, signataires du traité de 1828 que, de concert, ils violent aujourd'hui, ne sauraient regarder comme inacceptable ce que déjà ils ont accepté et signé.

Mais les conséquences inévitables et complémentaires de cette première clause, seraient l'évacuation immédiate du territoire du Paraguay par les armées et les escadres des alliés, et l'évacuation totale des pays de la Plata par les armées et les escadres du Brésil.

Sans cette condition, l'indépendance de la République Orientale ne serait qu'un simple mot.

Comme conséquence de cette évacuation, le Paraguay ferait cesser son occupation de Matto-Grosso, laquelle, ainsi que l'a déclaré le Paraguay dans son ultimatum du 30 août 1864, n'a été qu'une mesure de représailles que le Brésil, en envahissant le territoire oriental, l'avait mis dans la nécessité de prendre.

L'adoption d'un principe de compensation, largement interprété et appliqué, ferait disparaître toute réclamation réciproque pour pertes et préjudices subis.

Il va de soi que le Paraguay ne pourrait abandonner son attitude défensive que si ses agresseurs donnaient des garanties d'un désistement formel et définitif de leurs projets militaires, consignés dans le traité du 1^{er} mai 1865.

Contre ce traité ont protesté explicitement toutes les Républiques du Pacifique, et, implicitement, les puissances maritimes de l'Europe et de l'Amérique.

L'abandon total et absolu de cette convention ne saurait donc être considéré comme une condition inadmissible et déraisonnable.

La garantie la plus efficace qui pourrait être donnée de ce désistement et de la sincérité des belligérants, dans la conclusion de la paix sur la base déjà indiquée, serait la ratification et la confirmation du principe de la libre navigation des affluents de la Plata, pour tous les pavillons. Ce principe serait

celui du traité de 1853, contre lequel avait protesté Buenos-Ayres. A ce traité devraient adhérer maintenant, tant le Brésil, la République Orientale et la Confédération Argentine, dont Buenos-Ayres fait actuellement partie, que l'Angleterre et toute autre puissance commerciale qui le voudrait accepter.

Le Paraguay, comme principal intéressé à cette garantie, s'empresserait de souscrire le dit traité, bien qu'il ait déjà son traité de libre navigation avec les États maritimes de l'Europe et de l'Amérique.

Ceux qui ont invoqué le principe de la libre navigation fluviale pour porter la guerre contre le Paraguay, ne pourraient le renier quand il serait invoqué en faveur de la paix. Mais il ne suffirait pas qu'ils déclarassent que ce principe est consigné dans leurs lois intérieures et dans des traités entre riverains. L'expérience a prouvé que tout principe de ce genre, qui n'est pas consigné dans des traités avec une ou plusieurs puissances commerciales de l'Europe, ne peut être considéré comme pourvu de garanties suffisantes.

Pour assurer la paix, Milord, il est indispensable de bien connaître ce qui l'a troublée et ce qui s'oppose à son rétablissement. Le Brésil ne serait pas dans la Plata, si sa présence et sa coopération n'avaient été et n'étaient encore nécessaires à l'existence du gouvernement faible et fragile que la République argentine a reçu des mains de Buenos-Ayres qui rêvait un monopole inconciliable avec les libertés commerciales que l'Europe désire dans ces contrées. Et comme la guerre est indispensable au maintien de l'alliance qui retient le Brésil dans la Plata, le gouvernement argentin actuel qui ne vit que par cette alliance, persistera dans une guerre qui lui donne sa raison d'être. C'est là ce qui a rendu vaines, jusqu'ici, toutes les tentatives de médiation, faites d'abord pour prévenir et, plus tard, pour terminer cette guerre.

En appuyant un gouvernement qui fait de la guerre son moyen d'existence, en l'appuyant surtout aux dépens du Paraguay et des pays intérieurs de la Plata qui ont les mêmes intérêts et la même destinée que le Paraguay, un pouvoir ami donnerait involontairement son concours à la guerre qu'il dé-

sire éviter, et à la politique restrictive qui est opposée à ses vues de libre trafic. Je me permets de signaler à l'attention de Votre Excellence cet obstacle à la paix, pour qu'elle ne croie pas que toutes les difficultés viennent du Brésil. Bien que moins ostensibles, les plus tenaces viendront d'un autre côté, et cette considération me persuade, M. le ministre, que si une médiation ne doit avoir lieu qu'à la condition d'être demandée par toutes les parties belligérantes sans exception, elle courra le danger de n'être jamais tentée.

Maintenant, Milord, il me reste à parler d'une condition qui relève de Votre Excellence, condition de laquelle dépendra le sort entier de toute négociation. Je me réfère aux dernières paroles de la note de Votre Excellence du 25 mars, à laquelle j'ai l'honneur de répondre. Si le gouvernement de Sa Majesté Britannique croyait, comme préliminaire à l'exercice de ses bons offices, devoir insister sur la sortie des sujets anglais employés par le Paraguay, il serait plus que probable que le Brésil n'admettrait plus aucune proposition de paix, du moment qu'il pourrait encore nourrir l'illusion de remporter quelque victoire, par suite de la perte pour le Paraguay de cet élément de force. Je me flatte, Milord, que cette grave considération contribuera à vous maintenir dans la sage réserve, avec laquelle Votre Excellence a su conduire jusqu'ici cet incident délicat, qui intéresse à un haut point un pays ami passionné de la Grande-Bretagne.

Votre Excellence me permettra aussi d'insister respectueusement sur ce fait que, par un malentendu involontaire, on a pu représenter comme détenus les individus qui sont allés librement au Paraguay, qui y ont renouvelé librement leurs contrats, qui sont libres de sortir aujourd'hui même du Paraguay par sa frontière occidentale, sans nécessité de toucher le territoire de ses ennemis. On répond à cela que la voie de la Bolivie est impraticable; et pourtant, Milord, cette voie a été suivie pendant deux siècles, car le Paraguay, comme tous les établissements formés dans cette contrée, a reçu de l'Espagne tous ses habitants et les premiers éléments de sa colonisation, à travers presque tout le territoire de l'Amérique du Sud, par Puerto Bello (Panama), qui est beaucoup plus éloigné qu'Arica

et Cobija de la ville de l'Assomption. Seulement, l'immense supériorité de la voie directe fait passer pour impraticable ce chemin qui, pendant des siècles, a été considéré comme le plus naturel. Et loin de préférer le vieux système, le gouvernement du Paraguay a pris lui-même l'initiative du système moderne, en signant son traité de navigation fluviale du mois de mars 1853.

Quant aux Anglais, en très-petit nombre, qui servent au Paraguay, Votre Excellence me permettra d'ajouter qu'aucun d'eux n'a été employé au service militaire, qu'aucun d'eux n'est soldat. Ils ont été engagés comme ingénieurs et mécaniciens en Angleterre, en temps de paix, et cela pour se livrer aux œuvres et aux travaux de la paix, qu'ils continueront après la guerre. Or, la vapeur et les machines servent à la production industrielle, et ni les machines ni les mécaniciens ne peuvent être considérés comme contrebande de guerre, bien que leurs travaux contribuent à augmenter la force d'un pays belligérant.

Veillez, Milord, agréer la nouvelle assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Chargé d'affaires du Paraguay,

Signé : GREGORIO BENITÉS.

Extrait du *Blue Book* (Livre Bleu.)

*A Son Excellence lord Stanley, Principal Secrétaire
d'Etat des affaires étrangères de Sa Majesté Britannique.*

Légation du Paraguay. — Paris, le 13 mars 1868.

Milord,

La lecture de la Correspondance présentée au Parlement anglais par le gouvernement de Sa Majesté Britannique, m'a suggéré quelques réflexions que j'ai l'honneur de soumettre à la bienveillante attention de Votre Excellence, afin de remplir les recommandations de mon gouvernement, et de ne laisser échapper aucune occasion de prouver combien il désire rendre de plus en plus étroites ses relations d'amitié avec le gouvernement de Sa Majesté Britannique, que représente si dignement Votre Excellence.

L'importance attachée, par la correspondance dont il s'agit,

aux avantages que le Paraguay, dans les circonstances actuelles, peut retirer des services professionnels des sujets anglais qui y résidaient dès avant la guerre, amène naturellement à cette conclusion que si le Paraguay se trouvait tout à coup privé de ce secours, ses moyens de défense seraient considérablement affaiblis. Si les services de ces sujets anglais avaient, en effet, l'importance capitale qu'on leur attribue, leur sortie du Paraguay, réclamée, bien entendu, sans la moindre intention hostile par un gouvernement neutre et ami, pourrait ainsi contribuer à la ruine du pays, et être regardée comme l'une des solutions désirées d'une guerre qui touche si fortement aux intérêts des neutres. Mais je crois, Milord, moi qui connais les ressources de mon pays, que cette solution, si elle était possible, aurait plus d'inconvénients que n'en offre une autre, déjà recommandée par le succès avec lequel elle a été plus d'une fois employée par le gouvernement de Sa Majesté Britannique, pour la pacification des Etats de la Plata.

Depuis trois ans déjà, l'honorable M. Thornton a annoncé, dans des notes qui ont été communiquées au Parlement, que cette guerre allait être facilement et promptement terminée. Il y a aujourd'hui six mois que l'honorable M. Gould a écrit, dans le Paraguay même, son mémorandum du 10 septembre sur l'état des opérations, mémorandum dans lequel il considère comme imminente la chute du maréchal Lopez.

Je crains, Milord, que les prophéties de ce genre, qui n'ont d'autre cause que le malheur qu'a mon pays de n'être connu même d'aucun de ses voisins, ne se renouvellent plus d'une fois avec le même résultat, si, comme je l'espère fermement, les alliés se voient déçus dans leur espérance d'un secours éventuel que pourrait leur apporter un différend avec l'Angleterre ; mais, heureusement, ce différend n'existe pas et n'existera jamais, puisqu'il n'a ni cause ni raison d'être.

Dans cette persuasion, et voyant la juste inquiété que la prolongation de la guerre jette dans le commerce de tous les neutres, j'ai l'honneur de me permettre de signaler à l'attention de Votre Excellence un moyen de solution que, cette fois, la diplomatie pourrait peut-être employer avec le même succès qu'a obtenu plus d'une fois déjà, dans la Plata, le gouverne-

ment de Sa Majesté Britannique. Ce moyen serait d'amener par des conseils le Brésil à s'abstenir. Or, ces conseils, le gouvernement de Sa Majesté Britannique a le droit de les donner, en vertu des traités de 1827, conclus par sa médiation. Par ces traités, le Brésil a renoncé à ses projets traditionnels d'annexion et de domination sur les pays de la Plata, et il a consenti à la formation de l'Etat Oriental, dont l'indépendance a été et est appelée à être la meilleure garantie de la libre navigation des affluents de la Plata, contre le monopole de Buenos-Ayres et du Brésil. Et comme le Paraguay, dans son ultimatum du 30 août 1854 (que je me permets d'envoyer ci-joint à Votre Excellence), n'a demandé au Brésil que de respecter et de ne pas occuper par ses armées l'Etat Oriental, dont l'indépendance est la garantie de celle du Paraguay lui-même, l'Angleterre verrait toutes les exigences de la justice satisfaites et tous les intérêts du libre commerce sauvegardés dans ces contrées, si elle obtenait du Brésil ce que déjà elle a obtenu de lui par son attitude puissante en 1827 et 1856, à savoir : que le Brésil retirât ses troupes des pays de la Plata, à des conditions honorables que jamais le Paraguay ne repousserait pourvu que des deux parts l'honneur fût sauf.

Le simple examen du traité d'alliance secret du 1^{er} mai 1865, que le gouvernement de Sa Majesté a fait connaître au Parlement, fait voir que la guerre actuelle, par son but et par son objet, avoués dans ce document, est une dérogation virtuelle aux traités de 1827 et aux déclarations que le Brésil a faites plusieurs fois, de ne pas projeter des conquêtes territoriales dans les pays de la Plata.

Le Paraguay, Milord, ne demande autre chose dans cette guerre que le respect et le maintien d'un fait qui doit son existence à l'inspiration libérale de l'Angleterre : c'est-à-dire, l'indépendance de la Bande Orientale de la Plata contre les ambitions — naguère divisées, aujourd'hui alliées — de Buenos-Ayres et de Rio-de-Janeiro, sur l'embouchure de la Plata, qui est la clef du commerce direct entre l'Amérique intérieure et les puissances commerciales de l'Europe et du monde.

Je crois, Milord, pouvoir ajouter que cette solution serait aussi agréable à toutes les Républiques sud-américaines, que

leur serait pénible celle que, peut-être, les alliés voudraient voir adopter et qui ne produirait, en dernier résultat, que le rétablissement indirect de la fermeture des affluents de la Plata, par la main la plus intéressée à écarter les embarras.

Il n'est pas difficile de croire, Milord, que les alliés désirent et sollicitent aujourd'hui une médiation des puissances neutres, qui leur fournisse le moyen de sortir avec avantage de leur position désespérée : mais il est à craindre qu'ils ne recherchent, par cette médiation, la même solution qu'ils ont poursuivie en vain par la guerre, c'est-à-dire l'affaiblissement ou la ruine de la puissance du Paraguay.

Le prétexte est de servir les intérêts de la liberté, bien qu'il s'agisse en réalité de servir les intérêts du monopole et de la routine, et, pour le dire aussi, les intérêts anti-britanniques dans lesquels Buenos-Ayres et Rio-de-Janeiro prétendent succéder aux anciennes métropoles des colonies, Madrid et Lisbonne, contrairement aux aspirations progressives du nouveau régime d'Amérique.

Que Votre Excellence daigne ne pas oublier qu'un gouverneur qui cherche avec tant de solitude les émigrants Anglais, ne peut être accusé de vouloir la tyrannie ni le despotisme, car chaque Anglais apporte avec soi comme un fragment de la constitution britannique, cette charte de la liberté de l'homme.

D'autre part, pourquoi s'étonner, Milord, que le Paraguay empêche les étrangers de passer de son territoire sur celui de ses ennemis, lorsque ceux-ci, en bloquant le Paraguay, ne font autre chose que d'empêcher le passage des étrangers qui résident dans leurs territoires respectifs sur celui du Paraguay ? Là est toute la pensée de la mesure prise par le Paraguay, mesure qui fait l'objet de la discussion. Il ne s'agit donc pas de faire du pays la prison de personne, mais d'empêcher que le moyen ordinaire de communication, que lui donne sa position géographique, ne devienne pas, dans les circonstances exceptionnelles où il se trouve, un privilège pour ses ennemis et un désastre pour lui-même.

C'est avec plaisir, Milord, que je profite de cette occasion

pour renouveler à Votre Excellence l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence,
le très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Chargé d'affaires du Paraguay,

Signé : GREGORIO BENTES.

F

*Réponse du maréchal Lopez, Président du Paraguay,
aux généraux alliés qui l'avaient sommé de se rendre.*

Quartier général de Piquisiry, le 24 décembre 1868, à trois heures du
soir.

Je devrais peut-être me dispenser de répondre par écrit à Vos Excellences. Le langage inusité et blessant de Vos Excellences, pour me dire qu'elles croient opportun de me sommer de déposer les armes, dans le délai de douze heures, afin de terminer une lutte prolongée. et sous peine de faire retomber sur moi, devant mon pays, devant les nations représentées par Vos Excellences et devant le monde civilisé, la responsabilité du sang versé déjà et celui qu'il faudra verser encore, n'est pas de nature à m'en faire un devoir ; cependant, je veux m'en faire un devoir ; je veux ainsi rendre un éclatant hommage à la générosité de tous ceux, amis ou ennemis, qui ont versé ce sang précieux, aux sentiments religieux que Vos Excellences invoquent, et à la civilisation.

Telles sont précisément les considérations qui m'ont amené, il y a plus de deux ans, à faire taire en moi les scrupules que pouvaient y susciter les procédés peu courtois dont on a toujours usé officiellement envers, je ne dirai pas ma personne, mais l'élu de ma patrie. Alors je cherchais à Yataity-Corá, dans une entrevue avec S. E. le général en chef des armées alliées, président de la République Argentine, brigadier général D. Bartolomé Mitre, la réconciliation de quatre Etats souverains de l'Amérique du Sud qui, déjà, avaient commencé à s'entre-détruire d'une manière cruelle; je la cherchais avec une loyale et généreuse ardeur, et mes efforts n'ont rencontré chez les gouvernements alliés que silence et mépris, et chez leurs représentants armés, ainsi que Vos Excellences se qualifient, que dispositions pour de nouvelles luttes plus destructives encore.

Alors, je vis plus clairement la tendance de la guerre chez les alliés; je ne doutai plus un seul instant de leurs intentions touchant l'existence de la République du Paraguay et, tout en déplorant les maux de cette lutte si longue et si acharnée, je dus garder le silence à mon tour; je dus, m'en remettant au Dieu des nations du sort de ma patrie et de ses généreux enfants, combattre ses ennemis avec énergie et loyauté, comme je l'ai fait et comme je le ferai encore, usqu'à ce que les armes prononcent définitivement entre nous.

Vos Excellences ont jugé convenable de me faire savoir qu'elles connaissent mes ressources, dans l'hypothèse, sans doute, que je connais les leurs et la faculté qu'elles ont de les augmenter sans cesse. Je ne connais qu'une chose et c'est une expérience de plus de quatre ans qui me l'a apprise: les forces numériques de Vos Excellences et toutes leurs ressources n'ont jamais découragé le soldat paraguayen, qui se bat avec la résolution et l'abnégation d'un citoyen dévoué, d'un chrétien disposé à mourir, avant de souffrir que sa patrie soit humiliée.

Vos Excellences ont bien voulu me faire observer que le sang versé à Ytasoro et Avahy aurait dû me conseiller d'éviter qu'il en fut versé encore le 21 courant. Vos Excellences ne voient pas que dans ce même sang versé du côté des Paraguayens, se trouve la preuve éclatante de l'abnégation de mes

compatriotes, pour qui chaque effusion nouvelle d'un sang si cher devient une nouvelle et plus impérieuse obligation. Et devant ces exemples si beaux, les menaces de Vos Excellences pourraient m'intimider ! Non ; ces menaces, fussent-elles même aussi chevaleresques qu'elles le sont peu , n'auraient jamais cette puissance sur mon pauvre cœur.

Vos Excellences sont mal venues à m'accuser devant mon pays que j'ai défendu, que je défends encore et que je défendrai toujours. C'est lui qui m'a imposé ce devoir, et je le remplirai religieusement jusqu'à la fin. Quant au reste, l'histoire en jugera et je n'en dois compte qu'à Dieu. Si le sang doit encore être répandu, Dieu en imputera la responsabilité à qui elle est due.

Pour ma part, j'ai toujours été et suis encore disposé à traiter de la paix sur des bases également honorables pour tous les belligérants ; mais je ne suis nullement disposé à écouter une sommation de déposer les armes. En transmettant cette résolution à Vos Excellences, j'accomplis un devoir sacré envers la religion, l'humanité et la civilisation, en même temps que je suis l'écho du cri unanime que je viens d'entendre, poussés par mes généraux, officiers et soldats, auxquels j'ai communiqué la note de Vos Excellences, et que j'obéis à ce que me prescrivent à moi personnellement l'honneur et ma dignité.

Vos Excellences voudront bien me dispenser de citer la date et l'heure de la sommation que j'ai reçue dans mes retranchements, à 7 heures et un quart de ce matin, car la note de Vos Excellences n'a apporté ni la date ni l'heure de son expédition.

Que Dieu garde Vos Excellences !

Signé : FRANCISCO S. LOPEZ.

A LL. Exc. MM. le maréchal marquis de Caxias, le colonel major D. Enrique Castro et le brigadier général D. Juan A Gelly y Obes.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDIOACE. v

AVANT-PROPOS

- I. — MM. Alfred du Graty. Martin de Moussy, Santiago Arcos, John Le Long. 3
- II. — Les télégrammes brésiliens. Attitude nouvelle de la presse en France et en Angleterre 17

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LA POLITIQUE DU PARAGUAY

- I. — Les deux époques : Francia et Rosas. 37
- II. — Le Paraguay contraint à faire la guerre. 49

CHAPITRE II.

LE CONFLIT PLATÉEN.

- I. — Provocations du Brésil. 59

- II. — Provocations de Buenos-Ayres. 69

CHAPITRE III

MARCHE INCESSANTE DES PORTUGAIS ET DES BRÉSILIENS VERS LA PLATA

- I. — La tradition portugaise. 81
II. — But de la politique brésilienne. 97

CHAPITRE IV

ANTAGONISME ENTRE BUENOS-AYRES ET LES 13 AUTRES PROVINCES ARGENTINES

- I. — Prétentions exorbitantes de la province de
Buenos-Ayres 109
II. — Le programme arrêté à Rio-de-Janeiro et à
Buenos-Ayres : 125

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LA POLITIQUE DE LA FRANCE ET CELLE DE L'ANGLETERRE DANS LA PLATA

- I. — Le Congrès de Vienne et la Liberté des fleuves 141
II. — Origine du commerce français dans la Plata. 151
III. — Politique commerciale et humanitaire de la
Grande-Bretagne dans la Plata. 159
IV. — Le traité Mackau et ses conséquences. 169
V. — Etablissement de l'équilibre platéen. 179

CHAPITRE II

CARACTÈRE DE BARBARIE IMPRIMÉ PAR LES ALLIÉS A LA PRÉSENTE GUERRE

- I. — Florida, Paysandù, Yatay, Uruguayana. 199

II. — La capitulation du Chaco.	217
III. — Enrôlements des esclaves et des forçats.	233

CHAPITRE III

LA CONSPIRATION PARAGUAYENNE

I. — Mouvement circulaire des alliés et évacuation de l'Assomption.	255
II. — M. Washburn	267
III. — Le maréchal Caxias	285

CHAPITRE IV

Le pillage de l'Assomption.	293
-----------------------------	-----

NOTES

A. — Circulaire adressée aux puissances neutres, par M. Caminos, ministre des affaires étrangères du Paraguay, en date du 29 octobre 1868, au sujet de la guerre, et de la conspiration découverte à l'Assomption	311
B. — Note de M. Andrés Lamas, ministre de la République Orientale, à Rio-de-Janeiro, adressée au ministre des affaires étrangères du Brésil, en date du 28 février, et relative à l'offre de médiation faite par les Etats-Unis aux belligérants.	321
C. — Note de M. Lamas adressée, le 7 mars, au ministre des affaires étrangères du Brésil, sur le même sujet.	329
D. — Note de M. Gregorio Benitès, Chargé d'affaires du Paraguay, adressée à lord Stanley, Principal Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, à propos de la guerre et de quelques nationaux anglais résidant au Paraguay	339

- E.** — Note du même Chargé d'affaires, adressée à lord Stanley sur le même sujet. 345
- F.** — Réponse du maréchal Lopez, président du Paraguay, aux généraux alliés qui l'avaient sommé de se rendre. 351







BRASILIANA DIGITAL

ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que participam do projeto BRASILIANA USP. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital - com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Brasiliiana Digital são todos de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Brasiliiana Digital e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se um obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Brasiliiana Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (brasiliiana@usp.br).